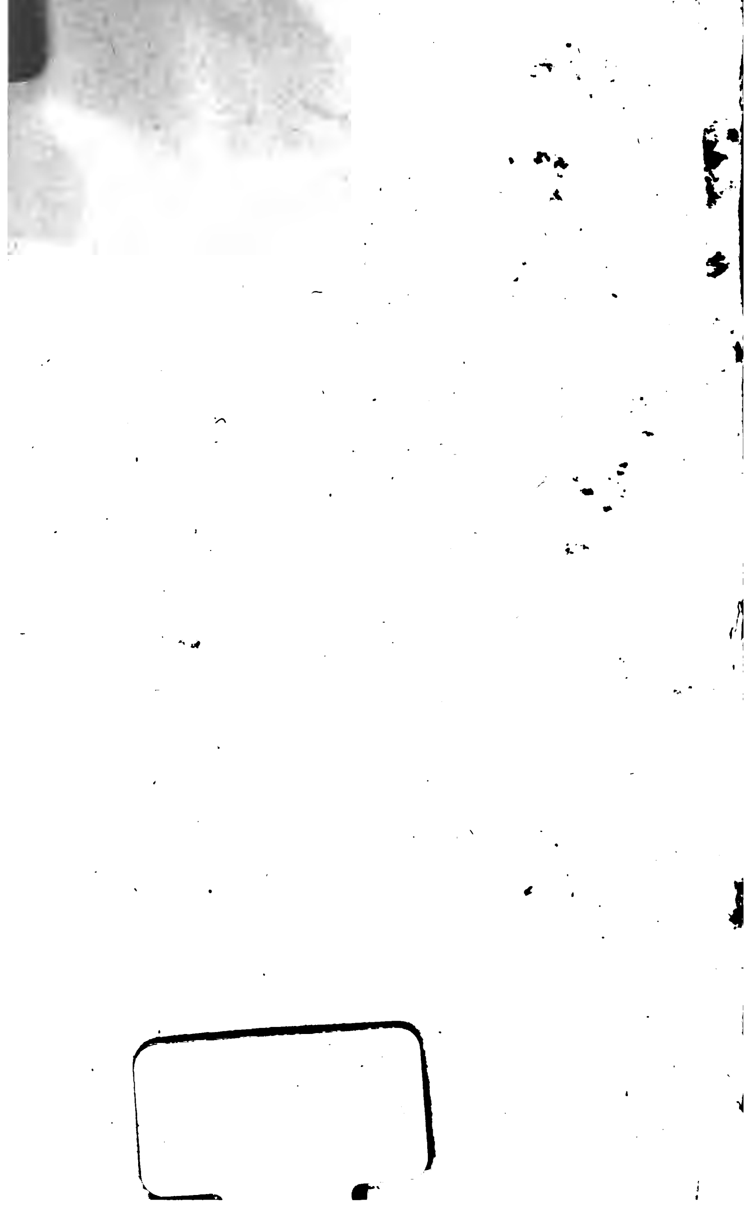




HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS,

DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

Par Mr. CREVIER, *Professeur Emérite de Rhétorique au Collége de Beauvais.*

TOME HUITIEME.



A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.



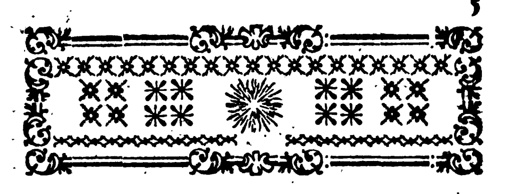
M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



EMPEREURS

Contenus dans ce Volume.



LIVRE DIX-NEUVIEME.



FASTES DU REGNE D'ADRIEN.

. . . QUINTIUS NIGER. An. rom. 868.
C. VIPSTANUS APRONIANUS. De J. C. 117.

Adrien reçoit à Antioche le onze d'Août la nouvelle de la mort de Trajan, & se fait proclamer Empereur par les Légions de Syrie.

Il écrit ensuite au Sénat pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par les troupes. Le Sénat lui défére tous les titres de la puissance Impériale.

Il va à Sélinonte rendre ses derniers devoirs aux cendres de Trajan, & revient en Syrie.

Il fait Préfet du Prétoire Tatien autrefois son tuteur.

Troubles en différentes parties de l'Empire.

Martius Turbo, substitué à Lusius Quiétus dans le Gouvernement de la Palestine, achève de pacifier cette contrée.

Adrien abandonne les conquêtes de Trajan sur les Parthes, & consent que l'Euphrate redevienne la borne des deux Empires.

Il part pour s'en retourner à Rome.

An. Rom. 869. De J. C. 118. IMP. ADRIANUS AUGUSTUS II. .... FUSCUS SALINATOR.

Adrien passe par l'Illyrie, & vient à Rome.

Il refuse d'abord le titre de *Pere de la patrie*, qu'il accepte néanmoins avant la fin de l'année.

Largesses d'Adrien.

An. Rom. 870. De J. C. 119. IMP. ADRIANUS AUGUSTUS III. .... RUSTICUS.

Adrien retourne en Illyrie, remporte quelques avantages sur les Sarmates & les Roxolans, qui faisoient des courses dans la Mœsie, & conclut la paix avec eux, moyennant une pension qu'il convient de leur payer.

Il fait Martius Turbo Préfet de Pannonie & de la Dace.

Conjuration formée contre lui par quatre Consulaires, que le Sénat punit de mort. L'un d'eux étoit Lusius Quiétus.

Adrien veut paroître n'avoir point eu de part à cette sévére vengeance. Il revient à Rome.

Remise accordée par lui de tout ce qui restoit dû au Fisc ou au Trésor public. Cette remise se montoit à neuf cens millions de sesterces.

Adrien donne toutes les marques possibles de considération au Sénat.

Il ôte à Tatien la charge de Préfet du Prétoire, & lui choisit Martius Turbo pour successeur.

Retraite de Similis, aussi Préfet du Prétoire : Septicius Clarus mis en sa place.

Adrien permet au Philosophe Euphrate de se donner la mort.

L. CATILIUS SEVERUS II. An. Rom. 871.
T. AURELIUS FULVUS. De J. C. 120.

On croit que le second des deux Consuls de cette année, est celui qui fut dans la suite l'Empereur Tite Antonin.

Adrien commence ses voyages, & va en Gaule & dans la Germanie.

Il maintient avec fermeté, mais sans rigueur, la discipline militaire.

Les villes de Nicée & de Nicomédie ravagées par un tremblement de terre, sont rétablies par les libéralités d'Adrien.

An. Rom. 872. De J. C. 121. M. ANNIUS VERUS II. .... AUGUR.

Le Consul Annius Vérus est l'ayeul paternel de Marc Auréle.

Adrien passe dans la grande Bretagne. Il y construit un mur pour arrêter les courses des Barbares du Nord de l'isle.

Disgrace de Suétone, & de Septicius Clarus.

Sédition dans Alexandrie à l'occasion du bœuf Apis.

Adrien revient en Gaule, & va passer l'hiver en Espagne.

An. rom. 873. De J. C. 122. .... ACILIUS AVIOLA. .... CORNELIUS PANSA.

Adrien rétablit le temple d'Auguste à Tarragone.

Il passe d'Espagne en Mauritanie, où il appaise quelques troubles ; ce qui donna lieu de lui décerner l'honneur des SUPPLICATIONS.

Durant le cours des quatre années suivantes, dont nous marquerons simplement les Consuls, Adrien visita la Gréce, la Syrie & l'Orient, toute l'Asie mineure, & ayant repris sa route par la Gréce, il vint en Sicile, d'où il retourna à Rome.

Dans toutes les villes & les Provinces de l'Empire où il passa, il laissa des preu-

ves de sa munificence par la construction ou le rétablissement d'ouvrages & d'édifices publics, & il eut grande attention d'y faire fleurir le bon ordre & les Loix. Par rapport aux Rois & peuples Barbares des frontières, son objet fut d'entretenir la paix, & il y réussit.

Q. ARRIUS PÆTINUS. An. Rom. 874.
C. VENTIDIUS APPRONIANUS. De J. C. 123.

MAN. ACILIUS GLABRIO. An. Rom. 875.
C. BELLICUS TORQUATUS. De J. C. 124.

P. CORNELIUS SCIPIO ASIATICUS II. An. Rom. 876.
... VETTIUS AQUILINUS. De J. C. 125.

M. ANNIUS VERUS III. An. Rom. 877.
L. VARIUS AMBIBULUS. De J. C. 126.

Adrien revient à Rome.

Apologies pour le Christianisme présentées à l'Empereur par S. Quadrat & S. Aristide. Rescrit d'Adrien favorable aux Chrétiens.

... TITIANUS, ou peut-être TATIANUS. An. Rom. 878.
.... GALLICANUS. De J. C. 127.

On peut croire avec assez de vraisemblance, que le premier des deux Consuls

de cette année est Tatien, auparavant Préfet du Prétoire, qui peu après son élévation au Consulat fut proscrit.

An. rom. 879. De J. C. 128. .... TORQUATUS ASPRENAS.
.... ANNIUS LIBO.

Le second des deux Consuls de cette année étoit oncle paternel de Marc Auréle.

An. rom. 880. De J. C. 129. P. JUVENCIUS CELSUS II.
Q. JULIUS BALBUS.

Juvencius Celsus Consul de cette année, est un fameux Jurisconsulte, qu'Adrien appelloit souvent en conseil.

Tremblement de terre en Bithynie.

Adrien recommence ses voyages par l'Afrique, d'où il revient dans l'année même à Rome.

Mort de Plotine veuve de Trajan.

An. rom. 881. De J. C. 130. Q. FABIUS CATULLINUS.
M. FLAVIUS APER.

Dédicace du Temple bâti par Adrien à la ville de Rome & à Vénus.

Basse envie d'Adrien contre l'architecte Apollodore, qu'il fait mourir.

Adrien étant reparti de Rome, traverse de nouveau l'Asie, vient en Syrie ; & dans cette année & les suivantes, il visite

l'Arabie, la Palestine, l'Egypte.

Etant en Orient, il renvoie à Chosroès roi des Parthes sa fille prise par Trajan.

SER. OCTAVIUS LÆNAS PONTIANUS.
M. ANTONIUS RUFINUS.

An. Rom. 882. De J. C. 131.

Edit perpétuel publié par Adrien.

.....AUGURINUS.
....SERGIANUS.

An. Rom. 883. De J. C. 132.

Adrien en Egypte.

Sépulture de Pompée rétablie.

Mort d'Antinoüs, dont Adrien ne rougit pas de faire un Dieu.

.....HIBERUS.
........SISENNA.

An. Rom. 884. De J. C. 133.

C. JULIUS SERVIANUS III.
C. VIBIUS VARUS.

An. Rom. 885. De J. C. 134.

Adrien vient passer l'hiver à Athénes, qu'il affectionnoit singuliérement, & qu'il combla de ses bienfaits.

Les courses des Alains arrêtées par Adrien.

Révolte des Juifs. Barcochébas se met à leur tête. Tinnius Rufus, alors Gouverneur du pays, s'oppose à leurs premieres fureurs. Julius Sévérus est mandé de la

grande Bretagne pour les dompter.

An. Rom. 886. De J. C. 135. ..... PONTIANUS.
.... ATILIANUS.

Adrien revient à Rome.

Tombé en langueur, il adopte L. Ceionius Commodus, sujet vicieux, & d'une très-mauvaise santé. Il le fait Préteur, & l'envoie commander en Pannonie.

Prise de Bitther, dernier exploit de la guerre contre les Juifs, Barcochébas y périt.

An. rom. 887. De J. C. 136. L. CEIONIUS COMMODUS *.
SEX. VETULENUS CIVICA POMPEIANUS.

L'humeur d'Adrien s'aigrit par la maladie. Il fait mourir Servien son beau-fre-

* *Commodus est le même dont l'adoption par Adrien vient d'être rapportée sous l'année précédente. Il devroit donc être appellé Elius César dans son premier Consulat, comme il l'est dans le second qui va suivre. Si, pour résoudre cette difficulté, l'on peut supposer qu'il n'ait été adopté que sur la fin de cette année, il faut donner un démenti formel à Spartien qui place son adoption avant sa Préture & son Consulat. On peut conjecturer qu'Adrien avoit résolu l'adoption de Commodus dès l'année précédente, & manifesté sa résolution; qu'il l'y préparoit par les honneurs de la Préture & du Consulat, mais que l'adoption ne fut exécutée solemnellement que dans l'année où Commodus fut Consul pour la premiere fois.*

re, Fuſcus ſon petit-neveu; & pluſieurs autres.

Fin de la guerre des Juifs.

L. ÆLIUS VERUS CÆSAR II. An. rom. 888.
P. CŒLIUS BALBINUS. De J. C. 137.

Julius Sévérus, après avoir terminé la guerre des Juifs, eſt envoyé gouverner la Bithynie, & ne ſe montre pas moins grand Magiſtrat que grand Capitaine.

Ælia Capitolina rebâtie en la place de Jéruſalem.

Défenſe aux Juifs d'y entrer, ſi ce n'eſt au jour anniverſaire de la deſtruction de leur ville.

..... CAMERINUS. An. rom. 889.
..... NIGER. De J. C. 138.

Vérus Céſar meurt la nuit qui précéda le premier Janvier.

Le vingt-cinq Février Adrien adopte Tite Antonin, & il lui fait adopter M. Annius Vérus, depuis appellé Marc Auréle, & le fils de Vérus Céſar.

Mort de Sabine femme d'Adrien.

Adrien ſe déſeſpere. Il demande une épée, ou du poiſon, pour ſe donner la mort, & Antonin défend qu'on lui obéiſſe.

Pluſieurs Sénateurs ſauvés par Antonin des fureurs d'Adrien.

Mort d'Adrien à Baies en Campanie le dix Juillet.

Le Sénat vouloit condamner sa mémoire & abolir ses actes. Antonin lui sauve cet affront, & obtient même pour lui, quoiqu'avec beaucoup de peine, l'honneur de l'apothéose.





HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS, DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

ADRIEN.

§. I.

Adrien proclamé Empereur en Syrie écrit au Sénat, pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par l'armée. Le Sénat accorde ce qui lui étoit demandé. Adrien reste quelque tems en Orient. Il abandonne toutes les conquêtes de Trajan en Orient. Jalousie d'Adrien contre la gloire de Trajan. Il maintient la paix durant tout son regne, en l'achetant des Barbares. Les Juifs

réduits à une entiere soumission par Martius Turbo. Adrien revient à Rome, & il assûre la tranquillité de la Dace en faisant la paix avec les Sarmates & les Roxolans. Dangers de la part d'ennemis domestiques. Adrien use d'abord de clémence. Conspiration. Quatre Consulaires mis à mort. Adrien se défend d'avoir eu part à ces exécutions. Il tâche d'en effacer l'impression odieuse par ses libéralités envers les peuples. Mêlange de vices & de vertus dans Adrien. Maxime populaire d'Adrien sur la nature de son pouvoir. Son goût pour la simplicité. Il vivoit familiérement avec ses amis. Sa conduite envers le peuple mêlée de complaisance & de fermeté. Il se montre aussi populaire par rapport aux villes alliées ou sujettes de l'Empire. Il est affable & libéral envers les particuliers. Son attention à soulager les calamités publiques. Traits de sa clémence. Multitude & magnificence des ouvrages d'Adrien dans tout l'Empire. Soin de la justice. Il la rendoit souvent lui-même. Son attention à veiller sur la conduite des Gouverneurs de Provinces. Quatre Consulaires établis avec pouvoir de jurisdiction sur l'Italie. Edit perpétuel. Ordonnances sur divers objets. Adrien ne donne aucun crédit à ses affranchis. Il maintient la discipline militaire par sa vigilance & par ses exemples. Il est extrêmement aimé des Soldats. Il fait plusieurs Réglemens par rapport à la Milice Romaine. Adrien moins estimable comme homme,

homme, que comme Prince. Il se pique d'embrasser toutes les Sciences & tous les Arts : & même l'Astrologie & la Magie. Il se rend habile dans la Religion des Romains & dans celle des Grecs ; & il méprise toutes les autres. Il fut modéré par rapport à la Religion Chrétienne. Curiosité indiscrette d'Adrien dans les choses de la vie. Il aime le commerce des Savans, & leur mérite excite sa jalousie. Exemples de Denys de Milet & de Favorin. Il exile, & ensuite fait mourir l'architecte Apollodore. Il est toujours outré dans son amitié & dans sa haine. Il porte envie même à la gloire des morts. Il persécuta tous ses amis. Tatien proscrit. Martius Turbo disgracié. Similis se retire. Mauvais procédé d'Adrien contre sa femme. Disgrace de Septicius Clarus & de Suétone. Débauches énormes d'Adrien. Antinoüs. Passion démésurée d'Adrien pour les chiens, pour les chevaux, pour la chasse. Idée que l'on peut se former du caractère d'Adrien.

ADRIEN appellé à l'Empire sur un titre plus que suspect, se hâta de s'en prévaloir, avant que l'on en pût découvrir & mettre au jour la fausseté. Dès qu'il eût reçû à Antioche où il étoit, la nouvelle de la mort de Trajan, il se fit reconnoître & proclamer par l'armée dont il avoit le commandement. Après s'être mis ainsi par le fait en possession du souverain pouvoir, il n'étoit plus question que de la forme, mais

Adrien proclamé Empereur en Syrie, écrit au Sénat, pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par l'armée.

Dio, & *Spart. Adr.* 5. & 6. d'une forme importante pour achever l'ouvrage. Il demanda donc au Sénat la confirmation de ce qui avoit été fait par les troupes. Dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet, il s'excusa de n'avoir pas attendu le jugement de la Compagnie avant que de prendre le titre d'Empereur, & il en rejetta la cause sur l'empressement des Légions, qui n'avoient pas voulu souffrir que la République demeurât sans chef. En même-tems, par une affectation de modestie, qui ne lui coûtoit pas beaucoup, il se déclaroit ennemi de la flatterie, & défendoit que ni dans l'occasion présente, ni jamais en aucune autre, on lui décernât aucun titre d'honneur, qu'il n'y eût auparavant donné *Dio. ap. Val.* son consentement. Il faisoit aussi les plus magnifiques promesses, protestant qu'il se gouverneroit en tout par la vûe du bien public, & s'engageant par serment à ne jamais ordonner la mort d'aucun Sénateur. Enfin il s'acquittoit du devoir de la piété filiale, en priant que l'on mît au rang des Dieux son prédécesseur & pere adoptif.

Le Sénat accorde tout ce qui lui, étoit demandé. *Spart.*

Soit que la fraude de l'adoption d'Adrien n'ait point été connue dans le tems, soit que ceux qui pouvoient en avoir quelque soupçon n'osassent remuer une affaire si délicate, ce qui est certain, c'est que le Sénat n'incidenta en aucune façon sur la légitimité du titre, qui étoit le fondement de l'élévation du nouvel Empereur. On lui accorda tout ce qu'il demandoit, & même

plus. Car le nom de Pere de la patrie lui fut offert, comme un appanage du rang suprême : mais Adrien s'en défendit, & le trouvant trop onéreux pour sa modestie, il différa de l'accepter, suivant l'exemple d'Auguste, qui ne l'avoit pris qu'après un certain nombre d'années. Il paroît néanmoins que la résistance d'Adrien n'alla pas loin, & qu'il consentit d'être appellé Pere de la patrie dès l'année suivante, la seconde de son régne. On voulut encore le décorer du triomphe que Trajan avoit mérité par ses exploits en Orient. Quoique cette adulation eût une couleur, puisqu'Adrien avoit eu un commandement important dans la guerre contre les Parthes, il refusa absolument de s'approprier un honneur étranger, & il le réserva tout entier pour les cendres du vrai vainqueur. Il ordonna que l'urne sépulcrale de Trajan seroit portée en entrant dans Rome sur un char triomphal, & accompagnée non d'une pompe funébre, mais de tout l'appareil du triomphe le plus magnifique. Quant aux témoignages de respect & de tendresse qu'il avoit proposé que l'on rendît à la mémoire de Trajan, le Sénat s'y porta avec un zèle plus sincére & plus vif, que n'étoit celui du Prince qui les demandoit. L'obéissance n'avoit rien à faire où le cœur agissoit de son propre mouvement.

Tillem. not. 1. sur Adr.

Adrien reste quelque tems en Orient.

Adrien fut retenu quelque tems en Orient par le besoin des circonstances. Ne pouvant

donc accompagner à Rome les cendres de son prédécesseur, il ne se dispensa pas néanmoins de venir les honorer en personne: & après s'être acquitté de ce devoir à Sélinonte, laissant le soin de les transporter en Italie à Plotine veuve de Trajan, à Matidie sa niéce, & à Tatien, il s'en retourna à Antioche.

Il abandonne toutes les conquêtes de Trajan en Orient.

J'ai déjà dit qu'Adrien n'aimoit point la guerre, & que c'étoit la seule nécessité de faire sa cour à Trajan, qui l'avoit contraint de s'appliquer aux exercices militaires, & de suivre ce Prince belliqueux dans la plûpart de ses expéditions. Dès qu'il fut le maître, il manifesta son goût décidé pour la paix.

Il se trouvoit dans une position pleine de difficultés & de périls. L'Empire Romain étoit alors au plus haut comble de grandeur où il soit jamais parvenu, mais agité par bien des troubles. Les peuples nouvellement conquis par Trajan avoient profité de la maladie de ce Prince, comme je l'ai dit, pour secouer le joug. Les Maures à l'extrêmité de l'Afrique, les fiéres nations de la grande Bretagne, les Sarmates sur la Teisse & le Danube, ou étoient en mouvement, ou ne tarderent point à s'y mettre. L'Egypte, la Libye, la Palestine, n'étoient pas encore remises des violentes secousses qu'y avoit excitées la révolte des Juifs. Enfin Adrien pouvoit craindre au-dedans les intrigues, les complots, les

conſpirations de ceux qui étoient mécontens de ſon élévation. Il lui eut été peut-être bien difficile de faire face à tout dans les commencemens d'un regne encore mal affermi. Il prit le parti de diminuer d'abord ſes embarras en ſe procurant la paix du côté de l'Orient, par l'abandon des conquêtes que Trajan y avoit faites. Il prétendoit en cela ſuivre l'exemple de Caton l'ancien, qui, diſoit-il, avoit opiné dans le Sénat à donner la liberté aux Macédoniens, parce qu'il n'étoit pas poſſible de les tenir aſſujettis. Je ne ſais d'où Adrien tiroit cette anecdote, qu'il n'eſt pas * aiſé de concilier avec les faits les mieux atteſtés dans l'Hiſtoire. Mais il ſouhaitoit couvrir par l'autorité d'un nom fameux la honte de reſſerer les bornes de l'Empire, & de donner un démenti à l'Oracle **, qui avoit promis que

* *On peut voir au T. VIII de l'Hiſtoire de la République, p. 175. les motifs qui déterminerent le Sénat à accorder la liberté aux Macédoniens après la défaite & la priſe de Perſée. La crainte de ne pouvoir être maître de ces peuples, n'y entre pour rien.*

** *Voyez Hiſt. de la Rép. T. I. p. 299. S. Auguſtin, L. IV. de la Cité de Dieu, c. 29. fait contre les Payens la même obſervation que nous répétons ici, ſur la néceſſité où ce prétendu Dieu Terme s'étoit trouvé de reculer par obéiſſance aux ordres d'Adrien, après avoir réſiſté à Jupiter. On peut ajouter qu'il ne reculoit pas alors pour la premiere fois, & que le Traité des Romains avec Porſéna avoit déjà convaincu de faux la prédiction dont il s'agit, s'il eſt vrai qu'elle ait jamais été faite. Voyez le même Tome de l'Hiſt. R. p. 381.*

le Dieu Terme ne reculeroit jamais. Adrien reconnut donc Chosroès ; retira tout ce qui restoit encore de troupes Romaines dans l'Arménie, dans l'Assyrie, & dans la Mésopotamie ; & consentit que l'Euphrate redevînt, comme il avoit été avant Trajan, la barrière de l'Empire Romain. Les Arméniens se donnerent un Roi, & Parthamaspate, que Trajan avoit fait Roi des Parthes, reçut d'Adrien un petit Etat, qui n'est pas autrement spécifié.

Spart. 21. & 5.

Jalousie d'Adrien contre la gloire de Trajan.

On a compté parmi les motifs qui déterminerent Adrien à abandonner ces trois Provinces, la jalousie contre la gloire de son prédécesseur, qui les avoit conquises. Ce soupçon n'est pas sans fondement. Adrien ressembloit trop peu à Trajan pour l'avoir jamais aimé : & comme il étoit envieux par caractère, on n'a pas lieu de s'étonner que des trophées à l'éclat desquels il ne pouvoit atteindre, lui blessassent les yeux. Eutrope assure qu'il eut aussi la pensée de renoncer à la Dace ; & qu'il n'en fut empêché que par les représentations que lui firent ses amis sur le grand nombre de citoyens Romains que Trajan avoit transportés & établis dans ce pays, & qui alloient être livrés aux fureurs & à la cruauté des Barbares, si l'on exécutoit le dessein de se resserrer en-deça du Danube. Il se rendit à cette raison : mais il dégrada le plus beau monument de la gloire de Trajan dans ces contrées. Il détruisit les arches du pont sur

Spart. c. 9.

Eutrop.

le Danube, & n'en laissa subsister que les piles. Son intention étoit, disoit-il, de prévenir les courses des Barbares, qui en forçant la garde du pont, se répandoient impunément dans la Mœsie. Il est singulier qu'un Empereur Romain craignît des peuples dont il lui étoit si aisé de se faire craindre. Il se prouvoit timide, en voulant se disculper d'être ingrat. On ne nous dit point quel prétexte il allégua pour abattre un Théâtre que Trajan avoit construit à Rome dans le champ de Mars. Mais un Prince, que tant de raisons, au moins de bienséance, engageoient à conserver les monumens de son prédécesseur, ne pouvoit les détruire sans se faire taxer de malignité & d'envie. *Dio, Traj.* *Spart.*

Il avoit d'autant plus mauvaise grace à se montrer ainsi l'ennemi de la mémoire de Trajan, que s'il faisoit quelque chose qu'il sentît devoir déplaire, il ne manquoit pas d'opposer à la censure publique ce nom respecté. Il agissoit en tout, disoit-il, suivant les ordres que lui avoit laissé Trajan : artifice renouvellé d'après l'exemple d'Antoine & de Tibére, qui avoient fait un semblable usage, l'un du nom de César, l'autre de celui d'Auguste. Nous trouverons plusieurs autres traits dans la vie d'Adrien, qui ne marquent pas en lui une belle ame, ni un cœur reconnoissant.

J'ai dit qu'outre les mouvemens de l'Orient, qu'Adrien fit cesser en sacrifiant la

gloire de son prédécesseur & celle de l'Empire, il y avoit aussi des troubles dans plusieurs autres Provinces. Les Ecrivains qui me servent de guides, sont si stériles, si maigres, si peu attentifs à remplir les devoirs d'Historiens, que nous trouvons souvent des lacunes dans les faits, des récits tronqués. Ainsi je ne puis satisfaire la curiosité de mes Lecteurs sur les mesures que prit Adrien pour rétablir la paix dans toutes les parties de l'Empire. Voici ce que fournissent les monumens qui nous restent.

Les Juifs réduits à une entiere soumission par Martius Turbo.

Spart. 5. 6. 7. & 4.

Lusius Quiétus avoit été employé par Trajan contre les Juifs de la Mésopotamie, & il étoit, à la mort de ce Prince, Gouverneur de la Palestine. Adrien se défioit de lui. Il le priva de son gouvernement: il le désarma, en lui ôtant le commandement des auxiliaires Maures ses compatriotes, qui lui étoient de tout tems attachés, ou même * en les cassant: & il chargea en sa place du soin de contenir les Juifs, & de les réduire à une pleine & entiere soumission, Martius Turbo Chevalier Romain, qui n'avoit pas de moindres talens que Lusius,

* *Je suis obligé de me servir de cette alternative, parce que l'expression originale est obscure,* sublatis. *Les Auteurs de l'Histoire d'Auguste écrivent si mal, & leur langue est si différente de celle des Ecrivains du bon siécle, que souvent on est embarrassé à deviner leur pensée. Il s'est même glissé des fautes dans leur texte. Ainsi dans le passage que j'examine ici,* sublatis gentibus Mauris, quos regebat, *je croirois qu'au lieu de* gentibus, *il faudroit lire* gentilibus, *ses compatriotes.*

ſius, & ſur lequel Adrien comptoit comme ſur un ancien ami. Turbo réuſſit dans la commiſſion qui lui avoit été donnée; & il fut enſuite envoyé en Mauritanie, où il calma pareillement les troubles, que peut-être la diſgrace de Luſius y avoit cauſés.

Adrien viſita par lui-même la Dace inquiétée par les courſes des Sarmates : & c'eſt ſans doute dans la vûe de pacifier cette Province, que lorſqu'il quitta l'Orient pour revenir en Italie, en l'année qui ſuivit la mort de Trajan, il prit ſa route par l'Illyrie. Nous ne ſavons point le détail de ce qu'il y fit alors. Mais l'année d'après il fut encore obligé d'y retourner pour s'oppoſer aux Sarmates & aux Roxolans, qui ſe plaignant de ce qu'on prétendoit diminuer la penſion que l'on étoit convenu de leur payer, avoient pris les armes. Il paroît qu'il y eut quelque combat, dont le ſuccès fut avantageux pour les Romains : & c'eſt vraiſemblablement à cette occaſion qu'arriva ce qui eſt rapporté par Dion au ſujet des Bataves, qui ſervoient comme auxiliaires dans l'armée d'Adrien. Ils paſſerent le Danube à la nage tout armés, & leur audace effraya tellement les ennemis, qu'elle les détermina à accepter la paix. Adrien en aida la concluſion, en leur donnant ſatisfaction ſur leurs plaintes.

Adrien revient à Rome, & aſſûre la tranquillité de la Dace en faiſant la paix avec les Sarmates & les Roxolans.

An. Rom. 869.

Euſeb. Chron.

Dio, p. 792.

Spart.

Cette expédition eſt la ſeule que cet Empereur ait conduite en perſonne. Il n'y eut même aucune autre guerre durant tout

Il maintient la paix durant tout

son regne en l'achetant des Barbares.

le tems de son regne, si ce n'est celle qui fut occasionnée par la révolte des Juifs dont nous parlerons ailleurs. Adrien aimoit la paix autant que Trajan avoit aimé la guerre : & nous voyons dans ce qui vient d'être raconté de sa conduite à l'égard des Sarmates & des Roxolans, un trait de la politique par laquelle il se maintint en tranquillité.

En effet de notre récit, tiré des anciens Auteurs, il résulte que les Rois de ces peuples Barbares recevoient dès-lors des Empereurs Romains un tribut sous le nom honnête de pension. Domitien avoit le premier donné ce honteux & pernicieux exemple, en achetant la paix de Décébale. J'ai peine à croire que Trajan, fier guerrier comme il étoit, ait accordé aux Sarmates & aux Roxolans ce qui vis-à-vis des Daces lui avoit paru une ignominie, qu'il vengea par la destruction de la nation. Il me paroît plus probable qu'Adrien, lorsqu'il vint d'Orient dans les pays voisins du Danube, avoit promis de payer certaines sommes à ces peuples Barbares, pour obtenir d'eux qu'ils demeurassent en paix ; & qu'ayant mal rempli ses engagemens, il leur fournit occasion de renouveller la guerre. Dans son second voyage il ne ménagea plus l'argent, & par cette voie il termina la querelle. Tel est le procédé qu'il suivit constamment à l'égard de tous les Barbares voisins de l'Empire. Par des présens, par des

Vict. Epit.

pensions, il arrêtoit leur fougue, & les tenoit dans le calme. Et il s'applaudissoit beaucoup d'une si sage conduite : il se glorifioit d'avoir plus gagné par le repos que les autres par les armes. Mais cette prétendue sagesse étoit une vraie lâcheté, qui imitée par ses successeurs, devint une des principales causes de la ruine de l'Empire.

Adrien ne se fia pas tellement aux promesses des Sarmates & des Roxolans, qu'il ne crût nécessaire, pour assurer la tranquillité de la Dace, d'en confier le gouvernement à un homme de vigueur & de tête. Il jetta donc les yeux sur le même Martius Turbo dont je viens de parler, & il l'établit Préfet de la Pannonie & de la Dace, avec tous les honneurs & toutes les prérogatives dont, par l'institution d'Auguste, jouissoit le Préfet d'Egypte. *Spart.*

Dangers de la part d'ennemis domestiques. Adrien use d'abord de clémence.

Les commencemens du regne d'Adrien furent encore fatigués, comme je l'ai observé, par des intrigues & des complots tramés au-dedans de l'Etat : & il tint à cet égard deux systêmes de conduite entiérement différens. D'abord il affecta une clémence parfaite. Pendant qu'il étoit encore en Orient, Tatien, qu'il avoit fait Préfet du Prétoire, lui ayant écrit qu'il devoit se défaire de Bébius Macer, qui étoit mal affectionné pour son service ; de Labérius Maximus, suspect de vûes ambitieuses, & pour cette raison actuellement relégué dans une isle ; & de Crassus Frugi, qui avoit

conſpiré contre Trajan ; il refuſa de ſe prêter à ces conſeils ſanguinaires. Si Craſſus perdit la vie peu de tems après, ce fut par ſa faute, & pour avoir rompu ſon ban en ſortant de l'iſle qui lui étoit aſſignée pour lieu d'exil. Encore l'Intendant qui le tua, n'attendit-il pas l'ordre de l'Empereur, à qui par conſéquent cette mort ne peut point être imputée.

Conſpiration. Quatre Conſulaires mis à mort.

Spart. & Dio.

Deux ans après, ſe trouvant mieux affermi, il ne garda plus les mêmes ménagemens. Durant ſon voyage d'Illyrie, il s'étoit tramé une conſpiration contre lui, dont les chefs étoient quatre Conſulaires, Domitius Nigrinus, Luſius Quiétus, Palma, & Celſus. Ces trois derniers avoient eu beaucoup de part à la faveur de Trajan, & il eſt vraiſemblable qu'inſtruits de la manœuvre de Plotine en faveur d'Adrien, ils avoient cru être en droit de ne le point laiſſer jouir du fruit d'une adoption frauduleuſe. Ils s'étoient donc concertés pour le tuer, ſoit dans une chaſſe, ſoit pendant qu'il offriroit un ſacrifice : car nos Auteurs varient ſur cette circonſtance. Adrien échappa à leurs embuches, qui furent découvertes, ſans que nous puiſſions dire par quelle voie. En conſéquence les quatre chefs de la conjuration furent mis à mort par ordre du Sénat, Palma à Terracine, Celſus à Baies, Nigrinus à Faenza, & Luſ[illegible] un lieu qui n'eſt pas marqué.

J'ai parlé de la conſpiration comme conſ-

tante, parce que Spartien la donne pour telle. Dion laisse cependant quelque doute sur la vérité du fait. Mais il paroît peu probable que sous le regne d'un Prince qui ne s'annonçoit pas pour tyran, on ait sacrifié à de simples soupçons la vie de quatre Consulaires d'une si grande importance.

Adrien se défend d'avoir eu part à ces exécutions.

Leur mort ne laissa pas d'exciter la haine publique contre Adrien. Le sang des Sénateurs étoit alors extrêmement précieux. Tite, Nerva, & Trajan n'en avoient fait mourir aucun : & Adrien lui-même avoit juré, à son avénement à l'Empire, qu'il imiteroit un si bel exemple. Aussi prétendit-il n'avoir eu aucune part à la mort de ces quatre illustres personnages, & dans les Mémoires qu'il composa sur sa vie, il assûroit que c'étoit malgré lui qu'ils avoient été punis. On sent assez de quelle valeur sont de pareilles déclarations : & Adrien ne s'en souvint pas toujours lui-même, puisqu'il lui échappa dans la suite de rejetter la cause de ces exécutions odieuses sur les conseils de Tatien. *Spart. c. 9.*

Il tâche d'en effacer l'impression odieuse par ses libéralités envers les peuples. *c. 6.*

Pour effacer les impressions sinistres que l'on avoit prises de lui, il employa une voie plus efficace : ce fut celle des bienfaits. Dès son avénement à l'Empire, il s'étoit étudié à rendre son gouvernement aimable aux peuples, par une remise considérable qu'il leur avoit faite. L'Italie & les provinces étoient assujetties par l'usage à payer une contribution aux Empereurs victorieux,

ſous le nom de couronnes deſtinées à décorer leur triomphe. Adrien en avoit diſpenſé l'Italie en plein, & diminué cette
7. & 8. charge pour les Provinces. Dans l'occaſion dont je parle, il prodigua les preuves de libéralité populaire. Avant ſon retour à Rome il fit diſtribuer à tous les citoyens trois piéces * d'or par tête, & lorſqu'il fut arrivé, il ajouta une double ** largeſſe en vins, viandes, & bleds, ou en argent pour en tenir lieu. Il augmenta auſſi les fonds établis par Trajan pour fournir à la ſubſiſtance & à l'éducation des enfans de l'un & de l'autre ſexe.

Dio, & Spart. Ces gratifications étoient renfermées dans Rome & dans l'Italie. Mais Adrien étendit ſa munificence à tout l'Empire, par une *** remiſe entiere & abſolue de tout ce qui reſtoit dû par les villes & par les particuliers, ſoit au Fiſc Impérial, ſoit au Tréſor public : & pour aſſûrer la tranquille jouiſſance de ſon bienfait, il brûla publiquement dans la place de Trajan les livres & les regîtres dont on auroit pû ſe ſervir pour faire revivre cette créance. La ſomme

* *Trois piéces d'or valoient trois cens ſeſterces, ou trente-ſept livres dix ſols de notre monnoie.*

** *Le* congiarium, (*c'eſt le mot que je traduis ici par* largeſſe) *ſe donnoit d'abord en nature dans la ſuite il conſiſtoït ſouvent en argent.*

*** *Il y a quelque difficulté ſur la date & ſur les circonſtances de cette remiſe. J'évite ces épines. On peut conſulter les notes 2. & 3 de M. de Tillemont ſur Adrien.*

dont Adrien faisoit don étoit immense. Elle se montoit à neuf cens millions de sesterces, qui selon notre évaluation équivalent à cent douze millions cinq cens mille livres de notre monnoie. C'est donc avec raison que cette libéralité fut célébrée par un monument consacré en l'honneur d'Adrien, & par une inscription *, qui le louoit d'avoir donné un exemple unique de bonté envers ses peuples.

Il ne donna pas de moindres témoignages de considération au Sénat, dont il avoit sur-tout besoin de regagner l'affection, parce que c'étoit cette Compagnie qu'intéressoient & qu'allarmoient principalement les rigueurs exercées contre quatre de ses principaux membres. Il ne décida jamais aucune affaire importante sans la participation du Sénat; & quant à celles dont la conséquence étoit moindre, & l'expédition urgente, il en délibéroit avec un Conseil privé, qu'à l'exemple d'Auguste il se forma de l'élite des Sénateurs. Il ne manquoit aucune assemblée du Sénat, lorsqu'il se trouvoit dans la ville ou aux environs. Il conservoit à la dignité de Sénateur tout son éclat, en se rendant difficile pour l'accorder, & il affectoit de paroître l'estimer tellement, que lorsqu'il la conféra à Tatien, qui avoit été Préfet du Prétoire, il déclara qu'il ne pouvoit rien faire de plus pour son

Et par toutes les marques possibles de considération pour le Sénat.

* *Voyez cette inscription dans les notes de Scaliger sur la Chronique d'Eusèbe.*

élévation. Il étoit souvent arrivé sous les Princes précédens, que des Chevaliers Romains qui les accompagnoient, jugeassent avec eux des causes personnelles de Sénateurs. Adrien abolit cet usage, & il voulut que les Sénateurs ne pussent avoir pour juges que leurs égaux & leurs confreres. Il prit * sur le Fisc les frais de voyages & de voitures, que les Magistrats jusques-là avoient été obligés de faire eux-mêmes pour aller dans les Provinces qu'ils devoient gouverner. Enfin il porta si loin le respect & la déférence pour le Sénat, qu'il ne craignit point de charger d'exécrations les Princes qui avoient manqué, ou qui manqueroient jamais à un devoir si essentiel.

Outre ces égards pour la Compagnie en général, plusieurs des particuliers qui la composoient furent comblés de ses bienfaits, qu'il répandit indistinctement sur ses amis & sur ceux qui n'avoient avec lui aucune liaison personnelle. Il secourut de ses libéralités des Sénateurs devenus pauvres sans qu'il y eût de leur faute, proportionnant ses dons au nombre de leurs enfans. Il en aida d'autres à soutenir les dépenses de leurs charges. Nullement curieux de distinctions fastueuses, il ne prit le titre d'*Imperator* que deux fois dans tout son regne : il ne fut que trois fois Consul, & il accorda un troisieme Consulat à un assez grand

Tillem. art. 6.

* *L'expression originale est ici obscure. Je suis l'interprétation de Casaubon.*

nombre de Sénateurs. Pour ce qui eſt de l'honneur d'avoir été deux fois Conſul, on peut dire qu'il le prodigua.

Adrien avoit de grands vices, un deſir effréné de primer dans tous les genres, & en conſéquence une envie pleine de malignité contre le mérite d'autrui, un caractère inquiet, des caprices perpétuels, un cœur peu ſenſible à la reconnoiſſance. On l'a même accuſé d'une pente naturelle à la cruauté. Mais comme il étoit Prince de beaucoup d'eſprit, il ſentoit combien ces vices, s'il leur lâchoit la bride, étoient capables de lui nuire : & la vanité même, qui étoit extrême en lui, l'engageoit à ſe couvrir au moins des dehors de la vertu, par la crainte de l'infamie & l'amour des louanges. De ce mêlange il réſulta une conduite ambigue, où néanmoins le bien ſemble dominer, ſur-tout dans les choſes d'éclat : & en général l'Empire Romain fut heureux ſous ſon gouvernement. Je vais en tracer une idée & un plan, qui comprendra ce qu'il y a de plus important à dire ſur ce Prince. Car les faits nous manquent, & le peu que nous en avons n'eſt pas même aiſé à diſtribuer ſuivant l'ordre des tems.

Mêlange de vices & de vertus dans Adrien.

Spart. 20.

Rien n'eſt plus populaire ni plus capable de lui faire honneur, que la maxime qu'il avoit volontiers à la bouche, & (1) qu'il

Maxime populaire d'Adrien ſur la nature de ſon pouvoir.

(1) Et in ſenatu & in concione ſæpe dixit : *Ita ſe Rempublicam geſturum, ut ſciret populi rem eſſe, non propriam.* *Spart.* 9.

répéta souvent, soit dans l'assemblée du peuple, soit devant le Sénat : » Je me pro» pose, disoit-il, de gouverner la Répu» blique de maniere que je paroisse me » souvenir qu'elle ne m'appartient point » en propre, & que je n'en suis que l'ad» ministrateur au nom de la Nation. »

Ce langage flattoit les idées Républicaines, qui vivoient toujours dans le cœur des Romains, & il contenoit en abrégé tous les devoirs d'un Empereur. Je ne dirai pas qu'Adrien en ait rempli toute l'étendue. Mais son goût pour la simplicité, & son éloignement du faste, ses attentions de bien public, son exactitude à rendre la justice, & la sagesse de plusieurs de ses ordonnances, un grand nombre de traits de clémence qui brillent dans sa conduite ; tout cela prouve que ce n'étoit point chez lui un pur langage, & qu'il le réalisoit au moins en partie par les effets.

Son goût de simplicité. *Spart. 9. & Dio.*

J'ai déjà dit qu'il n'étoit point curieux de vains honneurs. Ainsi, par exemple, il refusa de donner son consentement à un Décret qui ordonnoit que son nom & ses bienfaits fussent célébrés par des Jeux du Cirque, outre ceux par lesquels on honoroit le jour de sa naissance.

Il n'exigeoit de personne l'assiduité à lui faire la cour. Au contraire, pour épargner aux Grands cette gêne, il affectoit de se renfermer dans son Palais aux jours qui ne demandoient point qu'il représentât, & il,

ne donnoit alors audience qu'à ceux qui avoient quelque affaire à lui communiquer. Par la même raison, il se faisoit presque toujours porter en chaise dans la ville, afin que l'on ne fût point obligé de lui faire cortége. Et pendant qu'il dispensoit les autres de ces devoirs à son égard, il s'en acquittoit lui-même par rapport aux Préteurs & aux Consuls, qu'il accompagnoit, comme s'il eût été un simple particulier, à leur prise de possession, & dans toutes les occasions de célébrité.

Il vivoit familiérement avec ses amis. Non-seulement il avoit toujours à sa table les premiers du Sénat, mais il mangeoit lui-même chez eux, il montoit dans leurs voitures, il assistoit à leurs fêtes domestiques, il alloit les visiter à leurs maisons de campagne. Il recevoit d'eux des présens, & leur en envoyoit, affectant de les surprendre, pour augmenter le plaisir. S'ils tomboient malades, il les voyoit deux & trois fois le jour : il les aidoit de ses consolations dans leurs disgraces, de ses conseils dans leurs difficultés. Et ce n'étoit pas seulement à des personnes d'un rang distingué qu'il rendoit ces offices, mais quelquefois à des Chevaliers & à des affranchis. Il se faisoit une loi d'honorer ses amis, & il dressa à plusieurs, soit après leur mort, soit même de leur vivant, des statues dans la place publique. Dion ajoute qu'aucun de ceux à qui Adrien accorda son amitié, n'en abusa

Il vivoit familiérement avec ses amis.

Spart. 17.

pour devenir insolent, ni ne vendit son crédit : ce qui seroit un grand éloge pour le Prince & pour ses confidens. Mais en ce cas ce même Prince étoit bien injuste, puisque, selon Spartien, il n'est aucun de ceux qu'il avoit le plus aimés, qu'il n'ait enfin traité en ennemi.

Spart. 15.

Sa conduite envers le peuple mêlée de complaisance & de fermeté.

Spart. 17.

Sa conduite envers lé peuple fut mêlée de complaisance & de fermeté. Il affectoit de se rendre extrêmement populaire, jusqu'à aller aux bains publics avec la multitude. On rapporte de lui à ce sujet un trait de bonté. Ayant remarqué dans le bain qu'un soldat vétéran, qu'il avoit connu à la guerre, se frottoit le dos contre le marbre dont la muraille étoit revêtue, il lui demanda pourquoi il ne se faisoit pas servir: » C'est que je n'ai point de serviteur, ré» pondit le soldat. « Adrien lui donna des esclaves avec une gratification en argent. Mais en soulageant un vrai besoin, il ne voulut pas être dupe de l'artifice: & comme quelques jours après, des vieillards faisoient en sa présence le même exercice qui avoit si bien réussi au soldat, il leur dit en souriant : » Vous êtes plusieurs : rendez» vous service les uns aux autres. «

Dans le dessein qu'il suivit constamment de se faire aimer du peuple, il employa l'amorce puissante des jeux & des spectacles. La premiere fois qu'il vint à Rome depuis son avénement à l'Empire, il donna des combats de gladiateurs pendant six jours

Dio. & Spart. 7. & 19.

de ſuite, & des combats de bêtes, où mille animaux féroces, dont cent lions & cent lionnes, furent tués pour le plaiſir de la multitude. Adrien continua durant tout le cours de ſon regne d'amuſer le peuple par toutes ſortes de ſpectacles, courſes de chariots dans le Cirque, piéces de théâtres, dans leſquelles il faiſoit jouer pour le divertiſſement du public les comédiens de la Cour, danſes militaires, appellées Pyrrhiques par les Anciens. Et tous ces jeux s'exécutoient avec une magnificence ſurprenante. Le baume & la poudre de ſaffran inondoient les dégrés du théâtre. On y joignoit des largeſſes, non-ſeulement de vins & de viandes, mais d'aromates précieux. On y diſtribuoit de ces bulletins que j'ai comparés ailleurs à de bons billets de loteries. Telles étoient les attentions & les profuſions d'Adrien pour ſatisfaire le goût du peuple.

Cependant il ne le flattoit pas, & il évitoit l'excès d'une molle complaiſance. Dion raconte que dans un ſpectacle de gladiateurs, la multitude lui demandant avec une opiniâtreté perſévérante une choſe qu'il ne jugeoit pas dans l'ordre, il ordonna au héraut de crier: » Taiſez-vous. « La police étoit ſi bien obſervée, & les ordres de l'Empereur ſi reſpectés, qu'au premier ſigne de la main que fit le héraut, tout le monde ſe tut. » Voilà, dit-il, ce que vouloit de » vous l'Empereur. « Et Adrien lui ſut bon

gré de n'avoir point employé l'expreſſion impérieuſe qu'il lui avoit preſcrite.

Dans une autre occaſion le peuple s'intéreſſoit vivement en faveur d'un cocher du Cirque, & faiſoit de grandes inſtances pour obtenir qu'il fût mis en liberté. Adrien refuſa d'y conſentir, & il fit courir dans l'aſſemblée ſa réponſe par écrit, qui portoit : » Il ne vous convient point de me demander que j'affranchiſſe l'eſclave d'autrui. C'eſt à ſon maître à en décider : & vous n'avez pas droit de l'y contraindre. «

Il ſe montre auſſi populaire par rapport aux villes alliées ou ſujettes de l'Empire.

Salmaſ. not. ad Spart. Adr. 13. Dio.

Son ſyſtême de bonté & de magnificence populaires n'étoit pas pour les Romains ſeuls. Dans toutes les grandes villes qu'il viſita durant le cours de ſes voyages, il donna des jeux, & il ne dédaigna pas d'y prendre les charges municipales, comme s'il en eût été l'un des citoyens. Il affectionnoit particuliérement Athénes, & il y fut deux fois Archonte ; la premiere, ſous l'Empire de Trajan, la ſeconde, depuis qu'il fut devenu lui-même Empereur. Il fit fonction de cette magiſtrature : il en porta l'habillement, & préſida comme Archonte aux jeux qui ſe célébroient dans Athénes en l'honneur de Bacchus. Il géra la Préture en Etrurie, il fut Dictateur & Edile dans pluſieurs villes du Latium, il accepta la premiere Magiſtrature à Naples, à Adria dans le Picenum, d'où il prétendoit que ſa famille étoit originaire, à Italique en Eſpagne, qu'il regardoit comme ſa patrie.

Affable aux particuliers, il se familiarisoit avec les plus petits, & il témoignoit (1) détester * l'orgueil des Princes qui, sous prétexte de garder leur rang, se privent des douceurs & des agrémens de la société. Et il accompagnoit ses manières gracieuses de libéralités effectives, qui acquéroient un nouveau mérite, parce qu'il épargnoit la peine de les demander, & que le besoin connu tenoit lieu auprès de lui de sollicitation.

Il est affable & libéral envers les particuliers. *Spart. 20. & Dio.*

Il arriva sous son regne plusieurs calamités publiques, famines, maladies épidémiques, tremblemens de terre. Adrien apporta à ces maux tous les remédes qui dépendoient de lui, & il soulagea, par des remises & par des dons, les villes & les pays qui en avoient souffert des dommages considérables. On cite en particulier les villes de Nicée & de Nicomédie, comme rétablies par ses libéralités après de furieux tremblemens de terre qui les avoient ravagées.

Son attention à soulager les calamités publiques. *Spart. 21.*

Euseb. Chron.

Ce seroit donner une foible idée de sa clémence, que de se contenter de dire qu'il

Traits de sa clémence. *Dio. & Spart. 12. 17. 18.*

(1) Detestans eos qui sibi hanc voluptatem humanitatis, quasi servantes fastigium Principis, inviderent.

* *C'est la même pensée que M. Bossuet a si énergiquement exprimée dans son Oraison funèbre de M. le Prince.* Les Grands dont la bonté n'est pas le partage, *dit cet admirable Orateur*, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront éternellement privés du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire, des douceurs de la société.

n'écouta point les accusations de léze-majesté déjà abolies par Nerva & par Trajan; & que les Grands & les riches n'éprouverent point de sa part les condamnations & les confiscations injustes si fréquentes sous Domitien. Adrien savoit même pardonner les offenses. Ceux qui s'étoient montré ses ennemis dans sa condition privée, n'eurent point à le redouter Empereur. Il ne leur fit point sentir sa vengeance, à moins qu'ils ne la méritassent de nouveau, comme Palma & Celsus, par leurs attentats contre sa personne. Il oublia les anciennes injures, & lorsqu'il fut parvenu à la souveraine puissance, il dit à l'un de ceux de qui il avoit reçu les plus grandes preuves de haine, » Vous voilà sauvé. «

Un Souverain ne peut pas toujours pardonner; & il est obligé quelquefois de donner des marques de son indignation aux coupables. Adrien le plus souvent n'alloit pas à leur égard au-delà d'une simple réprimande; & dans le cas où l'offense étoit de nature à exiger absolument qu'il leur infligeât quelque peine, il la modéroit dans la proportion du nombre de leurs enfans. Il accorda grace pleine & entiere à un esclave qui, pendant qu'il se promenoit à Tarragone dans un jardin, étoit venu sur lui avec une épée nue pour le percer. Ce malheureux avoit l'esprit aliéné, & ne savoit ce qu'il faisoit. Adrien, quoiqu'il eût couru un très-grand danger, dont il n'avoit été

tiré que par le secours de ses Officiers qui accoururent en diligence, cependant, lorsqu'il fut instruit de l'état de cet esclave, ne crut pas devoir punir un insensé, & il ordonna qu'on le remît entre les mains des médecins pour le guérir, s'il étoit possible.

Multitude & magnificence des ouvrages d'Adrien dans tout l'Empire.

Nul Prince ne paroît avoir égalé Adrien pour la multitude & la magnificence des ouvrages publics. Il visita toutes les parties de l'Empire, & il n'est presque aucune ville où il n'ait laissé des preuves subsistantes de son attention aux avantages & à la commodité des habitans. Il réparoit les anciens edifices, il en construisoit de nouveaux, des bains, des aquéducs, des ports. On doit lui savoir gré en particulier de son zèle à honorer la mémoire des grands hommes de l'Antiquité, & à redresser ou à embellir leurs monumens. Il éleva sur le tombeau d'Epaminondas à Mantinée une colonne, sur laquelle il fit graver une inscription dont il étoit l'auteur, à la gloire de ce Héros; & j'ai rapporté ailleurs comment en Egypte il rechercha & découvrit le lieu où l'on disoit que reposoient les cendres de Pompée, & en rétablit les honneurs.

Spart. 13. 14. & Dio. & Pausan. l. & II.

Pausan. l. VIII.

Hist. Rom. T. XIV.

Il chérissoit singuliérement la Gréce, comme la mere & la source de toute doctrine; & l'on voit, par Pausanias, qu'il la remplit de beaux édifices, de dons & d'offrandes dans tous les temples fameux. Sans parcourir ici les différentes villes de cette contrée, je me bornerai à Athénes, où il

Pausan. l. I.

bâtit un temple de Junon, un temple de Jupiter *Panellénien*, ou présidant à toute la nation Grecque, un temple commun à tous les Dieux. Il y acheva le temple de Jupiter Olympien, commencé par Antiochus Epiphane sur un plan (1) magnifique, & le seul dans l'univers, au jugement de Tite-Live, qui ait pu être regardé comme digne de la grandeur du Roi des Dieux. Ce superbe ouvrage avoit été laissé imparfait par Antiochus, & s'étoit même dégradé par l'injure des tems & des hommes. Adrien en releva les ruines, & y mit la derniere main. Il le dédia solemnellement, & y consacra à Jupiter une statue d'ivoire & d'or, dont le travail répondoit à la richesse de la matière. L'honneur des Lettres ne permet pas d'oublier dans le dénombrement des principaux édifices construits par Adrien dans Athénes une Bibliothéque, qui est qualifiée un ouvrage merveilleux.

Euseb. Chron.

Si ce Prince fut magnifique envers les Grecs, ils lui en témoignerent bien leur reconnoissance. Chaque peuple de la Gréce lui érigea une statue dans le temple de Jupiter Olympien, & les Athéniens se distinguerent des autres en faisant la leur colossale. Ils pousserent leur flatterie sacrilége, jusqu'à lui décerner les honneurs divins, qu'il recevoit avidement, ou plutôt qu'il se déféroit lui-même. Car il se bâtit un au-

(1) Unum in terris inchoatum pro magnitudine dei. *Liv. XLI.* 20.

tel à Athénes, & des temples dans les villes d'Asie. Il résulte de plusieurs monumens anciens, qu'il souffroit qu'on l'égalât à Jupiter par le surnom d'Olympien. *Spart. 13. Gotfr. Olear. ad Phil. Soph. Polem. I.*

A Rome il fut plus modeste. Non-seulement il ne s'y fit point honorer comme un Dieu, ce que Caligula & Domitien, mauvais modéles assurément, avoient seuls osé s'arroger : mais en matière même de gloire humaine, il négligea ce qui pouvoit lui être légitimement dû. Il répara ou rétablit de grands édifices, qui avoient été endommagés ou détruits, soit par les incendies arrivés sous les regnes de Néron & de Tite, soit par le feu du ciel, le Panthéon, les Parcs Jules, plusieurs temples, la place d'Auguste, les bains d'Agrippa : & il ne s'attribua aucune part dans l'honneur de ces ouvrages qui lui devoient tant. Il y laissa subsister les noms des premiers auteurs, sans faire aucune mention du sien. En ce genre, il ne s'appropria que ce qui étoit à lui de plein droit, comme le temple qu'il bâtit à Trajan, un pont sur le Tibre, qu'il fit appeller le Pont Elius, du nom de sa famille, & le sépulcre qu'il se construisit, superbe édifice, qui avoit moins l'air d'un sépulcre, que d'une forteresse. Tel est aussi l'usage auquel on l'emploie depuis bien des siécles. Le tombeau d'Adrien, au moyen de quelques fortifications que l'on y a ajoutées, est devenu la citadelle de Rome, sous le nom de Château S. Ange. Le Pont Elius, *Spart. 19.*

qui y conduit, a pris le même nom, & s'appelle pareillement le Pont S. Ange. Adrien

Aurel. Vict. construisit encore dans Rome une Ecole de Belles-Lettres sous le nom d'Athénée.

Spart. 22. Spartien nous apprend qu'il fit écouler les eaux du lac Fucin : ce qui signifie sans doute qu'il nettoya le canal, & répara les *Plin. XXXVI. 15.* travaux que Claude avoit faits dans cette vue, & que Néron, par haine pour son prédécesseur, avoit négligés. J'ai déjà ob- *Tom. III. p. 172.* servé ailleurs que si l'objet de toutes ces grandes dépenses a été de mettre à sec le lac Fucin, elles ont été inutiles & perdues, puisque le lac n'a point changé d'état ni de forme, mais seulement de nom. On l'appelle maintenant le lac de Célano.

Spart. 12. En parlant des ouvrages d'Adrien, nous ne devons pas omettre une Basilique qu'il bâtit en l'honneur de Plotine à Nîmes dans nos Gaules.

La modestie de ce Prince, & son indifférence apparente sur la perpétuité de son nom, n'étoit que pour Rome. Dans tout le reste de l'Empire il tint une conduite con- *Spart. 20. & ibi Salmasius. Tillem. art. 16.* traire. Il donna son nom à une infinité d'aquéducs. Les Savans comptent neuf villes en différentes contrées, qui furent appellées Adrianes ou Adrianoples. Il en fonda une en Mysie sous le nom d'Adrianothére, qui signifie *chasse d'Adrien*, parce qu'il avoit fait dans ce canton une heureuse chasse & tué un ours. Son nom de famille étoit Elius : & l'on connoît trois villes du nom d'Elia,

ſavoir, deux en Eſpagne, & Jéruſalem, après qu'Adrien l'eut rebâtie. Mais ſa vanité a été punie par l'événement. Preſque toutes ces villes n'ont porté que très-peu de tems les noms qu'il leur avoit donnés; & depuis bien des ſiécles Andrinople ſeule en garde les veſtiges.

Je finirai l'article des bâtimens d'Adrien par ſa maiſon de campagne de Tibur. C'étoit un ouvrage admirable. Les fondations ne ſe ſont point encore démenties après tant de ſiécles, & tant de révolutions de toute eſpéce. Les voûtes ſouterraines ſubſiſtent auſſi fermes que ſi elles venoient d'être conſtruites. Les appartemens étoient diſtribués & ornés dans un goût d'élégance & de doctrine en même tems. Adrien, qui aimoit la ſcience, & qui avoit beaucoup voyagé, voulut que ſa maiſon de plaiſance lui repréſentât les lieux les plus renommés de l'univers. On y voyoit le Lycée, l'Académie, le Prytanée, le fameux portique d'Athénes, appellé *Pécilé*, Canope d'Egypte, Tempé de Theſſalie, & même le ſéjour des morts, ſuivant les idées de la Fable & des Poëtes. Et l'on ne doit pas douter que ces différens appartemens n'imitaſſent le plan de ces lieux célébres dont ils portoient les noms. Le Canope étoit décoré d'un grand nombre de curioſités Egyptiennes, qui déterrées dans ces derniers tems ont été placées par le Pape Benoît XIV. à Rome dans le Capitole. De ce ſomptueux Pa-

Spart. 26. *Dict. de la Martin. art.* Tivoli.

Voyez Hiſt. Anc. de M Rollin, T. XI. part. I. p. 149.

Journ. de Trévoux, Juillet 1751. *art.* 74.

lais d'Adrien il ne reste plus aujourd'hui que des ruines dans le lieu appellé par les habitans *Tivoli vecchio*, le vieux Tivoli.

Soin de la justice. Il la rendoit souvent lui-même.

Un des endroits par où Adrien mérite le plus d'estime, est l'administration de la justice, & la sagesse des ordonnances destinées à établir & à maintenir l'ordre & la paix entre les citoyens. Il regardoit comme l'un des principaux devoirs du Souverain, l'attention à terminer les différends par des jugemens équitables, & il exerçoit par lui-même cette importante fonction. A la ville, dans ses voyages, il rendoit la justice à ceux qui se présentoient, & il avoit soin de se donner pour assesseurs les plus habiles Jurisconsultes de son tems. L'Histoire nomme en particulier * Julius Celsus, Salvius Julianus, & Neratius Priscus. Il vouloit bien faire quelquefois lui-même le personnage d'assesseur des Consuls, & il alloit assister & prendre part à leurs jugemens, pendant qu'ils tenoient l'audience. Il ne se dispensoit d'écouter personne qui eût recours à lui, & il reçut docilement une leçon que lui donna à ce sujet une pauvre femme, qu'il avoit d'abord rebutée, en lui disant qu'il n'avoit pas le tems de l'entendre. » Ne soyez donc point notre Prince, « répliqua cette femme avec une liberté plei-

Spart. 8. 11. 22. *Dio.*

* *Les Doctes pensent qu'il y a erreur dans le nom de ce Jurisconsulte, & qu'il faut rétablir ici celui de Juventius Celsus, dont il a été parlé sous le régne de Domitien.*

te d'indignation. Adrien profita d'un avis présenté si durement, & il accorda audience à celle qui la lui demandoit. Il imitoit en cela Philippe, pere d'Alexandre, de qui l'on rapporte un trait absolument semblable.

Hist. Anc. Tom. VI. p. 162.

Par une suite des mêmes attentions de bonté & justice, Adrien donna souvent lui-même des tuteurs aux pupilles à qui le testament de leur pere n'en avoit point nommé; & il ne dédaigna pas de prendre sur lui un soin dont le Préteur étoit chargé par les Loix.

Son attention à veiller sur la conduite des Gouverneurs de Provinces.

Son zèle pour la justice & le bon ordre le portoit à veiller exactement sur ceux qui gouvernoient les Provinces sous son autorité. Il les éclairoit de près: il s'instruisoit curieusement de leur conduite: & il savoit démêler le vrai à travers tous les voiles de la dissimulation.

Spart. 21.

Quatre Consulaires établis avec pouvoir de jurisdiction sur l'Italie.

L'Italie, avant & depuis Auguste, étoit, comme je l'ai observé ailleurs, sous la direction immédiate des Consuls & du Sénat Romain. Les Magistrats de chaque ville décidoient les affaires courantes: & s'il naissoit quelque difficulté, on s'adressoit aux Consuls, qui en rendoient compte au Sénat. Adrien changea cette police. Il partagea l'Italie entre quatre Consulaires, qui paroissent avoir joui chacun dans leur département d'une autorité assez semblable à celle qu'exerçoient les Proconsuls dans les Provinces du peuple.

T. I. L. I. p. 27. Spart. 22. Capitol. T. Anton. c. 2.

Edit perpétuel.

Adrien fit une réforme importante à l'é-

Gravina, de Orig. juris, l. I. art. 38. T. II. p. 595. & T. XI. pag. 217.

gard de l'adminiſtration de la juſtice dans Rome. Il a été parlé dans l'Hiſtoire de la République, de l'Edit du Préteur, qui étoit une interprétation des Loix, & qui les modéroit, y ſuppléoit, en fléchiſſoit la rigueur antique aux beſoins des circonſtances. Nous avons obſervé qu'un Tribun, nommé C. Cornélius, avoit remédié à un grand abus ſur ce point, en faiſant ordonner par le peuple que les Préteurs fuſſent obligés de juger pendant tout le cours de leur Magiſtrature, conformément à l'Edit qu'ils auroient publié en la commençant. Mais ce n'étoit toujours qu'une eſpéce de loi annuelle, dont l'autorité finiſſoit avec celle du Magiſtrat qui l'avoit portée, & le Préteur ſuivant pouvoit y faire tels changemens qu'il vouloit. Néanmoins il ſe trouvoit certains articles tellement dictés par l'équité naturelle, ſi bien proportionnés à l'utilité publique, qu'ils s'attiroient une approbation univerſelle, & ſe faiſoient adopter par tous les Préteurs, & inſérer d'année en année dans leurs Edits. Adrien acheva de leur donner une ſtabilité irrévocable, en chargeant Salvius Julianus, grand Juriſconſulte, de choiſir dans tous les anciens Edits des Préteurs ce qu'il y avoit de meilleurs & de plus ſages réglemens, & d'en compoſer un Edit perpétuel, qui ſervît à jamais de loi, & duquel il ne fût plus permis de s'écarter.

Ordonnances ſur

On rapporte de ce Prince pluſieurs Ordonnances

donnances qui font honneur à fa fageffe. Ainfi il procura des foulagemens confidérables à la condition la plus malheureufe de l'humanité, & il adoucit en bien des chefs les rigueurs de la fervitude. Il reftraignit la loi cruelle qui condamnoit au fupplice tous les efclaves d'un maître affaffiné; & il ftatua que déformais la peine de mort ne s'étendroit qu'à ceux qui, attachés par leurs fonctions auprès de la perfonne de leur maître, auroient pu prévoir le danger, & lui donner du fecours. Il fit plus. Il priva les maîtres du pouvoir arbitraire de vie & de mort fur leurs efclaves, & il ordonna que dans les cas où ils les jugeroient dignes de mort, ils recouruffent au Magiftrat, qui feul auroit le pouvoir de les y condamner. Il défendit auffi qu'on les vendît pour en faire, felon leur fexe, ou des victimes de proftitution, ou des gladiateurs, fans l'autorité du juge. Enfin il profcrivit l'ufage des prifons particulieres, où les maîtres tenoient dans les chaînes des efclaves condamnés aux travaux les plus rudes, & qui fervoient d'occafion à des enlévemens de perfonnes libres, que l'on y enfermoit fouvent par fraude, ou par violence. Il eft douteux fi une loi fi fage fût obfervée exactement. Car on remarque que dans les tems poftérieurs il eft encore fait mention de ces chartres privées.

divers objets.
Spart. 18. & 22.

Attentif à la décence publique & aux mœurs, Adrien interdit les bains communs

aux hommes, & aux femmes. Mais un abus que la pudeur naturelle auroit dû seule empêcher de s'introduire, résista même à l'autorité du Prince. Marc Aurèle fut obligé de réitérer la même défense, qui fut aussi peu respectée que celle d'Adrien.

Spartien témoigne, si nous suivons l'interprétation de Saumaise, qu'Adrien rappella les anciennes loix somptuaires, c'est-à-dire, celles qui avoient été portées par Auguste : ce qui paroîtroit supposer que le luxe des tables réprimé, comme je l'ai observé d'après Tacite, par l'exemple de Vespasien, & qui ne s'étoit pas encore rétabli au commencement du regne de Trajan, se lassoit enfin d'une trop longue contrainte, & faisoit effort pour se remettre en liberté. Adrien avoit bonne grace à s'y opposer, étant lui-même frugal & modeste dans ses repas & dans toute sa dépense.

Voyez T. I. p. 145. T. II. p. 320.

On ne peut pas en dire autant de l'Ordonnance par laquelle il interdit l'usage abominable des victimes humaines. Ce que nous aurons à dire touchant la mort d'Antinoüs, prouvera que sur un article si précieux à l'humanité la conduite d'Adrien étoit en contradiction avec ses loix. Aussi ne réussit-il point à abolir ces horribles sacrifices. L'honneur en étoit réservé, comme je l'ai remarqué ailleurs, au Christianisme.

Grot. de Ver. Rel. Christ. II. 11.

Hist. Rom. T. XII.

Adrien punit sévérement les banqueroutiers frauduleux, & loin de souffrir qu'ils triomphassent, comme il arrive fréquem-

ment, au moyen des ressources secrétes qu'ils se sont ménagées, il les soumit à la peine du fouet.

Il fit une loi très-sage par rapport aux Trésors trouvés dans la terre. Il ordonna que celui qui en auroit découvert un dans un fonds qui lui appartînt, en auroit seul le profit; que si le fonds appartenoit à un autre, il partageroit le trésor avec le propriétaire; si le fonds étoit un lieu public, avec le Fisc Impérial. Cette loi est rappellée dans les Institutes de Justinien. *L. II. tit. 1.*

Adrien poussa l'attention jusqu'à des détails de police, qui ont avec les mœurs des liaisons plus sérieuses que ne pensent ceux qui se contentent d'examiner les choses superficiellement. Zélé comme Auguste pour la toge, il exigea des Sénateurs & des Chevaliers, qu'ils ne parussent jamais en public sans ce vêtement, qui étoit proprement l'habit Romain: & il en donna l'exemple, en s'assujettissant à porter toujours la toge, tant qu'il étoit en Italie. Il s'en servoit même souvent à table, quoiqu'une mode universelle eût établi l'usage d'une autre espéce d'habillement pour les repas.

Il défendit que les bains publics fussent ouverts avant la huitieme heure du jour, c'est-à-dire, avant deux heures après midi; accordant néanmoins une exception en faveur des malades.

De simples précautions pour la commodité publique ne parurent pas à Adrien in-

dignes de l'occuper. On rapporte qu'il défendit d'aller à cheval dans les villes, & de faire entrer dans Rome des voitures chargées de pesans fardeaux.

Vict. Epit. Il fut grand réformateur, mais avec intelligence : & les changemens qu'il introduisit, soit dans la police générale de l'Empire, soit par rapport au service du Palais Impérial, soit en ce qui concerne la discipline militaire & le gouvernement des troupes, furent autorisés par l'usage, & subsisterent jusqu'au-delà du regne de Constantin. Celui-ci fit de nouveaux réglemens à tous ces différens égards ; mais sans détruire les établissemens d'Adrien, auxquels il se contenta d'ajouter ce qui lui parut convenable.

Adrien ne donne aucun crédit à ses affranchis. *Spart. 21.* Adrien rangea sa maison avec autant de soin que l'Empire. Nous avons vu souvent dans les regnes précédens les affranchis des Empereurs devenir les arbitres de toutes les affaires, & réduire à trembler sous leur énorme pouvoir les premieres personnes de l'Etat. Ceux d'Adrien étoient renfermés dans les bornes du ministère domestique. Il ne souffroit point qu'ils sortissent de leur sphère, ni qu'ils se mêlassent de ce qui regardoit la République. Si quelques-uns osoient se vanter de leur crédit auprès de lui, il les en punissoit sévérement. Il avoit attention à tenir bas tous ceux qui par leur condition étoient destinés à le servir : & ayant un jour apperçu un de ses esclaves

qui se promenoit entre deux Sénateurs, il chargea quelqu'un d'aller lui donner un soufflet, & de lui dire : » Apprends à ne » pas t'attribuer la place d'honneur avec » ceux dont tu peux encore devenir l'es- » clave. « Jusqu'à Adrien les Empereurs s'étoient servis de leurs affranchis comme de secrétaires, & les avoient pareillement chargés de recevoir les requêtes des particuliers. Ce Prince jugea avec raison que ces fonctions étoient trop nobles & trop relevées pour des affranchis, & il fut le premier qui y employa des Chevaliers Romains. 22.

Quoiqu'Adrien n'aimât pas la guerre, & ne l'ait jamais faite, il fut très-soigneux de maintenir dans ses armées la bonne discipline : & ce fut en partie à cette sage précaution qu'il fut redevable de la paix dont il jouit pendant tout le tems de son regne, parce que les Barbares des frontières craignoient des troupes qu'ils voyoient parfaitement exercées, & en état d'agir au premier signal. Dans ses voyages il visitoit tout avec une exactitude scrupuleuse, les places fortes, les citadelles, les camps : il examinoit par lui-même les armes du soldats, les machines de guerre, les fossés, les remparts, les parapets : rien n'échappoit à sa vigilance. Il prenoit soin de s'instruire de l'état des magasins, & d'y suppléer les natures de provisions qui manquoient ; d'entretenir l'abondance, mais d'éviter les

Il maintient la discipline militaire par sa vigilance & par ses exemple. *Dio. & Spart. 10. & 11.*

dépenses superflues. Il (1) ne vouloit rien acheter d'inutile, ni nourrir qui que ce soit dont il ne tirât du service. Il se faisoit rendre compte de la conduite des soldats & des Officiers : & comme il avoit une mémoire excellente, il retenoit tout : en sorte qu'il connoissoit ses armées, comme un diligent pere de famille connoît sa maison. On ne pouvoit pas lui en imposer, ni lui faire passer pour complets les corps qui ne l'étoient pas. Le nombre, le nom, tout lui étoit présent. Il tenoit la main à empêcher que les drapeaux ne fussent dégarnis par la multitude des congés accordés sans cause légitime : & il exigeoit des Officiers qu'ils se fissent aimer de leurs soldats, non par une condescendance contraire à la bonne discipline, mais par une égalité impartiale, & par la justice de leurs procédés. Lui-même il ne donnoit rien à la faveur dans le choix des Officiers. Pour parvenir au rang de Centurion ou de Tribun, il falloit être d'âge compétent, & avoir fait ses preuves. Il distribuoit à propos les louanges & les réprimandes, les récompenses & les châtimens. Il animoit les exercices militaires par ses ordres, par sa présence, & en s'y mêlant souvent lui-même comme acteur.

Il retranchoit avec une sévérité inflexible tout ce qui étoit capable d'introduire ou de conserver la mollesse dans les camps.

(1) Enitebatur ne quid otiosum vel emeret aliquando, vel pasceret. *Spart.* 11.

Ces camps étoient, comme je l'ai observé plus d'une fois, des établissemens à demeure, occupés régulièrement par les mêmes troupes, si ce n'est pendant les mois d'hiver, qu'elles passoient dans les villes. Ainsi elles s'y pratiquoient des adoucissemens & des agrémens, tels que des portiques souterrains pour se mettre à l'abri des grandes chaleurs, des allées & des berceaux d'arbres. Adrien fit main basse sur toutes ces inventions de luxe & de délices. Il vouloit que ses gens de guerre s'accoutumassent à supporter les incommodités du froid & du chaud, comme il les bravoit lui-même, marchant toujours tête nue, soit dans les neiges des Alpes, soit sous le soleil brulant de l'Egypte.

En tout il se conduisoit de manière à servir de modèle au soldat, sachant bien que la loi la plus puissante sur ceux qui obéissent, est l'exemple de celui qui les commande. Il vivoit dans toute la simplicité militaire : & se glorifiant d'imiter les plus grands Généraux de l'ancienne République, & Trajan son prédécesseur, il faisoit souvent ses repas en public avec du lard, du fromage, & un mélange d'eau & de vinaigre pour boisson. Il ne se distinguoit point par la magnificence de son vêtement : il n'avoit ni or sur son baudrier, ni agraffe de pierreries, à peine une poignée d'ivoire à son épée. Il marchoit à pied chargé d'une armure pesante à la tête des troupes, & il

Veget. I. 9. faisoit en cet état la journée du soldat Romain, qui étoit au moins de vingt milles, ou sept lieues. Quelquefois néanmoins il se servoit du cheval, mais jamais de voiture.

Il est extrêmement aimé des soldats.

C'étoit bien le moyen de mériter l'affection des soldats, que de se confondre ainsi avec eux. Il y joignoit des témoignages de bonté, allant les voir lorsqu'ils étoient malades, ayant attention à ne les point retenir trop vieux dans le service, empêchant que leurs Officiers ne les fatigassent par des exactions qui étoient d'un usage reçu depuis long-tems, & qui reprirent vigueur après *Spart. 21.* lui. Il se montra aussi très-libéral à leur *Spart. 5.* égard : & il leur en avoit donné le gage, en doublant à son avénement au trône la largesse que les Empereurs avoient coutume de faire aux soldats. Par ces différentes voies, sans rien relâcher de la sévérité du commandement, il réussit à se faire aimer : grande preuve, que l'indulgence molle, qui fait brêche aux régles pour gagner les cœurs, est la ressource des petits esprits ; & que les génies élevés savent, par une conduite ferme, mais sans dureté & sans caprice, réunir dans leurs inférieurs les sentimens de respect & d'amour pour eux.

Il fit plusieurs réglemens par rapport à la milice Romaine.

Il paroît par les témoignages de Dion & du jeune Victor, qu'Adrien fit plusieurs réglemens par rapport à la milice Romaine. Mais ils nous ont laissé ignorer des détails aussi instructifs que curieux. L'un d'eux nous

apprend seulement que ce Prince enrégimenta les pionniers, charpentiers, & autres ouvriers & artistes nécessaires pour la construction des machines, & pour la fortification des places. Chaque Légion en avoit depuis long-tems un nombre à sa suite. Ce qu'Adrien établit de nouveau par rapport à eux, ce fut apparemment d'en former un corps qui eût son régime & ses offices propres, comme parmi nous le Génie & l'Artillerie. *Dio & Vict. Epit.*

Nous avons considéré jusqu'ici Adrien comme Prince, & nous trouvons bien des sujets de le louer. Comme homme, il s'en falloit beaucoup qu'il fût aussi estimable. Ce n'est pas assurément que l'esprit lui manquât. Il en avoit un très-pénétrant & très-étendu, & une mémoire prodigieuse, se souvenant de tout ce qu'il avoit vû & lû, & n'oubliant ni les noms des personnes, ni la nature des affaires qui lui avoient passé par les mains, ni la position des lieux où il avoit porté ses pas. Après avoir lû un livre, il le répétoit sur le champ d'un bout à l'autre. Si on lui avoit récité une liste de noms mêlés confusément, il les rendoit sans se tromper. C'étoit un esprit si aisé & si présent, que dans le même tems il écrivoit, il dictoit à un secrétaire, il donnoit audience, il conversoit avec ses amis.

Adrien moins estimable comme homme, que comme Prince.

Dio. & Spart. 14. & 20. & Vict. Epit.

On peut encore citer pour preuve de la facilité de son esprit, le talent qu'il avoit de plaisanter agréablement. Il s'en étoit con-

servé plusieurs traits au tems de Spartien, qui néanmoins n'en rapporte qu'un seul. Un homme à cheveux blancs demanda une grace à Adrien, & fut refusé. Quelque tems après ce même homme se présenta de nouveau avec la même requête, mais il avoit déguisé sa chevelure en la teignant en noir. Adrien feignant de ne le reconnoître qu'à demi, lui reprocha sa ruse par cette réponse : » J'ai déja refusé à votre » pere ce que vous me demandez. «

Les avantages que je viens de remarquer dans ce Prince, sont grands sans doute, s'il ne les avoit pas corrompus par une curiosité indiscréte & insatiable, & par une vanité excessive, qui le portoit à vouloir exceller en tout genre, & à regarder d'un œil d'envie toute gloire étrangere.

Il se pique d'embrasser toutes les Sciences & tous les Arts.

Curieux sans régle & sans mesure, il ne se contenta pas d'employer l'activité de son esprit à étudier la science du Gouvernement, & à en suivre toutes les branches, qui dans un Empire aussi vaste que le sien devenoient infinies : ce ne fut pas assez pour lui de cueillir la fleur des Lettres & des Arts, d'en posséder ce qui est utile à un Prince, & d'acquérir sur le reste des connoissances générales, qui le missent à portée d'en juger. Il prétendit tout embrasser, tout approfondir. L'Eloquence, l'Histoire, la Poësie même, ne lui suffirent pas. Il voulut cultiver & pratiquer la Musique & la Danse, la Géométrie, la Médecine,

la Peinture, la Sculpture. Il y réussissoit, dit-on. Mais quelle gloire pour un Prince?

Sa téméraire curiosité ne pouvoit manquer de le conduire à tenter de percer le voile impénétrable de l'avenir. Il donna son tems aux études également frivoles & criminelles de l'Astrologie & de la Magie. On nous assure qu'il y devint très-habile : & Spartien débite sérieusement, qu'Adrien le soir du premier jour de Janvier mettoit par écrit tout ce qui devoit lui arriver durant le cours de l'année. La crédulité de Spartien n'est pas ce qui doit étonner : mais on auroit lieu d'être surpris de la folie d'Adrien, si l'on ne savoit combien toute passion forte obscurcit les lumières de l'esprit.

Et même l'Astrologie & la Magie.

Dio. & Spart. 16.

Son penchant à la Divination avoit été fortifié par divers présages qu'il s'imaginoit avoir reçus de son élévation à l'Empire. Le plus célébre est un Oracle rendu par les eaux de la fontaine de Castalie dans le fauxbourg de Daphné près d'Antioche, qui lui avoit promis positivement la souveraine puissance. Jaloux de cette insigne faveur, & craignant que d'autres n'en recherchassent & n'en obtinssent une semblable, dont ils pourroient profiter contre lui-même, il fit, dit-on, boucher cette fontaine avec de grosses pierres.

Spart. 2. & 3.

Amm. L. XXII.

Pour ce qui regarde la Religion, qui chez les Payens ne consistoit qu'en rits & en cérémonies extérieures, les soins qu'Adrien prit de s'en instruire ne furent point

Il se rend habile dans la Religion des Ro-

mains, & dans celle des Grecs, & il méprise toutes les autres.

Spart. 22. & 13. & *Aurel. Vict.*

portés à un excès qui puisse offrir matière à la censure. En qualité de souverain Pontife, il étoit à la tête de toute la Religion des Romains, & il exerça les fonctions de sa charge, au-lieu que ses prédécesseurs s'étoient communément contentés du titre. Il aima le culte Grec : il se fit initier à tous les mystères qui se célébroient en différentes villes de Gréce ; sur-tout à ceux de Céres Eleusine, dont il transporta même à Rome la célébrité, ou du moins l'imitation. Les Religions des peuples que les Romains & les Grecs traitoient de Barbares l'occuperent peu, & ne lui parurent dignes que de mépris. C'est ce qui fait qu'il me paroît difficile de croire, sur le témoignage de Lampride, qu'il ait eu dessein de consacrer en l'honneur de J. C. un grand nombre de temples, qui furent commencés par lui, mais non achevés, en différentes villes de l'Asie & de l'Egypte ; & qui resterent sans dédicace & sans simulacre. Il est bien plus vraisemblable, que c'étoit à lui-même, & à son propre culte, qu'il les destinoit.

Alex. c. 43.

Il fut modéré par rapport à la Religion Chrétienne.

Tillem. persec. sous Adrien.

En supposant que le mépris d'Adrien pour les Religions étrangeres fût un mépris de pure indifférence, sans aversion, ni amertume de zèle, on concevra par quel motif il ne persécuta point le Christianisme. Peut-être aussi fût-il touché des excellentes apologies que publierent sous son regne S. Quadrat & S. Aristide. Ce qui est certain, c'est qu'Adrien témoigna de la modération

à l'égard des Chrétiens. Les clameurs forcenées des peuples firent plusieurs Martyrs. Mais le Prince n'y prêta point son autorité. Eusébe même nous a conservé un rescrit d'Adrien, qui blâme ces emportemens de la multitude, & défend d'y avoir égard; qui ordonne que l'on fasse le procès aux Chrétiens en régle, qu'on les condamne s'ils se trouvent coupables de contravention aux Loix, & qu'au contraire, si les allégations ne sont point prouvées, on punisse les accusateurs. Ce rescrit est cité comme favorable : & il l'étoit réellement. On ne pouvoit pas espérer qu'un Empereur Payen autorisât en termes exprès le Christianisme. Mais exiger que l'on prouvât contre les Chrétiens quelque contravention aux Loix, & ne point déclarer que la profession même de Chrétien en fût une, c'étoit permettre de les absoudre, si l'on n'avoit à leur reprocher que leur Religion.

Curiosité indiscréte d'Adrien dans les choses de la vie. *Spart.* 11.

Je reviens à la curiosité d'Adrien, qui étoit en lui une maladie. Il vouloit tout savoir, non-seulement en genre de doctrine, mais en fait de nouvelles, de menus détails sur des choses qui ne le regardoient nullement. Il avoit des espions qui s'insinuoient dans les maisons de ses amis pour observer tout ce qui s'y passoit, & lui en rendre compte. Spartien nous administre sur ce point un trait singulier. Un mari ayant reçu une lettre de sa femme, qui se plaignoit de ce que les plaisirs & les amuse-

mens de Rome le retenoient loin d'elle ; demanda un congé à l'Empereur. Il fut bien étonné de s'entendre reprocher par Adrien les plaisirs qui l'avoient amusé dans Rome. » Eh quoi ! lui dit-il, ma femme vous a-» t-elle envoyé copie de la lettre qu'elle » m'a écrite ? «

Il aime le commerce des Savans, & leur mérite excite sa jalousie.

Le commerce avec un Prince de ce caractère étoit gênant & épineux, d'autant plus que si Adrien portoit la curiosité à l'excès, il n'avoit pas moins de pente aux ombrages & aux jalousies.

Spart. 15. 16. & 20.

Par une suite de sa passion pour la Littérature & les Arts, il admit dans sa familiarité tous les Savans, tous les Philosophes, tous les célébres Artistes. Il s'entretenoit avec eux de matières de Science & de goût. Etant à Alexandrie, il proposa des questions à ceux qui composoient l'Académie * de cette ville, & il les résolut ** lui-même, sans doute parce que ces Académiciens furent trop bons courtisans pour vouloir paroître plus savans que l'Empereur. Il aima Epictète ; le Philosophe Euphrate, dont j'ai parlé ailleurs ; Favorin, né à Arles dans les Gaules, plus Grec néanmoins, comme il s'en vantoit lui-même,

Dion.

Philostr. Soph. I. 8.

* *Cette Académie s'appelloit* Muséum. *On peut consulter sur cet établissement l'Hist. Anc. de M. Rollin, T. VII. p. 325. & suiv.*

** *L'expression du texte peut signifier, que les Académiciens d'Alexandrie proposerent à Adrien des questions à leur tour ; & qu'il les résolut. C'est le sens que M. de Tillemont a suivi.*

que Gaulois, & par l'étude des belles connoissances devenu l'un des premiers Philosophes & Orateurs du tems où il vivoit.

Mais la plûpart de ceux qui lui avoient plu par leur esprit & par leur savoir, après avoir éprouvé ses bienfaits, devenoient pour lui tôt ou tard des objets de jalousie & de haine. Son génie envieux se déceloit en ce qu'il favorisoit de ses graces la médiocrité, & au contraire prenoit plaisir à rabaisser & à maltraiter ceux qui brilloient. Spartien témoigne que si quelques Professeurs manquoient d'une capacité suffisante pour soutenir leur emploi, ils obtenoient aisément de lui une pension, avec laquelle ils se retiroient. Les gens de mérite trouvoient en lui un rival, qui leur faisoit l'honneur de les haïr, & qui regardoit leur humiliation comme tournant à sa gloire. Denys de Milet & Favorin en sont la preuve. *Spart. & Dio.*

Le premier fut d'abord fait par lui Chevalier Romain, chargé, comme Intendant, du Gouvernement d'une Province, & aggrégé à l'Académie d'Alexandrie. Dans la suite l'éclat de sa réputation blessa Adrien, qui pour le mortifier, éleva Héliodore, son concurrent, & se l'attacha comme secrétaire. La Philosophie de Denys ne tint pas contre ce coup. » L'Empereur, dit-il à » Héliodore, peut bien vous donner des » charges & de l'argent : mais il ne peut » faire de vous un Orateur. « Adrien se

Exemples de Denys de Milet & de Favorin.

Philost. Soph. I. 22. & Dio.

tint très-offensé de ce mot. Il disgracia absolument Denys, & s'il ne poussa pas plus loin sa vengeance, c'est que celui-ci évita avec grand soin de lui en présenter l'occasion.

Philost. Soph. l. 8. & Dio. Favorin courut encore de plus grands risques. Les choses furent poussées jusqu'à une sorte d'inimitié déclarée : en sorte qu'il comptoit parmi les singularités de sa fortune, d'être en guerre avec l'Empereur & de vivre. Je ne sais si l'occasion de la brouillerie fut le mépris qu'il faisoit de l'Astrologie Judiciaire, dont Adrien étoit infatué. *A Gell.* XIV. 1. Nous avons dans Aulu-Gelle l'extrait d'un discours de ce Philosophe, où la folie de cette dangereuse chimère est mise en évidence, & détruite par de solides raisonnemens. Quoi qu'il en soit, Favorin auroit ressenti de tristes effets de la colere du Prince, s'il n'eût pris le parti d'une prudente circonspection. Repris un jour par *Spart. 15.* Adrien sur un mot, qui pourtant étoit bon & appuyé de fortes autorités, il céda & passa condamnation. Et comme quelques-uns de ses amis, au sortir de cette conversation, lui reprochoient de s'être rendu mal à propos, & de n'avoir pas profité de ses avantages : » (1) Y pensez-vous ? leur dit-» il : vous voulez qu'un homme qui a tren-» te légions à son service n'ait pas raison ! «

(1) Non rectè suadetis, familiares, qui non patiamini me illum doctiorem omnibus credere qui habet triginta legiones.

On

On lui suscita une affaire, dans laquelle entroit l'Empereur. La ville d'Arles, sa patrie, l'ayant élu Pontife, il voulut se dispenser de cette charge, & prétendit que sa qualité de Philosophe étoit un titre qui l'en exemptoit. Cette contestation devint un procès en régle, & Favorin sçut que l'issue en seroit fâcheuse pour lui, & qu'il devoit s'attendre à être fort maltraité. Il prévint le jugement, & s'étant présenté à l'audience : » Messieurs, dit-il, j'ai vu cette » nuit en songe Dion Chrysostome, mon » maître, qui m'a ordonné de rendre, » comme bon citoyen, service à ma pa» trie. Je me soumets, & j'obéis à ma vo» cation. « Il ne se troubla pas davantage pour une insulte que lui firent les Athéniens, qui le sachant mal avec l'Empereur, furent charmés de pouvoir satisfaire sans crainte leur ressentiment contre lui, & abattirent une statue d'airain qu'on lui avoit dressée dans leur ville. Favorin sans s'émouvoir, dit froidement à ce sujet : » Socrate » se seroit tenu heureux d'en être quitte à » si bon marché. « C'est ainsi que cet adroit Sophiste, attentif à ne point faire d'éclat, & à ne donner aucune prise sur lui, conjura la tempête & assura sa tranquillité. *Philostr. & Dio.*

L'Architecte Apollodore se trouva mal de n'avoir pas suivi une semblable politique. Il excelloit dans son art, & il avoit fait ses preuves. La place de Trajan dans Rome, & le pont sur le Danube étoient Il exile, & ensuite fait mourir l'Architecte Apollodore.

Dio. Procop. de ædif. IV. 6. des ouvrages de ce grand Maître. Les talens sublimes inspirent naturellement de la confiance, & Apollodore parloit avec franchise & hauteur. Un jour que Trajan s'entretenoit avec lui du dessein de quelque bâtiment, Adrien s'étant mêlé dans la conversation, & ayant voulu dire son avis sur ce qui en faisoit l'objet, Apollodore l'avertit durement de ne point décider dans une matière qu'il n'entendoit pas. » Allez-vous » en, lui dit-il, peindre vos citrouilles. « Car Adrien avoit fait depuis peu un tableau de paysage, dont il tiroit vanité. Pareille aventure étoit arrivée à Alexandre chez Apelle, & ce conquérant avoit eu assez d'équité & de douceur, pour ne s'en pas offenser. Adrien ne fut pas si généreux. Comme il se piquoit de réussir dans tous les Arts, il crut sa gloire blessée par la remontrance d'Apollodore, & il en conserva un vif ressentiment. Cependant il se servit encore de lui au commencement de son regne. Mais bientôt il chercha un prétexte pour le perdre, & il l'exila.

Hist. Anc. Tom XI. part. I. p. 176.

Spart. 19.

Ce n'est pas tout encore. Adrien ayant bâti un temple en l'honneur de Vénus & de la ville de Rome, prétendue Déesse dont le culte étoit déjà ancien, en envoya le plan à Apollodore dans son exil, pour l'insulter, pour lui faire voir que l'on pouvoit faire quelque chose de beau sans lui : & voulant en tirer l'aveu, il lui demandoit son sentiment sur cet édifice. L'édifice étoit

L. XLIII 6. & Hist. Rom. T. XVI.

magnifique, & il fut un des objets de l'admiration de Constance, lorsque ce Prince vint à Rome : mais il avoit des défauts essentiels. Apollodore, à qui son exil n'avoit point appris à feindre, répondit à Adrien, qu'il auroit fallu donner plus d'étendue & de hauteur à son temple, afin qu'il fit un plus beau point de vue pour la rue Sacrée. Il ajouta que les statues des Déesses, que l'on avoit représenté assises, n'étoient point proportionnées au vaisseau, & que si elles vouloient se lever, elles se casseroient la tête contre la voûte. Adrien fut d'autant plus mortifié de ces observations, qu'elles étoient vraies, & portoient sur des vices sans remède : & par une lâche & indigne vengeance, il fit tuer le trop sincére Architecte.

Ann. L. XVI.

Ce Prince ne savoit point garder un juste tempérament. S'il aimoit, il se familiarisoit jusqu'à oublier la majesté de son rang. Il faisoit assaut de discours en Prose & de piéces de Poësie avec les Orateurs & les Poëtes qu'il honoroit de ses bonnes graces. Lorsqu'il en étoit venu à les haïr, il se jettoit dans l'autre excès. S'il ne versoit pas le sang, il déchiroit la réputation. Cet Héliodore, qu'il avoit élevé pour faire dépit à Denys de Milet, il le diffama ensuite par des satyres atroces.

Il est toujours outré, dans son amitié & dans sa haine.

Spart. 15.

Et c'étoit toujours l'envie qui le brouilloit avec ceux qu'il avoit d'abord aimés. Cette passion agissoit si fortement en lui,

Il porte envie même à la gloire des morts.

qu'elle l'acharnoit même sur ces anciens Héros de Littérature, qu'une estime universelle a consacrés. Leur gloire lui faisoit ombrage, & il cherchoit à l'obscurcir. Il mettoit au-dessus d'Homére un Poëte peu connu aujourd'hui, & dont Quintilien fait un médiocre éloge, Antimaque de Colophon : il préféroit à l'éloquence de Cicéron celle de Caton l'ancien ; & à Salluste un certain Cœlius Antipater, par qui l'Histoire avoit commencé à se dérouiller chez les Romains. Il ne faisoit pas réflexion que ces jugemens de travers, sans diminuer la réputation de ceux qu'il attaquoit, nuisoient à la sienne, & mettoient en évidence sa malignité & son mauvais goût.

Dio & Spart. 15.

Cic. de Orat. II. 54.

Il osa même attaquer la réputation du plus chéri de ses prédécesseurs, & il voulut faire passer Tite pour un parricide, qui avoit empoisonné Vespasien afin de lui succéder plus promptement. Mais l'odieux d'un tel soupçon est retombé sur le calomniateur.

Dio, Vesp. p. 753.

Tel est l'effet de l'amour immodéré de la gloire. Les esprits solides, les grands hommes ne s'occupent que de la pensée de bien faire, & laissent venir la gloire après le mérite. Adrien la recherchoit comme son premier objet, & il l'a manquée. Il en étoit si éperdûment avide, qu'il prit sur lui-même le soin de se louer. Il composa des mémoires de sa vie, qu'il publia sous le nom de Phlégon, son affranchi.

Le caractère ombrageux d'Adrien ne fit pas souffrir les seuls Savans. Il devint encore plus funeste à ceux de ses amis qui, étant élevés dans les grandes dignités, sembloient avoir de quoi se faire craindre. Spartien en nomme plusieurs, pour qui l'amitié de ce Prince ne fut que le présage & l'occasion des plus cruelles disgraces. Je me contenterai de citer ici Tatien & Martius Turbo. Il persécuta tous ses amis. *Spart.* 15.

Adrien avoit des obligations infinies à Tatien, qui avoit été son tuteur, qui de concert avec Plotine l'avoit élevé à l'Empire. Aussi lui témoigna-t-il d'abord de la reconnoissance. Il le fit Préfet du Prétoire: il lui donna un grand crédit. Mais au bout d'un tems la puissance de celui qu'il avoit élevé lui devint suspecte, & il eut la pensée de s'en délivrer en le faisant poignarder. S'il ne persista pas dans cette résolution, ce fut parce que sachant combien la mort des quatre Consulaires tués au commencement de son régne l'avoit rendu odieux, il craignit de porter à son comble la détestation publique contre lui, s'il se montroit si cruellement ingrat envers un homme à qui il devoit tout. Il est vrai qu'il s'en faut de beaucoup que la conduite de Tatien ne fût irrépréhensible. Ses intrigues frauduleuses par rapport à la prétendue adoption d'Adrien, les conseils sanguinaires qu'il lui donna, & dont j'ai parlé ailleurs, ne font pas concevoir une idée Tatien proscrit. *Spart.* 9. 15. & 8.

avantageuse de ce Ministre. Mais ce ne sont pas ces motifs qui allumerent contre lui la colére d'Adrien : & le crime qu'on lui imputa, d'avoir ouvert son cœur à des projets trop ambitieux, d'avoir porté ses desirs jusqu'à l'Empire, n'est pas prouvé dans l'Histoire. Adrien étoit las de lui, & ayant entrepris de le ruiner, il voulut commencer par le dépouiller de sa charge de Préfet du Prétoire, qui le rendoit trop puissant. Il lui donna donc tant de degoûts, qu'enfin Tatien offrit sa démission, & demanda la permission de se retirer. L'Empereur couvrit la disgrace de son Ministre sous l'éclat de la dignité Sénatoriale, dont il le revêtit. Il le fit même * Consul, imitant, ce semble, la conduite artificieuse de Tibére à l'égard de Séjan. Mais tout ce grand éclat sans réalité de puissance se termina à une accusation, sous laquelle Tatien succomba, & fut proscrit, c'est-à-dire, condamné à l'exil.

Martius Turbo disgracié. *Spart. 9. & 15. Dio.*

Adrien lui donna pour successeur Martius Turbo, homme d'un mérite supérieur, & qu'il avoit déjà employé dans la guerre contre les Juifs, & fait ensuite Préfet de la Dace avec des distinctions singulieres. Turbo élevé à la place de Préfet du Pré-

* *On trouve dans les Fastes Consulaires sous Adrien un* Titien *Consul, dont le nom paroît devoir être réformé en celui de* Tatien. *Je suppose aussi avec Casaubon, qu'au c. 15. de Spartien il faut lire* Tatianum, *&* *non* Titianum, ut conscium tyrannidis, & argui passus est & proscribi.

toire, ne changea rien dans ses procédés. Même sévérité de mœurs, même modestie. Il s'acquittoit des fonctions de sa charge avec une assiduité & une vigilance infatigables. Il passoit le jour entier auprès de l'Empereur, & se retrouvoit souvent avant minuit à son poste. Les incommodités mêmes & les affoiblissemens de sa santé ne pouvoient le retenir chez lui, pour y prendre du repos : & Adrien l'ayant exhorté à se ménager davantage, il lui répondit : » Il faut qu'un Préfet du Prétoire meure » debout. « Mot imité de celui de Vespasien. On ne nous dit point ce qui put inspirer ou du dégoût ou de la défiance à Adrien contre un sujet si estimable; & nous n'avons d'autre cause à assigner de la disgrace de Turbo, que les caprices du Prince qu'il servoit.

Similis se retire. Spart. 9. & Dio.

Son Collégue Similis profita de son exemple. C'étoit un excellent Officier, qui se distingua de bonne heure dans le service, & qui n'étant que simple Centurion attira sur lui l'attention de Trajan. Ce Prince l'estimoit tellement, qu'un jour il le fit entrer dans son cabinet avant même les Préfets du Prétoire. Similis, au-lieu de se prévaloir d'une si flatteuse marque de confiance, en sentit sa modestie blessée. » Il ne » convient pas, dit-il à l'Empereur, que » vous confériez avec un Centurion, pen» dant que les Préfets du Prétoire atten» dent à la porte. « Il fut dans la suite re-

vêtu par Adrien de cette charge, dont il avoit sçu si bien respecter le rang & la prééminence. Mais il ne la garda pas long-tems. Il voulut prévenir l'inconstance du Prince, & il demanda son congé pendant qu'il étoit encore bien avec lui. Il l'obtint non sans peine, & s'étant retiré à sa maison de campagne, il y consacra à un doux loisir les sept dernieres années de sa vie. En mourant il ordonna que l'on mît cette épitaphe sur son tombeau : » Ci gît Similis, qui a passé » soixante & seize ans sur la terre, & qui » n'en a vécu que sept. «

Adrien fit Préfet du Prétoire en sa place Septicius Clarus, qui est connu par les Lettres de Pline. Celui-ci ne fut pas plus stable dans son emploi que ses prédécesseurs : mais il mérita sa disgrace, aussi-bien que Suétone qui étoit secrétaire du Prince. Voici le fait.

Mauvais procédés d'Adrien envers sa femme.

Disgrace de Septicius Clarus & de Suétone.

Spart. 11. & 23. *Vict. Epit.*

Adrien vivoit très-mal avec Sabine, sa femme. Ils se haïssoient réciproquement, & ils avoient tous deux raison. Adrien accusoit Sabine d'être d'une humeur fâcheuse & intraitable. Sabine se plaignoit des duretés d'Adrien, qui étoient extrêmes. Un mariage si mal assorti n'auroit pas subsisté sans le secours des considérations politiques : & Adrien déclaroit franchement qu'il auroit répudié Sabine, s'il eût été simple particulier. Mais sachant combien ses droits à l'Empire étoient peu solides, il étoit bien aise de les fortifier par ceux de la petite-

niéce

niéce de Trajan. Il la gardoit donc, & la traitoit outrageuſement, juſqu'à ce qu'enfin, par les chagrins continuels qu'il lui donna, il la réduiſit à prendre le parti d'une mort volontaire, ſi même il ne l'empoiſonna.

Une Impératrice mépriſée & haïe de ſon mari tant qu'elle vécut, n'étoit pas honorée des courtiſans : & Adrien pouſſa l'indignité juſqu'à leur ordonner de s'étudier à lui cauſer des mortifications, à lui témoigner le mépris le plus offenſant. Mais il ne prétendoit pas que l'on paſsât ſes ordres, ni que l'on manquât de reſpect à ſa femme, à moins que l'on n'en eût une commiſſion expreſſe de lui. C'eſt ce qui trompa Septicius, Suétone, & pluſieurs autres. Ils affecterent d'entrer dans la paſſion du Prince, & ils crurent le ſervir ſelon ſes ſouhaits, en n'attendant pas ſes ordres pour tenir à l'égard de l'Impératrice des procédés mépriſans. Leur lâche & cruelle flatterie fut punie par celui auprès duquel ils eſpéroient s'en faire un mérite. Adrien les deſtitua tous, & leur donna des ſucceſſeurs.

De toutes les perſonnes avec qui ce Prince eut des liaiſons étroites, je ne trouve que Plotine, à qui il ait témoigné une reconnoiſſance conſtante. Il l'honora vivante, & lorſqu'elle mourut, il en porta le deuil pendant neuf jours, il lui bâtit un temple, & compoſa des hymnes à ſa louange. *Dio.*

Débauches énormes d'Adrien.

Antinoüs.

Spart. 11. & 14. & *Dio.* & *Aurel. Vict.*

Sur l'article des voluptés, il n'eſt point de déſordre auquel Adrien ne ſe livrât. L'Hiſtoire lui reproche la licence des adultéres, dans leſquels il ne reſpecta pas même l'honneur de ſes amis. La corruption de ſes mœurs ne s'en tint pas là. Quoiqu'il ne ſe piquât pas de prendre Trajan pour modéle, il ne l'imita que trop dans les débauches les plus contraires à la nature. Antinoüs a ſur ce point éterniſé la honte d'Adrien.

Ce jeune homme ſuivoit l'Empereur dans ſes voyages, & il périt en Egypte par la barbare ſuperſtition de celui dont il avoit fait les délices criminelles. Adrien dévoué à toutes les eſpèces de divination, ſans en excepter la Magie, ſe perſuada qu'il avoit beſoin d'une victime volontaire, qui donnât librement ſa vie, ſoit pour prolonger les jours de ſon Prince, ſoit pour quelque autre motif de ſuperſtitieuſe impiété. Antinoüs s'offrit, & fut accepté. Ainſi Adrien immola ſa propre idole, & afin qu'il ne lui manquât aucune ſorte de travers & de contradiction, il pleura comme une femme, c'eſt l'expreſſion d'un Hiſtorien, celui qu'il avoit immolé. Tel fut dans le vrai le genre de mort d'Antinoüs, quoiqu'Adrien, pour couvrir ſon abominable barbarie, ait répandu, & même conſigné dans des écrits un récit différent, & ſe ſoit efforcé de faire croire dans le public qu'Antinoüs s'étoit noyé dans le Nil.

Il auroit été de l'intérêt & de la gloire de ce Prince, d'étouffer un si honteux souvenir. Mais les passions ne raisonnent point, si ce n'est dans ce qui tend à les satisfaire. Adrien s'appliqua à immortaliser par toutes sortes de monumens un nom qui le couvroit d'opprobre. Antinoüs étoit mort à Bésa, ville de la Thébaïde sur le Nil, anciennement consacrée à un Dieu de même nom. Adrien en fit une ville toute nouvelle par les bâtimens qu'il y ajouta, & il l'appella Antinople. Il y construisit un temple en l'honneur d'Antinoüs, avec Prêtres & Prophêtes. Car il voulut que ce Dieu de sa création rendît des oracles : & en effet l'on en débita quelques-uns, qui étoient de la composition d'Adrien lui-même. Il remplit l'univers de statues d'Antinoüs, exposées à la vénération des peuples. Enfin les Astronomes ayant prétendu découvrir au ciel un nouvel astre, Adrien feignit de croire que c'étoit l'ame d'Antinoüs reçue dans le séjour des Dieux, & l'astre en prit le nom. Les Payens mêmes se moquoient de ces folies misérables. Les Chrétiens en tiroient une conséquence sérieuse & importante; & ils soutenoient avec raison que par ce nouveau Dieu, dont tout le monde savoit l'histoire, on pouvoit juger des anciens.

Casaub. ad Spart. 14.

Tillem.

Tout ce qu'aimoit Adrien, il l'aimoit à la passion. Il dressa des monumens à des chiens de chasse, à des chevaux : & nous

Passion démésurée d'Adrien pour

les chiens, pour les chevaux, pour la chasse.

avons encore l'épitaphe qu'il composa pour un cheval qu'il nommoit Borysthéne, & dont il s'étoit souvent servi à la chasse.

Cet exercice lui plaisoit beaucoup : & de même que Pline a fait de ce goût un sujet d'éloge pour Trajan, on pourroit aussi en louer Adrien, s'il y eût gardé quelque mesure. Mais il s'y livroit avec emportement, jusqu'à s'exposer à des accidens très-fâcheux. Dans une partie de chasse il se rompit la clavicule, & dans une autre il se fit à la jambe une blessure dont il pensa demeurer boiteux. Dion observe néanmoins que ce divertissement ne le détournoit point des soins importans du Gouvernement, & ne nuisoit point aux affaires.

Idée que l'on peut se former du caractère d'Adrien.

De tous les traits par lesquels j'ai tâché de peindre le caractère d'Adrien, il résulte un tableau étrangement varié, & même discordant. Ce Prince (1) réunissoit en lui les qualités les plus opposées, gai & sévére, haut & affable, impétueux & circonspect, œconome jusqu'à l'avarice & libéral, cruel & usant de clémence. Il est bien difficile de faire un tout de parties si disparates. Je m'imagine pourtant que l'on ne se trompera pas, si l'on pense que les vices chez lui étoient vrais & les vertus feintes. L'intérêt politique & la vanité ont été les principes de tout ce qu'il a fait de bon : &

(1) Idem severus, lætus; comis, gravis; lascivus, cunctator; tenax, liberalis; ... sævus, clemens; & semper in omnibus varius. *Spart.* 10.

ces motifs, aidés d'un esprit élevé, étendu, orné des plus belles connoissances, ont suffi pour faire de lui un Prince dont le Gouvernement fût avantageux aux peuples en général, pendant que sa conduite personnelle le rendoit le fléau de tous ceux qui lui tenoient de près.

Les événemens de son regne, au moins quant à ce que nous en savons, se réduisent à fort peu de choses. Ses voyages, quelques mouvemens de guerre, qui ont eu peu de suites, si l'on en excepte la révolte des Juifs, voilà ce qui nous reste à raconter.

§. II.

Voyages d'Adrien. Il ne visite point sa patrie. Il vient en Gaule & en Germanie. Dans la Grande Bretagne il construit un mur pour arrêter les courses des Barbares. Troubles en Egypte au sujet du bœuf Apis. Adrien à Tarragone. Il appaise quelques mouvemens de guerre en Mauritanie. Description abrégée du reste de ses voyages. Lettre d'Adrien sur l'Egypte. Les Athéniens comblés de ses faveurs. Sa sévérité contre les Intendans qui abusoient de leur pouvoir. Sa conduite pacifique à l'égard des Rois & des peuples étrangers. Révolte des Juifs. Barcochébas. Les rebelles sont vaincus & exterminés dans une guerre de trois ans. Défense faite aux Juifs d'entrer dans Jérusalem, si ce n'est

au jour anniversaire de la prise de la ville. Nouvelle ville bâtie sur les ruines de Jérusalem, sous le nom d'Ælia Capitolina. Mérite éminent de Julius Sévérus, vainqueur des Juifs.

Voyages d'Adrien. Il ne visite point sa patrie. *Spart* 17. *Dio*, *p.* 792.

ADRIEN voyagea par goût, par curiosité, ayant peine à fixer en un seul endroit son génie inquiet, & désirant voir par ses yeux tout ce qu'il avoit lû dans les livres touchant les lieux célébres de l'univers. Il est remarquable que s'étant porté dans toutes les provinces de l'Empire, il ne visita point la ville d'Italica, d'où il étoit originaire. Peut-être craignoit-il d'y trouver des proches, de qui la condition médiocre, ou même obscure, fît honte à la pourpre Impériale dont il étoit revêtu. Il ne fut pourtant point ingrat envers sa patrie, & il la décora de plusieurs beaux priviléges.

Il vient en Gaule & en Germanie.

An. Rom. 871. *Spart.* 10. 11. 12. & 13.

Il commença ses voyages dès la troisieme *, ou quatrieme année de son regne, & il vint d'abord dans les Gaules, où il fit de grandes libéralités. De-là il étoit naturel qu'il passât en Germanie, où les Romains tenoient sur le Rhin le plus grand corps d'armée qui fût dans leur Empire. Adrien

* *L'an de Rome* 871. *de J. C.* 120. *concourt avec les troisieme & quatrieme années du regne d'Adrien. C'est dans cette année* 871. *de Rome, que ce Prince commença ses voyages, selon l'opinion qui a paru la plus probable à M. de Tillemont. Nous suivons l'autorité d'un guide si éclairé.*

y réforma ou maintint la discipline avec cette supériorité de talens & de vigueur, que j'ai eu soin de remarquer en un autre lieu.

Des bords du Rhin il se transporta dans la Grande-Bretagne, non pour y faire des conquêtes. Il étoit plus curieux de conserver, que d'acquérir. Il ne se proposa pas même de rétablir les choses dans l'état où les avoit laissées Agricola en sortant de l'isle. Ce Général avoit pénétré presque jusqu'à l'extrêmité septentrionale. Mais depuis son départ, il paroît que les Barbares s'étoient remis en possession d'une grande partie du terrein qu'il leur avoit fait perdre. Adrien ne songea qu'à s'assûrer la possession de la partie méridionale de l'isle : & pour mettre la Province Romaine à l'abri des courses des Barbares, il bâtit un mur *, ou un rempart avec fossé & parapets, dans un espace de quatre-vingts milles, depuis l'embouchure de la Tine près Neucastle, jusqu'au golfe de Solwai. Ce mur, ou rempart, qui barroit toute la largeur de l'isle, fit la division entre la Bretagne Romaine, & la Bretagne Barbare.

Dans la Grande-Bretagne il construit un mur pour arrêter les courses des Barbares.

Adrien usa d'une semblable précaution en plusieurs autres pays, où, au défaut de

* *J'emploie cette alternative, parce que les Auteurs varient, & parlent les uns de mur, les autres de rempart. L'ouvrage tenoit sans doute de l'un & de l'autre, & il y en avoit au moins une partie qui étoit construite de pierres. Voyez Cellar. Geogr. Anc. L. II. c. 4.*

barriéres naturelles, qui séparassent les terres Romaines de celles des Barbares, il tira des lignes bordées d'un rempart, dans lequel on enfonçoit de grosses branches d'arbres, dont les rameaux s'entrelassoient les uns dans les autres.

Troubles en Egypte au sujet du bœuf Apis.

Voyez Hist. Anc. Tom. I. p. 75.

De retour en Gaule, Adrien apprit la nouvelle de troubles survenus en Egypte au sujet du bœuf Apis. Ce prétendu Dieu, la honte de la sagesse humaine, ne se rendoit pas toujours présent aux vœux de ses adorateurs. Il devoit avoir des marques très-singuliéres : & souvent lorsqu'Apis étoit mort, on passoit un tems considérable à lui chercher un successeur. On en avoit enfin trouvé un après plusieurs années au tems dont je parle : & les villes d'Egypte se disputoient avec fureur les unes aux autres l'honneur de loger cette ridicule divinité. Les mouvemens ne se porterent pas néanmoins à de grands excès, & on doit juger qu'ils s'appaisérent assez promptement, puisqu'ils n'interrompirent point le cours des voyages d'Adrien, qui alla passer l'hiver en Espagne à Tarragone.

Adrien à Tarragone.

Il y tint l'assemblée générale des Députés de toute la Province, & il termina par sa prudence & par son habileté les difficultés qui naissoient de la levée des troupes, charge onéreuse, à laquelle les peuples ne se prêtoient qu'avec beaucoup de répugnance.

On remarque aussi qu'il rétablit à ses

frais dans Tarragone le temple qui y avoit été bâti ſous Tibére en l'honneur d'Auguſte, & qui tomboit en ruine. *Tac. Ann. I. 78.*

On peut croire qu'il paſſa d'Eſpagne en Mauritanie, où Spartien nous apprend qu'il calma quelques mouvemens de guerre, & qu'en conſéquence le Sénat ordonna des *Supplications* ou actions de graces ſolemnelles aux Dieux en ſon nom. Cet honneur & le titre d'*Imperator* ſont les ſeuls honneurs militaires dont ce Prince ait été décoré. Il appaiſe quelques mouvemens de guerre en Mauritanie.

Il n'eſt pas aiſé de ſuivre Adrien pas à pas dans le reſte de ſes voyages, ni d'en fixer la date année par année. Nous nous contenterons de dire qu'il les reprit à deux fois; qu'au ſortir de la Mauritanie, d'où on peut ſuppoſer qu'il partit l'an de Rome 873. il alla aux extrêmités de l'Empire du côté de l'Orient; qu'il en revint par l'Aſie, dont il parcourut toutes les différentes provinces; qu'il ſe rendit par mer en Gréce, & paſſa un hiver à Athénes; qu'il viſita enſuite la Sicile, & eut la curioſité de monter au ſommet de l'Etna, pour voir, dit-on, de deſſus cette montagne le ſoleil ſe lever avec les couleurs de l'Iris; & qu'enfin il retourna à Rome ſous l'an 877. la ſeptieme année depuis qu'il en étoit ſorti. Deſcription abrégée du reſte de ſes voyages.

Après une ſi longue abſence, ſon ſéjour néanmoins dans ſa Capitale ne fut pas fort long. Il y demeura un peu plus de deux ans, au bout deſquels il reprit ſon eſſor, & recommença ſes courſes.

Spart. 13. & 22. Il passa d'abord en Afrique, l'an de Rome 880. & il répandit beaucoup de bienfaits sur les peuples. Une circonstance fortuite rendit encore plus vive leur affection pour lui. Depuis cinq ans il n'avoit point plû dans le pays, & la terre étoit desséchée & stérile. A son arrivée, la pluie tomba en abondance : bienfait du Ciel, dont l'Empereur eut l'honneur auprès de la multitude.

Il revint l'année même à Rome, & repartit sur le champ pour l'Orient. Il traversa de nouveau l'Asie, vint en Syrie, visita l'Arabie & la Palestine, d'où il passa en Egypte l'an de Rome 883. C'est pendant le séjour qu'il fit en ce pays, qu'arriva la mort d'Antinoüs, dont nous avons parlé plus haut. Il fut peu content des mœurs & du caractère des Egyptiens, & en particulier des Habitans d'Alexandrie, qui véritablement ont mauvaise renommée dans toute l'Antiquité Grecque & Romaine. L'Ecrivain Vopiscus nous a conservé une Lettre * d'Adrien à Servien son beau-frere, où sont dépeints d'une maniere vive & énergique les vices de cette nation. Les Chrétiens y sont aussi fort maltraités : mais les imputations dont Adrien les charge, sont trop bien démenties par nos Annales, pour faire aucune impression fâcheuse : & comme d'ailleurs la Lettre dont il s'agit, contient des

Spart. 14. & *Dio.*

Lettre d'Adrien sur l'Egypte. *Vop. Saturn.*

* *Cette lettre porte quelques soupçons de supposition, ou au moins d'interpolation. Mais on ne peut douter que ce ne soit une piéce très-ancienne.*

détails curieux, je vais l'insérer ici toute entiere.

» Adrien Empereur à Servien Consul, » salut. Vous me faisiez de grands éloges » de l'Egypte, mon cher Servien. Je l'ai » étudiée : je la sais par cœur : & je n'y » ai trouvé que légéreté, inconstance, ca- » price volage, & toujours prêt à changer » de forme au premier souffle de vent. Les » adorateurs de Sérapis sont Chrétiens, & » ceux qui se disent Evêques de Christ, » adorent Sérapis. Il n'y a pas un chef de » synagogue Judaïque, un Samaritain, un » Prêtre Chrétien, qui ne soit en même- » tems Astrologue, Aruspice, & Charla- » tan en Médecine. Le Patriarche même » des Juifs, lorsqu'il vient en Egypte, est » forcé par les uns d'offrir son encens à » Christ, & par les autres à Sérapis. C'est » une race séditieuse à l'excès, inconsidé- » rée, outrageuse. La ville d'Alexandrie » est riche, puissante, d'un grand com- » merce qui y amene l'abondance : person- » ne n'y vit oisif. Les uns soufflent le ver- » re, d'autres font du papier ; le lin & la » fabrique des toiles en occupent plusieurs : » tous ont quelque métier. Il n'est pas jus- » qu'aux gouteux, soit des pieds, soit » même des mains, jusqu'aux aveugles, à » qui l'on ne procure un genre de travail » proportionné à leur état. Tous, soit » Chrétiens, soit Juifs, ne connoissent » qu'un Dieu, qui est leur intérêt. Je vou-

» drois bien que cette ville, digne par sa » grandeur & par son opulence de tenir le » premier rang entre toutes celles de l'E» gypte, eût des habitans d'un meilleur » génie. Rien n'égale leur ingratitude. Je » leur ai accordé tout ce qu'ils pouvoient » désirer : j'ai rétabli leurs anciens privilé» ges : je leur en ai ajouté de nouveaux. » En conséquence ils m'ont rendu des ac» tions de graces pendant que j'étois pré» sent. Mais à peine ai-je été dehors, qu'ils » ont attaqué insolemment mon fils Vérus; » & je crois que vous savez ce qu'ils ont » dit contre Antonin. Je leur souhaite, » pour toute vengeance, de se nourrir de » leurs poulets, qu'ils font éclorre * d'une » façon que j'ai honte de vous décrire. Je » vous envoie des verres de couleur chan» geante, que le Prêtre d'un de leurs tem» ples m'a donnés pour vous & pour ma » sœur. Servez-vous en aux jours de fêtes. » Seulement je vous conseille de prendre » garde que notre ami Africanus ne soit » tenté par leur beauté d'en faire trop sou» vent usage. »

Athen. l. XV. Tillem. Adr. art. 11. 12. & 13. Adrien ne se contenta pas de connoître la basse Egypte. Il visita la Thébaïde, où mourut Antinoüs, & il voulut voir aussi

* *Il les font éclorre dans le fumier : secret ingénieux & utile, qui ne mérite pas le dédain exprimé dans cette lettre, & qui commence à réussir parmi nous par les soins d'un des plus fameux Naturalistes de nos jours.*

la Libye Cyrénaïque. Il revint ensuite en Syrie, d'où reprenant sa route vers l'Occident, il passa encore à Athénes, & se rendit à Rome sous l'an 886. ayant employé près de sept ans à son second voyage, comme au premier.

Il me paroît singulier que le Monarque d'un si grand Etat ait pû s'éloigner sans crainte, pour des espaces de tems aussi considérables, du siege de son Empire, passant des années entiéres, tantôt sur les bords de l'Océan, tantôt dans le voisinage du Nil ou de l'Euphrate. C'est assurément une preuve de la sagesse & de l'habileté d'Adrien dans le Gouvernement, que de si longues absences n'aient donné lieu à aucun trouble domestique, à aucune sédition dans les armées.

Dans le cours de ses voyages Adrien fit plusieurs choses mémorables, tant au dedans qu'au-dehors de l'Empire. Voici le peu qui nous en a été conservé.

Les Athéniens comblés de ses faveurs.

Dio, & *Spart.* 13. & 20. *Euseb. Chron.* & *ibi Scal.*

Il combla les Athéniens de ses faveurs, largesses en argent, provisions annuelles de bled, embellissemens ajoutés à leur ville, qui en firent une ville nouvelle : ensorte qu'une ancienne inscription, rapportée par Scaliger, déclaroit qu'Athénes n'étoit plus la ville de Thésée, mais la ville d'Adrien : & en effet un quartier d'Athénes prit le nom de cet Empereur. Il donna aussi aux Athéniens toute l'isle de Céphalonie ; & de ses libéralités les Athéniens bâ-

tirent dans l'isle de Délos une petite colonie, qu'ils appellerent la nouvelle Athénes d'Adrien. Ils payoient ainsi ses bienfaits en honorant son nom, & ils établirent une nouvelle Tribu Adrianide, à l'exemple de celle qu'ils avoient autrefois créée en l'honneur d'Attale Roi de Pergame. Ils lui demanderent la réforme de leurs loix, & il leur dressa un nouveau code, qui étoit un choix des meilleures loix de Dracon, de Solon, leurs anciens Législateurs, & de quelques autres Sages de l'Antiquité. Par un des articles de cette Ordonnance il étoit défendu aux Sénateurs d'Athénes de prendre à ferme, soit par eux-mêmes, soit par personnes interposées, aucune partie des revenus publics.

Hist. R. Tom. VI. p. 539.

Sa sévérité contre les Intendans qui abusoient de leur pouvoir. *Spart. 13.*

J'ai dit que dans la visite qu'il faisoit des Provinces, il signala sa munificence par des secours de toute espéce, & par la construction d'ouvrages utiles pour le Public. Il n'y signala pas moins la sévérité de la justice contre les Intendans qui abusoient de leur pouvoir. Il se faisoit rendre un compte exact de leur conduite, comme je l'ai déjà observé, & s'il les trouvoit en faute, il les punissoit sans miséricorde. Quelques-uns ont soupçonné qu'il alloit jusqu'à susciter lui-même contre eux des accusateurs : pratique qui feroit indigne de l'équité d'un bon Prince, mais dont n'étoit peut-être pas incapable un caractère tel que celui d'Adrien.

Sa conduite

Ses attentions par rapport aux Rois &

aux peuples étrangers eurent toujours pour objet d'entretenir la paix avec eux, d'éviter les guerres, ou, si on ne pouvoit les prévenir, de les terminer par la voie la plus prompte. te pacifique à l'égard des Rois & des peuples étrangers.

Chosroès Roi des Parthes, qui se souvenoit de ce qu'il avoit souffert de la part des Romains, voulut s'en venger, & fit des préparatifs de guerre. Mais Adrien, qui lui avoit déjà abandonné toutes les conquêtes de Trajan, acheva de le calmer, en lui renvoyant sa fille, qui étoit restée prisonniere entre les mains des Romains. Il promit aussi de lui rendre le trône d'or enlevé par Trajan aux Parthes : & quoique cette promesse n'ait point eu d'exécution, la paix n'en subsista pas moins entre les deux Empires. *Spart.* 12. & 13. *Capit. T. Anton.* 9.

Les Alains, peuple Scythe, après avoir ravagé la Médie & l'Arménie, s'étoient jettés sur la Cappadoce. Ils trouverent Arrien, Gouverneur de cette Province, en état de les bien recevoir. Ils furent effrayés de la force, du bon ordre, & du courage de l'armée Romaine qu'ils se voyoient en tête ; & sans oser hazarder une bataille, ils se retirerent, & leurs menaces s'en allerent en fumée. *Dio.*

Les autres Nations & Rois Barbares qui bordoient la lisiére de l'Empire vers l'Euphrate, le Pont-Euxin, & la mer Caspienne, vécurent toujours en bonne intelligence avec Adrien. Il leur faisoit des présens, *Spart.* 13. 17. & 21. & *Dio.*

& en recevoit de leur part. Quelques-uns de ces Rois étoient dépendans de l'Empire Romain, & l'Hiſtoire en nomme pluſieurs établis par l'autorité d'Adrien ſur la côte du Pont-Euxin. D'autres plus puiſſans, tels que ceux d'Ibérie & d'Albanie, cultivoient l'amitié de l'Empereur. Pharaſmane l'Ibérien, qui avoit pris d'abord des manières aſſez hautes, changea de conduite, & vint à Rome rendre des reſpects à Adrien. Vologéſe, qui paroît avoir été Roi d'Arménie, le prit pour arbitre de ſes différends avec Pharaſmane. Les Rois des Bactriens lui envoyerent des Ambaſſadeurs. Du côté du Danube, les Sarmates Jazyges demanderent à ſerrer les nœuds de leur alliance avec les Romains. Ainſi, quoique la politique d'Adrien fût foible vis-à-vis de l'Etranger, la grandeur Romaine ſe ſoutenoit par elle-même, & ne laiſſoit pas de ſe faire reſpecter ſous un Prince peu propre à en faire valoir les droits & la dignité.

Arrian. Péripl. Pont.

J'obſerverai en paſſant, par rapport aux ambaſſades de Vologéſe & des Jazyges, un veſtige bien marqué de la forme Républicaine ſubſiſtante encore alors dans le Gouvernement Romain. Ces ambaſſades furent introduites par Adrien dans le Sénat, & il fut chargé par délibération de la Compagnie de leur donner les réponſes convenables.

Dio.

Il s'enſuit de tout ce qui vient d'être dit, que la paix de l'Empire ne fut véritablement troublée ſous Adrien, que par la ré-

volte des Juifs, dont je dois maintenant rendre compte à mes Lecteurs.

Nous avons vû que ce peuple indocile & inquiet, avoit déjà, sur la fin du regne de Trajan, fait de grands mouvemens, qui ne furent bien étouffés, que dans la premiere ou la seconde année d'Adrien. Réprimés, & non domptés, les Juifs conservoient toujours un penchant violent à la révolte. L'espérance d'un Messie qui les délivrât de la servitude des Romains, vivoit encore dans leur cœur, après même que tous les tems marqués dans les Prophêtes pour la venue du Christ étoient expirés : & la vûe des saints Lieux profanés par une colonie Romaine qu'Adrien commença d'y établir, porta leur impatience & leur indignation jusqu'à la fureur. On ne peut pas douter qu'un grand nombre de Juifs n'eussent repeuplé les ruines de Jérusalem. Leur attachement pour cette ville, la gloire de leur nation, & le centre de leur culte, étoit extrême : & les démolitions des maisons, des murailles & du Temple, leur fournissoient abondance de matériaux pour bâtir. Ces nouvelles habitations furent peut-être l'occasion qui fit naître dans l'esprit d'Adrien la pensée d'y envoyer une colonie, pour tenir les Juifs en respect, & assûrer la tranquillité du pays. Par cet établissement il abolissoit jusqu'au nom de Jérusalem. Il appelloit la ville *Ælia Capitolina*, afin qu'elle portât le nom de sa famille, &

Révolte des Juifs.
Dio.
Eus. Hist. Eccl. IV. 6. & Chron.

le surnom de Jupiter, auquel il élevoit un Temple dans le lieu même où avoit été celui du vrai Dieu. Il fit travailler à ces ouvrages durant le tems qu'il passa en Egypte, & ensuite en Syrie.

Une telle profanation remplit les Juifs d'horreur. Néanmoins ils dissimulerent, tant qu'ils virent l'Empereur dans leur voisinage. Seulement ils usérent de ruse pour se fournir d'armes. On leur ordonnoit d'en fabriquer pour le service des Romains : & ils les faisoient mauvaises de dessein prémédité, afin que rebutées elles leur restassent. Dès qu'Adrien se fut éloigné pour retourner à Rome, ils éclaterent, & se révolterent ouvertement.

Ils n'eurent pas d'abord d'assez grandes forces pour tenir la campagne, & former des camps & des armées : mais ils se cantonnerent dans les postes les plus avantageux du pays, bâtissant des forts, & creusant des souterreins qui se communiquoient les uns aux autres, & qui étoient percés de distance en distance par des ouvertures, pour recevoir l'air & le jour. Ils sortoient de ces tanières comme des bêtes furieuses, pour enlever leur proie, désoler les campagnes, couper la gorge à ceux des Romains qu'ils pouvoient surprendre, & ensuite ils se retiroient dans leurs asyles ténébreux. Ces premieres entreprises furtives ayant réussi, le nombre des rebelles s'accrut, & bientôt toute la Judée se mit en armes.

A la tête de ces forcenés étoit un digne chef, Barcochébas voleur & brigand de profession, qui se donnoit pour le Messie, sans autre titre que l'interprétation de son nom. Ce nom signifie *fils de l'étoile*, & il prétendoit que la prophétie de Balaam avoit en lui son accomplissement. Ce fourbe, pour mieux abuser de la crédulité de ses compatriotes, renouvelloit l'artifice employé autrefois par Eunus chef des esclaves révoltés en Sicile, & se mettant des étoupes enflammées dans la bouche, il paroissoit vomir le feu. Il rassembla sous ses enseignes de grandes troupes, & ravagea la Judée & même la Syrie, cruel envers tous, mais particuliérement contre les Chrétiens, qui refusoient également soit de renoncer Jesus-Christ, soit de se révolter contre le Prince auquel la Providence les avoit soumis.

Barcochébas. *Tillem.*

Voyez Hist. de la Rép. Rom. T. VIII. p. 532.

Déjà la contagion du mal se répandoit au loin. Tous les Juifs dispersés dans l'univers s'ébranlerent : des étrangers même, amorcés par l'espoir du gain & du pillage, se joignirent à eux : & le feu de la révolte allumé dans la Judée, devenoit un embrasement universel qui menaçoit tout l'Empire.

Les Romains avoient négligé les premiers mouvemens des Juifs, comme un objet de peu de conséquence. Le danger qu'ils avoient laissé croître, les réveilla. Adrien donna de si bons ordres dans toutes les Provinces, qu'il n'y eut point de rébellion ouverte ail-

Les rebelles sont vaincus & exterminés dans une guerre de trois ans.

leurs que dans la Judée : & pour étouffer le mal dans ſon centre, il ſe hâta d'envoyer à Tinnius Rufus, qui commandoit en Judée, un renfort de troupes : & il tira de la Grande-Bretagne Julius Sévérus, grand Capitaine, qu'il chargea du commandement général de la guerre.

Les forces des rebelles étoient ſi redoutables, & leur courage ſi furieux, que Sévérus ne jugea pas qu'il fût prudent de leur livrer bataille. Il aima mieux aller moins vîte, & marcher plus ſûrement. Il répandit ſes troupes, qui étoient nombreuſes, dans tout le pays : & ayant ainſi obligé les ennemis de ſe partager eux-mêmes en pluſieurs corps, il les attaquoit par pelotons, leur enlevoit des partis, leur coupoit les vivres, les enfermoit dans leurs châteaux, qu'il aſſiégeoit enſuite, & emportoit de vive force, ne faiſant quartier à perſonne, & exterminant tout, hommes, femmes & enfans. Il prit ainſi ſur eux & détruiſit cinquante places fortifiées, & neuf cens quatre-vingts-cinq villes ou bourgades conſidérables. C'eſt un problême entre les Savans *, ſi Jéruſalem fut du nombre des villes priſes alors, & ſi elle a ſubi une nouvelle & derniere cataſtrophe ſous Adrien. Ce qui paroît certain, c'eſt que démantelée abſolument par Tite, & ne faiſant que commencer à ſe rétablir, lorſque la révolte

* *Scaliger le nie : M. de Tillemont eſt pour l'affirmative.*

des Juifs éclata, elle étoit encore une place toute ouverte, & n'a pas pû par conséquent figurer beaucoup dans cette guerre. Aussi n'en est-il fait aucune mention dans certains Auteurs; & une bien légére & bien peu circonstanciée dans d'autres.

L'exploit le plus renommé de toute la guerre fut le siege de Bitther, qu'Eusébe date de la dix-huitieme année du regne d'Adrien. Bitther étoit une ville très-forte, à peu de distance de Jérusalem; & les rebelles, chassés de leurs autres retraites, s'étoient renfermés dans celle-ci. Ils s'y défendirent en désespérés : ils souffrirent les dernieres extrêmités de la faim & de la soif. Il n'est point dit que leurs miséres les aient réduits à se rendre, & il est plus probable que la rage, qui les possédoit, les détermina à pousser la résistance jusqu'à se faire prendre par force. Il paroît que Barcochébas y périt, soit en combattant, soit par le supplice, supposé qu'il soit tombé vivant au pouvoir des vainqueurs.

La prise de Bitther mit fin à la guerre, ou du moins priva les Juifs de leur derniere ressource, & donna moyen aux Romains d'achever sans peine & sans effort leur victoire par la désolation entiere du pays. Dans cette guerre, qui peut avoir duré près de trois ans, savoir, depuis l'an 885. de Rome jusqu'en 887. cinq cens quatre-vingts mille Juifs périrent par le fer : il n'est pas possible de nombrer ceux dont la faim, ou la

maladie, ou le feu termina les malheureux jours : toute la multitude qui avoit échappé à un si affreux désastre, fut vendue comme captive, & emmenée en terre étrangére : ensorte que la Judée demeura presque entiérement déserte.

Les Romains perdirent aussi beaucoup de monde dans les différentes opérations de cette guerre : & il faut que la victoire ait été achetée bien chérement, s'il est vrai, comme Dion le rapporte, qu'Adrien en écrivant au Sénat s'abstint de la formule usitée dans les lettres des Empereurs ; SI VOUS ET VOS ENFANS VOUS PORTEZ BIEN, JE VOUS EN FÉLICITE : MOI ET LES ARMÉES NOUS SOMMES EN BON ÉTAT.

La désolation des Juifs sous Adrien fut complette. Non-seulement ils ne s'en releverent point, mais ils ne firent plus pour secouer le joug de la domination Romaine que de légers efforts, & qui n'eurent aucune suite. Adrien prit une sage précaution pour prévenir leurs révoltes : ce fut de leur interdire jusqu'à la vûe de Jérusalem, où il ne leur étoit point permis d'entrer, si ce n'est un seul jour de l'année, qui étoit l'anniversaire de la destruction de la ville. S. Jérôme décrit admirablement leur concours en ce triste jour, leurs pleurs lamentables, & les rigueurs qu'ils avoient à souffrir de la part des gardes postés à toutes les avenues. Il étoit témoin oculaire de ces faits, puisqu'il habitoit sur les lieux, & voici de

Défense faite aux Juifs d'entrer dans Jérusalem, si ce n'est au jour anniversaire de la prise de la ville.

quelle façon il s'en explique. » (1) Les » perfides vignerons, dit-il en faisant allu- » sion à la parabole de l'Evangile, après » avoir tué les serviteurs & enfin le Fils » même de Dieu, sont exclus de la vigne. » L'entrée de Jérusalem leur est interdite, » si ce n'est en un jour de tristesse & de « gémissemens. Encore faut-il qu'ils ache- » tent la liberté de pleurer sur les ruines » de leur ville : & de même qu'ils ont » acheté autrefois à prix d'argent le sang » de Jesus-Christ, ils achetent maintenant » leurs propres larmes, & leurs pleurs » mêmes ne peuvent couler gratuitement. » On voit tous les ans, au jour où leur » ville a été prise & détruite par les Ro- » mains, accourir un peuple plongé dans » le deuil le plus amer, des femmes cour-

(1) Perfidi coloni, post interfectionem servorum, & ad extremum Filii Dei, excepto planctu, prohibentur ingredi Jerusalem; &, ut ruinam suæ eis flere liceat civitatis, pretio redimunt : ut, qui quondam emerant sanguinem Christi, emant lacrymas suas, & ne fletus quidem eis gratuitus sit. Videas in die quo capta est à Romanis & diruta Jerusalem, venire populum lugubrem, confluere decrepitas mulierculas, & senes pannis annisque obsitos, in corporibus & in habitu suo iram Domini demonstrantes. . . . & patibulo Domini coruscante, ac radiante ἀναστάσου ejus, de Oliveti quoque monte Crucis fulgente vexillo, plangere ruinas templi sui populum miserum, & tamen non esse miserabilem. Adhuc fletus in genis, & livida brachia, & sparsi crines; & miles mercedem postulat, ut illis flere plus liceat. *Hieronym. in Soph. c. 2.*

» bées sous le poids de l'âge, des vieillards
» accablés d'années, & couverts de hail-
» lons, qui portent dans leurs personnes,
» & dans tout ce qui les environne, les
» marques de la colère de Dieu. Pendant
» que l'instrument du supplice de notre
» Sauveur brille sur le Calvaire, que l'E-
» glise élevée sur le tombeau d'où il est
» sorti vivant, éclate par l'or & les pier-
» reries, que l'étendart de la Croix planté
» sur le mont des Oliviers attire tous les
» yeux, ce peuple aussi indigne de com-
» passion qu'il est misérable, déplore la
» ruine de son Temple. Il n'ont pas encore
» achevé leurs cris lamentables, les fem-
» mes ayant les cheveux épars se frappent
» encore le sein à coups redoublés; &
» déjà le soldat arrive qui leur demande de
» l'argent, s'ils veulent qu'il leur soit per-
» mis de pleurer plus long-tems. »

Nouvelle ville bâtie sur les ruines de Jérusalem, sous le nom d'*Ælia Capitolina.*

Tillem.

Après la victoire Adrien reprit son dessein de la réconstruction de Jérusalem, ou plutôt il bâtit une nouvelle ville, comme je l'ai dit, sous le nom d'*Ælia Capitolina*, dont l'enceinte enferma le Calvaire & le Saint-Sépulcre, non compris dans l'ancienne, & exclut la montagne de Sion. Dans l'exécution de son plan, il s'étudia à profaner par des édifices destinés au culte des idoles tous les lieux révérés par les Juifs & par les Chrétiens. Sur la montagne où avoit été le Temple de Dieu, il en bâtit un en l'honneur de Jupiter Capitolin. Il plaça

plaça sur la porte de la ville qui regardoit Béthléhem un pourceau de marbre. Il érigea dans l'endroit où Jesus-Christ est mort une statue de Vénus, & dans celui où il est ressuscité une statue de Jupiter. Il établit le culte d'Adonis dans la grotte où notre Sauveur est né à Béthléhem.

Les efforts de cet Empereur réussirent contre les Juifs, que Dieu avoit abandonnés. Bannis par lui de Jérusalem, ils n'y sont jamais rentrés, & leur Temple n'a pû se relever. La montagne de Sion, rejettée hors de l'enceinte de la ville, n'a plus été habitée, & n'a servi depuis ce tems qu'à produire des concombres & d'autres légumes, comme l'avoit prédit Isaïe. Mais le *Is.* 1, 8. Christianisme, que Dieu protégeoit, se maintint florissant dans la nouvelle ville d'Adrien, avec cette seule différence, qu'au lieu que jusques-là l'Eglise Chrétienne de Jérusalem n'avoit été composée que de Juifs convertis, elle devint une Eglise de Gentils, dont Marc fut le premier Evêque. Et moins de deux siécles après, les idoles placées par Adrien dans les endroits où se sont accomplis les principaux mystères de Jesus-Christ ont été renversées : la piété des Empereurs Chrétiens y a substitué des édifices consacrés à perpétuer la mémoire de ces mystères augustes : & les saints lieux jouissent jusqu'à nos jours de la vénération qui leur est dûe.

Il ne me reste plus rien à dire qui ait Mérite

Éminent de Julius Sévérus vainqueur des Juifs.
Dio.

rapport à la guerre des Juifs, sinon que Julius Sévérus, qui les vainquit, n'étoit pas moins grand Magistrat que grand Capitaine. Après avoir pacifié la Judée, il fut envoyé gouverner la Bithynie, & il y administra les affaires publiques & particulieres avec une équité & une sagesse, dont cette Province plus de quatre-vingts ans après conservoit encore précieusement le souvenir. C'est le témoignage que lui rend Dion, qui étoit Bithynien de naissance.

§. III.

Maladie d'Adrien. Il adopte Vérus. Naissance & caractère de Vérus. Adrien fait mourir Servien, & Fuscus petit-fils de Servien, & plusieurs autres. Mort de l'Impératrice Sabine. Vérus est fait Préteur, & deux fois Consul. Il languit quelque tems, & meurt. Adrien adopte en sa place Tite Antonin. Histoire d'Antonin jusqu'à son adoption. Adrien fait adopter par Antonin le fils de Vérus & Marc-Aurèle. Histoire de Marc-Aurèle jusqu'à son adoption. Adrien tourmenté par une longue maladie veut se donner la mort. Antonin lui en ôte les moyens. Il sauve plusieurs Sénateurs qu'Adrien vouloit faire mourir. Mort d'Adrien. Antonin obtient du Sénat avec beaucoup de peine, qu'Adrien soit mis au rang des Dieux. Jugement sur Adrien. Etat de la Littérature sous son regne.

ADRIEN étoit de retour en Italie, lorſque ſe termina la guerre des Juifs. Il n'en ſortit plus. Une maladie, qui dégénéra en langueur, & qui le conduiſit enfin au tombeau, fixa ſes courſes inquiétes, & le força au repos. Il avoit toute ſa vie été ſujet à de fréquens ſaignemens de nez. Une hémorragie violente, bientôt après ſuivie de l'hydropiſie, le conſtitua malade, & lui parut avec fondement à lui-même un arrêt de mort. Le danger prochain où il ſe vit de perdre la vie, aigrit d'une part ſes humeurs, le rendit cruel, ou décéla en lui le penchant à la cruauté; & de l'autre, ce fut pour lui un motif preſſant de ſe chercher un ſucceſſeur. Maladie d'Adrien. *Spart. Adr. 23. & Æl. Ver. Dio.*

Il n'avoit jamais eu d'enfans; & Sabine ſa femme, qui le déteſtoit, ne faiſoit point difficulté de déclarer qu'elle avoit évité de devenir mere, de peur que ce qui naîtroit d'Adrien ne fût un fléau pour l'univers. Obligé donc de ſe donner un ſucceſſeur par ſon choix, il porta ſes vûes ſur différens ſujets. Il penſa à Servien ſon beau-frere, qui étoit pourtant âgé de quatre-vingts-dix ans, à Fuſcus petit-fils de Servien, à quelques autres encore. Après avoir long-tems délibéré, il ſe détermina à un choix ſingulier, déſagréable à tout le monde, & le plus mauvais qu'il pût faire: il adopta L. Ceionius Commodus, gendre de Nigrinus, qui avoit autrefois conſpiré con- Il adopte Vérus. *Vict. Epit.*

tre lui. Commodus, en conséquence de son adoption, ajouta à ses noms ceux d'*Ælius Cæsar*. On l'appelle aussi, & même plus communément, *Verus*, sans que nous puissions dire d'où il tiroit ce nom, que nous employerons néanmoins comme le plus connu.

Naissance & caractère de Vérus. *Vell. II.* 119.

Ce n'est point du côté de la naissance que l'on pouvoit faire aucun reproche à Vérus. Quoique la premiere mention que l'on trouve du nom de Ceionius dans l'Histoire, ne remonte que vers les dernieres années du regne d'Auguste, & au tems du désastre de Varus en Germanie, la famille du nouveau César, ancienne en Etrurie, s'étoit illustrée dans Rome. Son grand-pere, son bisayeul, & plusieurs de ses ancêtres du côté maternel avoient été Consuls. Son pere fut Préteur, & ne manqua le Consulat que par une mort prématurée. Ainsi la noblesse de Vérus étoit supérieure à celle d'Adrien lui-même, & de Trajan. Mais ses mœurs étoient tout-à-fait indignes du rang suprême, & sa santé l'en rendoit incapable.

Beau de visage, bien fait de sa personne, il étoit plus mou & plus efféminé que les femmes mêmes. Il avoit imaginé un lit avec quatre chevets, environné de rideaux du lin le plus fin, jonché de roses, dont il faisoit ôter la partie blanche, comme trop dure : & il se couvroit lui-même d'un vêtement tissu de lis, & se parfumoit tout le corps des aromates les plus précieux. Sa

table, ses lits de table, étoient pareillement cachés sous des amas de lis & de roses. Sa conduite répondoit à cette mollesse voluptueuse. Il avoit grand nombre de concubines : & comme sa femme s'en plaignoit, il osa lui répondre que le titre d'épouse étoit un simple titre d'honneur, mais qu'il cherchoit ailleurs ses plaisirs. Il faisoit sa lecture ordinaire des poésies les plus licentieuses d'Ovide, dont il avoit toujours un exemplaire dans son lit ; & Martial, Poëte sans pudeur, étoit son Virgile. C'est sans doute cette vie de volupté qui a donné lieu aux bruits qui coururent, vrais ou faux, que le mérite de sa figure, & ses criminelles complaisances pour Adrien, avoient été les motifs de son adoption.

Il se piquoit d'un luxe délicat, & de ce qu'on appelle bon goût, & qui n'est le plus souvent que la preuve & l'aliment de la corruption. Il équippoit ses jeunes esclaves en petits Amours. Il faisoit porter des aîles à ses coureurs, & leur donnoit les noms des vents, appellant l'un Borée, l'autre Zéphyre ; & afin de joindre, comme il est ordinaire, l'inhumanité au faste, il les fatiguoit sans pitié par des courses continuelles.

Les plaisirs de la table touchoient aussi beaucoup Vérus, & on lui attribue le méprisable honneur d'avoir inventé ou perfectionné un ragoût fort vanté alors, & composé de ventre de truie, de chair de faisan,

de paon, de sanglier, le tout enfermé dans une croute de pâtisserie.

Le seul endroit louable dans Vérus, c'est qu'il aimoit les Lettres, qu'il avoit l'esprit orné, qu'il écrivoit bien, soit en prose, soit en vers : foible compensation pour tant de mauvaises qualités, que la souveraine puissance, si Vérus y fût parvenu, auroit encore portées à de plus grands excès.

Les vices de l'ame étoient accompagnés en lui d'une santé misérable. Il vomissoit le sang, symptôme des plus fâcheux, qui annonce foiblesse présente & mort prochaine; & il ne vivoit pas de maniere à écarter ou à suspendre l'effet d'une disposition si périlleuse.

Adrien fait mourir Servien, Fuscus petit-fils de Servien, & plusieurs autres.

Le choix qu'avoit fait Adrien d'un tel successeur ne pouvoit manquer d'exciter des murmures, & il présentoit une ample matiere de plaintes & de censures à ceux sur-tout qui avoient aspiré à l'honneur que Vérus emportoit à leur préjudice. Il échappa à Servien & à Fuscus des marques d'indignation, & il leur en coûta la vie. On leur chercha des crimes. On attaqua Fuscus sur l'attention à de prétendus présages, qui le flattoient de l'espérance d'arriver à l'Empire. On prétendit que Servien avoit prouvé des desseins ambitieux, en faisant des présens aux esclaves du Palais, en s'asseyant sur le siege de l'Empereur auprès de son lit, en se montrant avec affectation

aux soldats comme capable encore d'agir malgré son grand âge : & sur des imputations si frivoles, l'ayeul & le petit-fils, l'un beau-frere, l'autre petit-neveu de l'Empereur, l'un âgé de quatre-vingts-dix ans, l'autre de dix-huit, furent condamnés à mourir. Servien, avant que de subir cette cruelle sentence, se fit apporter du feu, sur lequel il brûla des parfums ; & levant les yeux au ciel : » O Dieux ! dit-il, vous » savez que je suis innocent. La vengeance » que je vous demande, c'est qu'Adrien se » voie réduit à désirer la mort, sans pou- » voir l'obtenir. » Si cette imprécation n'a pas été inventée après coup, elle est une espéce de prédiction, qui eut, comme nous le verrons, son accomplissement.

Servien & Fuscus ne furent pas les seules victimes de la cruauté d'Adrien. Il en immola encore plusieurs autres à ses soupçons, soit ouvertement, soit par des voies cachées. Ses propres vûes lui donnoient de l'ombrage, & il suffisoit, pour attirer sa haine, d'avoir été regardé par lui comme un sujet digne de le remplacer. Ce fut vers ce même tems que l'Impératrice Sabine termina une vie toujours malheureuse par une mort tragique, ayant été ou empoisonnée, comme je l'ai déjà dit, ou forcée à se faire périr elle-même. Son mari, qui lui avoit causé la mort, ne laissa pas d'en faire une déesse.

Mort de l'Impératrice Sabine.

Tillem.

En adoptant Vérus, Adrien distribua au

Vérus est

fait Préteur, & deux fois Consul.

peuple & aux soldats * quatre cens millions de sesterces. Il se hâta de décorer de la Préture son ** fils adoptif, il le nomma Consul une premiere & une seconde fois. Aussitôt après sa Préture, il l'envoya commander en Pannonie, où le nouveau César acquit quelque honneur, & parut entendre, au moins médiocrement, la guerre. Avec l'éclat des dignités & du commandement Vérus réunissoit la faveur du cabinet, & rien ne lui étoit refusé de ce qu'il demandoit, même par lettres.

Il languit quelque tems, & meurt.

Au milieu de toutes ces prospérités, sa santé dépérissoit de jour en jour, & menaçoit ruine. Adrien reconnut qu'il avoit eu tort de fonder sur lui des espérances, & il s'en expliqua. » Nous avons (1) perdu, » dit-il, les quatre cens millions de sesterces dépensés pour Vérus. Nous nous » sommes appuyés sur un mur qui croule, » & qui bien loin de pouvoir soutenir la » République, n'est pas capable de nous » étayer nous-mêmes. » Et dans une autre occasion, faisant allusion à l'apothéose qui suivoit ordinairement la mort des Cé-

* *Cinquante millions de livres Tournois.*

** *Je parle d'après Spartien. Peut-être néanmoins Vérus n'étoit-il point encore adopté lorsqu'il fut fait Préteur & Consul pour la premiere fois. Voyez la Note sur les Fastes du regne d'Adrien.*

(1) Quater millies perdidimus, quod exercitui populoque dependimus: si quidem in caducum parietem incubuimus, & qui non Rempublicam, sed nos ipsos sustentare vix possit. *Spart. Adr. 23. & Æl. Ver. 6.*

sars : » Je (1) ne me suis pas donné un fils,
» disoit-il : c'est un nouveau Dieu que j'a-
» joute à l'Olympe. »

On prétend qu'il eut même dessein de casser l'adoption de Vérus, & de faire un autre choix : & la chose ne me paroît point destituée de probabilité. Quoiqu'il aimât Vérus, & qu'il ait paru s'affliger de sa mort, Adrien étoit un esprit si léger, & qui passoit si aisément d'une façon de penser à une autre toute contraire, que je ne trouve point étonnant qu'il ait regretté sincérement celui qu'il auroit peut-être destitué, si la mort ne l'en eût défait. Vérus en conçut de l'inquiétude. Le chagrin que lui causérent les discours d'Adrien sur son compte, empira son état : & la disgrace du Préfet du Prétoire, qui fut cassé pour lui avoir rapporté ce qu'il avoit entendu, ne servit qu'à lui prouver la vérité d'un trop fidéle rapport.

Cette douleur jointe au fond de son mal, le mit au tombeau. Il avoit préparé, ou appris une harangue, pour rendre graces à Adrien dans le Sénat, le premier Janvier. La nuit qui précéda, ayant pris un breuvage par lequel il croyoit se soulager, il mourut subitement d'un vomissement de sang, que peut-être le reméde avoit provoqué. Adrien, quoique touché de sa mort, défendit qu'on en portât le deuil, à cause

(1) Ego mihi Divum adoptavi, non filium. *Spart. Æl. Ver.* 4.

de la circonſtance des vœux que l'on renouvelloit dans ces jours-là mêmes pour la proſpérité de l'Empereur & de l'Empire. C'étoit une cérémonie de joie, qui ne devoit point être troublée par des marques de triſteſſe publique. Du reſte Adrien fit rendre à la mémoire de Vérus tous les honneurs uſités pour les Empereurs. Il le mit au rang des Dieux, & voulut qu'on lui érigeât des ſtatues coloſſales dans toutes les parties de l'Empire, & des temples en pluſieurs villes.

Tillem.

Vérus n'avoit pas joui trois ans entiers de ſa fortune. Car il ne peut pas avoir été adopté avant l'an de Rome 886. & il mourut le premier Janvier 889. Il laiſſa un fils, que nous verrons régner avec Marc Auréle.

Adrien adopte en ſa place Tite Antonin. Hiſtoire d'Antonin jusqu'à ſon adoption.

La mort de Vérus fut un grand bien pour la République. Elle ne la délivra pas ſeulement d'un Prince qui l'auroit rendu malheureuſe, mais elle fut l'occaſion qui lui procura le plus ſage & le plus accompli de ſes Empereurs : & l'on peut dire qu'Adrien, louable à bien des égards, mais mêlé de taches énormes, racheta tous ſes torts envers l'Etat par l'adoption de Tite Antonin.

Spart. Adr 24. *& Capit. T. Ant.* 1-4.

Antonin, ſuivant l'uſage qui s'introduiſoit alors, portoit une multitude de noms. Il s'appelloit *Titus Aurelius Fulvius Boionius Antoninus*. Il acquit le nom de *Cæſar* par ſon adoption, celui d'*Auguſtus* par ſon élévation au Trône, & il dut à la bonté de

son caractère excellent le surnom de *Pius*, qui marque un bon cœur, une belle ame, sensible à l'amitié & à la reconnoissance, sur-tout envers sa famille & sa patrie.

C'est notre Gaule qui a eu la gloire de donner à Rome en la personne d'Antonin le meilleur de ses Princes : car il tiroit de la ville de Nîmes son origine paternelle.

Ses deux grands-peres furent Consuls : son pere parvint aussi à cette dignité suprême : il tenoit par ses alliances à tout ce qu'il y avoit alors de plus illustre dans Rome. Mais ce qui fait la principale & la plus solide splendeur de sa famille, c'est que la vertu y étoit héréditaire, Son pere est loué par Spartien pour la pureté & l'intégrité des mœurs : & son ayeul maternel Arrius Antoninus joignoit, suivant le jugement de Pline le jeune, la douceur la plus aimable à l'éclat des vertus & des dignités. » (1) » Vous avez été deux fois Consul, dit Pline » dans une de ses Lettres à Arrius : & Con» sul semblable à ceux de l'ancienne Répu» blique. Vous avez exercé le Proconsulat

(1) Quòd semel atque iterum Consul fuisti, similis antiquis; quòd Proconsul Asiæ, qualis ante te, qualis post te vix unus aut alter, (non sinit enim tua verecundia dicere, qualis nemo) quòd sanctitate, quòd auctoritate, ætate quoque princeps civitatis, est quidem venerabile & pulcrum : ego tamen te vel magis in remissionibus miror. Nam severitatem istam pari jucunditate condire, summæque gravitati tantum comitatis adjungere, non minùs difficile, quàm magnum est. *Plin. IV. ep. 3.*

» d'Asie avec une gloire, à laquelle je ne » dirai pas, de peur de blesser votre mo» destie, que personne n'ait pû atteindre : » mais si l'on en trouve deux ou trois par» mi vos prédécesseurs & vos successeurs, » qui vous aient égalé, c'est beaucoup. » Vous tenez rang entre les premiers ci» toyens de la ville par une vie irrépro» chable, & par la considération dûe à » votre mérite & à votre âge. Voilà bien » des titres pour attirer nos respects : mais » je vous admire encore davantage dans » vos délassemens. Car assaisonner la sévé» rité des mœurs, telle qu'elle éclate en » vous, par une douceur qui n'est pas » moindre, & associer les graces à une » solidité parfaite dans l'esprit & dans le » caractère, c'est ce qui est extrêmement » rare & difficile : c'est ce qui n'est donné » qu'aux hommes supérieurs. » Cet éloge est fondé. On se souvient de la dignité & de la sagesse du compliment que fit Arrius à Nerva son ami, lorsqu'il le vit élevé à l'Empire : & ses amusemens annonçoient de l'agrément & du goût. Il occupoit son loisir à composer de petites piéces de Poésie en Grec, où brilloit une telle élégance & une telle délicatesse, qu'Athène (1) même, si nous en croyons Pline, n'étoit pas plus Attique : & le même Pline en ayant traduit plusieurs en vers Latins, reconnoif-

(1) Non medius fidius ipsas Athenas tam Atticas dixerim.

soit que sa version demeuroit beaucoup au-dessous des beautés originales. *Plin. Ep. IV. 18. & V. 10.*

Tite Antonin, issu de si bonne race, en soutint tout l'honneur. Ayant perdu son pere, lorsqu'il étoit encore en bas âge, & sa mere s'étant remariée, il fut d'abord élevé par les soins & sous les yeux de son ayeul paternel : & après la mort de celui-ci, Arrius pere de sa mere le prit dans sa maison, & acheva son éducation. Antonin montra dès son enfance un heureux naturel, doux, aimable, rendant à tous ses proches ce qu'il leur devoit. Il s'attira ainsi leur amitié, & ils lui en donnerent des preuves effectives. Son beau-pere, c'est-à-dire, le second mari de sa mere, plusieurs de ses cousins & de ses alliés le firent leur héritier.

A mesure que son caractère se développa, il se fit estimer de plus en plus, & parvenu à l'âge d'homme, il réunit en lui tous les avantages du corps & de l'ame, qui pouvoient fixer en sa faveur le jugement du Public : une physionomie en même-tems douce & majestueuse, un esprit orné, le talent de parler avec dignité & avec grace, une grande douceur de mœurs, une modération parfaite. Désintéressé, équitable, ennemi de l'injustice, libéral & bienfaisant, renouvellant le goût des anciens Romains pour l'exercice innocent de l'agriculture, il ne donna dans aucun excès, il ne connut nulle affectation : il étoit naturellement tout ce qu'il devoit être, & la vaine gloire n'en-

troit pour rien dans les motifs qui le faisoient agir. Heureux, si la lumiere du Christianisme, qui brilloit alors avec un très-grand éclat, lui eût appris à sanctifier tant de vertus morales par des principes plus hauts & plus relevés, & qui remontassent jusqu'à Dieu même.

On le loue de s'être contenté pour les sommes qu'il prêtoit du plus léger intérêt qui fût en usage. Les Loix à Rome permettoient l'usure, & ceux qui passoient pour les plus gens de bien l'exerçoient souvent avec rigueur. Ainsi on doit savoir gré à Antonin d'avoir au moins mis des bornes, en ce qui le regardoit, à un abus dont il ne connoissoit pas l'injustice.

Sa naissance l'appelloit aux charges, & il s'en acquitta dignement. Après son Consulat, ayant achevé la carriére des honneurs, il passoit volontiers dans ses terres une grande partie de l'année. Mais quoiqu'il ne cherchât pas à se montrer, son mérite ne permettoit pas qu'on l'oubliât. Adrien le choisit pour être l'un des quatre Consulaires à qui il donnoit l'Italie à gouverner, & il eut l'attention de lui assigner le département dans lequel ses possessions étoient situées, afin qu'un homme de cette considération pût gérer son emploi sans se déranger beaucoup, & qu'il trouvât la commodité réunie avec l'éclat. Il fut à son tour Proconsul d'Asie, & il s'y comporta de maniere à surpasser même la réputation que

ſon ayeul Arrius s'étoit acquiſe dans cette Province. Au retour du Gouvernement d'Aſie, il continua d'être extrêmement conſidéré d'Adrien, qui l'appelloit fréquemment dans ſes conſeils : & l'Hiſtorien obſerve que dans toutes les délibérations Antonin inclinoit toujours au parti le plus doux.

Un homme ſi recommandable fut peu heureux dans ſon domeſtique. Il avoit épouſé Annia Fauſtina, Dame d'une illuſtre naiſſance, mais dont la conduite ne répondit ni à ce qu'elle ſe devoit à elle-même, ni à la vertu & à la ſageſſe de ſon mari. Il évita l'éclat, & crut devoir étouffer ſon chagrin dans le ſilence. Il n'en eut pas moins d'affection & de reſpect pour ſon beau-pere Annius Vérus, dont il ſoulagea la vieilleſſe, lui prêtant l'appui de ſon bras pour l'aider à ſe rendre au Sénat. On a dit que cette action de piété lui valut le ſurnom de *Pius*, & l'adoption d'Adrien. Mais il mérita l'un & l'autre à plus d'un titre.

De ſon mariage il eut quatre enfans, deux fils & deux filles. Les fils moururent fort jeunes. Des deux filles l'aînée, qu'il avoit mariée à Lamia Syllanus, mourut pareillement lorſqu'il partoit pour le Proconſulat d'Aſie. La ſeconde eſt la trop fameuſe Fauſtine, qui mariée à Marc Aurele, imita & même ſurpaſſa le mauvais exemple de ſa mere.

Adrien, après la mort d'Elius Vérus, obligé de ſe chercher à lui-même & à la

République un autre appui, jetta les yeux sur Antonin. Peut-être y avoit-il pensé du vivant même de Vérus, sur la vie duquel il sentoit qu'il ne pouvoit pas compter. Les qualités personnelles d'Antonin furent sans doute les motifs qui influérent principalement dans la détermination d'Adrien. Mais on peut croire que la considération de l'alliance y entra pour quelque chose, s'il est vrai, comme on prétend le prouver par quelques médailles, que Matidie petite-niéce de Trajan, & sœur de l'Impératrice Sabine, fût tante d'Antonin.

Spart. Æl. Ver. n. 6.

Tillem. T. Ant. art. 1.

Adrien s'étant décidé, demanda le consentement d'Antonin, & il fallut à ce sage Sénateur du tems pour délibérer s'il accepteroit le droit à la succession de la premiere place de l'Univers. Lorsque tout fut d'accord, l'Empereur assembla dans son Palais, d'où ses infirmités ne lui permettoient guères de sortir, un grand conseil, auquel il appella les chefs du Sénat, & il leur parla en ces termes. » La nature m'a refusé la » consolation d'avoir des héritiers de mon » sang : vous y aviez suppléé en m'en donnant un par la Loi. Et peut-être le choix » libre de l'adoption vaut-il bien le hazard » de la naissance. Elius Vérus étoit pour » moi un fils tel que je pouvois le souhaiter. La mort me l'a ravi, & je lui ai » trouvé un successeur digne de vous gouverner après moi, recommandable par » sa naissance, plein de douceur, cœur » tendre,

Dio, Adr.

» tendre, esprit éclairé, actuellement dans » la force de l'âge, & de qui vous n'avez » à craindre ni la pétulance de la jeunesse, » ni la lenteur ordinaire aux vieillards. Dès » son enfance il a appris à respecter les » Loix, & dans les divers commandemens » qu'il a exercés, il s'est conduit avec sa- » gesse, & a acquis une grande expérien- » ce. Ainsi il n'ignore rien de ce qui con- » cerne le gouvernement des affaires pu- » bliques, & il est en état de faire usage » de ses connoissances. Ces caractères dé- » signent assez Auréle Antonin ici présent. » Je sais qu'il est l'homme du monde le plus » modeste, & que rien n'étoit plus éloigné » de sa pensée que l'élévation à laquelle » je le destine. Mais malgré son goût pour » la tranquillité, j'espére qu'il ne se refu- » sera ni à mes besoins, ni à ceux de l'E- » tat, & que surmontant sa répugnance il » se soumettra au fardeau que je lui im- » pose. » C'est ainsi qu'Antonin fut adopté le vingt-cinq Février qui suivit la mort de Vérus « & Adrien le fit sur le champ son collégue dans la puissance Proconsulaire, & dans celle du Tribunat.

Adrien fait adopter par Antonin le fils de Vérus & Marc Auréle.

Comme Antonin n'avoit point d'enfans mâles, Adrien curieux de procurer, suivant l'exemple d'Auguste, plusieurs soutiens à la République, exigea qu'il adoptât le fils de Vérus César, âgé alors d'un peu plus de sept ans, & M. Annius, qui en

avoit près de dix-sept, & qui fut dans la suite l'Empereur Marc Auréle.

On conçoit assez quelles raisons faisoient souhaiter à Adrien que le fils de celui qu'il avoit adopté en premier lieu, fut lui-même adopté par Antonin ; & il s'en expliqua : » (1) Je suis bien aise, dit-il, que la Ré- » publique ait au moins un rejetton de » Vérus. »

Histoire de Marc Auréle jusqu'à son adoption.

Dio, & Capitol. M. Anton. 1-5. & M. Aurel. l. I.

M. Annius étoit parent d'Adrien : il étoit neveu de la femme d'Antonin, & fiancé à la fille de Vérus César. Mais il tiroit ses plus puissantes recommandations de lui-même, caractère charmant, & qui faisoit paroître les plus heureuses dispositions pour la sagesse & pour la vertu.

Nous ne pouvons pas marquer au juste d'où venoit sa parenté avec Adrien. Nous observerons seulement qu'il étoit d'origine Espagnole ; que son bisayeul paternel, qui le premier de sa famille vint s'établir à Rome, avoit pour patrie Ucubis ou Succubis, ville de la Bétique peu éloignée d'Italica patrie d'Adrien ; & qu'il est aisé de concevoir que deux familles du même pays fussent alliées. Cette parenté, quelle qu'en soit l'origine, fut sans doute le motif des attentions de bienveillance qu'eut Adrien pour Annius dès les premieres années de son enfance. Il lui donna le rang & le titre de Chevalier Romain à l'âge de six ans : &

(1) Habeat Respublica quodcunque de Vero. *Spart. Æl. Ver. n. 7.*

à huit, il le décora d'un ſacerdoce important, en l'aſſociant au collége des Saliens : enſorte que l'adoption par laquelle il l'introduiſit dans la maiſon Impériale, ne fut qu'une ſuite de l'affection ſinguliere qu'il lui avoit toujours témoignée.

La nobleſſe de la famille d'Annius pouvoit être ancienne, & on lui attribue une origine bien illuſtre, mais chimérique ſans doute, en la faiſant deſcendre de Numa. Son illuſtration conſtante ne remonte pas au-delà de la quatrieme génération. Annius Vérus, biſayeul de celui dont nous parlons, s'étant tranſporté, comme il vient d'être dit, d'Ucubis à Rome, y parvint à la Préture. Son grand-pere de même nom porta la ſplendeur de ſa maiſon au plus haut degré, & devint Patricien, trois fois Conſul, & Préfet de la ville. Son pere mourut peu avancé en âge, étant actuellement Préteur. Il avoit épouſé Domitia Calvilla Lucilla, fille de Calviſius Tullus, qui fut deux fois Conſul.

Leur fils, dont il s'agit ici, nâquit le vingt-ſix Avril de l'an de Rome 872. ſous le ſecond conſulat de ſon grand-pere. Il fut ſucceſſivement adopté par ſon biſayeul du côté de ſa mere Catilius Severus, & par ſon ayeul paternel Annius Vérus : enſorte qu'il porta quelque tems le nom de Catilius, & reprit enſuite celui de ſes peres. On a remarqué que le nom de Vérus convenoit très-bien à ſa candeur & à l'amour

qu'il montra pour la vérité dès son enfance. Adrien jugea même que ce nom ne disoit pas assez, & il voulut qu'on l'appellât *Verissimus*, ou *parfaitement Vrai*.

Le soin de son éducation roula sur son ayeul paternel, à qui dans des Mémoires Philosophiques qu'il nous a laissés sur ce qui le concerne lui-même, il se reconnoît redevable de la générosité & de la douceur des sentimens. Mais d'un autre côté il compte parmi les bienfaits des Dieux, de n'être pas resté long-tems entre les mains de la concubine qu'entretenoit ce grave Sénateur, & par laquelle l'innocence de ses mœurs auroit pû être pervertie.

Il fut instruit dans tous les Arts qui peuvent former l'esprit & le corps. On lui donna des Maîtres de Grammaire Grecque & Latine, d'Eloquence, de Philosophie, de Jurisprudence, de Mathématique, de Dessein, de Danse, de Musique : on le dressa même à la lutte, à la course, au pugilat. Il aima assez les exercices du corps, & il y réussissoit. L'Eloquence & la Poésie eurent peu d'attraits pour lui, & il remercie * les Dieux de n'y avoir pas fait de

* *Le zèle pour les Belles-Lettres a porté M. Bellet, Académicien de Montauban, à tâcher d'affoiblir l'impression que pourroit faire à leur désavantage le dédain de Marc Aurèle pour l'Eloquence & pour la Poésie. Voyez le Mêlange de Poésie, de Littérature & d'Histoire, par l'Ac. de Mont. 17<1.) Le dessein de cet Académicien est louable : les interprétations sont ingénieuses. Mais les expres-*

grands progrès, parce que les succès en ce genre auroient pû l'attacher à des études dont il faisoit peu de cas en comparaison de la Philosophie.

Ce fut donc la Philosophie qui eut toute son estime & toute sa tendresse. Il la prit du côté solide, utile aux mœurs. Naturellement grave & sérieux, il ne perdit point le tems à des questions abstraites & souvent frivoles, qui ne peuvent servir que d'amusement, ou de pâture à la curiosité. Il s'attacha à ce qui pouvoit le perfectionner, lui former le cœur, réprimer les passions, lui inspirer l'amour de tous ses devoirs, le rendre plus doux, plus reconnoissant, plus éloigné des plaisirs illicites, plus disposé à faire du bien à tous ceux qui se trouveroient avoir besoin de son secours. Son ardeur pour cette belle Philosophie alla jusqu'à lui faire prendre à l'âge de douze ans le manteau de Philosophe. Il prétendit même en embrasser la vie austère : il commença à coucher sur la dure, & ce ne fut qu'avec bien de la peine que sa mere obtint de lui qu'il souffrît un matelas *. L'application infatigable à l'étude, la continuité du travail, & la sévérité du régime, altérerent sa san-

sions de Marc Aurèle me paroissent trop nettes & trop précises pour être susceptibles d'explication. Il est plus simple de convenir du fait, & de nier la conséquence. Marc Aurèle fut un grand Prince : mais il nous est permis de penser qu'il poussa trop loin le rigorisme Philosophique.

* *L'Original porte* des peaux.

té : & c'eſt le ſeul reproche qu'ait mérité ſon enfance. Il nous apprend lui-même que dans ſa jeuneſſe il cracha le ſang. Mais les maux qui ont pour principes ces ſortes d'excès , ne ſont pas les plus difficiles à guérir. Il reprit vigueur , & malgré une vie toujours laborieuſe, il pouſſa ſa carrière tout près de ſoixante ans.

On voit que les ſages maximes de la Philoſophie ne meublerent pas ſeulement ſa mémoire, & qu'elles influerent dans ſa conduite. Il y fut conſtamment fidéle : ſes mœurs furent ſans tache, ou s'il avoue que dans le feu de l'âge l'amour prit quelque pouvoir ſur lui , il déclare en même-tems qu'il en ſecoua promptement le joug.

Il adopta le maintien ſérieux de Philoſophe , ſans en prendre la morgue. Son accueil étoit prévenant & gracieux , non-ſeulement pour ſes amis , mais à l'égard de ceux même qu'il connoiſſoit peu. Il ſut être (1) vertueux ſans orgueil , modeſte ſans timidité , grave ſans ſécherеſſe.

Tous ſes maîtres trouverent en lui le diſciple le plus reconnoiſſant qui fut jamais. Il eſt vrai qu'ils le méritoient. Par le détail qu'il nous fait lui-même de ce qu'il a appris de chacun d'eux , il paroît que leurs leçons ne ſe renfermoient pas dans l'art ou la ſcience qui faiſoit proprement leur objet ; & qu'ils avoient encore plus à cœur de lui

(1) Frugi ſine contumacia , verecundus ſine ignavia , ſine triſtitia gravis. *Capit.*

élever l'ame, & de le former à toutes les vertus morales & civiles. Auſſi les aima-t-il avec une tendreſſe dont il y a peu d'exemples. Une des faveurs dont il rend graces aux Dieux, c'eſt de ce qu'ils l'ont mis à portée de s'acquitter envers ceux qui ont élevé ſon enfance, & de les récompenſer, chacun ſelon ce qui convenoit à leur état, & ſans délai, ſans leur faire attendre longtems ce qu'ils avoient droit d'eſpérer. Il les honora vivans & morts. Il gardoit leurs images en or dans ſa chapelle domeſtique avec celles de ſes Dieux Lares, & il offrit à leurs tombeaux des couronnes de fleurs & des victimes.

Les plus célébres de ces maîtres furent Hérode Atticus Orateur Grec, Cornélius Fronto Orateur Latin, mais ſur-tout Junius Ruſticus, qui à une illuſtre naiſſance joignoit un goût héréditaire pour la Philoſophie Stoïque. Car il paroît avoir été le petit-fils de celui que Domitien avoit fait mourir, Atticus & Fronto devinrent Conſuls ſous Antonin. Ruſticus fut l'ami & le confident du Prince ſon éleve, qui le conſultoit ſur les affaires publiques & particulieres, qui le ſaluoit par le baiſer avant même les premiers officiers de ſa Cour, qui le fit deux fois Conſul, & engagea le Sénat après ſa mort à lui ériger des ſtatues. J'ai peine à comprendre comment un Prince ſi ſage, qui étoit plein d'eſtime & d'amitié pour Ruſticus, déclare s'être mis pluſieurs

fois en colere contre lui, & se félicite de ne s'être permis à son égard aucun excès, dont il ait eu lieu de se repentir. Peut-être Rusticus mêloit-il à ses bonnes qualités une rudesse, qui mettoit à l'épreuve la patience de l'Empereur.

Le jeune Annius fréquenta aussi les écoles publiques des Rhéteurs, & il y fit avec plusieurs de ses condisciples des liaisons d'amitié, qu'il conserva fidélement. Lorsqu'il fut Empereur, il les combla de ses bienfaits, & ceux que leur condition ne lui permit pas d'élever aux honneurs, il les enrichit par ses libéralités.

Dans sa quinzieme année il prit la robe virile: & sur le champ Adrien arrêta son mariage avec une fille de Vérus César. Mais l'âge trop tendre des parties contractantes retarda l'exécution de ce projet, qui fut ensuite rompu par d'autres circonstances.

Peu de tems après Annius fut nommé à la Préfecture de la ville pendant les Féries Latines. C'étoit une simple décoration, une ombre de Magistrature sans fonction, comme je l'ai remarqué ailleurs. Mais enfin il falloit représenter: & Annius fit son personnage avec toute la décence & toute la dignité possibles.

Tom. II. p. 378.

Il prouva vers le même tems son désintéressement & sa générosité à l'égard de sa sœur unique Annia Cornificia, en lui cédant, apparemment à l'occasion d'un mariage, tout le bien de son pere. Sa mere

blâma cette libéralité, & voulut s'y opposer. Il répondit aux représentations qu'elle lui fit, que les biens de son ayeul paternel, dont il étoit fils adoptif & le seul héritier, lui suffisoient : » Et je vous invite » vous-même, ajouta-t-il, à donner tout » ce que vous possédez à ma sœur, afin » que sa fortune ne soit point inférieure à » celle de son mari. »

Par tant d'excellentes qualités, par une conduite si parfaitement soutenue dans toutes ses parties, Annius s'étoit fait tellement aimer & estimer d'Adrien, que s'il eût été d'un âge plus mûr à la mort de Vérus César, il semble, à en juger par les expressions de Capitolin, que l'Empereur l'eût choisi pour lui succéder. Au moins, en adoptant Tite Antonin, il exigea de lui, comme je l'ai dit, qu'il adoptât lui-même M. Annius avec le fils d'Ælius Vérus : & & quoique celui-ci appartînt déjà à sa famille, puisqu'il étoit fils de son fils adoptif, il donna néanmoins sur lui la préférence & le droit d'aînesse à M. Annius, que nous nommerons dorénavant Marc Auréle, parce qu'en vertu de son adoption il prit le nom de famille de Tite Antonin, qui étoit *Aurelius*.

Son élévation, loin de l'enfler d'orgueil, ou de lui causer même la joie, l'affligea, l'inquiéta. Ayant reçû ordre d'aller occuper la maison qu'Adrien habitoit avant que d'être Empereur, il quitta à regret les jar-

dins de sa mere, où il logeoit alors. Et comme ses domestiques, qui pensoient bien différemment, s'étonnoient de sa tristesse dans une si belle occasion de se réjouir, il leur exposa les embarras, les inconvéniens, les dangers de la puissance Impériale.

Son nouvel état ne changea rien dans ses procédés. Non-seulement il fut soumis & respectueux envers ses pere & grand-pere adoptifs, mais il témoigna à tous ses proches les mêmes égards, les mêmes déférences qu'il avoit toujours eues pour eux. Il aimoit par goût la simplicité & la modestie, & il y demeura constamment attaché. Nul faste ni dans sa maison, ni dans ses équipages, ni sur sa personne : il ne se distinguoit en rien des particuliers. Il continua les études qu'il avoit commencées ; & destiné à l'Empire, il alloit comme auparavant aux leçons publiques des Maîtres d'Eloquence * & de Philosophie. Sagement œconome, il ne croyoit point que les folles dépenses fussent une nécessité de son rang : il conservoit son patrimoine pour faire face aux vrais besoins, & être en état d'en aider les gens de mérite par des libéralités placées.

* *On voit par-là que Marc-Aurèle n'avoit pas absolument déclaré la guerre à l'Eloquence, qui en effet lui étoit nécessaire dans le rang suprême, suivant la maniere de penser établie parmi les Romains. Mais il ne la cultiva jamais que subordonnément à la Philosophie, & il se contenta en ce genre d'éviter le blâme, sans aller jusqu'à mériter des éloges.*

Auſſi-tôt après qu'il eût été adopté, quoiqu'il n'eût pas encore dix-ſept ans accomplis il fut déſigné Queſteur, Adrien ayant obtenu pour lui du Sénat une diſpenſe d'âge.

Les arrangemens pris par Adrien pour ſa ſucceſſion étoient bien ſages, & ils furent ſans doute applaudis de tous les juges déſintéreſſés. Mais l'ambition eſt injuſte, & ceux qui avoient des prétentions & des eſpérances, ne purent ſe voir fruſtrés ſans douleur, & ils firent paroître leur mécontentement. L'Hiſtoire nomme en particulier Catilius Sévérus, dont le nom ſemble marquer un proche parent de Marc Aurèle. C'étoit un homme important, & actuellement Préfet de la ville. Sa baſſe envie lui valut la perte de ſa place.

Adrien, tourmenté par une longue maladie, veut ſe donner la mort. Antonin lui en ôte les moyens. *Dio*, & *Spart. Adr.* 24. 25.

La maladie d'Adrien augmentoit, & ne lui permettoit d'eſpérer que des délais qui ne pouvoient pas être fort longs. Certains remèdes, dont il uſa, & que Dion, Ecrivain crédule & de peu de jugement, veut faire paſſer pour des ſecrets de Magie, lui procurerent des ſoulagemens momentanés, en lui faiſant vuider beaucoup d'eaux, qui revinrent bientôt après, & ramenerent l'enflure. Ennuié d'une vie ſi triſte, & ne pouvant ſupporter une ſituation où il mouroit chaque jour ſans pouvoir jamais mourir, il voulut terminer ſes douleurs par le fer ou par le poiſon. Il demandoit une épée pour ſe percer, il demandoit quelque breuvage empoiſonné, & perſonne ne lui en

donnoit. Antonin avoit défendu que l'on obéît à ſes ordres déſeſpérés, témoignant qu'il ſe croiroit coupable de parricide, s'il ſouffroit qu'on ôtât la vie à celui qu'il devoit aimer comme un pere. Il employa auprès d'Adrien lui-même les repréſentations & les prieres, & s'étant fait accompagner des principaux officiers de la Cour & du Palais, il l'exhorta, il le conjura d'adoucir ſes maux par la patience, au lieu de les porter à l'extrême par un déſeſpoir précipité. Il réuſſit ſi peu, qu'Adrien fit une nouvelle tentative pour ſe délivrer de la vie. Il s'adreſſa à un nommé Maſtor, Jazyge de nation, qui ayant été fait autrefois priſonnier de guerre dans quelque combat, lui avoit paru, à cauſe de ſa force de corps & de ſon courage, propre à le ſervir à la chaſſe. Il manda donc ce Maſtor, & moitié par careſſes, moitié par menaces, il l'engagea à lui promettre de le tuer. Il marqua même ſur ſon corps avec le pinceau un endroit au-deſſous de la mammelle, qu'il s'étoit fait indiquer par Hermogéne ſon médecin, comme le plus favorable pour parvenir, au moyen d'un coup d'épée, à une mort prompte & douce. Mais toute réflexion faite Maſtor ſe dédit, & il prit la fuite pour n'être pas obligé de prêter ſon miniſtère à une exécution ſi dangereuſe. Ainſi Adrien fut réduit à ſe lamenter inutilement de ce qu'étant le maître de la vie des autres, il ne l'étoit pas de la ſienne.

La tendresse ingenieuse d'Antonin lui suggéra, pour tranquilliser l'esprit du malade, un expédient peu conforme à la sincérité, mais très-propre à produire l'effet qu'il souhaitoit. Une femme vint demander à parler à l'Empereur, & elle lui dit : » Qu'elle avoit été avertie en songe de le » détourner de se tuer, parce qu'il recou» vreroit la santé. Qu'ayant négligé d'o» béir à cet ordre divin, elle étoit devenue » aveugle. Qu'elle avoit reçu un second » avertissement semblable au premier, avec » promesse que l'usage de ses yeux lui se» roit rendu si elle obéissoit. » Après avoir exécuté sa commission prétendue, elle alla se laver les yeux dans l'eau d'une fontaine sacrée, & elle reparut devant Adrien avec une vûe saine & les organes en bon état. Pour fortifier l'impression, la même comédie se répéta de la part d'un homme venu exprès du fond de la Pannonie. Il n'est point dit si Adrien fut la dupe de ces petits artifices. Mais sa santé ne revint point. Il tomba même dans des accès de manie : & l'on prétend que c'est à cette occasion qu'il donna son nom à la ville d'Oresta dans la Thrace, & la fit appeller Adrianopolis, (aujourd'hui Andrinople) parce qu'on lui persuada que pour se guérir il falloit qu'il délogeât un furieux, & se mît en sa place : ce qu'il s'imagina exécuter en substituant son nom à celui d'Oreste.

Lamprid. Heliog. c. 7.

Les fureurs d'Adrien se tournerent con-

plufieurs Sénateurs qu'Adrien vouloit faire mourir.

Spart. Adr. & Cap. T. Ant. 2. & Aur. Vict.

tre plufieurs membres du Sénat, qu'il condamna fans aucune caufe légitime à mourir. Mais ils furent fauvés par la bonté d'Antonin, qui d'ailleurs parfaitement foumis aux volontés de fon pere adoptif, ce crut pas devoir facrifier à l'obéiffance les droits de l'humanité & de la juftice. Il fit difparoître ceux dont la mort étoit ordonnée, & il les tint cachés jufqu'à fon avénement à l'Empire.

Mort d'Adrien.

Dio & Spart.

Adrien, malgré tout ce qu'il fouffroit, continua pendant long-tems fon travail accoutumé, & il s'occupoit des foins du Gouvernement. Sentant néanmoins combien fon état de langueur nuifoit aux affaires, il difoit fouvent, » (1) Qu'un Prince devoit » mourir fans maladie ». Enfin il fallut fuccomber, & il fe retira à Baies, laiffant Antonin à Rome, chargé de l'adminiftration de la République.

Dans fa retraite il s'affranchit de tout régime, mangea & but tout ce qui lui plaifoit, & par ce moyen il amena bientôt la mort qu'il défiroit depuis fi long-tems. Lorfqu'il la vit approcher, il manda Antonin, & expira entre fes bras le dix Juillet de l'an de Rome 889. répétant fouvent à grands cris cette efpéce de proverbe populaire : » La multitude des Médecins a fait mourir » l'Empereur ». Peu de tems avant que la mort vînt terminer fes jours, il voulut fe

(1) Sanum Principem mori debere, non debilem, *Spart. Æl. Ver. 6.*

jouer d'elle en quelque façon, & il fit sur un si triste sujet de petits vers badins, dont on pourroit louer l'élégance, s'il n'étoit plus juste d'être uniquement frappé de l'aveuglement déplorable qu'ils expriment. Un illustre Ecrivain de nos jours les a traduits très-heureusement en la façon qui suit.

(1) » Ma petite ame, ma mignone,
» Tu t'en vas donc, ma fille! & Dieu
» sache où tu vas.
» Tu pars seulette & tremblotante. Hé-
» las?
» Que deviendra ton humeur folichone?
» Que deviendront tant de jolis ébats?

Adrien étoit né le vingt-quatre Janvier de l'an de Rome 807. & ainsi il a vécu soixante-deux ans, cinq mois, & dix-sept jours. Il régna vingt ans, & près d'onze mois. *Spart. Adr. 1. & 2.*

Antonin obtient du Sénat, avec beaucoup de peine, qu'Adrien soit mis au rang des Dieux.

Antonin fit brûler son corps à Pouzzoles dans la maison de campagne qui avoit appartenu à Cicéron, & ensuite il en transporta les cendres à Rome, pour lui célébrer des obséques Impériales, & solliciter son apothéose. Le Sénat n'étoit nullement disposé à lui déférer cet honneur. Le sang illustre qu'Adrien avoit versé au commen-

(1) Animula vagula, blandula,
Hospes comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca,
Pallidula, rigida, nudula?
Nec, ut soles, dabis jocos.
Spart. Adr. 25.

Dio, Adr. & T. Ant. Spart. Adr. 25-27. & Cap. Tit. Ant. 5.

cement & à la fin de ſon regne, faiſoit déteſter ſa mémoire : & l'on ne parloit de rien moins, que d'abolir ſes actes, comme ceux d'un tyran. Ce parti pouvoit être auſſi dangereux qu'il eût été violent. Car les ſoldats aimoient Adrien. Antonin les larmes aux yeux conjura les Sénateurs de s'adoucir : & il arrêta tout court leur projet d'annuller tous les actes d'Adrien, en leur diſant : » L'un de ces actes eſt mon adoption. » Vous la caſſerez donc, & je ne ſerai » point votre Empereur ». Ils réſiſtoient encore à l'apothéoſe. Mais Antonin acheva de les fléchir, en lui produiſant vivans ceux de leurs confreres qu'ils avoient cru morts, ſuivant les ordres donnés par Adrien contre eux. Il n'eut même garde de ſe faire honneur de cet acte de bonté. Il déclara qu'il ne faiſoit que ſuivre les intentions de ſon pere, qui, s'il eût vécu, auroit révoqué des condamnations trop précipitamment prononcées. Le fait n'étoit pas aiſé à croire : mais ſans trop l'approfondir le Sénat ſe rendit ; & il accorda au pere, qu'il haïſſoit, les honneurs demandés pour ſa mémoire par un fils ſi digne d'être aimé.

Cap. Tit. Ant. 6.

Le reſpect filial qu'Antonin fit paroître en cette importante occaſion, eſt cité comme un des motifs qui lui mériterent le ſurnom de *Pius*, & c'en étoit une raiſon bien légitime.

Adrien fut donc mis au rang des Dieux. Ses funérailles furent célébrées dans Rome

avec toute la pompe que j'ai décrite ailleurs en parlant de celles d'Auguste, & ses cendres furent portées dans le tombeau qu'il s'étoit construit lui-même, parce que, dit-on, le monument d'Auguste étoit rempli. Antonin lui bâtit un temple à Pouzzoles, où son corps avoit été brûlé : il y établit des Prêtres, une confrairie, des jeux qui devoient s'exécuter chaque cinquieme année, en un mot, tous les honneurs que la superstition Payenne rendoit à ceux qu'elle regardoit comme Dieux : misérable comédie, inutile pour le mort, injurieuse au seul Dieu véritable.

Jugement sur Adrien.

Adrien ne méritoit ni les honneurs divins, ni peut-être la haine que le Sénat montra contre sa mémoire. Il avoit un génie élevé, une grande intelligence dans le Gouvernement de la République, une application persévérante aux affaires. Il sut se faire respecter & aimer des troupes, parmi lesquelles il maintint la discipline avec fermeté, mais sans rigueur. La mort de quatre Consulaires au commencement de son regne, & les cruautés qu'il exerça ou ordonna sur la fin de sa vie, ont beaucoup nui à sa gloire. Mais il est plus que probable, que les quatre Consulaires dont il se défit d'abord, avoient conspiré contre lui ; & ses dernieres rigueurs, quoiqu'inexcusables sans doute, doivent être imputées en partie à la maladie cruelle qui le tourmentoit. En général l'Etat fut heureux pendant

ſon regne. Il n'y eut aucune ſédition, peu de guerres, & ſans conſéquence par rapport à la paix du dedans. On ſe ſeroit loué du Gouvernement d'Adrien, s'il eût ſuccédé à Domitien. C'eſt un malheur pour lui d'avoir eu pour prédéceſſeurs Nerva & Trajan, & pour ſucceſſeurs Antonin & Marc Aurèle.

Etat de la Littérature ſous ſon regne.

Ce fut un Prince très-lettré : il cultiva & il protégea tous les Arts. Mais de ſon tems le bon goût étoit perdu. Non-ſeulement on ne connoiſſoit plus cette belle nature, cette charmante ſimplicité qui fait le caractère des excellens Ecrivains du ſiécle d'Auguſte : mais on n'avoit pas même ſû ſe conſerver en poſſeſſion d'un ſecond ordre de beautés ſubſtitué au premier dans l'âge poſtérieur : je veux dire la richeſſe & la variété des penſées, & la mâle vigueur du ſtyle.

Nous ne pouvons citer ſous Adrien que deux Auteurs Latins, Suétone & Florus, dont l'un eſt ſec, ſouvent minutieux, ſans élévation, demeurant au-deſſous de ſa matiere, & la traitant en petit : l'autre a de la nobleſſe, mais qui dégénére en enflure. Dans un abrégé, qui doit être extrêmement ſimple, Florus prend le ton de Déclamateur, comme s'il vouloit compenſer par le faſte des manieres & du dehors, l'appauvriſſement d'un ſujet réduit en ſquélette. C'eſt lui qui paroît avoir le premier donné cours aux abrégés, ſi commodes pour

la paresse, & si propres à faire des demi-savans.

Les Grecs du tems d'Adrien ont plus enrichi la Littérature, que les Romains. Mais hors Plutarque, Ecrivain d'un mérite supérieur, & peut-être Arrien, dont on a comparé le style à celui de Xénophon, les autres ne se sont rendus dignes que d'une médiocre estime. Quelques-uns s'appliquoient à des discussions subtiles & épineuses, ou donnoient des collections de remarques détachées. Ceux qui vouloient passer pour Orateurs, n'étoient la plûpart que des Sophistes, qui mêlant sans jugement l'Eloquence & la Philosophie, ne se montroient, à proprement parler, ni Orateurs ni Philosophes. L'étude de la Philosophie étoit alors la mode régnante, & elle produisit des ouvrages utiles pour les mœurs. Mais je ne craindrai point de dire qu'elle fut une des causes qui gâterent le goût de l'Eloquence. La Philosophie prise sobrement peut contribuer beaucoup à perfectionner les autres Arts. Mais il ne faut pas qu'elle les domine, qu'elle les subjugue, qu'elle leur fasse perdre la forme qui leur est propre, pour leur donner la sienne.

Je ne dirai rien ici de Plutarque, qui est assez connu, & sur lequel on peut consulter M. Rollin.

Arrien fut Philosophe & employé dans les grandes affaires. Assidu & respectueux disciple d'Epictète, il a recueilli en huit li- *Tillem.*

vres, dont quatre nous reſtent, les principales maximes de ſon Maître, plus étendues qu'elles ne ſe trouvent dans le Manuel d'Epictéte lui-même. Quoique né à Nicomédie dans la Bithynie, & vraiſemblablement Grec d'origine, il ne laiſſa pas de parvenir au Conſulat dans Rome, qui devenoit de plus en plus la patrie commune de tous les peuples de l'Empire. On ne peut guères douter qu'il ne ſoit le même que Flavius Arrianus Gouverneur de Cappadoce, qui, ainſi que je l'ai rapporté d'après Dion, repouſſa ou arrêta une incurſion des Alains. Nous avons parmi les œuvres d'Arrien une deſcription de l'ordre de bataille de l'armée Romaine vis-à-vis de ces peuples. Il avoit compoſé un grand nombre d'ouvrages, dont la plûpart ſont perdus. Le plus célébre de ceux qui nous reſtent eſt ſon Hiſtoire d'Alexandre, écrite d'après les mémoires de Ptolémée & d'Ariſtobule. J'ai eu occaſion de citer ſon * Périple du Pont-Euxin, qui eſt adreſſé en forme de lettre à l'Empereur Adrien. Nous avons pareillement ſous ſon nom un Périple de la mer Erythrée, que d'illuſtres Savans croyent être d'un Auteur plus ancien. Sans prétendre manquer au reſpect qui eſt dû à l'autorité de Saumaiſe, ſuivi de Voſſius & de

* Périple *eſt un mot Grec, qui ſignifie* circuit fait par mer. *Ainſi le Périple du Pont-Euxin eſt la deſcription d'une navigation autour du Pont-Euxin en ſuivant les côtes.*

M. de Tillemont, j'ai pourtant rapporté un endroit de ce Périple au regne de Trajan; & il me paroît fort naturel de penser qu'Adrien, qui aimoit beaucoup les voyages, n'ayant pas pû faire lui-même le tour du Pont-Euxin & de la mer Erythrée, fut bien aise que les côtes de ces deux mers, peu connues de son tems, fussent visitées par un bon & exact observateur.

L'Arrien dont je parle, doit être distingué de celui à qui Pline le jeune a écrit plusieurs de ses lettres, & qui étoit retiré à la campagne, & par conséquent déjà âgé, pendant que Pline couroit la carriere des honneurs.

J'ai fait mention de Phlégon affranchi d'Adrien, & qui lui prêta son nom pour la publication d'un ouvrage dans lequel cet Empereur avoit lui-même écrit sa vie. Ce fut un Auteur fécond, & on cite grand nombre de livres composés par lui, & remplis de recherches savantes. Il nous intéresse particuliérement par le témoignage qu'il a rendu à l'éclipse miraculeuse arrivée le jour de la passion de notre Sauveur. Voici ses termes rapportés par Eusébe : » Dans la *Euseb. Chron.*
» quatrieme année de la deux-cens-deuxie-
» me Olympiade arriva l'éclipse de soleil
» la plus mémorable qui ait jamais été. A
» midi le jour fut changé en une nuit si
» ténébreuse, que l'on vit les étoiles au
» ciel. » L'année exprimée par Phlégon dans ce passage est regardée par les Savans comme celle de la mort de J. C.

Pour ne rien omettre de ce que l'on peut raisonnablement souhaiter de trouver ici touchant ceux qui du tems d'Adrien ont acquis de la réputation dans la Littérature, je dirai qu'Epictéte vivoit encore sous ce Prince, & parut à sa Cour; que le Philo-*Dio, Adr.* sophe Euphrate, dont j'ai fait mention à l'occasion de ses démêlés avec Apollonius de Tyanes, obtint d'Adrien, dans les premieres années de son regne, la permission de se donner la mort, parce qu'il ne pouvoit supporter la maladie jointe aux incommodités de la vieillesse.

Tillem. Nous savons peu de choses de la vie de Suétone, qui étoit d'une naissance médiocre, & qui ruina par son imprudence, comme je l'ai rapporté, les espérances de sa fortune. Il nous apprend lui-même que son pere, nommé Suétonius Lénis, servit comme Tribun des soldats dans l'armée d'Othon contre Vitellius. Il plaida dans sa jeunesse, comme il paroît par une lettre de Pline, qui lui témoigne & dans cette lettre, & dans quelques autres, une singuliere affection. Outre ses vies des douze Césars, il avoit écrit divers autres ouvrages, tous dans un goût de recherches curieuses, & dont il nous reste un livre sur les illustres Grammairiens, un autre sur les fameux Rhéteurs. Nous avons aussi quelques vies de Poëtes Latins, qui lui sont attribuées.



FASTES DU REGNE DE TITE ANTONIN.

. . . . . CAMERINUS. An. rom. 889.
. . . . . NIGER. De J. C. 138.

Tite Antonin ſuccéde à Adrien le dix Juillet, & reçoit du Sénat le ſurnom de *Pius*. Fauſtine, ſa femme, eſt appellée *Auguſta*.

Conſpirations contre le nouvel Empereur. Il uſe de clémence envers les coupables.

T. ANTONINUS AUGUSTUS II. An. rom. 890.
C. BRUTTIUS PRÆSENS II. De J. C. 139.

Marc Aurèle Queſteur.

Son mariage avec Fauſtine, fille d'Antonin, eſt conclu. En conſéquence il reçoit le titre de Céſar, & eſt déſigné Conſul pour l'année ſuivante.

T. ANTONINUS AUGUSTUS III. An. rom. 891.
M. AURELIUS CÆSAR. De J. C. 140.

An. rom. 892. De J. C. 141.

M. PEDUCÆUS SYLOGA PRISCINUS.
T. HOENIUS SEVERUS.

Mort de l'Impératrice Fauftine.

Derniere obfervation aftronomique de Ptolémée, le mercredi deux Février.

An. rom. 893. De J. C. 142.

L. CUSPIUS RUFINUS.
L. STATIUS QUADRATUS.

Cette année étoient établis les Jeux qu'Antonin confacra à la mémoire d'Adrien, & qui devoient fe célébrer chaque cinquieme année à Pouzzoles.

An. rom. 894. De J. C. 143.

C. BELLICIUS TORQUATUS.
TI. CLAUDIUS HERODES ATTICUS.

Hérode Atticus, Conful cette année, étoit ce fameux Sophifte, qui donna des leçons d'Eloquence Grecque à Marc Auréle.

An. rom. 895. De J. C. 144.

. . . . . AVITUS.
. . . . . MAXIMUS.

Ces deux Confuls font apparemment Lollianus Avitus & Claudius Maximus, qu'on trouve avoir été Proconfuls d'Afrique l'un après l'autre.

An. rom. 896. De J. C. 145.

T. ANTONINUS AUGUSTUS IV.
M. AURELIUS CÆSAR II.

L. Commodus,

L. Commodus, second fils adoptif d'Antonin, prend la robe virile.

Dédicace du temple bâti en l'honneur d'Adrien.

SEX. ERUCIUS CLARUS II.
CN. CLAUDIUS SEVERUS.
An. rom. 897. De J. C. 146.

Erucius Clarus fut Préfet de la ville. Il est loué dans Aulugelle, comme curieux de s'instruire de l'Antiquité, & amateur des mœurs antiques.

..... LARGUS.
..... MESSALINUS.
An. rom. 898. De J. C. 147.

Jeux séculaires.

Marc Auréle, pere d'une fille, qui paroît être Lucille, mariée dans la suite à L. Vérus, reçoit la puissance Tribunicienne & la puissance Proconsulaire.

Appien Alexandrin écrivoit vers ce tems-ci.

..... TORQUATUS.
..... JULIANUS.
An. rom. 899. De J. C. 148.

SER. SCIPIO ORFITUS.
Q. NONIUS PRISCUS.
An. rom. 900. De J. C. 149.

GLABRIO GALLICANUS.
..... VETUS.
An. rom. 901. De J. C. 150.

An Rom. 902. De J. C. 151.

. . . QUINTILIUS CONDIANUS.
. . . QUINTILIUS MAXIMUS.

Ces deux Consuls étoient freres, & ils sont célébres dans l'Histoire par leur mérite & par leur union.

An. Rom. 903. De J. C. 152.

SEX. JUNIUS GLABRIO.
C. OMOLLUS VERIANUS.

Cette même année fut Consul, mais subrogé & non ordinaire, M. Valerius Homullus ou Omulus, dont Antonin eut à souffrir plus d'une fois la rusticité & les railleries piquantes.

Rescrit adressé par Antonin à la Province d'Asie en faveur des Chrétiens.

An. Rom. 904. De J. C. 153.

C. BRUTTIUS PRÆSENS.
A. JUNIUS RUFINUS.

L. Commodus, Questeur, donne des Jeux, & y préside assis entre Antonin & Marc Auréle. Il fut Consul l'année suivante.

An Rom. 905. De J. C. 154.

L. AURELIUS COMMODUS.
T. SEXTIUS LATERANUS.

An. Rom. 906. De J. C. 155.

C. JULIUS SEVERUS.
M. RUFINUS SABINIANUS.

An. Rom. 907. De J. C. 156.

M. CEIONIUS SILVANUS.
C. SERIUS AUGURINUS.

..... BARBARUS.	An. Rom. 908.
..... REGULUS.	De J. C. 157.
..... TERTULLUS.	An. Rom. 909.
..... SACERDOS.	De J. C. 158.
... PLAUTIUS QUINTILLUS.	An. rom. 910.
M. STATIUS PRISCUS.	De J. C. 159.
APPIUS ANNIUS BRADUA.	An. Rom. 911.
T. VIBIUS BARUS.	De J. C. 160.
M. AURELIUS CÆSAR III.	An. rom. 912.
L. AURELIUS COMMODUS II.	De J. C. 161.

Mort d'Antonin, le ſept Mars. On lui décerne tous les honneurs divins.



TITE ANTONIN.

§. IV.

Le régne d'Antonin, tout-à-fait digne de mémoire, manque d'Historiens. Honneurs décernés à Antonin, & à tous ceux qui lui appartenoient. Il commence par des actes de clémence envers des conspirateurs. Mouvemens de rébellion & de guerre appaisés sans peine. Indifférence des Empereurs Romains pour les conquêtes. Le régne d'Antonin fut pacifique. Il s'applique à faire le bonheur des peuples. Il consulte, mais ne se laisse point gouverner. Il aimoit à rendre raison de sa conduite. Ses procédés affables & populaires. Traits de sa douceur, que n'altéroient point même les injures. S'il lui falloit user de sévérité, c'étoit toujours en y mêlant quelque adoucissement. Sa pitié secourable dans les calamités publiques. Il craint de fouler les peuples. La bonté d'Antonin ne dégénéra point en foiblesse. Il est ménager des finances de l'Etat, & libéral de son patrimoine. Oeconome sans avarice, il sçut placer ses libéralités. Jeux & Spectacles. Edifices dont il embellit Rome, & plusieurs autres villes. Egalité & stabilité de sa conduite. Ordonnances d'Antonin sur divers points de Jurisprudence. Rescrits en faveur des Chrétiens.

Il est respecté de tous les Rois & Peuples voisins de l'Empire. Sa conduite privée fut aussi louable que ses maximes de gouvernement. On peut y remarquer pourtant quelques taches. Antonin fait Marc Auréle son gendre, & le nomme César. Marc Auréle continue ses exercices & ses études de Philosophie. Morgue pédantesque du Stoïcien Apollonius. Bon cœur de Marc Auréle. Il est associé à la puissance du Tribunat. Jeux Séculaires. Il gouverne avec Antonin. Commodus, son frere adoptif, est laissé par Antonin dans la condition privée. Maladie & mort d'Antonin. Honneurs rendus à sa mémoire. Vénération pour le nom d'Antonin. Tableau d'Antonin tracé par Marc Auréle. Antonin aima & cultiva les Lettres. Hommes illustres par leur esprit & par leurs ouvrages, sous son régne. Fronto, Orateur. Appien. Ptolémée. Maxime de Tyr. Hérode Atticus.

L'AVÉNEMENT de Tite Antonin à la souveraine puissance fut un sujet de joie universelle pour le Sénat, pour le Peuple, & pour tout l'Empire : & ce Prince pendant un regne de plus de vingt-deux ans soutint & augmenta l'estime publique dont il jouissoit en commençant de régner. C'est grand dommage assurément qu'un Empereur si digne d'éloges manque d'Historiens, pendant que des Tibéres & des Nérons ont un Tacite. Nous répétons souvent de pareilles plaintes : mais elles ne peuvent être mieux placées qu'ici.

Le regne d'Antonin, tout-à-fait digne de mémoire, manque d'Historiens.

La disette de mémoires ne nous permettant point de faire une Histoire suivie & circonstanciée du regne d'Antonin, nous nous contenterons de tracer un tableau de son caractère & de son gouvernement. Les faits qui resteront, seront ensuite traités dans leur ordre autant qu'il sera possible.

Honneurs décernés à Antonin, & à tous ceux qui lui appartenoient.

Capit. Ant. 5. 6.

Antonin, dès le jour de son adoption, avoit été revêtu de la puissance Tribunitienne & de la puissance Proconsulaire. A la mort d'Adrien, on lui ajouta les titres d'Auguste, de grand Pontife, & on lui offrit celui de Pere de la Patrie. Il refusa pour lors ce dernier, imitant la modestie de la plûpart de ses prédécesseurs, qui vouloient mériter ce nom d'honneur avant que de le recevoir. Les délais d'Antonin ne furent pas longs. On le trouve qualifié Pere de la Patrie dès la seconde année de son regne. Il le méritoit bien sans doute : & Pausanias, qui écrivoit peu après sa mort, témoigne qu'il eût voulu qu'on l'appellât, comme Cyrus, le Pere des hommes.

Tillem. art. 4.

Pausan. Arc.

Capit.

Le Sénat lui déféra aussi le surnom de *Pius*, dont j'ai expliqué ailleurs la signification, & qu'il est difficile de rendre en notre langue par un seul mot. Antonin l'accepta, & le vérifia sur le champ par la joie avec laquelle il approuva & autorisa le zèle que montroient les Sénateurs pour honorer la mémoire de son pere, de sa mere, de ses ayeux, de ses freres, morts avant lui, à qui tous il fut ordonné qu'on érigeroit

des ſtatues. J'ai déjà dit qu'Antonin prouva ſa piété filiale envers Adrien par toutes ſortes d'honneurs qu'il lui fit rendre, licites & illicites; & j'ajoute ici qu'il lui conſacra un buſte magnifique, qui fut placé apparemment dans le lieu des aſſemblées du Sénat. Sa femme Fauſtine fut dans le même tems appellée *Auguſta*, & il auroit eu peut-être mauvaiſe grace à l'empêcher.

Quant à ce qui le regarde lui-même, il ſouffrit qu'on lui établît des Jeux du Cirque pour célébrer le jour de ſa naiſſance. Du reſte, il refuſa les vains honneurs que l'on vouloit lui accumuler, & en particulier le changement des noms des mois de Septembre & d'Octobre, que l'on propoſoit de nommer dorénavant *Antonin* & *Fauſtinien*. Il dédaigna avec raiſon des témoignages de vénération rendus équivoques par la flatterie des tems précédens, & ſouvent prodigués aux plus mauvais Princes.

Capit. 10.

Il commence par des actes de clémence envers des conſpirateurs.

Dès le commencement de ſon regne il eut occaſion de manifeſter ſa clémence à l'égard d'un genre de criminels auxquels les Princes ne pardonnent guères. D'ambitieux Sénateurs formerent contre lui une ou pluſieurs conjurations, ſur leſquelles nous avons peu de lumières. Mais l'Hiſtoire nomme un Celſus, un Attilius, un Priſcianus, qui ſéparément, ou enſemble, conſpirerent contre Antonin. Il ne put dérober Attilius à la vengeance du Sénat, qui le proſ-

Appian. Præf. Dio. Capit. 7. Vulcat. Avid. Caſſ. n. 10.

crivit : Priſcianus ſe tua lui-même : nous ne ſavons point ce que devint Celſus, à moins qu'il ne ſoit le même que l'un des deux précédens. Mais Antonin arrêta toute recherche contre les complices des conſpirateurs : » Je ne veux point, dit-il, commencer mon » Gouvernement par des actes de rigueur : « & il ajouta agréablement : » Ce ne feroit » point une choſe qui pût me faire ni hon- » neur ni plaiſir, qu'il ſe trouvât par les » informations que je fuſſe haï d'un grand » nombre de mes concitoyens. « Le fils d'Attilius, non-ſeulement ne partagea point la peine du crime de ſon pere, mais il eut toujours en Antonin un protecteur. Et cette douceur réuſſit. Il n'eſt plus parlé d'aucune intrigue tramée contre un Prince qui ſe vengeoit ſi noblement.

Vict. Epit.

Mouvemens de rébellion & de guerre appaiſés ſans peine.

Capit. 5. 7. & 13.

Pauſan. Arc.

Antonin éprouva auſſi quelques rébellions, ſoit de la part des Juifs, ſoit en Achaïe & en Egypte. Il eut à réduire au devoir les Maures, les Daces, quelques peuples Germains; & à contenir les Alains, qui à diverſes repriſes tenterent de troubler la paix de l'Empire du côté de la haute Aſie. Il lui fallut dans la Grande-Bretagne arrêter les courſes des Brigantes, qui s'étoient révoltés, & qui infeſtoient les pays demeurés fidéles. Mais aucun de ces mouvemens de guerre n'eut de ſuites conſidérables. Quelques-uns ne furent que des ſéditions, qu'il appaiſa ſans effuſion de ſang, uniquement par la fermeté d'une conduite toujours

toujours égale. Il termina les guerres ſans ſortir de Rome, ou au moins de l'Italie, employant le miniſtère de ſes Lieutenans, qui par-tout remportoient ſans peine, & ſans aucun riſque, les ſuccès que déſiroit un Empereur nullement avide de conquérir. Ce fut Lollius Urbicus qui ſous ſes auſpices vainquit les Brigantes. Ce Général recula un peu les frontières de l'Empire Romain dans l'Iſle; & au-delà du mur d'Adrien il en bâtit un nouveau, que l'on croit s'être étendu obliquement depuis la rivière d'Esk juſqu'à l'embouchure de la Twède. Les Romains s'embarraſſoient peu d'ajouter à leur domination le reſte de l'Iſle, tirant peu de fruit de la partie même qu'ils poſſédoient.

Cellar. Géograph. Ant. l. II. c. 4. Appian. Praef.

Indifférence des Empereurs Romains pour les conquêtes.

En général la paſſion d'aggrandir leur Empire les touchoit foiblement dans les tems dont je fais l'Hiſtoire: & tous les Empereurs dont j'ai parlé, ſi l'on en excepte Trajan, avoient ſuivi ſur ce point la maxime d'Auguſte. Ils étoient maîtres de la plus belle portion de l'univers, & ils ne pouvoient s'étendre ſans rencontrer des nations Barbares & pauvres, dont la conquête leur auroit été plutôt à charge qu'avantageuſe. Appien, qui écrivoit ſous Antonin, dit avoir vu à Rome des Ambaſſadeurs de quelques-uns de ces peuples, qui demandoient à être reçus au nombre des ſujets de l'Empire, & dont les offres furent refuſées. Les Empereurs penſoient avec rai-

son que le vrai & solide moyen d'augmenter leur grandeur, étoit de faire fleurir par la culture des terres & par le commerce la riche & vaste étendue de pays qui leur obéissoit.

Le regne d'Antonin fut pacifique.

Aurel. Vict.

Les légéres expéditions qu'Antonin eut à diriger par ses ordres altérerent si peu la tranquillité de l'Empire, qu'elles n'ont point empêché que son regne n'ait passé pour un regne tout pacifique. Ce Prince aimoit la paix par goût & par réflexion, & il répétoit souvent avec complaisance un mot de Scipion qu'il a sauvé de l'oubli. » J'aime » mieux, disoit-il, conserver un citoyen, » que tuer mille ennemis. « Il eut la satisfaction de jouir de cette paix désirée, & n'étant point partagé par les soins qu'entraîne la guerre, rien ne l'empêcha de s'occuper uniquement de la pensée de faire le bonheur des peuples qui lui étoient soumis.

Capit. 9.

Il s'applique à faire le bonheur des peuples.

Capit. 6. & 7.

Il s'y livra tout entier, gouvernant l'Etat (1) avec la même attention, & la même vigilance, qu'apporte un bon pere de famille à gouverner sa maison. Ennemi de la vexation, il obligea les Intendans à se comporter avec modestie dans la levée des tributs : il écoutoit les plaintes qu'on lui portoit contre eux : il punissoit sévérement ceux qui se trouvoient coupables d'injustice : (2)

(1) Tantâ diligentiâ subjectos sibi populos rexit, ut omnia & omnes, quasi sua essent, curaret.

(2) Nec unquam lætatus est lucro quo provincialis oppressus est.

& jamais il ne se réjouit d'un gain, qui tendît à l'oppression du peuple. Il étoit d'ailleurs bien difficile de lui en imposer, parce qu'il prenoit connoissance de toutes choses par lui-même. On alloit directement à lui, sans être obligé de passer par le canal de personnes interposées ; il s'étoit mis au fait de toutes les affaires, soit de l'Etat en général, soit de chacune des Provinces ; & les courtisans ne pouvoient pas vendre un crédit qu'ils n'avoient point auprès d'un Prince si clairvoyant & si appliqué.

Il consulte, mais ne se laisse point gouverner.

Ce n'est pas qu'il ne consultât. Jamais il ne se décida sur aucun point d'importance sans avoir pris conseil de ses amis. Mais il ne se laissoit pas conduire en aveugle, & il empruntoit seulement les lumières d'autrui pour mieux voir.

Il aimoit à rendre raison de sa conduite.

Tenant une conduite si haute & si nette, il n'avoit nul intérêt de cacher les motifs qui le déterminoient : & en toute rencontre il en rendoit raison exactement, soit par des discours prononcés en plein Sénat, soit par des Déclarations affichées dans la place publique.

Capit. 12.

Ses procédés affables & populaires.

Sûr de sa grandeur, il ne craignoit point de l'avilir par des procédés populaires : & l'Histoire a observé qu'en effet (1) il se rehaussa en paroissant s'abaisser ; & qu'en présentant aux Romains un Empereur qui se comportoit en citoyen, il ne perdit rien

Capit. 6. 7. 11.

(1) Imperatorium fastigium ad summam civilitatem deduxit : unde plus crevit.

des ſentimens de vénération & de reſpect qui étoient dûs à ſon rang, & il y gagna l'amour & la tendreſſe. La ſouveraine puiſſance ne fit en lui aucun changement. Tels qu'il avoit ſouhaité ſimple particulier que les Princes fuſſent à ſon égard, tel, depuis ſon élévation à l'Empire, il ſe montra aux Sénateurs. S'il demandoit quelque charge pour lui ou pour les ſiens, il ne ſe diſpenſoit d'aucune des démarches preſcrites par la loi ou par l'uſage aux candidats & à leurs proches. Il alloit, comme Adrien, aux bains publics, qu'il faiſoit préparer & chauffer à ſes dépens; & après qu'il en étoit ſorti, il en laiſſoit l'uſage libre & gratuit à tout le peuple. Il vivoit avec ſes amis dans la même familiarité, qu'avant ſa haute fortune. Il les invitoit à ſes repas, il alloit manger chez eux, il les appelloit à ſes vendanges. Cette modeſte bonté étoit une vertu du tems. Trajan avoit monté les choſes ſur ce ton: Adrien ne s'en étoit point écarté: & Antonin ſuivoit avec joie un plan conforme à l'inclination de ſon cœur.

Traits de ſa douceur, que n'altéroient point même les injures.

Sa douceur étoit inaltérable, & ſupérieure même aux injures. Dans une famine la populace, qui lorſque le pain lui manque ne ſe connoît plus, lui jetta des pierres. Antonin, au-lieu de venger l'autorité outragée, aima mieux appaiſer les ſéditieux en leur rendant compte des meſures qu'il prenoit pour ſoulager la miſére publique. Et il ajouta un ſecours effectif, en faiſant

Vict. Epit. Capit. 8.

acheter à ses dépens des bleds, des vins, des huiles, qu'il distribua gratuitement aux pauvres citoyens.

Il visitoit un jour la maison d'un opulent Sénateur, nommé Omulus, qui fut Consul sous son regne; & y ayant remarqué avec admiration des colonnes de porphyre, il lui demanda d'où lui venoit un ornement si magnifique. Omulus répondit avec brusquerie, » Souvenez-vous, lorsque vous êtes » dans la maison d'autrui, que vous devez » être sourd & muet. « Antonin supporta patiemment cette incartade d'un Sénateur si peu respectueux, & dans plusieurs autres occasions il lui passa avec la même douceur des railleries piquantes. *Capit. 12.*

Je rapporterai encore sur la foi de Philostrate un trait de la patience magnanime d'Antonin à l'égard d'un Sophiste. Lorsqu'il étoit Proconsul d'Asie, il prit pour son logement dans Smyrne la maison du Sophiste Polémon, qui étoit actuellement en voyage. C'étoit la meilleure maison de la ville. Polémon possédoit de grandes richesses, & & il en usoit fastueusement. Son arrogance y répondoit : & à son retour il fut très-indigné de trouver sa maison occupée par le Proconsul. Il cria, il s'emporta, & par ses plaintes améres il obligea Antonin d'aller en plein minuit chercher un autre logement. Adrien, si nous en croyons Philostrate, s'intéressoit assez à Polémon, non-seulement pour le protéger durant sa vie, *Philost. Soph. I. 25.*

mais pour craindre après sa mort le ressentiment d'Antonin contre ce Sophiste. Dans la vue de prévenir ce danger, il inséra exprès dans son testament un article, où parlant du choix qu'il avoit fait d'Antonin pour son fils & successeur, il assuroit que Polémon le lui avoit conseillé. Cette précaution étoit peu nécessaire vis-à-vis d'Antonin, qui réellement combla Polémon de bienfaits, & ne témoigna se souvenir de l'injure qu'il en avoit reçue, que par des plaisanteries aussi douces qu'ingénieuses. Polémon étant venu à Rome, l'Empereur l'embrassa, & dit, » Qu'on lui donne un logement, & » que personne ne le déplace. « Un Acteur de Tragédie ayant porté ses plaintes à Antonin contre Polémon, qui l'avoit chassé du théâtre. » Quelle heure étoit-il, dit l'Em» pereur, lorsqu'il vous a chassé? « Il étoit midi, repondit l'Acteur. » Eh bien, reprit » Antonin, il m'a chassé de sa maison à » minuit, & j'ai pris patience. «

S'il lui falloit user de sévérité, c'étoit toujours en y mêlant quelque adoucissement.

Capit. 7. & 10.

Ce Prince plein de clémence n'employoit la rigueur que dans le cas d'une nécessité extrême : encore la tempéroit-il par tous les adoucissemens qui ne nuisoient point à l'exemple. Les délateurs, race essentiellement malfaisante, furent absolument détruits sous son regne. Ainsi la licence des accusations injustes étant bannie, jamais les condamnations & confiscations de biens ne furent plus rares. Il s'abstint si scrupuleusement de verser le sang des Sénateurs,

qu'un membre du Sénat ayant été convaincu de parricide, & obligé d'avouer lui-même son crime, comme il n'étoit pas possible de sauver la vie à un tel monstre, l'Empereur, pour épargner au moins à ses yeux l'horreur du supplice, fit transporter le criminel dans une Isle déserte, afin qu'il y pérît de faim & de misére.

Ce mêlange de sévérité & de douceur paroît aussi dans la conduite qu'Antonin tenoit à l'égard des concussionnaires, dont il accordoit la confiscation à leurs enfans, mais à condition qu'ils répareroient les torts qu'avoient soufferts les sujets de l'Empire.

Il arriva sous son regne diverses calamités publiques, qui servirent d'exercice & de matière à sa pitié secourable. J'ai parlé d'une famine, & il faut y ajouter débordement du Tibre, incendie considérable, qui consuma dans Rome jusqu'à trois cens quarante maisons, autres incendies à Narbonne, à Antioche, à Carthagéne, tremblement de terre en Asie, qui causa de grands dommages à plusieurs villes, & qui détruisit en particulier dans Cyzique l'un des plus beaux temples de l'Univers. Antonin apporta à ces différentes espèces de maux tous les remèdes qui pouvoient dépendre de lui; & il prouva que rien ne lui étoit plus cher que le soulagement de ses peuples.

Sa pitié secourable dans les calamités publiques. *Capit. 9. & Pausan. Arc.*

Dio.

Il craignoit tellement de les fouler, que ce fut en partie pour éviter cet inconvénient, qu'il ne s'écarta jamais de Rome, ou

Il craint de fouler les peuples. *Capit. 7.*

du voisinage. Une premiere raison étoit qu'occupant le centre de l'Empire où retentissoient toutes les Provinces, il se trouvoit plus à portée de recevoir les nouvelles, & de pourvoir promptement à tous les besoins. Mais il alléguoit lui-même, comme un second motif, que (1) les voyages d'un Empereur, quelque œconome qu'il fût, ne pouvoient manquer d'être onéreux aux peuples chez lesquels il passoit.

La bonté d'Antonin ne dégénere point en foiblesse.

Capitol. T. Anton. 14. & M. Ant. 6. & Ver. 2. & 3.

Au reste, la bonté d'Antonin ne dégénéra point en foiblesse. Ce Prince, qui ne respiroit que la douceur à l'égard des citoyens, traita ses affranchis avec une grande sévérité, & ne leur laissa prendre aucun crédit. Il y avoit une étrange différence de mérite entre ses deux fils adoptifs Marc Aurèle & Lucius Commodus. Il sentit cette différence, & il régla sur elle sa conduite à leur égard. Il éleva le premier en honneur, il lui donna sa confiance, il le désigna son successeur. Au contraire il n'accorda à Commodus que ce qu'il ne pouvoit absolument lui refuser. Il le fit Questeur & deux fois Consul. Mais il ne lui ouvrit point l'entrée au Sénat avant sa Questure; lorsqu'il alloit à ses maisons de campagne, il ne l'admettoit point dans la même voiture avec lui, & il le faisoit marcher avec le Préfet du Prétoire: il ne le nomma point César: il ne l'appella point à sa succession. En un mot,

(1) Gravem esse provincialibus comitatum Principis, etiam nimis parci.

pendant près de vingt-trois ans que dura le regne d'Antonin, Commodus vécut dans le Palais comme simple particulier, sans autre distinction que le titre de fils de l'Empereur.

Un des caractères des bons Princes est de ménager les finances de l'Etat. Vespasien & Trajan chez les Romains, Henri IV. parmi nous, fournissent la preuve de cette maxime. Antonin porta cette salutaire œconomie à un rare dégré de perfection. Il étoit venu au Trône avec un riche patrimoine; & il le prodiguoit pour épargner le trésor public. A l'occasion de son adoption, Adrien avoit promis, selon l'usage, des largesses au peuple. Antonin les acquitta du sien : & comme Faustine, sa femme, lui en faisoit des reproches, » (1) Vous ne pensez guè- » res noblement, lui dit-il. Ne devez-vous » pas savoir, que depuis que nous sommes » parvenus à l'Empire, nous avons perdu » le droit de propriété même sur ce que » nous possédions auparavant? « En effet, il donna * son patrimoine à la République, s'en réservant seulement l'usufruit à lui & à sa fille Faustine, qu'il maria à Marc Auréle.

Il est ménager des finances de l'Etat, & libéral de son patrimoine.

Capit. T. Ant. 4. & 7.

(1) Stulta, posteaquam ad imperium transivimus, etiam quod habuimus antè perdidimus.

* *Le texte porte qu'Antonin donna l'usufruit de son patrimoine à la République, & la propriété à sa fille. Mais Casaubon a remarqué que le contraire est infiniment plus probable; & M. de Tillemont l'a suivi.*

Quand il faisoit quelque séjour à la campagne, c'étoit sur ses terres, comme au tems de sa condition privée : & pensant que les ameublemens précieux & les joyaux de la couronne étoient un argent mort, que les maisons de plaisance qui appartenoient au domaine Impérial n'étoient que des occasions de dépenses, il en vendit une grande partie pour grossir son épargne. Aussi la laissa-t-il très-riche en mourant, au-lieu qu'il avoit diminué ses biens patrimoniaux par ses largesses.

Dio.

Il ne pouvoit souffrir les pensions accordées sur le Trésor public sans raison légitime, & il en retrancha plusieurs, disant, » Que (1) c'étoit la chose du monde la » plus indigne & même la plus cruelle, » que la République fût rongée, (c'est son » terme) par ceux qui ne lui rendoient » aucun service. « Un Poëte Lyrique nommé Mésoméde fut du nombre de ceux qu'Antonin trouva trop chérement payés, & sa pension fut diminuée.

Capit.

Oeconome sans avarice, il sut placer ses libéralités. *Capit. 4. §. 11.*

Mais ce sage Prince n'outroit rien : & le desir d'enrichir l'épargne ni ne le porta à l'injustice, ni ne tarit la source des libéralités convenables & bien entendues. Il ne reçut point les successions testamentaires de ceux qui laissoient des enfans. Il attribua des gages & des distinctions honorifiques

(1) Nihil esse sordidius, imò crudelius, quàm si Rempublicam ii arroderent, qui nihil in eam suo labore conferrent.

aux Maîtres d'Eloquence & de Philosophie dans toutes les Provinces de l'Empire. Il exempta entiérement l'Italie, & les Provinces pour la moitié, d'une redevance que les peuples payoient aux Empereurs à l'occasion de leur avénement à la souveraine puissance. Il fit aux troupes les distributions d'argent qui avoient passé en régle. Il établit des fonds pour l'éducation gratuite d'un certain nombre de jeunes filles, qu'il nomma Faustiniennes en l'honneur de l'Impératrice, sa femme. Il fit don de sommes considérables à plusieurs villes, soit pour construire de nouveaux ouvrages, soit pour en réparer d'anciens, qui tomboient en ruine, ou qui avoient entiérement péri par quelque accident. Il accorda des pensions aux Sénateurs pauvres, il aida les Magistrats à soutenir les dépenses attachées à leurs charges. C'est ainsi qu'il se montra œconome sans avarice, & libéral sans prodigalité.

Les Jeux, qui amusoient le peuple, ne lui parurent point une dépense superflue. Il donna des combats de bêtes, dans l'un desquels furent tués cent lions à la fois. Il eut soin de rassembler de toutes les parties de l'univers les animaux les plus singuliers, & de les amener à Rome pour en repaître les yeux de la multitude : tels que des crocodiles, des hippopotames, des rhinocéros, des éléphans, des tigres. Je ne parle point des spectacles des Pantomimes, qu'il

Jeux & Spectacles. *Capit.* 10. 11. 12.

aimoit & qui le délassoient lui-même. Il n'approuvoit pas néanmoins la profusion dont on usoit souvent pour les Jeux, & il modéra à une certaine somme la dépense qu'il seroit permis de faire pour les combats de gladiateurs.

Edifices dont il embellit Rome & plusieurs autres villes.
M. Aurel. l. I. Capit. 8.

Quoiqu'il n'eût point la passion de bâtir, il ne laissa pas d'embellir Rome de plusieurs édifices, dont celui qui mérite peut-être le plus d'être remarqué, est un temple en l'honneur d'Adrien. Il acheva aussi ce qui restoit à faire au tombeau de son prédécesseur. Il construisit en différentes villes d'Italie des ouvrages utiles. Nîmes, la patrie de ses ancêtres, lui attribue avec beaucoup de probabilité les deux plus superbes monumens qui restent parmi nous de la magnificence Romaine, les Arênes & le Pont du Gard. Antonin aggrandit encore & orna de privilèges le bourg de Pallanteum, en Arcadie, qui à cause d'Evandre étoit regardé comme le berceau de Rome. Il en fit une ville, à laquelle il donna le droit de se gouverner par ses loix, & l'exemption de tributs.

Pausan. Arc.

Egalité & stabilité de sa conduite.
M Aurel. l. I.
Dio. Capit. 8.

La maturité & la sagesse qui dirigeoient toutes les démarches d'Antonin, produisirent en lui une égalité parfaite, qui est le trait le plus caractérisé d'une vertu supérieure. Il fut toujours le même : point d'humeur, point de caprice. Ses amis n'avoient point à craindre ces bourasques subites, qui rendirent la Cour d'Adrien si orageuse.

Il choisissoit avec grande attention ceux qu'il devoit mettre en place. Placés une fois, ils pouvoient s'assurer de demeurer dans leur emploi autant qu'il leur conviendroit, avec toutes sortes d'agrémens de la part du Prince. Le vice seul attiroit sa disgrace, qui même à l'égard des méchans n'étoit point accompagnée de dureté. Hors ce cas il conservoit chacun dans son poste. A son avénement à l'Empire il ne déplaça aucun de ceux qu'Adrien avoit constitués en autorité : & Gavius Maximus fut pendant vingt ans son Préfet du Prétoire.

Ordonnances d'Antonin sur divers points de Jurisprudence.

Nous savons en général qu'il fit plusieurs Ordonnances pour régler & perfectionner la Jurisprudence en divers points, aidé des plus habiles Jurisconsultes de son tems. Mais le détail nous en est peu connu, & je ne citerai ici que trois de ces réglemens. Encore est-il incertain si celui que je rapporterai le dernier, est de Tite Antonin, ou de Marc Auréle, son successeur, qui porte aussi dans les anciens Auteurs le nom d'Antonin.

Capit. 12. & ibi Casaub.

Je dirai donc d'abord que l'Empereur dont je fais ici l'Histoire, défendit de poursuivre une seconde fois le même homme pour un crime dont il auroit été absous : loi sage, qui empêche les dangers de s'éterniser, & qui assure une tranquillité bien achetée par les risques d'un jugement en matière criminelle.

Pausan. Arc.

Le second réglement que j'ai à citer, est

une modération apposée à la rigueur du Droit Romain dans un cas utile au Fisc. Si un pere devenoit citoyen Romain, & que ses enfans, par quelque raison que ce pût être, ne changeassent point d'état, & demeurassent citoyens de leur ancienne patrie, il ne pouvoit les avoir pour héritiers : il falloit que sa succession passât à d'autres familles, ou tournât au profit de l'Empereur. Ainsi une institution humaine abolissoit en quelque façon le droit de la nature. Antonin, sans considérer l'avantage qui en revenoit à son épargne, rétablit les choses dans leur ordre, & voulut que l'honneur recherché & obtenu par le pere ne fût pas nuisible aux enfans.

Aug. de adult. conjug. II, 8.

Une troisieme Ordonnance, qui nous a été conservée par S. Augustin, regarde les causes d'adultère. Elle établissoit pour régle, que si un mari poursuivoit sa femme en justice comme lui ayant manqué de fidélité, il falloit que le juge examinât si le mari avoit lui-même gardé fidélité à sa femme ; & que supposé qu'ils fussent trouvés tous deux coupables, ils fussent tous deux punis. » (1) Car, dit l'Empereur, il me » paroît tout-à-fait injuste que le mari exi» ge de sa femme l'observation d'un enga» gement qu'il n'observe pas lui-même. « Cette loi, qui a mérité les éloges de Saint

(1) Periniquum enim mihi videtur esse, ut pudicitiam vir ab uxore exigat, quam ipse non exhibet.

Augustin, effrayeroit peut-être des mœurs corrompues. Mais quoiqu'il faille avouer que l'inconvénient est plus fâcheux pour la société civile dans l'adultère de la femme, il est pourtant vrai que le crime considéré en soi est égal de part & d'autre, & également condamné par la saine morale.

Antonin fut équitable même envers les Chrétiens, qu'un préjugé général dévouoit alors à la haine publique. Eloigné de ce faux zèle qu'inspire la superstition, non-seulement il ne porta point d'Edit de persécution contre eux, mais il les mit à l'abri de l'aveugle fureur des peuples & de l'injustice des Magistrats Romains. Car l'envie contre leur vertu, & les calomnies dont on s'efforçoit de les noircir, suscitoient sans cesse des tempêtes qui les mettoient dans un continuel danger de périr, & qui réellement en conduisirent plusieurs au martyre. C'est ce qui engagea S. Justin à présenter à l'Empereur une généreuse & excellente apologie pour les Chrétiens : & il paroît qu'Antonin en fut touché. Ce qui est certain, c'est qu'il envoya des Rescrits à plusieurs villes de la Grèce, pour y faire cesser ces soulévemens séditieux contre des innocens ; & nous avons dans Eusébe celui qu'il adressa pour la même cause aux peuples de l'Asie mineure en commun. Il y prend hautement la défense des Chrétiens, il loue la fidélité qu'ils gardent à leur Dieu, le courage qui leur fait mépriser la mort,

Rescrits en faveur des Chrétiens.

Tillem. Hist. Eccl. S. Justin.

Eus. Hist. Eccl. L. IV. 26. & 13.

& il tourne même les éloges qu'il donne à leur vertu en reproches contre les vices de leurs persécuteurs. Il termine son décret en déclarant que le nom de Chrétien n'est point un crime, & que si quelqu'un est traduit devant les Tribunaux pour cet unique sujet, il doit être renvoyé absous, & son accusateur puni. Il semble qu'il ne restât plus à ce Prince qu'un pas à faire pour connoître pleinement & embrasser la vérité. Mais les jugemens de Dieu sont impénétrables, & il nous convient de les adorer.

Il est respecté de tous les Rois & peuples voisins de l'Empire.

Dio, & Capit. 9. & Vict. Epit.

Il est aisé de concevoir qu'un Prince qui remplissoit le plan de Gouvernement que je viens d'exposer, fut aimé tendrement de ses sujets. Antonin se vit de plus respecté des étrangers, sans qu'il ait jamais fait la guerre, au moins offensive. La réputation de sa justice lui donna sur les Rois & les peuples voisins de l'Empire une autorité, qu'il n'auroit pu acquérir par les armes. Pharasmane, Roi d'Ibérie, vint le saluer à Rome, & lui témoigna plus de déférence qu'il n'en avoit montré pour Adrien. Pacorus fut établi par lui Roi des Lazes, peuple de la Colchide. Le Roi des Parthes se préparoit à faire la guerre aux Arméniens, Antonin l'en empêcha par une simple lettre : & cela, quoiqu'il n'eût point pour lui une complaisance molle, & qu'il eût refusé de lui rendre le trône d'or conquis par Trajan sur Chosroès. Les Indiens, les Bactriens, les Hyrcaniens, lui envoyerent des Ambassades.

Ambaſſades. Les Nations Barbares des frontiéres, au-lieu de ſe faire juſtice par les armes, le prenoient pour arbitre de leurs prétentions & de leurs différends. On a comparé avec raiſon Antonin à Numa : & ce n'eſt pas un des moindres traits de reſſemblance entre ces deux Princes, que la (1) ſageſſe de l'un & de l'autre ait été comme une ſource féconde d'où l'amour de la paix & les ſentimens vertueux ſe ſoient répandus ſur tout ce qui les environnoit, & aient fait régner autour d'eux le calme & la tranquillité.

Sa conduite privée fut auſſi louable, que ſes maximes de Gouvernement.

La conduite privée d'Antonin, dont j'ai déjà rapporté quelques particularités, répondoit à la ſageſſe avec laquelle il gouvernoit les affaires publiques. Sa table étoit honnête, mais ſans luxe. Il n'employoit point d'autres officiers pour la ſervir, d'autres pourvoyeurs, que ceux qu'il avoit étant ſimple particulier. Il y admettoit ſes amis, mais ſans gêner leur liberté : & il ne trouvoit point mauvais qu'invités par lui, ils s'excuſaſſent de s'y trouver. Il avoit beſoin de prendre quelque choſe le matin pour ſe ſoutenir dans le travail avant le repas : & c'étoit du pain ſec. Ses amuſemens, ſi l'on excepte les jeux des pantomimes, que la ſévérité de la morale Chrétienne, & même Philoſophique, condamne, étoient in-

Capit. 7. 11. *Marc. Aurel.* l. I. *Vict. Epit.*

(1) Οἷον ἐκ πηγῆς τῆς ἅπαντας, καὶ διακεχυμένης Νομᾶ σοφίας, τῶν καλῶν τῆς περὶ ἐκεῖνον γαλήνης. καὶ δικαίως ἐπικεφαλῆς ἐπιρρεόντων εἰς Plut. Num.

nocens : la pêche, la chasse, la promenade, la conversation avec ses amis.

On peut y remarquer pourtant quelques taches.

Ses mœurs ne furent pas entiérement exemptes de tache. Il est fait mention dans Capitolin d'une * concubine de ce Prince ; &, suivant le témoignage de Marc Aurèle, il se retira promptement d'un genre de désordre plus criminel encore, & alors très-commun dans Rome : ce qui suppose qu'il y avoit donné d'abord. Voilà, à proprement parler, les seuls reproches que lui fasse l'Histoire : à moins que l'on ne veuille compter pour un sujet légitime de censure, l'excessive indulgence pour sa femme, dont la conduite n'honoroit pas le trône. Il souffrit patiemment, tant qu'elle vécut, les trop grandes libertés qu'elle se donnoit : il consentit qu'elle fût décorée du titre d'*Augusta*, lorsqu'il parvint lui-même à l'Empire : & cette Princesse étant morte au bout de trois ans, il lui fit rendre les honneurs divins, avec tout l'appareil de temple, de prêtresses, de statues d'or & d'argent. C'étoit pousser bien loin ou un attachement de foiblesse, ou l'affectation d'ignorer ce que tout le monde savoit.

Capit. 8. Marc. Aurel.

Capit. 3. 5. 6.

* *Je sais que le Droit Romain autorisoit l'usage des concubines, qui sans être mariées vivoient seules avec un homme libre & seul : & les enfans nés de ces conjonctions, quoiqu'ils ne fussent pas légitimes, ni habiles à succéder à leur pere, n'étoient pas néanmoins réputés bâtards. Si Antonin s'est renfermé dans ces bornes, la loi du pays ne le condamnoit pas.*

On a voulu aussi lui tourner à blâme son exactitude, poussée, à ce que prétendoient quelques-uns, jusqu'au scrupule : & des plaisans, qu'elle incommodoit peut-être, disoient de lui qu'il (1) coupoit un pois en quatre. Mais il est bien aisé à ceux à qui tout est indifférent, hors leur intérêt propre & leur plaisir, de jetter un ridicule sur les soins attentifs & vigilans qu'inspire la vertu. Antonin avoit l'ame grande, l'esprit élevé : & un tel caractère ne compatit point avec les minuties. *Dio.*

Il me reste peu de choses à raconter de ce Prince jusqu'à sa mort : & ce sont des faits qui regardent pour la plûpart Marc Aurèle & L. Commodus, ses fils adoptifs.

Antonin fait Marc Aurèle son gendre, & le nomme César. *Capit. M. Ant. 6. & Ver. 2.*

Aussi-tôt après la mort d'Adrien, Antonin fit connoître par des effets à Marc Aurèle l'estime singuliere qu'il avoit pour lui, & la préférence qu'il lui donnoit sur son frere. Adrien avoit arrangé les mariages de ces deux jeunes Princes. Marc Aurèle devoit épouser la fille de Vérus César, & Commodus la fille d'Antonin. Le nouvel Empereur résolut de rompre ces projets, & profitant du prétexte que lui fournissoit la trop grande jeunesse de Commodus, âgé alors seulement de sept à huit ans, il fit sonder Marc Aurèle sur le dessein qu'il avoit de le choisir pour son gendre. Celui-ci, retenu peut-être par le respect pour les arrangemens d'Adrien, demanda du tems pour

(1) Κυμινοπρίστην ἐκάλουν

délibérer sur une offre si avantageuse. Après y avoir pensé, il y consentit, & s'assura ainsi de plus en plus le droit de succession à l'Empire : mais il acquit une épouse, qui fit grand tort à sa réputation. Nous ne pouvons pas dire si le mariage fut célébré sur le champ, ou s'il fallut attendre quelques années. Nous ne savons pas au juste l'âge de Faustine, fille d'Antonin. Nous voyons que huit ans après Marc Auréle en avoit eu une fille, qui est apparemment Lucille, mariée dans la suite à Commodus, & devenue ainsi l'épouse de celui qui dans le premier plan devoit épouser sa mere.

Mais en quelque tems que le mariage de Marc Auréle avec Faustine ait été célébré, dès qu'il fut arrêté, c'est-à-dire, dès l'année qui suivit la mort d'Adrien, Antonin accumula sur la tête de son gendre toutes sortes d'honneurs. Il le nomma César : il le désigna Consul pour l'année suivante avec lui : il le fit chef de l'une des Centuries des Chevaliers Romains, & lorsque le jeune Prince donna en cette qualité des jeux au peuple avec ses Collégues, l'Empereur prit place à côté de lui. Antonin fit aussi à Marc Auréle une maison, quelque répugnance qu'il lui vît pour la pompe & la magnificence : il lui donna pour logement le Palais de Tibére, & il le décora quatre ans après d'un second Consulat, dans lequel il voulut encore être son Collégue.

En même tems qu'il faisoit une sorte de violence à la modestie de Marc Auréle par l'éclat dont il l'environnoit, il ne négligea point de seconder son inclination favorite pour l'étude de la Philosophie. Car la fortune & les dignités n'avoient rien changé dans le goût du nouveau César pour les belles connoissances, qui tendent à perfectionner le cœur de l'homme en lui faisant sentir toute la beauté de la vertu. Comblé d'honneurs, & destiné à la souveraineté, il continuoit de s'exercer à cette vraiment haute science, & il prenoit avidement les leçons des plus habiles Maîtres en ce genre. Antonin, pour le satisfaire, lui fit venir de Chalcis, en Syrie, un célébre Stoïcien, nommé Apollonius.

Marc Auréle continue ses exercices & ses études de Philosophie.

Capit. T. Ant. 10.

Marc Auréle témoigne avoir à ce Philosophe de grandes obligations. Il dit qu'il a appris de lui tout ce que le Stoïcisme promet, la fermeté dans les maux de la vie, l'élévation des sentimens, & même le mélange de la douceur avec la noblesse du courage. L'Histoire ne parle pas si avantageusement d'Apollonius. Elle l'accuse d'avidité pour faire payer chérement ses leçons, & d'une morgue pédantesque qui fit pitié à Antonin, & attira ses railleries. Car lorsque ce Stoïcien fut venu à Rome, l'Empereur l'ayant mandé pour lui remettre son auguste éléve, Apollonius, avec une arrogance qui doit paroître bien étonnante dans nos mœurs, répondit : » Ce n'est point au

M. Aurel. l. I.

Capit.

Morgue pédantesque du Stoïcien Apollonius.

» maître à aller chercher ſon diſciple, mais » au diſciple à venir trouver ſon maître. « Antonin, à qui l'on rendit cette réponſe, ſe mit à rire, & dit : » Apollonius a bien » pu venir de Syrie à Rome, & il ne peut » faire le voyage de ſa maiſon au Palais. «

Bon cœur de Marc Aurèle.

Ce Prince ſavoit apprécier chaque choſe ſuivant ſa juſte valeur : & ſi l'arrogance lui paroiſſoit digne de mépris, la bonté étoit ſûre de ſon eſtime. Marc Aurèle pleuroit un jour la mort de celui qui avoit élevé ſon enfance : & les courtiſans lui reprochoient cette ſenſibilité comme une foibleſſe. » Permettez-lui d'être homme, dit Antonin. » Car ni le rang ſuprême, ni la Philoſophie » n'étouffe le ſentiment. «

Il eſt aſſocié à la puiſſance du Tribunat.

Tillem. T. Ant. art. 10.

Il ſe donna le tems de bien connoître Marc Aurèle, avant que de lui communiquer les titres qui conſtituoient chez les Romains la ſouveraineté. Ce ne fut qu'après neuf ans écoulés depuis ſon adoption que ce jeune Prince, deux fois Conſul, âgé de vingt-ſix ans, marié, & déjà pere d'une fille, reçut la puiſſance du Tribunat & l'autorité Proconſulaire. Et afin que les peuples priſſent une part ſincere à la joie de cet évènement, l'Empereur accorda une remiſe de tout ce qui reſtoit dû au Fiſc, & il brûla, comme avoit fait Adrien dans une ſemblable occaſion, les regîtres qui conſtatoient ces dettes.

Jeux ſéculaires.

Cette même année, que les Romains comptoient la * neuf-centième de la fonda-

* *Voyez la note ſur la page 265. du T. III.*

tion de la ville, Antonin célébra les Jeux séculaires avec beaucoup de magnificence. *Aurel. Vict.*

Marc Auréle étoit bien digne des honneurs par lesquels Antonin l'égaloit presque à lui-même. Jamais fils ne fut plus soumis à son pere. Pendant près de vingt-trois ans qu'il habita avec lui, soit dans la ville, soit à la campagne, il ne découcha que deux nuits : & il se conduisit toujours avec tant de probité, de modestie, de sagesse, que chaque jour ajoutoit un nouveau degré à l'estime & à l'affection qu'Antonin lui portoit. *Capit. M. Ant. 6.*

Aussi eut-il toute sa confiance. L'Empereur l'appelloit à tous les conseils, l'associoit au gouvernement de toutes les affaires, ne donnoit aucun emploi, ne plaçoit personne, que de concert avec lui. Antonin & Marc Auréle renouvelloient le bel exemple que Vespasien & Tite avoient donné à l'univers. On voyoit un pere & un fils posséder & exercer en commun le souverain pouvoir, sans défiance, sans cupidité, sans ombrage, avec une tranquillité & une paix, qui prouvoient la vertu supérieure de l'un & de l'autre. On voulut inspirer des soupçons à Antonin. Car jamais les Cours même des meilleurs Princes ne manquerent d'artisans de discorde, qui cherchent à s'avancer à la faveur du trouble qu'ils excitent. Omulus en particulier, qui est sans doute le même dont j'ai déjà rapporté un trait de liberté brutale, voyant la mere de

Il gouverne avec Antonin.

Marc Auréle qui adoroit une ſtatue d'Apollon dans un verger, oſa dire à l'Empereur: » Voilà une femme qui demande aux Dieux » que vous mouriez bientôt, afin que ſon » fils régne. « Mais les diſcours des malintentionés ne firent aucune impreſſion ſur Antonin, & ne diminuerent en rien la confiance qu'il avoit ſi juſtement placée en Marc Auréle..

Commodus, ſon frere adoptif, eſt laiſſé par Antonin dans la condition privée.

Capit. Ver. 2. 3.

Pour ce qui eſt de Commodus, c'étoit, comme je l'ai déjà dit, un caractère bien différent de ſon frere. Elevé avec tous les ſoins qui pouvoient répondre à ſa haute fortune, inſtruit par les meilleurs Maîtres dans la Grammaire, dans les exercices de l'Eloquence, dans la Philoſophie, il fit peu de progrès dans toutes ces différentes eſpéces d'études, moins par incapacité, que par défaut d'application. Il avoit un goût décidé pour le plaiſir : il aimoit paſſionnément les jeux du Cirque, les combats de gladiateurs, tous les ſpectacles : les délices, les amuſemens l'occupoient tout entier, & il brilloit dans le frivole.

Antonin étoit très-bleſſé de ces vices de Commodus : & quoiqu'il reconnût en lui quelque choſe de bon, un eſprit ingénu, une facilité de mœurs qui ſe laiſſoit aſſez aiſément gouverner, il paroît qu'il ne le garda dans ſon Palais que par reſpect pour la mémoire d'Adrien, qui le lui avoit fait adopter. La fidélité à ſes engagemens le guidoit, & non l'affection.

Dès

Dès qu'il le laissoit jouir de la qualité & du rang de son fils, il ne pouvoit se dispenser de lui accorder des distinctions honorifiques. Le jour qu'il lui donna la robe virile, il fit une largesse au peuple : mais comme s'il eût appréhendé que Commodus n'en eût l'honneur, il ménagea un autre motif à sa libéralité, en prenant ce même jour pour dédier le Temple qu'il avoit bâti à Adrien. Aux jeux que Commodus donna durant sa Questure, Antonin le fit asseoir entre lui & Marc Auréle. J'ai dit qu'il le décora de deux Consulats. Mais tout cela ne le tiroit point de la condition privée : & Antonin ne le revêtit d'aucun titre qui annonçât le droit à la puissance Impériale.

Maladie & mort d'Antonin

Commodus étoit Consul pour la seconde fois avec Marc Auréle, son frere, qui l'étoit pour la troisieme, lorsqu'arriva la mort d'Antonin. Ce Prince avoit vécu jusqu'à l'âge de plus de soixante & treize ans sans ressentir aucune infirmité, si ce n'est des migraines assez fréquentes, qui l'obligeoient d'interrompre son application aux affaires : mais dès que le mal étoit passé, il reprenoit le travail avec une nouvelle vigueur. Au mois de Mars de l'an de Rome 912. vingt-troisieme de son regne, étant à Lori, maison de plaisance qu'il chérissoit singuliérement, parce qu'il y avoit été élevé, il se trouva pendant la nuit incommodé d'une indigestion, qui le lendemain lui donna la fiévre. Dès le troisieme jour de sa maladie,

M. Aurel. l. I.

Capit. T. Ant. 12. & M. Ant. 7.

il en sentit le danger, & ayant appellé les Préfets du Prétoire, & les principaux de ses amis, il confirma en leur présence le choix qu'il avoit fait de Marc Auréle pour son successeur, & il lui recommanda la République & sa fille. Il se dépouilla même en quelque façon dès ce moment en sa faveur des honneurs du rang suprême; & pour l'en mettre en possession, il fit transporter chez lui la statue d'or de la Fortune, que les Empereurs avoient toujours dans leur chambre. Bientôt la fiévre porta à la tête, & dans son délire Antonin parloit uniquement de la République, & des Rois qui lui avoient donné sujet de s'irriter contre eux. C'étoit sans doute, suivant la conjecture de M. de Tillemont, Vologése, Roi des Parthes, qui occupoit principalement sa pensée. Car Vologése faisoit dès lors les préparatifs de la guerre qu'il déclara peu après aux Romains. Il paroît qu'avant sa mort Antonin eut un intervalle lucide, pendant lequel ayant donné pour mot au Tribun des Prétoriens *la tranquillité*, il se retourna, & mourut aussi paisiblement que s'il n'eût fait que s'endormir.

Tillem. • Il étoit âgé de soixante & treize ans, cinq mois & dix-sept jours, étant né le dix-neuf Septembre de l'an de Rome 837. & mort le sept Mars 912. Il avoit commencé de régner le dix Juillet de l'an 889. & par conséquent son regne a duré vingt-deux ans, sept mois & vingt-six jours. Ses cen-

dres furent portées au tombeau d'Adrien : *Capit. M. Ant. 7.* & ses deux fils & successeurs, Marc Auréle & L. Verus, montant à la tribune aux harangues, firent l'un après l'autre son oraison funèbre.

Honneurs rendus à sa mémoire. *Capit. T. Ant.*

Quoique vieux lorsqu'il mourut, il fut regretté comme s'il eût été enlevé à la fleur de l'âge. Il est inutile de remarquer qu'on lui déféra tous les honneurs imaginables. Son successeur n'eut pas besoin de presser les Sénateurs sur cet article. Chacun à l'envi louoit sa bonté, sa clémence, la droiture de son esprit, l'égalité de ses mœurs : & tous d'une commune voix opinerent pour le mettre au rang des Dieux, en lui décernant Temple, Prêtres, Collége d'Antoniniens dévoués à son culte, fêtes anniversaires pour célébrer sa mémoire. Marc Auréle & le Sénat Romain voulurent transmettre aux âges futurs les sentimens dont ils étoient remplis pour lui, en lui consacrant un monument durable, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de colonne Antonine, & qui rétabli par Sixte-Quint fait un des ornemens de Rome. *Nardini Roma Vetus, VI. 9.*

Vénération pour le nom d'Antonin *Tillem. T. Ant. art. 1.*

Mais ce qui est le plus glorieux à ce bon Prince, c'est que la vénération pour son nom fut si grande, que pendant près d'un siécle tous les Empereurs voulurent le porter, même ceux qui ne lui appartenoient ni par le sang, ni par l'adoption. Ce nom étoit si cher aux Citoyens & aux soldats, qu'ils ne pouvoient regarder comme Empe-

reur celui qui ne s'appelleroit pas Antonin. Aussi Sévére souhaitoit-il qu'il en fût du nom d'Antonin comme de celui d'Auguste, & qu'il passât à tous ceux qui seroient revêtus de la puissance Impériale : & en effet il le fit prendre à ses deux fils, Caracalla & Geta. En un mot, le nom d'*Antonin* étoit dans l'esprit des peuples quelque chose de plus saint & de plus sacré que celui de *Dieu* : & réellement la plûpart de leurs Dieux n'étoient pas comparables au Prince qui avoit rendu le nom d'Antonin si vénérable.

Je me sens moi-même après tant de siécles pénétré de respect & d'affection pour un Empereur, que l'on peut citer comme le modéle des Souverains, & dont l'exemple, s'il étoit suivi, perpétueroit le bonheur du genre humain. Je le quitte à regret : & j'espére que le Lecteur me permettra de lui donner encore ici le tableau d'Antonin, tel que l'a tracé Marc Auréle, son digne successeur. On y trouvera quelques traits nouveaux : & je crois que l'on reverra avec plaisir ceux que j'ai déjà indiqués.

Tableau d'Antonin tracé par Marc Auréle.

M. Aurel. l. 1.

Voici, dit Marc Auréle, les qualités que j'ai admirées dans mon pere adoptif, & que je me propose d'imiter. La douceur ; la constance inébranlable dans les résolutions prises une fois avec maturité ; l'éloignement de la vaine gloire, & l'indifférence pour ce que l'on regarde communément comme honneurs & distinctions ; l'amour du travail, & l'assiduité à le suivre persévéram-

ment ; la disposition à écouter quiconque pouvoit lui donner un avis utile ; une justice inflexible, & toujours attentive à rendre à chacun ce qui lui est dû ; l'habileté à discerner les cas qui admettent l'indulgence de ceux qui exigent la sévérité. Plein de l'esprit de société, soigneux de ne point gêner ses amis, il ne leur imposoit la nécessité ni de venir à ses repas, ni de le suivre à la campagne ; & lorsque quelque raison que ce put être les avoit obligés de s'en dispenser, ils ne le trouvoient en reparoissant devant lui nullement changé à leur égard. Fidéle & constant dans l'amitié, de même qu'il ne connoissoit point ces saillies impétueuses qui vont jusqu'à la passion, aussi n'avoit-on à craindre de sa part ni dégoût ni caprice. Dans les conseils il examinoit scrupuleusement les affaires, & au lieu de se contenter des premieres vûes, il approfondissoit son sujet, & le considéroit sous toutes les faces. Aisé à se satisfaire de ce qu'il trouvoit sous sa main, toujours content, rien n'altéroit la sérénité de son ame, ni ne l'empêchoit de faire usage de la sagacité qu'il avoit pour prévoir au loin l'avenir. Il mettoit ordre à tout, entrant dans les plus petits détails, sans bruit, sans fracas, sans donner aux choses plus de poids qu'elles ne méritoient. Jamais les finances de l'Empire ne furent mieux ménagées que sous son Gouvernement : & il supportoit sans s'émouvoir les mauvaises plaisanteries

de ceux qui vouloient sur ce point tourner sa conduite en ridicule. La flatterie n'eut aucun pouvoir sur son esprit, & il supprima les acclamations qui dégénéroient en indécences. Point de superstition dans le culte de la Divinité, point de bassesse avilissante dans ses procédés à l'égard des hommes, ni d'affectation pour se rendre populaire aux dépens de la dignité. Toutes ses actions étoient dirigées par une sagesse constamment uniforme, qui ne donnoit dans aucun excès, qui marchoit toujours sur la même ligne sans se laisser jamais prendre à l'appas de la nouveauté. Ses manieres affables couloient de source, & il ne les chargeoit point, parce qu'elles n'étoient que l'expression naturelle de ses sentimens. Nul faste dans tout ce qui l'environnoit : & son exemple est une preuve qu'un Prince n'a besoin, pour se faire respecter, ni de gardes, ni d'habillemens magnifiques, ni de statues, ni de tout l'éclat extérieur ; & qu'en se rapprochant, autant qu'il lui est possible, de la façon de vivre d'un particulier, il n'en conserve que plus d'élévation & de grandeur dans le gouvernement des affaires publiques.

Antonin avoit l'esprit fort orné, suivant la mesure néanmoins qui convient à un Prince. On ne pouvoit pas dire de lui qu'il fût un Savant, un Rhéteur, un Sophiste, mais bien un Sage, perfectionné par les belles connoissances, & devenu par d'uti-

les réflexions capable de se gouverner & de gouverner les autres. Il ne se piquoit point d'exceller dans les sciences qui n'étoient point de son ressort, & regardant comme indigne de lui la jalousie contre ceux dont elles faisoient la profession & l'étude, il leur cédoit sans peine la supériorité dans leur genre, & favorisoit leurs succès. Il honoroit sincérement les vrais Philosophes; & n'insultoit point à ceux qui abusoient de ce nom pour masquer leurs vices. Il avoit un soin raisonnable de sa santé, gardant un milieu entre des attentions de délicatesse & une négligence nuisible : & il réussit à se conserver, en substituant sa propre vigilance au secours des médecins, qu'il n'employoit que très-rarement. La solidité de son esprit le rendoit stable & permanent, non-seulement dans ses façons de penser, mais dans sa conduite extérieure. Mêmes occupations, mêmes arrangemens, goût persévérant pour les mêmes lieux. Un jour de sa vie étoit semblable à tous les autres. Plein d'ouverture & de franchise, il ne faisoit point mystère de ce qui ne demandoit point à être caché. Il n'observoit le secret que pour de bonnes raisons, & particuliérement dans ce qui se rapportoit aux affaires d'Etat. Au comble de la grandeur, il ne connut jamais les délices : & pour ce qui est des commodités de la vie, il en usoit simplement & uniment lorsqu'il les avoit ; si par quelque accident elles lui manquoient,

il ſavoit s'en paſſer. Il donna des jeux & des ſpectacles, il fit des largeſſes, mais avec poids & meſure, comme s'acquittant d'une dette que l'uſage exigeoit de lui, & non par goût pour le faſte, ni dans le deſſein de s'attirer la faveur de la multitude. Il conſtruiſit divers ouvrages publics, ſans aimer à bâtir, mais par raiſon de convenance ou même de néceſſité. Nullement recherché dans tout ce qui appartient aux ſoins du corps, il ne prenoit point le bain à des heures inſolites, il ne ſe piquoit point d'inventer de nouveaux ragoûts pour ſa table, il n'étoit curieux ni de belles & précieuſes étoffes pour ſe vêtir, ni du coup d'œil d'une nombreuſe troupe d'eſclaves, tous jeunes & bien faits. Ce qu'il y avoit de plus ſimple étoit ce qui lui convenoit davantage. Sans dureté, ſans audace, ſans cupidité, meſuré en tout, agiſſant en tout avec maturité, tranquillité, circonſpection, il méritoit (1) qu'on lui appliquât ce qui a été dit de Socrate, qu'il étoit ſeul capable de s'abſtenir & de jouir des choſes dont le commun des hommes n'a ni la force de ſe priver, ni la ſageſſe de bien uſer.

C'eſt ainſi que Marc Auréle a peint Tite Antonin, & ce ſeroit en moi une témérité que de prétendre ajouter à ce tableau de

(1) Ἐφαρμόσειε δ᾽ ἂν αὐτῷ τὸ περὶ τοῦ Σωκράτους μνημονευόμενον, ὅτι καὶ ἀπέχεσθαι, καὶ ἀπολαύειν ἐδύνατο τούτων, ὧν πολλοὶ περί τε τὰς ἀποχὰς ἀσθενῶς, καὶ περὶ τὰς ἀπολαύσεις ἐνδοτικῶς ἔχουσι.

nouveaux traits. Je vais ſeulement rendre compte en peu de mots de l'état de la Littérature ſous un ſi beau regne.

Antonin aima & cultiva les Lettres.

Capit. T. Ant. 11.

Antonin aimoit les Lettres, & il les avoit cultivées, comme on vient de le lire, non en Savant de profeſſion, mais en homme d'Etat & en Prince. On avoit de lui au tems où Capitolin écrivoit, c'eſt-à-dire, ſous Dioclétien, pluſieurs harangues, où régnoit un goût d'Eloquence digne de ſon caractère & de ſon rang.

La faveur du Prince & la douceur de la paix firent fleurir les études, plus néanmoins en ce qui regarde la Philoſophie, que dans les aménités de la Littérature; plus chez les Grecs que chez les Romains.

Hommes célébres par leur eſprit & par leurs ouvrages ſous ſon regne.

Nous ne pouvons citer aucun Poëte du tems d'Antonin, ſi ce n'eſt un certain Julius Paulus, dont Aulugelle fait mention en divers endroits, & qu'il loue beaucoup pour ſon ſavoir : genre de mérite qui n'eſt pas le premier dans un Poëte. Cornélius Fronto, maître de Marc Auréle en Eloquence Latine, fut un célébre Orateur, qui même fit ſecte, & rappella le goût de gravité mâle dans le ſtyle, dont ſes devanciers s'étoient écartés. Il eſt fâcheux qu'il ne nous reſte aucun ouvrage de ſa compoſition. On rapporte au même tems, peut-être ſans beaucoup de fondement, l'Abbréviateur de Trogue Pompée, Juſtin, dont le mérite eſt de nous avoir tranſmis un extrait d'un Auteur eſtimable que nous avons perdu.

Fronto Orateur. *Tillem.*

Juſtin.

Appien. La Gréce nous a fourni ſous ce regne un Hiſtorien, qui n'eſt pas aſsûrement comparable à ceux des bons tems, mais dont le travail nous eſt néanmoins utile aujourd'hui. C'eſt Appien Alexandrin, qui avoit écrit toute l'Hiſtoire Romaine juſqu'à Auguſte, non pas en un corps bien ſuivi, bien lié, & aſſujetti à l'ordre des tems, mais par parties, & en diſtribuant ſon ſujet ſuivant le différence des pays & des peuples, contre leſquels les Romains ont fait la guerre : mauvais plan, qui jette de la confuſion dans les idées, qui produit de l'embarras dans l'eſprit du Lecteur, comme il eſt aiſé de le ſentir par rapport à la ſeconde guerre Punique, qui eſt tellement morcelée dans cet Auteur, que pour l'avoir entiere, il faut en chercher une partie dans le livre des guerres d'Eſpagne, une autre dans celui des guerres d'Afrique; & ce qui s'eſt paſſé en Italie compoſe un livre intitulé, Guerre d'Annibal.

Ptolémée. Le plus illuſtre de tous ceux qui ont écrit ſous le regne d'Antonin, eſt ſans contredit Ptolémée, Aſtronome & Géographe, qui faiſoit ſes obſervations & compoſoit ſes ouvrages à Alexandrie.

Maxime de Tyr. Maxime de Tyr, Philoſophe Platonicien, fut au nombre des Maîtres de Marc Auréle, qui en fait de grands éloges. Suivant l'opinion commune des Savans, il eſt le même dont nous avons encore pluſieurs diſcours Philoſophiques, dans les principes de Platon.

Hérode Atticus, Athénien de naissance, ne brilla pas seulement par les talens de l'esprit, mais par les richesses & par l'éclat des dignités. Sa noblesse remontoit jusqu'à Cimon & à Miltiade. Son pere Atticus n'avoit d'abord qu'une fortune médiocre : mais il fut remis, par une aventure inopinée, en état de soutenir la splendeur de sa naissance. Il trouva dans une maison qui lui appartenoit un trésor immense. Cette découverte lui causa plus de crainte que de joie. On sortoit alors de la tyrannie de Domitien, sous lequel une bonne fortune de cette espéce seroit devenue funeste à celui qui en auroit été favorisé. Mais Nerva pensoit bien différemment : & il accorda à Atticus, qui l'instruisit du fait & lui demanda ses ordres, la jouissance du trésor. Atticus, qui avoit l'ame grande, ne saisit point avec avidité cette agréable réponse, & par une seconde lettre il représenta à l'Empereur, que le trésor qu'il avoit trouvé étoit au-dessus de la condition d'un particulier. » Usez-en, répliqua l'Empereur, sans scru» pule & sans crainte : il est à vous. » Atticus devenu ainsi tout d'un coup opulent, & ayant en conséquence fait un riche mariage, usa de sa fortune avec une magnificence de Prince. On peut en juger par le trait suivant.

Hérode Atticus. *Philost. Soph. II. 1.*

Il étoit, sous l'Empire d'Adrien, Commandant des villes libres de l'Asie, & voyant que celle de Troade manquoit d'eau, pour

procurer aux habitans une commodité si nécessaire, il demanda à l'Empereur & obtint une gratification de trois millions * de dragmes. Il présida lui-même à l'ouvrage, & il le fit en grand : en sorte que la dépense se monta à sept * millions de dragmes au lieu de trois. Il en fut porté des plaintes à l'Empereur, qui sembloit les écouter. Atticus lui écrivit qu'un Empereur Romain ne devoit point être importuné pour de si petits objets. » Je donne, ajouta-» t-il, à mon fils les quatre * millions de » dragmes qui excédent la somme que vous » avez accordée, & mon fils en fait don » à la ville de Troade. » Tel étoit le pere d'Hérode Atticus.

* *Quinze cens mille livres.*

* *Trois millions cinq cens mille livres.*

* *Deux millions de livres.*

Celui-ci né dans l'opulence ne s'en fit pas un titre d'ignorance & d'oisiveté : il cultiva l'Eloquence dans sa langue maternelle avec ardeur & avec succès. Sa passion pour réussir étoit si vive, qu'ayant eu le malheur de rester court dans une harangue qu'il faisoit encore fort jeune à l'Empereur Adrien sur les bords du Danube, la honte & le désespoir le porterent presque à aller se jetter dans ce fleuve la tête la premiere. Il se remit néanmoins, &, par une façon de penser plus raisonnable, tournant sa disgrace en aiguillon, il redoubla d'activité : il se fortifia & s'enhardit par l'exercice : il seconda par un travail opiniâtre l'heureuse facilité qu'il avoit reçue de la nature, entremêlant l'étude jusques dans ses repas, y

consacrant une partie de la nuit qu'il déroboit au sommeil. Il parvint ainsi à la gloire qu'il désiroit : il s'acquit la réputation du plus illustre Orateur de la Gréce, & il fut choisi pour donner des leçons d'Eloquence Grecque à Marc Auréle. Ses soins, quoiqu'ils eussent peu fructifié dans un éléve qu'entraînoit ailleurs un goût décidé pour la Philosophie, furent cependant récompensés, & Antonin l'honora d'un Consulat ordinaire. On avoit de lui, au tems de Philostrate & même de Suidas, des Discours, des Lettres, & d'autres ouvrages, où brilloit le caractère d'un beau naturel & d'un génie élevé. Mais tout est perdu aujourd'hui.

En héritant des grandes richesses de son pere, Hérode Atticus hérita aussi de lui le goût pour en faire un noble usage. Il construisit des monumens magnifiques, il consacra dans les temples de riches offrandes, à Athénes, à Delphes, à Olympia Pisa, & dans d'autres lieux de la Gréce. Il se montroit libéral envers ses amis; & au lieu d'amasser des trésors, il les plaçoit dans le cœur & dans la reconnoissance de ceux à qui il en faisoit part. Il donnoit même quelquefois à des sujets peu dignes de ses libéralités, & Aulugelle nous rapporte un trait *A. Gell. IX. 2.* de cette espéce, dont il a été témoin, & que je ne crois pas devoir omettre.

Un homme vêtu d'un manteau, portant de longs cheveux, & une barbe qui lui des-

cendoit presque jusqu'à la ceinture, vint trouver Hérode, qui avoit compagnie, & lui demanda de l'argent pour s'acheter du pain. » Qui êtes-vous ? lui dit Hérode. » Cet homme, d'un air d'indignation & d'un ton de reproche, répondit qu'il étoit Philosophe, & qu'il lui paroissoit surprenant qu'on l'interrogeât sur ce qui sautoit aux yeux. » (1) Je vois, reprit Hérode, le » manteau & la barbe : mais je ne vois pas » encore le Philosophe : prouvez-nous que » vous en avez les caractères. » Alors quelques-uns de ceux qui étoient présens prirent la parole, & dirent qu'ils connoissoient ce prétendu Philosophe pour un vagabond, un mendiant sans pudeur, dont la demeure la plus ordinaire étoit la taverne, & qui lorsqu'on lui refusoit ce qu'il demandoit, ne manquoit pas de s'en venger par des injures grossiéres. » (2) Donnons-lui néan- » moins quelque argent, dit Hérode. Fai- » sons honneur à l'humanité, quoique ce- » lui-ci la déshonore ». Et il lui fit compter une somme, qui pouvoit lui suffire pour se nourrir pendant un mois.

Voilà le beau côté du portrait d'Hérode Atticus. Ce qu'il avoit de louable étoit mêlé de bien des taches. Il aimoit le faste, il étoit voluptueux, emporté, foible & moû

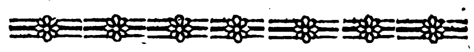
(1) Video, inquit Herodes, barbam & pallium; philosophum nondum video.

(2) Demus huic aliquid æris, cujusmodi est, tanquam homines, non tanquam homini.

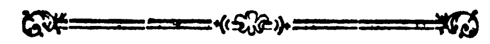
dans les diſgraces qui lui arriverent, quelquefois injuſte : & par ces différens vices il s'attira pluſieurs affaires déſagréables, qui ternirent ſa réputation.

Je paſſe au regne de Marc Aurèle, dont le Gouvernement, auſſi ſage & auſſi doux que celui d'Antonin, nous offrira une plus grande variété d'événemens.





LIVRE VINGTIEME.



FASTES DU REGNE
DE
MARC AURELE.

An. Rom. 912. De J. C. 161.

M. AURELIUS CÆSAR III.
L. AURELIUS COMMODUS II.

Marc Auréle est reconnu & déclaré Empereur.

Il associe à l'Empire son frere adoptif L. Commodus, lui fait prendre le nom de Vérus, & lui promet sa fille Lucille en mariage.

Consulat des deux Augustes.

Naissance de Commode, fils de Marc Auréle, le 31. Août.

Divers mouvemens de guerre. Vologése Roi des Parthes attaque l'Arménie & la Syrie en même-tems.

L'Oracle du faux Devin Alexandre étoit déjà célébre.

An. Rom. 913. De J. C. 162.

Q. JUNIUS RUSTICUS.
C. VETTIUS AQUILINUS.

Débordement du Tibre.

L. Vérus

L. Vérus part pour la guerre contre les Parthes.

Trois Généraux Romains se signalent sur-tout dans cette guerre, Avidius Cassius, Martius Verus, & Statius Priscus.

La guerre dura quatre ans. Les Romains y remporterent plusieurs grands avantages, dont il est impossible de marquer la date précise.

Durant le cours de cette guerre s'accomplit le mariage de L. Vérus avec Lucille.

An. Rom. 914. De J. C. 163.

. . . . LÆLIANUS.
. . . . . PASTOR.

An. Rom. 915. De J. C. 164.

M. NONIUS MACRINUS.
. . . . . . CELSUS.

An. Rom. 916. De J. C. 165.

M. GAVIUS ORFITUS.
L. ARRIUS PUDENS.

Paix conclue avec les Parthes.

Grande peste, qui se répand de l'Orient dans toute l'étendue de l'Empire, & dure plusieurs années.

Mort de Pérégrin.

An. Rom. 917. De J. C. 166.

. . . . SERVILIUS PUDENS.
L. FUFIDIUS POLLIO.

Triomphe de Marc Auréle & de L. Vérus.

Ils reçoivent tous deux le nom de Pere

de la Patrie. Les fils de Marc Auréle, (il en avoit deux alors) sont appellés Césars.

Commencement de la guerre contre les Marcomans & autres Nations Germaniques. Les deux Empereurs viennent passer l'hiver à Aquilée, pour être à portée d'entrer de bonne heure en campagne l'année suivante.

Martyre de S. Polycarpe.

An. rom. 918. De J. C. 167.

L. AURELIUS VERUS AUGUSTUS III.
..... QUADRATUS.

Faits d'armes, & négociations avec les Barbares pendant cette année & la suivante.

Martyre de S. Justin.

An. Rom. 919. De J. C. 168.

..... APRONIANUS II.
..... PAULUS II.

An. Rom. 920. De J. C. 169.

Q. SOSIUS PRISCUS.
P. CŒLIUS APOLLINARIS.

L. Vérus meurt d'apoplexie, en revenant d'Aquilée à Rome. Il est mis au rang des Dieux.

An. rom. 921. De J. C. 170.

M. CORNELIUS CETHEGUS.
C. ERUCIUS CLARUS.

Marc Auréle part de Rome pour retourner en Pannonie, & pousse avec beaucoup

de vivacité la guerre contre les Marcomans.

Avant que de partir il avoit remarié sa fille Lucille à Pompeien, fils d'un simple Chevalier Romain, mais homme de mérite.

Rufus Baséus, Pompeien, & Pertinax, se distinguent dans la guerre contre les Marcomans.

L. SEPTIMIUS SEVERUS II. An. rom. 922.
L. ALFIDIUS HERENNIANUS. De J. C. 171.

Solemnité célébrée pour la dixieme année du regne de Marc Auréle.

..... MAXIMUS. An. rom. 923.
..... ORFITUS. De J. C. 172.

M. AURELIUS SEVERUS II. An. rom. 924.
T. CLAUDIUS POMPEIANUS. De J. C. 173.

..... GALLUS. An. Rom. 925.
..... FLACCUS. De J. C. 174.

Marc Auréle, qui depuis son départ, marqué sous l'an 921. n'étoit point revenu à Rome, toujours occupé de commander en personne la guerre contre les Marcomans, se trouve enfermé avec son armée dans le pays des Quades, & court un extrême danger, dont il est tiré par une pluie miraculeuse, qu'obtiennent les prieres des Chrétiens.

Il défend sous peine de la vie d'accuser

les Chrétiens, ſans les exemter de la mort, lorſqu'ils ſeroient pourſuivis devant les juges.

An. rom. 926. De J. C. 175.

. . . . . PISO.
. . . . . JULIANUS.

Il fait la paix, ou du moins ſuſpend la guerre avec les Nations Germaniques, à cauſe de la révolte d'Avidius Caſſius en Orient.

Avidius, grand homme de guerre, célébre par pluſieurs exploits, qui avoit réprimé les Bucoles ſoulevés en Egypte, pendant que Marc Auréle faiſoit la guerre aux Marcomans, ſe révolte, & ſe fait proclamer Empereur.

Marc Auréle fait venir à l'armée ſon fils Commode, & lui donne la robe virile le ſept Juillet.

Il ſe prépare à marcher contre Caſſius, qui eſt tué trois mois après avoir pris la pourpre Impériale.

Aucun Chrétien ne prit part à cette rébellion.

Clémence de Marc Auréle envers la famille & les complices d'Avidius.

Puiſſance du Tribunat donnée à Commode.

Voyage de Marc Auréle en Orient.

Mort de Fauſtine, qui eſt miſe au rang des Divinités.

Marc Auréle prend une concubine.

T. VITRASIUS POLLIO II. An. Rom. 927. De J. C. 176.
M. FLAVIUS APER II.

Marc Auréle visite la Syrie & l'Egypte, vient à Athénes, où il se fait initier aux mystères de Cérès. Priviléges accordés par lui aux Athéniens. Professeurs établis dans leur ville.

De retour à Rome, il triomphe des Marcomans, des Quades, & autres peuples Germains, avec son fils Commode, le 23. Décembre.

L. AURELIUS COMMODUS CÆSAR. An. Rom. 928. De J. C. 177.
..... QUINTILLUS.

Remise accordée par Marc Auréle de tout ce qui restoit dû au Fisc & au Trésor public dans un espace de quarante-six ans.

Il égale son fils à lui, & le faisant Auguste & Pere de la Patrie.

Martyrs de Lyon.

La ville de Smyrne, ravagée par un tremblement de terre, est rétablie par les libéralités de Marc Auréle.

.... GAVIUS ORFITUS. An. Rom. 929. De J. C. 178.
.... JULIANUS RUFUS.

Marc Auréle, après avoir marié Commode à Crispine fille de Bruttius Præsens, l'emmene avec lui à la guerre contre les

Marcomans, qui n'avoit été que suspendue; ou qui du moins avoit recommencé peu de tems après que l'Empereur s'étoit éloigné de la Germanie.

Sénatusconsulte Orfitien.

An. rom. 930. De J. C. 179.

COMMODUS AUGUSTUS II.
T. ANNIUS AURELIUS VERUS II.

Marc Aurèle prend le titre d'*Imperator* pour la dixieme & derniere fois.

An. rom. 931. De J. C. 180.

L. FULVIUS BRUTTIUS PRÆSENS II.
SEX. QUINTILIUS CONDIANUS.

Mort de Marc Aurèle, à Vienne sur le Danube, le dix-sept Mars.

On lui décerne toutes sortes d'honneurs, divins & humains.



HISTOIRE DU REGNE DE MARC AURELE.

§. I.

Marc Aurèle reconnu Empereur, associe son frere adoptif à l'Empire, & lui fait prendre le nom de Vérus. Jugement sur cette action de Marc Aurèle. Largesse aux soldats & au peuple. Funérailles d'Antonin. Commencemens heureux & tranquilles. Naissance de Commode. Débordement du Tibre. Divers mouvemens de guerre. Guerre des Parthes. Vérus se transporte en Orient. Evénemens de cette guerre. Fin de cette guerre. Vérus ne prit aucune part aux opérations de la guerre, uniquement occupé de ses plaisirs. Il est décoré de titres pompeux, qu'il communique à Marc Aurèle. Accomplissement du mariage projetté entre Vérus & Lucille fille de Marc Aurèle. Après la guerre finie, Vérus retourne à Rome. Il triomphe avec Marc Aurèle. Peste horrible, qui ravage tout l'Empire. Les vices de Vérus, accrus pendant son séjour en Syrie, se portent à l'excès. Tableau de la conduite de Marc Aurèle. Son égalité d'ame. Sa déférence pour

le Sénat. Son attention à faire le bonheur des Peuples. Sa condeſcendance pour le goût du peuple par rapport aux Spectacles & aux Jeux. La bonté étoit le fond du caractère de Marc Aurèle. Il pécha en ce genre par excès. En conſéquence on a ſoupçonné de l'affectation dans ſa vertu. Il punit les délateurs. Il fait rendre la juſtice, & la rend lui-même avec une ſcrupuleuſe exactitude. Diverſes Ordonnances de Marc Aurèle. Hiſtoire de la vie & de la mort de Pérégrin.

An. Rom. 912.

Marc Auréle reconnu Empereur, aſſocie ſon frere adoptif à l'Empire, & lui fait prendre le nom de Vérus.

Dio. Capitol. M. Anton. 7. & Ver. 3. & 4.

MARC AURELE étoit appellé ſeul à l'Empire par le choix d'Antonin, comme je l'ai déjà obſervé plus d'une fois. Le Sénat entra dans les mêmes vûes, & déféra à Marc Auréle ſeul tous les titres de la ſouveraine puiſſance, dont une partie lui étoit déjà communiquée. Il ne paroît point que Commodus, ni perſonne pour lui, réclamât les droits que pouvoit lui donner au Trône la qualité de fils adoptif de l'Empereur qui venoit de mourir. Marc Auréle, par une générosité dont l'exemple eſt unique dans l'Hiſtoire, voulut prouver que le rang ſuprême n'eſt point, comme on ſe l'imagine communément, incapable de ſouffrir le partage, & il demanda que ſon frere fût aſſocié à l'Empire.

Nos Auteurs ne nous apprennent point quelle impreſſion fit ſur les eſprits des Sénateurs une propoſition ſi nouvelle, & ſi contraire aux intérêts de celui qui la faiſoit.

Nous

Nous ſavons ſeulement qu'elle paſſa. Commodus reçut dans le moment même les titres de Céſar & d'Auguſte, la puiſſance Tribunicienne, la puiſſance Proconſulaire : il fut reconnu & déclaré Empereur, & égalé en tout à Marc Auréle, à la ſeule différence près de la dignité de grand Pontife, que celui-ci ſe réſerva. Marc Auréle, pour s'unir plus étroitement ſon collégue, le fit ſon gendre, & lui promit ſolemnellement ſa fille Lucille en mariage : & en même-tems, comme s'il l'eût adopté, il lui fit prendre le nom de Vérus, qui étoit le ſien; & c'eſt ainſi que nous nommerons dorénavant le Prince que nous avons juſqu'ici appellé Commodus. Le nom d'Antonin leur appartenoit à l'un & à l'autre, comme étant celui de leur pere adoptif. Ils ſe trouvoient tous deux Conſuls : & le Conſulat des deux Auguſtes fait une époque dans les Faſtes. Ce qui étoit nouveau alors & ſingulier, devint aſſez commun dans la ſuite, & ne fut plus remarqué. *Tillem. M. Aurel. art. 5.*

Il eſt néceſſaire d'obſerver que les deux Auguſtes ne partagerent point entre eux les Provinces de l'Empire, comme avoient fait autrefois Octavien & Antoine. Ils les gouvernerent en commun, de la même maniere que deux freres dans une condition privée régiroient une ſucceſſion qu'ils poſſéderoient par indivis. Mais comme dans une ſociété de puiſſance la balance néanmoins ne peut ni ne doit pas être abſolu-

ment égale, Marc Aurèle avoit sur son frere la prééminence que donne la supériorité de l'âge & du mérite malgré l'égalité du pouvoir.

Jugement sur cette action de Marc Aurèle.

Cette premiere action de Marc Aurèle parvenu au rang suprême, est comme l'échantillon de tout son regne, & elle nous donne d'avance l'idée de toute sa conduite. Nous y verrons briller toujours la bonté, l'équité, la générosité, mais non pas peut-être renfermées dans la juste mesure qui doit régler l'exercice même des vertus. On ne peut sans doute refuser des louanges à la magnanimité qu'il témoigna en partageant avec son frere un titre, que ceux qui le possédent sont si jaloux de réserver pour eux seuls. Mais cette magnanimité étoit-elle dirigée par la prudence? Vérus n'avoit aucune des qualités qui concourent à former un bon & grand Prince. Il n'est connu dans l'Histoire que par son goût pour l'indolence & les voluptés. Il devint, & Marc Aurèle devoit le prévoir, un empêchement au bien que son frere pouvoit & vouloit faire dans le Gouvernement de l'Empire. Et s'il eût vécu plus long-tems, qui sait s'il ne se seroit pas lassé d'une déférence & d'un respect qui commençoient à le gêner? D'ailleurs Marc Aurèle, en le laissant dans la condition privée, ne lui eût fait aucune injustice. Il se seroit simplement conformé à l'exemple & aux dispositions de leur pere commun. Sa bonté nuisit à son jugement.

& il faut convenir qu'ici, & en plusieurs autres occasions, elle devint vraie foiblesse. A l'amour du bien il mêloit l'amour de la gloire & de l'estime publique, qui l'amollissoit, & partageoit ses idées & son cœur. C'est par cette raison que, malgré les éloges dont il a été comblé, il semble que l'on doive lui préférer le caractère d'Antonin, plus net, plus ferme, plus décidé. *Capit. M. Ant. 7. & 20.*

Du Sénat, où avoient été pris, & autorisés par les suffrages de la Compagnie, les arrangemens importans dont je viens de parler, les deux Empereurs se transporterent au camp des Prétoriens. Ainsi les gens de guerre n'eurent que le second rang, le Sénat ayant recouvré, sous cette suite de bons Princes que nous avons vûs depuis Nerva, la prééminence qui lui appartenoit. Marc Aurèle porta la parole, comme le plus âgé, & parce qu'il avoit plus de talent & de facilité pour s'énoncer. Car Vérus, par le défaut d'un génie peu heureux, & qu'il avoit laissé encore s'engourdir dans la paresse, ne savoit pas se tirer avec honneur d'un discours public; & même l'organe étoit embarrassé chez lui, & la prononciation mal articulée. Vingt mille * sesterces par tête furent promis aux soldats; largesse énorme, mais tellement établie par l'usage, qu'aucun Empereur n'osa jamais s'en dispenser.

Largesses aux soldats & au peuple.

Capitol. Ver. 2. & 10.

* *Deux mille cinq cens livres.*

Afin que le peuple prît part aussi à la joie de leur avénement, les nouveaux Em-

pereurs augmenterent les distributions gratuites de bled, & ils y appellerent un plus grand nombre d'enfans de l'un & de l'autre sexe.

Funérailles d'Antonin.

Après ces premiers soins, qui ne pouvoient se différer, ils célébrerent avec pompe les funérailles de leur pere & prédécesseur. J'ai déjà dit qu'ils prononcerent l'un & l'autre son oraison funébre. Vérus, quoique mauvais Orateur, ne put se dispenser de ce devoir: & il lui étoit aisé de se faire aider.

Capit. Ver. 2.

Commencemens heureux & tranquilles.

Capit. M. Ant. 8. & Ver. 4.

Dans les commencemens de leur Empire, leur union fut parfaite. Vérus agissoit moins en collégue qu'en lieutenant de Marc Aurele; & il témoignoit même vouloir imiter la sagesse & la retenue de sa conduite.

En ce qui regarde le Gouvernement, ils prirent l'un & l'autre pour modéle Antonin, dont on n'eut pas lieu de regretter la douceur & la bonté.

Dio.

Ils jouirent d'abord de quelque calme, dont Marc Aurele profita pour continuer de satisfaire l'attrait qui le portoit à orner son esprit par la Philosophie & par les belles connoissances. Tout Empereur qu'il étoit, il ne rougissoit pas d'aller prendre les leçons de Sextus de Chéronée, Philosophe Stoïcien, neveu de Plutarque: & il fréquentoit l'école d'Hermogéne, ce Rhéteur fameux par la brillante réputation de sa jeunesse & la décadence de son esprit dans l'âge mûr.

La joie publique fut augmentée par la naissance de deux fils jumeaux de Marc Auréle, qui vinrent au monde le trente & un d'Août de la premiere année du regne de leur pere. Cet événement fut regardé comme singuliérement heureux, non-seulement en lui-même, & par la circonstance de deux fils jumeaux, ce qui est rare ; mais encore plus parce que l'Histoire ne fournissoit jusques-là qu'un seul exemple d'un héritier né à un Empereur régnant. Britannicus est ce premier exemple, Commode & Antoninus Geminus sont le second. Et il n'est peut-être pas inutile d'observer à ce sujet combien les joies humaines, qui paroissent même les mieux fondées, sont incertaines, & sujettes à être démenties par le succès. Britannicus ne régna point, & devint la victime des jalousies d'un frere cruel. Antoninus Geminus mourut en bas âge. Commode parvint à la souveraine puissance, mais pour être le fléau du genre humain, & s'attirer à lui-même au bout de peu d'années une mort funeste & justement méritée.

Naissance de Commode. *Lamprid. Commod.* 1. & 10.

Un furieux débordement du Tibre changea bientôt la face de la ville ; & fit succéder à l'allégresse les plaintes & les gémissemens. Le ravage fut affreux, grand nombre d'édifices détruits, de bestiaux noyés, de provisions gâtées & submergées, & en conséquence la disette & la famine. Les Empereurs apporterent à ces maux tous les

Débordement du Tibre. *Capit. M. Ant.* 8.

remédes qui étoient en leur pouvoir; & aux secours effectifs leur bonté compatissante ajoutoit un sentiment, qui fut une douce consolation pour les malheureux.

Divers mouvemens de guerre.

On apprit vers le même tems divers mouvemens de guerre, en Germanie, dans la Grande Bretagne, du côté des Parthes. La guerre des Cattes en Germanie & celle des Bretons furent des objets de peu d'importance. Mais les Parthes, qui n'avoient point remué depuis Trajan, attaquerent les Romains avec des forces fraîches & des courages irrités; & ils leur causerent d'abord des pertes considérables.

Guerre des Parthes.

Dio. Capitol. M. Ant. 8. 9. & Ver. 4-7. Luc. Histor. & Pseudom.

Vologése Roi des Parthes se préparoit à la guerre, comme je l'ai dit, dès le tems d'Antonin. Nous ne savons point, & il est inutile de chercher quel motif le détermina à prendre les armes. Il est aisé de croire qu'il souhaitoit de venger l'honneur de sa nation, si fort maltraitée & humiliée par Trajan; & que l'âge avancé & le caractère pacifique d'Antonin, & ensuite la circonstance d'un nouveau regne, lui parurent des occasions favorables qu'il ne devoit pas laisser échapper.

L'Arménie, qui de tout tems avoit été une semence de discorde entre les deux Empires, lui fournit le prétexte qu'il cherchoit. Les Romains s'étoient mis en possession de donner des Rois à ce grand pays, & Soéme y régnoit alors sous leur autorité. Vologése, profitant des troubles qui s'y étoient éle-

vés, entreprit de faire revivre les prétentions de ses prédécesseurs sur cette couronne ; & on conjecture qu'il voulut la faire passer sur la tête d'Osroès, qui pouvoit être son frere, ou l'un des Princes de son sang.

Au bruit de l'invasion des Parthes, Sévérien, peut-être Gouverneur de Cappadoce, se disposa à entrer en Arménie pour s'opposer à leurs progrès. Avant que de partir, il eut la simplicité d'aller consulter sur le succès de son entreprise le fameux imposteur Alexandre, dont nous pourrons parler dans la suite plus en détail ; & il en reçut un oracle qui lui promettoit une éclatante victoire & un retour triomphant. L'événement fut bien contraire. Sévérien étant venu camper près d'Elégie, ville d'Arménie, y fut investi par l'armée des Parthes que commandoit Osroès. Il y souffrit, lui & ses gens, pendant trois jours les horreurs d'une faim cruelle ; & ne voulant point se rendre, il fut taillé en piéces avec toutes les troupes qu'il avoit amenées. Il est à croire que c'est en conséquence de cette victoire des Parthes, que Soéme détrôné vint se refugier à Rome, où il devint Sénateur, & même Consul.

Dio. ap. Val. pag. 775. & ibi Val.

Cependant Vologése d'une autre part faisoit irruption à main armée dans la Syrie, & il mit en fuite Atidius Cornélianus Gouverneur de cette Province ; en sorte que les Syriens allarmés se préparoient déjà à

changer de maître, & à ſubir la loi du plus fort.

Ces événemens doivent ſe rapporter à la premiere année du regne de Marc Auréle & de L. Vérus.

Vérus ſe tranſporte en Orient.

Une guerre ſi importante, & dont les commencemens déſavantageux faiſoient craindre des ſuites encore plus fâcheuſes, leur parut mériter que l'un d'eux ſe tranſportât ſur les lieux pour la conduire en perſonne. Les occupations paiſibles convenoient mieux au génie de Marc Aurèle, quoiqu'il ait sû, lorſque le beſoin l'exigeoit, ſe prêter aux circonſtances, & paroître dignement à la tête des armées. Vérus avoit une ſanté plus robuſte, & plus capable de réſiſter aux fatigues. D'ailleurs, comme il étoit noyé dans la molleſſe & dans la débauche, Marc Auréle eſpéroit que les ſoins de la guerre pourroient le retirer du vice; ou du moins c'étoit une conſolation pour lui de ne point voir ſon frere & ſon collégue ſe déshonorer à ſes yeux, & donner ſes déſordres en ſpectacle à la Capitale de l'Empire. Il fut donc réſolu que Vérus partiroit pour la guerre contre les Parthes.

Les eſpérances de Marc Auréle furent bien trompées. Vérus, avant que de ſortir de l'Italie, montra quelle étrange eſpéce de Général il feroit, & combien les plaiſirs l'occuperoient plus que les affaires. A peine ſe vit-il débarraſſé de la préſence importune d'un frere trop ſage, que ſe livrant aux

excès de la table dans toutes les maiſons de campagne qu'il trouvoit ſur ſa route, il s'attira une maladie qui le retint à Canouſe. Marc Aurèle, attentif à remplir tous les devoirs, ſe rendit auprès de ſon frere malade, fit des vœux ſolemnels pour obtenir des Dieux qu'ils le rétabliſſent en ſanté. Vérus guérit, mais il ne ſe corrigea pas.

Les nouvelles les plus fâcheuſes, qui venoient coup ſur coup d'Orient, ne pûrent hâter ſa marche voluptueuſe. Après avoir paſſé un tems conſidérable à s'amuſer à la chaſſe dans l'Apulie, il s'embarqua : mais il ſéjourna à Corinthe & à Athénes, faiſant des parties de muſique & de ſymphonie ſur la mer. Il s'arrêta dans toutes les villes maritimes de l'Aſie mineure, de la Lycie, & de la Pamphylie, pour jouir des fêtes & des divertiſſemens par leſquelles on y célébroit ſon arrivée. Enfin il vint à Antioche, ville de délices, & il s'y fixa pendant les quatre ans que dura la guerre, menant une vie conforme aux mœurs des habitans & à la molleſſe du climat : le jeu, le vin, la bonne chére, les débordemens de toutes les eſpéces, ſans en excepter la plus criminelle, rempliſſoient tout ſon tems, & il laiſſoit à ſes Lieutenans le ſoin de faire la guerre.

Il en avoit de fort habiles, qui réuniſſoient la bravoure à la ſcience militaire & au zèle pour l'exacte obſervation de la diſcipline. L'Hiſtoire en nomme trois princi-

paux, Statius Prifcus; Avidius Caffius, qui fe révolta dans la fuite, & dont par cette raifon nous aurons lieu de parler plus amplement; & Martius Vérus, de qui Dion trace ainfi le caractère. Ce ne fut pas feulement un homme capable de vaincre les ennemis par la force des armes, de les prévenir par fa diligence, de les tromper par la rufe. A ces talens, qui conftituent le mérite d'un Général, il joignoit ceux d'un habile négociateur. Eloquent & perfuafif, libéral & magnifique, adroit à amorcer les efprits par les plus flatteufes efpérances, il faifoit aimer fa fociété, les graces régnoient dans toutes fes actions & dans toutes fes paroles. Nul reffentiment ne pouvoit réfifter à fes douces infinuations : il favoit préfenter fous le plus beau jour tout ce qui tendoit à augmenter la confiance : en forte que les Barbares trouvant en lui un redoutable guerrier & un homme aimable, craignoient de l'avoir pour ennemi, & recherchoient fon amitié.

Dio apud Suidam in Μάρτιος.

Evénemens de cette guerre.

Les trois Commandans que je viens de nommer, firent de grandes chofes; mais les monumens qui nous reftent ne nous en apprennent point le détail. Nous ne devons pas regretter les Hiftoires compofées dans le tems même par des Ecrivains mal habiles & fans goût, dont Lucien nous a laiffé une fage & ingénieufe critique. Il feroit à fouhaiter que ce Cenfeur délicat & éclairé ne fe fût pas contenté de relever les dé-

fauts des autres, & qu'il eût voulu, en traitant une si belle matiere, nous donner un modéle d'une Histoire judicieusement & agréablement écrite. Mais il ne l'a pas fait, & nous sommes réduits à rassembler quelques parcelles répandues çà & là, & présentées d'une façon louche par de maladroits Abbréviateurs.

Les Romains dans cette guerre avoient à défendre la Syrie, & à revendiquer leurs droits sur l'Arménie, en chassant le Roi que Vologése y avoit mis. Pour remplir ces deux objets, il paroît qu'ils assemblerent deux armées; qu'Avidius Cassius eut le commandement de celle de Syrie, & que Statius Priscus & Martius Vérus agirent du côté de l'Arménie.

De part & d'autre le succès fut favorable aux Romains. Ils remporterent de grandes & de continuelles victoires, dont la plus célébre & la plus signalée est celle, dans laquelle Cassius défit entiérement les Parthes près d'Europus ville de Syrie.

Comme il étoit guerrier actif & ardent, il ne se borna pas à chasser les Parthes de la Province Romaine. Il profita de sa victoire, il jetta un pont sur l'Euphrate, malgré la résistance des ennemis, qui occupoient l'autre rive, & étant entré dans la Mésopotamie, il la traversa toute entiere, & vint à Séleucie sur le Tigre, qu'il ravagea & brûla, quoiqu'il y eût d'abord été reçû comme ami : sur quoi quelques-uns

l'ont accusé de perfidie, d'autres ont prétendu que les Séleuciens avoient les premiers rompu l'accord. Il força aussi Ctésiphon, & il y ruina le palais Royal de Vologése. On ajoute qu'il s'avança jusqu'à Babylone, qui n'est pas loin des deux villes que je viens de nommer.

Son retour ne fut pas aussi heureux. Invincible vis-à-vis des Parthes, il eut beaucoup à souffrir de la faim & de la maladie. Il lui périt un grand nombre de soldats par ces deux fléaux, & il ramena en Syrie ses légions victorieuses, mais considérablement affoiblies.

En Arménie Statius Priscus prit Artaxates, & mit garnison dans Cænépolis. Martius Vérus retint dans le devoir cette derniere ville, où les esprits fermentoient & se disposoient à la révolte. Il se rendit maître de la personne du Satrape Tiridate, qui après avoir eu grande part aux troubles de l'Arménie, après avoir tué le Roi des Hénioques, allié des Romains, à ce qu'il paroît, repris de ces excès par Martius, avoit osé tirer l'épée contre lui. Les armes des vainqueurs pénétrerent jusques dans la Médie, c'est-à-dire apparemment dans l'Atropaténe, voisine de l'Arménie.

Fin de la guerre.

Voilà tout ce que nous savons de détail sur les exploits des Romains dans cette guerre, qui dura quatre ans. Le succès général fut tel qu'ils pouvoient le souhaiter : & il faut bien que les Parthes aient été en-

tiérement chassés de l'Arménie, puisque Soéme fut remis par Martius Vérus en possession de cette couronne.

Nos Auteurs ne nous apprennent point comment la guerre fut terminée. Il est plus que vraisemblable qu'il y eut un traité conclu entre les deux Nations, & M. de Tillemont conjecture même que les Parthes cédérent aux Romains la Mésopotamie. La paix dura trente ans.

Vérus ne prit aucune part aux opérations de la guerre, uniquement occupé de ses plaisirs.

L'Empereur Vérus n'avoit pas vû la guerre. Seulement il s'approcha deux fois des bords de l'Euphrate, à la sollicitation de ceux que Marc Auréle lui avoit donnés pour Ministres & pour conseil. Du reste, il passa l'hiver à Laodicée de Syrie, l'été à Daphné fauxbourg d'Antioche, lieu le plus décrié de l'univers, le printems & l'automne dans la ville même d'Antioche : & dans ces différens séjours il s'occupa uniquement de spectacles, de parties de chasse, de toutes sortes de divertissemens & de débauches, où il se plongeoit sans aucune réserve, pendant que Marc Auréle, qui étoit à Rome, avoit de si loin l'œil toujours attentif sur les opérations de la guerre, donnoit des ordres, & envoyoit les provisions. Vérus, par une conduite si basse, se fit mépriser des Syriens, qui nés moqueurs ne lui épargnerent pas les railleries, & l'en saluérent souvent en plein théâtre.

Il est décoré de ti-

Quoiqu'il eût eu si peu de part à la victoire, les soldats ne laissérent pas de le pro-

tres pompeux, qu'il communique à Marc Auréle.
Tillem.

clamer *Imperator* jusqu'à trois fois, & ils lui déférerent les noms d'Arméniaque, de Parthique, de Médique. Ces mêmes noms furent communiqués à son Collégue, & confirmés à l'un & à l'autre par l'autorité du Sénat. Mais Marc Auréle, peu curieux d'une gloire à laquelle il ne croyoit pas avoir beaucoup de droit, ne les accepta que par complaisance pour son frere, & comme un signe d'union avec lui: il en usa sobrement, & cessa absolument de les employer après la mort de Vérus.

Accomplissement du mariage projetté entre Vérus & Lucille fille de Marc Auréle.

Ce fut pendant le cours de la guerre des Parthes, que s'accomplit le mariage de Vérus avec Lucille fille de Marc Auréle. Nous ne savons pas en quelle année précisément s'en fit la célébration. La Princesse devoit avoir quinze ans au commencement de cette guerre.

Capit. M. Ant. 9. & Ver. 7.

Il paroît que son pere eut dessein de la mener lui-même à son époux. La vûe de Marc Auréle étoit probablement d'essayer si sa présence imposeroit à Vérus, & ne lui feroit pas quelque honte de ses déréglemens. Il conduisit en effet sa fille jusqu'à Brindes. Mais ayant appris qu'on le soupçonnoit de vouloir s'approprier l'honneur de la victoire sur les Parthes, comme il étoit jaloux de sa réputation à l'excès, & même plus timide sur cet article qu'il ne convenoit à une ame aussi sûre de sa vertu, il changea de résolution, & revint à Rome, laissant sa fille entre les mains d'An-

nia Cornificia sa sœur, & accompagnée de Civica oncle de Vérus. Lucille avoit d'ailleurs un très-grand cortége, & elle voyageoit avec la magnificence qu'exigeoit son rang. Mais Marc Auréle, qui savoit combien ces passages sont onéreux aux Provinces, & aux Magistrats qui les gouvernent, écrivit aux Proconsuls pour leur défendre de faire aucune réception à sa fille.

Vérus vint au-devant d'elle jusqu'à Ephése, bien charmé du scrupule qui avoit retenu Marc Auréle en Italie, & se sachant bon gré de n'avoir pas un tel témoin de sa conduite honteuse.

Quand la guerre fut finie, il donna des Etats à plusieurs Princes alliés de l'Empire, & des gouvernemens de Provinces aux Sénateurs qui l'avoient accompagné : & ayant réglé toutes les affaires de l'Orient, il quitta à regret le séjour délicieux de la Syrie pour aller retrouver Rome & Marc Auréle. En partant il emmena avec lui pour trophées de sa victoire, non, comme les anciens Généraux Romains, des Rois captifs, mais des comédiens, des farceurs, & toute la troupe des arts enfans de la mollesse, & nés pour l'entretenir & pour l'accroître.

Après la guerre finie Vérus retourne à Rome.

Capit. Ver. 8.

Le Sénat décerna le triomphe aux deux Empereurs. Ils reçurent aussi alors le nom de Pere de la Patrie, déjà plusieurs fois inutilement offert à Marc Auréle, qui n'avoit jamais voulu consentir à le prendre en l'absence de son frere. Vérus demanda pour

Il triomphe avec Marc Auréle.

Capit. M. Ant. 12. & Ver. 8.

les fils de Marc Auréle le nom de César. L'union étoit parfaite, au moins pour les dehors, & elle fit le principal ornement du triomphe qu'ils célébrerent ensemble, portés sur le même char, & ayant avec eux tous les enfans de Marc Auréle, de l'un & de l'autre sexe, dont la plûpart étoient en bas âge. M. de Tillemont rapporte la date de ce triomphe à l'année de J. C. 166. que nous comptons pour la neuf cens dix-septieme de Rome.

An. Rom. 917.

Peste horrible qui ravage tout l'Empire.

Capit. M. Ant. 13. & Ver. 8. Amm. Marc. L. XXIII. Oros. VII. 15.

La victoire sur les Parthes ne fut pas aussi avantageuse aux Romains, que les suites leur en devinrent funestes par la peste qu'elle amena. On raconte diversement l'origine de cette peste, & avec des circonstances mêlées de fabuleux. Mais il est constant que les Romains la prirent dans le pays ennemi : & lorsque Vérus revint à Rome, elle le suivit par tout, & se communiqua à toutes les Provinces par lesquelles il passa. Elle entra avec lui dans la Capitale, & delà elle s'étendit jusques dans les Gaules, & jusques au Rhin. Elle attaqua les peuples & les armées, les villes & les campagnes. En Italie les terres demeurerent sans culture faute d'hommes qui pûssent y travailler. Dans Rome il falloit emporter les corps morts dans des charrettes & des tombereaux : & le Gouvernement fut obligé de faire les frais des sépultures, à cause de la multitude de ceux qui mouroient, & de la négligence de leurs proches, souvent infectés

fectés du même mal. Ce n'étoient pas seulement les gens du commun que la maladie emportoit par milliers : elle fit périr un grand nombre d'illustres personnages, aux principaux desquels Marc Auréle dressa des statues.

Il n'est pas besoin de dire que le cœur paternel de ce Prince fut sensiblement touché du mal affreux qui désoloit son Empire, & qu'il n'épargna ni soins ni dépenses pour y apporter du soulagement. La mollesse de Vérus, qui se corrompoit de plus en plus par l'habitude de la volupté & par un goût décidé pour le frivole, ne donne pas lieu de croire qu'il ait pris assez d'intérêt aux miséres des peuples, pour s'en affliger & y chercher des remédes.

Les vices de Vérus, accrus pendant son séjour en Syrie, se portent à l'excès. *Capit. Ver.* 4-8.

Ses vices s'étoient beaucoup accrus pendant son séjour en Orient. Il y avoit trouvé tout ce qui pouvoit augmenter sa pente au plaisir & le respect pour son frere, seul frein capable de le modérer, s'étoit considérablement affoibli. Accoutumé durant près de cinq ans à jouir de l'indépendance, Vérus, de retour à Rome, ne voulut plus reprendre le joug : il entreprit de disposer de plusieurs choses sans l'avis de Marc Auréle, & au lieu de l'écouter & de le consulter, il donna sa confiance à de misérables affranchis, qui étudioient ses penchans pour les flatter. Les comédiens, les bâteleurs, les joueurs d'instrumens, qu'il avoit, comme je l'ai dit, amenés de Syrie, devin-

rent sa compagnie ordinaire : & tous les jours après avoir soupé avec son frere, il revenoit chez lui se dédommager d'un repas modeste & sérieux par un festin de débauche, où il n'avoit pour convives que des gens de plaisir, & où ceux qui servoient à table étoient la lie & l'opprobre de la ville, & la peste des mœurs. Avec ces indignes sociétés il perçoit souvent les nuits, jusqu'à succomber au sommeil : en sorte qu'il falloit l'emporter entre les bras dans sa chambre & dans son lit.

Capitolin nous a conservé le détail d'un de ces festins, dont la profusion fut immense. Ce ne fut pas assez pour Vérus de faire servir tout ce qu'il y avoit de plus délicieux & de plus rare en vins & en viandes. Il étoit lui douzieme à table, & il donna à chacun de ses convives le jeune échanson qui leur avoit servi à boire, un maître d'hôtel avec un service de vaisselle complet, les mêmes animaux vivans, soit quadrupédes, soit oiseaux, dont les chairs avoient paru sur la table. Tous les vases dont on usa pour boire étoient précieux par la matiere & par les ornemens, or, argent, crystaux, pierreries. On en changea chaque fois que l'on but, & toujours le vase fut donné à celui qui s'en étoit servi. Il leur donna des couronnes de fleurs qni n'étoient point de la saison, avec des pendans tissus d'or ; des vases d'or remplis des parfums les plus exquis : & pour les re-

mener chez eux, il leur donna encore des voitures toutes brillantes d'argent, avec l'attelage de mulets, & le muletier pour les conduire. La dépense de ce repas fut estimée six millions de sesterces, ou sept cens cinquante mille livres. Lorsque Marc Auréle en fut instruit, il gémit d'une si folle dissipation. C'est tout ce qu'il pouvoit faire, après l'imprudence qu'il avoit eue d'élever Vérus à un pouvoir égal au sien.

S'étant privé du droit de le reprendre & de le censurer avec autorité, il essayoit de l'instruire & de lui donner des leçons par son exemple. Vérus s'étoit bâti une maison de plaisance sur la voie Clodienne en Etrurie, & il s'y livroit à ses excès accoutumés avec ses affranchis & des amis dignes de lui. Il invita son frere à l'y venir voir. Marc Auréle ne le refusa pas, & il y passa cinq jours s'occupant des fonctions Impériales, tenant conseil, rendant la justice. Mais Vérus n'avoit point d'yeux pour voir la beauté d'une conduite vertueuse, & la honte de la sienne. Ses divertissemens & ses repas de débauche ne souffrirent pas la moindre interruption; & Marc Auréle s'en retourna à Rome, espérant moins que jamais de le corriger.

Vérus avoit appris aussi en Syrie à passer les nuits à jouer. D'autres fois il imitoit les indignes passe-tems de Néron: & déguisé, la tête enfoncée dans un capuchon qui lui couvroit une partie du visage, il

couroit les rues de Rome pendant la nuit; entroit dans les tavernes & dans les lieux de débauche, y prenoit querelle avec les gens de néant qu'il y trouvoit: & souvent il remportoit au Palais les marques des coups qu'il avoit reçûs dans ces combats indécens.

Il aimoit à la fureur les spectacles de la course des chariots, & il étoit fauteur passionné de la Faction Verte. Il s'intéressoit d'une façon si déclarée & si partiale pour les coureurs de cette livrée, que souvent assis aux jeux du Cirque à côté de Marc Auréle, il s'attira des reproches & des injures de la part des Bleux leurs adversaires. Emule des extravagances de Caligula, il affectionna follement un cheval qu'il nommoit l'Oiseau. Il lui donnoit à manger des raisins secs & des pistaches: il se le faisoit amener dans son Palais, couvert d'une housse de pourpre: il vouloit que l'on récompensât son agilité à la course par des boisseaux de piéces d'or, & par des marques d'honneur: & il appella du nom de ce cheval un énorme vase à boire, dont il se servoit pour les rondes dans ses grandes débauches.

Il ne manquoit à Vérus aucun vice que la cruauté. Encore est-il incertain s'il n'y avoit pas une pente naturelle, qui ne put se développer & s'exercer à cause de l'obstacle qu'y mettoit la bonté de Marc Auréle. Ce qui peut inspirer ce soupçon, c'est que

Vérus aimoit les combats de gladiateurs; il s'oublioit jusqu'à y prendre part lui-même comme acteur, au moins pendant le séjour qu'il fit en Syrie; & il se donnoit fréquemment ce divertissement inhumain à la suite de ses repas. Qui se plaisoit à répandre un sang vil, pouvoit bien, s'il eût été pleinement le maître, s'accoutumer à verser le sang le plus illustre.

Tableau de la conduite de Marc Auréle. Son égalité d'ame. *Capit. M. Ant. 16. & Vict. Epit.*

Détournons les yeux de ce tableau hideux, & occupons-nous d'idées plus satisfaisantes pour les belles ames, en peignant les vertus de Marc Auréle. C'étoit un de ces caractères nés vertueux, qui ne connut jamais le trouble des passions. On remarque que dès son enfance ni la tristesse ni la joie n'altérerent la sérénité toujours égale de son visage.

Dio ap. Val.

La grandeur ne fit en lui aucun changement. Adopté par Antonin, devenu César, associé à la puissance Tribunicienne, il fut constamment le même. Soumis à son pere, affable envers tous, simple & modeste dans ses procédés, il ne prenoit mêmes les marques de sa dignité que dans les occasions d'éclat, & lorsqu'il paroissoit en public avec l'Empereur. Du reste vivant & vêtu comme un particulier, il alloit écouter les Philosophes dans leurs écoles, il visitoit ses amis malades, & il recevoit le matin leurs respects sans appareil, sans faste, & dans la chambre où il avoit couché.

Parvenu à la souveraine puissance il gou-

verna de maniere qu'il n'eſt perſonne qui ne lui ait appliqué le mot célèbre de Platon, par lequel eſt annoncé aux peuples & aux Etats un bonheur parfait, lorſqu'ils auront des Philoſophes pour Rois, ou que leurs Rois ſeront Philoſophes.

Plat. de Rep. V.

Sa déférence pour le Sénat.

Capit. M. Ant. 10. & 11.

Il porta la déférence pour le Sénat plus loin que n'avoit jamais fait aucun de ſes prédéceſſeurs. Il rempliſſoit fidélement les devoirs de Sénateur, ne manquant aucune aſſemblée lorſqu'il étoit à Rome, & revenant ſouvent de campagne exprès pour y aſſiſter. Il y demeuroit exactement juſqu'à la fin : & jamais il ne ſortit, que le Conſul n'eût congédié la Compagnie par la formule accoutumée. Loin de prendre ombrage de l'autorité du Sénat, il l'exaltoit en tout, & il s'y ſoumettoit lui-même. En partant pour la guerre contre les Marcomans, dont je parlerai bientôt, il demanda au Sénat la permiſſion de prendre dans le Tréſor public les ſommes dont il avoit beſoin. » Car, » diſoit-il, (1) tout appartient au Sénat & » au peuple. Nous n'avons rien que nous » ne tenions de vous. Le palais même où » nous habitons eſt votre bien. » Il ſe deſſaiſiſſoit ſouvent des affaires dont il devoit connoître lui-même, & en renvoyoit le jugement au Sénat. Il ſe plaiſoit à donner part dans l'exercice du Gouvernement,

Dio, p. 814.

Capit.

(1) Ὁ Μάρκος πάντα (πρὸς τὴν βουλὴν λέγων) τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου εἶναι ἔλεγεν· οὕτως οὐδὲν ἴδιον ἔχομεν. οὐδὲ εἶναι. Ἡμεῖς γάρ, ἔφη, καὶ τῇ ὑμετέρᾳ οἰκίᾳ οἰκοῦμεν.

non-feulement aux Magiftrats actuellement en charge, mais aux anciens Préteurs & aux Confulaires, à qui il diftribuoit des départemens & des emplois d'importance, les multipliant à deffein, rétabliffant ceux qui étoient abolis, en créant de nouveaux, non-feulement pour le bien du fervice, mais afin de pouvoir mettre en place un plus grand nombre de Sénateurs. Dans tou- *Capit.* 22.
tes les affaires, foit en guerre, foit en paix, il prenoit toujours l'avis des meilleures têtes de cet Ordre augufte, & il difoit fouvent : » (1) Il eft plus jufte que je » fuive le fentiment de tant d'illuftres amis, » que de prétendre moi feul faire plier tant » d'illuftres amis fous mes volontés. » Incapable d'aucun foupçon jaloux, il permit même aux premiers citoyens de monter leur maifon fur le modéle de la maifon Impériale, & d'avoir les mêmes officiers que lui.

Il fe montroit foigneux de maintenir la *Capit.* 10.
fplendeur du Sénat, en n'y faifant entrer que des fujets bien éprouvés, & qu'il connoiffoit parfaitement. L'honneur des particuliers même qui compofoient la Compagnie lui étoit cher. S'il arrivoit qu'un Sénateur eût une affaire criminelle, il faifoit un examen fecret du procès avant que de le laiffer éclater dans le public; & lorfqu'il

(1) Æquius eft ut ego tot & talium amicorum confilium fequar, quàm ut tot & tales amici meam unius voluntatem fequantur.

s'agissoit d'en venir au jugement, il vouloit que l'accusé ne fût jugé que par ses pairs, & que jamais un Sénateur n'eût pour juge aucun Chevalier Romain. Les plus sages de ses prédécesseurs lui avoient en ce point donné l'exemple : & il les imitoit encore en soulageant par ses libéralités les Sénateurs qui, sans qu'il y eût de leur faute, ne se trouvoient pas avoir un bien capable de soutenir leur dignité.

Son attention à faire le bonheur des peuples. *Capit.* 12.

Dio, p. 815.

Le peuple jouit des droits de la liberté sous l'Empire de Marc Auréle. Ce Prince ne gênoit les citoyens que pour les empêcher de mal faire. Encore s'y prenoit-il avec douceur. Il employoit plus volontiers les invitations que les menaces, les récompenses que les châtimens. Quoique sans vice, il étoit très-convaincu de la néceſſité de la tolérance à l'égard des vices des autres, pourvû qu'ils ne fussent pas portés aux derniers excès : & il avoit souvent à la bouche ce mot judicieux : » (1) Nous ne pouvons pas faire les hommes tels que nous » les voudrions : il faut les supporter tels » qu'ils sont, & tirer d'eux le meilleur » parti qu'il est possible. » Cette modération lui réussit, & il eut la satisfaction, si nous en croyons Capitolin, de voir les méchans devenir bons par ses soins, & les bons croître en vertu : expression dont la

(1) Ποιῆσαι μὲν τινι δὴ ὕσι προσήκει ἐς ὃ, τ ι ἀνθρώπους ὁποίους βύλεται ὤντις αὐτῶν τῷ κοινῷ χρείαν ἔχειν ἀδύνατον ἐσι, τοῖς δὲ μὸς ῇ χρῆσθαι.

généralité

généralité a sans doute besoin d'être limitée, mais qui nous fait comprendre que l'exemple & la sage administration d'un Prince vertueux mirent sous son regne la vertu en honneur. Il interdit l'usage des bains communs aux deux sexes ; il réprima par de salutaires réglemens la licence des mœurs, la corruption de la jeunesse, les désordres des femmes : plus heureux à réformer la ville & l'État que sa propre maison, couverte d'opprobre par les débordemens de Faustine. Capit. 23.

Il fut très-attentif à ne point fouler les peuples & le premier moyen dont il usa pour s'en dispenser, fut une prudente œconomie par rapport aux Finances de l'État, qu'il évita d'épuiser par des largesses inconsidérées. Il porta la fermeté sur ce point jusqu'à refuser, après une grande victoire remportée sur les Marcomans, la gratification que demandoient les soldats vainqueurs. Dio, p. 803.
» (1) Tout ce qu'on vous donnera, leur » dit-il, au-delà de ce qui vous est dû, il » faudra le tirer du sang de vos peres & » de vos proches. » Dans une extrême détresse, plûtôt que de charger les Provinces de nouveaux impôts, il aima mieux vendre les meubles & les joyaux de son Palais. Il mit en vente les statues & les tableaux précieux qui ornoient ses appartemens, sa Capit. 17. & 21.

(1) Ὅ,τι ἂν πλεῖόν τι παρὰ τὸ καθεστηκὸς λάβωσι, τοῦτ᾽ ἐκ τοῦ αἵματος τῶν τε γονέων σφῶν καὶ τῶν συγγενῶν εἰσπραχθήσεται.

vaisselle d'or & d'argent, les pierreries qu'Adrien avoit amassées à grands frais, & jusqu'à la garde-robe de l'Impératrice, & aux étoffes d'or & de soie qu'elle portoit sur elle. Cette vente dura deux mois, & elle fournit à Marc Auréle de quoi suffire aux dépenses de la guerre. Après la victoire, il déclara qu'il racheteroit tout ce qu'il avoit été obligé de vendre, & qu'il rendroit l'argent à ceux qui voudroient le recevoir. Mais il laissa sur ce point pleine & entiere liberté, sans vexer en aucune façon ni ceux qui rapporterent ce qu'ils avoient acheté, ni ceux qui le garderent. Il est peu nécessaire d'observer qu'un Prince si plein de bonté ne souffroit point que l'on exigeât rien des peuples au-delà de ce qui étoit imposé; & qu'il punissoit sévérement les concussionaires. Il remit même, dans des circonstances où le besoin d'argent le pressoit, ce qui étoit dû au Fisc & au Trésor public, lorsqu'il lui parut que la levée en seroit trop onéreuse. Dion cite une remise de cette nature accordée par Marc Auréle, & étendue à un espace de quarante-six ans, précisément lorsque le renouvellement de la guerre des Marcomans exigeoit de lui de plus grandes dépenses.

Cap. 11. & 23. & Dio, p. 814.

Aur. Vict. Les calamités des peuples & des villes le trouverent toujours prêt à les soulager. Dans un tems de famine il distribua en pur don par toute l'Italie des bleds étrangers, dont il avoit amassé dans Rome d'abondan-

tes provisions. Il rétablit Smyrne, Ephése, Nicomédie, ruinées par des tremblemens de terre, & Carthage, qu'un incendie avoit dévastée.

Les plaisirs mêmes & les divertissemens des spectacles qu'il croyoit nécessaires à la multitude, ne lui parurent pas un objet indigne de ses soins. Il en sentoit tout le frivole, & lorsqu'il y assistoit, au lieu de repaître ses yeux d'un vain amusement, il s'occupoit de choses utiles, il lisoit, il apostilloit ses lettres, il donnoit audience à ceux qui avoient quelques requêtes à lui présenter. Mais son indifférence & son mépris pour les jeux ne l'empêchoient pas de s'accommoder au goût du peuple, qui en étoit avide. Il les donnoit avec magnificence, & en une seule fête il fit paroître cent lions qui furent tués à coups de fléches. Lors même qu'il étoit éloigné de Rome, il ne vouloit point que les plaisirs de la multitude souffrissent de son absence, & il chargeoit les plus riches Sénateurs d'en faire les frais, suivant l'usage de tout tems observé dans la République. Il se fit une affaire de réfuter par des effets les bruits qui s'étoient répandus à l'occasion du départ des gladiateurs qu'il avoit emmenés à la guerre contre les Marcomans. On disoit que son intention étoit de retrancher les divertissemens publics, & d'astreindre tout le monde à l'austérité de la vie Philosophique. Ce fut pour lui un motif de témoigner d'autant

Sa condescendance pour le goût du peuple par rapport aux spectacles & aux jeux. *Capit.* 11. 15. 17. 23.

plus d'indulgence sur ce point, & il la poussa même à l'excès, puisqu'il permit le spectacle des Pantomimes, si ennemi des bonnes mœurs, & banni par quelques-uns de ses prédécesseurs, qui pourtant ne respectoient pas autant que lui la vertu. Seulement il apporta quelque modération aux dépenses des jeux, réduisant le salaire que les comédiens pouvoient demander à cinq * piéces d'or, & défendant qu'on leur en donnât jamais plus de dix.

La bonté étoit le fond du caractère de Marc Auréle. *Capit.* 12. 24. *Dio*, *p.* 815.

On voit par tout ce qui vient d'être rapporté, que la bonté étoit le fond du caractère de Marc Auréle. Il chérissoit tellement cette vertu, qu'il en fit une Divinité, à laquelle il construisit un temple dans le Capitole. Il l'exerçoit même à l'égard des coupables, & pour la punition des crimes il se contentoit communément de peines plus légeres que celles qui étoient prescrites par les Loix. Un Préteur avoit mérité par sa mauvaise conduite d'être destitué de sa charge. Marc Auréle lui en laissa le titre, & ne le priva que de l'exercice de ses fonctions, qu'il transporta à un de ses collégues. Il souffroit patiemment la liberté audacieuse de ceux qui ne craignoient point de lui manquer de respect. Un homme de fort mauvaise réputation, & qui s'étoit déshonoré par l'infâme métier de gladiateur, se pré-

* *Cinq piéces d'or équivalent à cent vingt-cinq deniers, ou soixante-deux livres dix sols. Les dix font cent vingt-cinq livres.*

sentant pour demander une charge, Marc Auréle l'avertit de commencer par détruire les idées fâcheuses qu'il avoit données de lui dans le Public. » Je suis dans le cas de » bien d'autres, répondit insolemment le » candidat; je vois devenus Préteurs plu- » sieurs de mes camarades d'escrime. » Cette réponse étoit un reproche fait au Prince même, qui n'y opposa que la douceur.

Toujours enclin à pardonner les offenses qui l'attaquoient personnellement, rien ne pouvoit faire violence à sa généreuse bonté, ni l'énormité des attentats, ni la crainte que l'impunité n'en provoquât de semblables. Il laissa jouir non-seulement de la vie, mais de leur fortune & de leur état, ceux mêmes qui se rendirent coupables d'une rébellion manifeste, & qui prirent les armes contre lui & contre son fils : & s'il s'en trouve qui aient été mis à mort, ce ne fut point par son ordre. *Dio ap. Val.*

La politique Romaine avoit toujours traité les Princes étrangers à la rigueur. Marc Auréle ne voulut point que sa clemence se démentît à leur égard. Il se contenta de reléguer dans la Grande-Bretagne le Satrape Tiridate, qui avoit excité, comme je l'ai dit, les troubles de l'Arménie : & nous le verrons user de la même douceur par rapport à Ariogése roi des Quades.

L'effusion du sang, même des personnes les plus viles, lui faisoit horreur. Il corri- *Dio, l. 813.*

gea l'inhumanité des combats de gladiateurs, en leur donnant des fleurets au lieu d'épées & d'armes tranchantes, afin qu'ils se battissent comme les athlétes sans danger pour leur vie. Un enfant qui dansoit sur la corde s'étant tué en tombant, Marc Auréle ordonna que dans la suite on mît des matelats sous les cordes sur lesquelles les voltigeurs exerçoient leur jeu : & cette réforme se soutint. Du tems de Dioclétien l'usage subsistoit encore de tendre des filets au-dessous des danseurs de corde. Un lion accoutumé à dévorer les hommes fut donné en spectacle au peuple, chez qui une folle curiosité étouffe tout sentiment. Marc Auréle ne voulut point le voir, & il refusa de donner la liberté au maître de ce lion, quoiqu'il en fût vivement sollicité par les cris de la multitude. Il leur imposa silence, en commandant à un héraut de crier à haute voix de sa part, » Que cet homme n'avoit » rien fait qui méritât récompense. »

Capit. 12.

Dio ap. Val.

Il pécha en ce genre par excès.

La bonté de Marc Auréle ne se tint pas toujours, comme je l'ai déjà observé, dans les justes bornes, & il ne sut pas garder ce sage milieu, qui en s'éloignant de la dureté évite la foiblesse. Il excéda en indulgence à l'égard de tout ce qui l'approchoit. J'ai remarqué l'énorme faute qu'il fit par ce principe, en associant son frere à l'Empire. Sa conduite molle par rapport à sa femme & à son fils, nous donnera lieu de répéter la même observation. Il n'aima rien tant

que la Philosophie : & cet amour si louable devint par sa facilité une occasion de commettre bien des injustices. Comme on savoit que la Philosophie étoit la voie pour obtenir la faveur du Prince, bien des gens se livroient à cette étude, non pour se perfectionner l'esprit & le cœur, mais dans la vûe de faire fortune. Ils prenoient le masque de Philosophe sans en avoir les sentimens : & la bonté de Marc Auréle étoit la dupe de leur hypocrisie. Ils acquéroient des richesses, ils parvenoient à des emplois, du pouvoir desquels ils abusoient pour faire souvent bien du mal & aux particuliers & à la République. L'indulgence par rapport aux criminels étoit aussi portée trop loin par Marc Auréle. En voici un trait. *Capit. 23. & Dio, p. 815.*

Un charlatan dans le champ de Mars haranguant du haut d'un arbre la multitude attroupée, prédit que le feu tomberoit du ciel ; & que la fin du monde arriveroit, lorsqu'il seroit lui-même changé en cigogne. Au jour marqué il se laissa glisser le long de l'arbre, & fit partir une cigogne qu'il avoit cachée dans son sein. Son projet ne se terminoit pas à cette illusion grossière : il tendoit à une fin également dangereuse & criminelle. Quelques scélérats de concert avec lui, devoient mettre le feu en différentes parties de la ville, & profiter du désordre pour piller. L'imposteur ne put pas exécuter son plan : il fut arrêté & amené à l'Empereur, à qui il avoua tout. Un *Capit. 13.*

tel crime ne méritoit assurement aucune grace : & néanmoins Marc Auréle le pardonna.

En conséquence, on a soupçonné de l'affectation dans sa vertu. *Capit. 29. & Dio p. 815.*

En outrant ainsi la vertu, ce Prince a donné lieu de suspecter sa sincérité & sa franchise. On a cru qu'il entroit de l'affectation dans une douceur poussée au-delà de toute mesure ; & que la vanité y avoit plus de part que les sentimens du cœur, qui, lorsqu'ils sont vrais, se produisent avec simplicité & sans faste. Dion réfute ce reproche en y opposant la constante égalité de la conduite de Marc Auréle, qui pendant un si grand nombre d'années, sous Antonin d'abord, & ensuite dans un regne de vingt ans, ne s'est jamais démentie. Il faut avouer que cette preuve est d'une grande force, & il y auroit une manifeste injustice à douter que le cœur de Marc Auréle fût porté à la bonté. Mais la crainte du blâme & la passion pour les louanges n'ont-elles rien ajouté aux sentimens d'une belle ame & aux lumières d'une raison épurée ? C'est ce qu'il est difficile de se persuader : & nous rencontrerons dans la suite de son histoire des traits trop chargés pour être aisément crus sincéres.

Il punit les délateurs. *Capit. 11. & 12.*

Un Prince qui cherchoit si fort la gloire de la bonté, n'avoit garde de manquer à la justice, qui est d'une obligation rigoureuse. Les droits du Fisc présentoient toujours occasion aux esprits malfaisans de susciter à des citoyens paisibles de fâcheuses

affaires & des chicanes odieuſes. Marc Aurèle alla au-devant de cet abus. Il ne mépriſa pas ſeulement les délations qui tendoient à groſſir ſes revenus, & qui pouvoient opérer des confiſcations avantageuſes à ſes intérêts, mais il renouvella & fit obſerver les anciennes ordonnances contre les délateurs qui ſeroient convaincus de faux.

En général il faiſoit rendre la juſtice, & la rendoit lui-même avec une exactitude ſcrupuleuſe. Il blâmoit beaucoup la précipitation dans les jugemens, & il obligea un Préteur de recommencer l'inſtruction d'une affaire criminelle qui avoit été bruſquée, & d'écouter de nouveau les accuſés. Lui-même il employoit quelquefois juſqu'à onze & douze jours à étudier & à diſcuter un procès d'importance, ne plaignant ni ſon tems ni ſa peine, lorſqu'il s'agiſſoit d'éclaircir la vérité. Car (1) il étoit très-laborieux, ajoute l'Hiſtorien, & il traitoit toutes les affaires avec poids & meſure. Il ne diſoit, il n'écrivoit, il ne faiſoit rien qui ne fût peſé mûrement : & quelquefois ce qui auroit paru de peu d'importance à d'autres l'occupoit des jours entiers. Il penſoit

Il fait rendre la juſtice, & la rend lui-même avec une ſcrupuleuſe exactitude.

Capit 24. & *Dio.* p. 804.

(1) φιλόπονος γὰρ ἦν, καὶ ἀκριβῶς πᾶσι τοῖς τῇ ἀρχῇ προσήκουσι προσεφέρετο· καὶ οὐδὲν ἐν παρέργῳ οὔτε ἔλεγεν οὔτε ἔγραφεν οὔτε ἐποίει, ἀλλ' ἔστιν ὅτε καὶ περὶ τοῦ βραχυτάτου ἡμέρας ὅλας ἀνήλισκεν, οὐκ ἀξιῶν αὐτοκράτορα ἐξ ἐπιδρομῆς τι πράττειν· καὶ γὰρ ἐνόμιζεν ὅτι κἂν ἐλάχιστόν τι παρίδῃ, διαβολὴν αὐτῷ τοῦτο καὶ ἐπὶ τὰ ἄλλα πάντα οἴσει. *Dio.*

qu'un Prince ne doit jamais se déterminer à la légere, parce que la négligence dans les petites choses décrie sa conduite même dans les grandes.

Capit. 10. Son amour pour le travail & son zèle pour l'expédition des procès, dont la longueur est si fatiguante & si ruineuse pour les citoyens, l'engagerent à réformer la trop grande multitude de jours de vacation, que prenoient les tribunaux de justice. Il porta jusqu'à deux cens trente le nombre des jours d'audience dans l'année. Il s'en faut bien que notre année soit aussi remplie.

Diverses Ordonnances de Marc Aurèle. Marc Aurèle fit plusieurs Ordonnances, où brillent l'équité & l'attention vigilante au bien public.

Capit. 9. 10. & 11. Instit. Justin. III, 3. & 4. La rigueur de l'ancien Droit Romain étoit telle, que les seuls parens du côté paternel se succédoient mutuellement : en sorte que les meres n'héritoient point de leurs enfans, ni les enfans de leurs meres. Tite Antonin commença à corriger cette dureté, & par un Sénatusconsulte * rendu sous son autorité, il donna aux meres infortunées, qui contre l'ordre de la nature

* *Ce Sénatusconsulte est appellé dans le Droit* Tertullien *du nom de* Tertullus, *qui étoit Consul lorsqu'il fut porté. Le texte des Institutes en fait auteur Adrien, soit par erreur, soit en attribuant à Tite Antonin le nom de son pere adoptif. Je ne m'étends point sur les dispositions de cette Ordonnance, non plus que sur celles du Sénatusconsulte Orphitien rendu sous Marc Aurèle. Ces discussions appartiennent aux Jurisconsultes.*

verroient mourir leurs enfans avant elles, la foible & triste consolation d'être au moins leurs héritiéres. Marc Aurèle ajouta à cette disposition un supplément nécessaire, en appellant les enfans à la succession de leur mere. Cette mitigation fut dans la suite étendue plus loin par les Empereurs Chrétiens.

Comme un des objets les plus importans de la police génerale de la société est la tutéle des mineurs, Marc Aurèle fit de ce genre d'affaires le département propre & particulier de l'un des Préteurs, au-lieu qu'auparavant l'usage & la loi en chargeoient les Consuls, qui étant partagés par un grand nombre d'autres soins, ne pouvoient pas donner à celui-ci toute l'attention nécessaire. *Capit.*

Il porta ses vues sur les causes d'état toujours infiniment intéressantes, mais surtout parmi les nations qui admettent la plus grande distinction possible entre les hommes, celle de la liberté & de l'esclavage. Afin que chaque citoyen pût aisément fournir la preuve de son état, si on venoit à le lui contester, Marc Aurèle renouvella un ancien réglement de Servius Tullius, mais aboli par le non usage. Il ordonna que le nom de chaque enfant de condition libre qui naîtroit dans Rome seroit porté, dans les trente jours après sa naissance, aux Archives du Trésor dans le temple de Saturne: & il établit pour la même fin dans les Pro-

Voyez Hist. Rom. de M. Rollin, T. I.

vinces des regîtres & des dépôts publics. Cette institution est, comme l'on voit, le modéle de l'ordre qui s'observe parmi nous au sujet des regîtres Baptistéres, & qui a été encore perfectionné dans ces dernieres années par une Ordonnance pleine de sagesse.

Marc Auréle étendit à tous les Sénateurs l'obligation que Trajan avoit imposée à ceux qui aspiroient aux charges, d'avoir une partie considérable de leurs biens placée en fonds dans l'Italie. Cette précaution devenoit de plus en plus néceſſaire par la facilité qu'il avoit de communiquer le droit de bourgeoisie aux villes & aux peuples, & par conséquent d'ouvrir l'entrée du Sénat à un très-grand nombre de sujets d'origine étrangere : ensorte qu'il étoit à craindre que l'Italie, qui étoit le centre & la tête de l'Empire, ne devînt comme indifférente à la plûpart de ceux qui composoient le premier Ordre de l'Etat.

Voyez T. VII. p. 348.

Aurel. Vict.

Tels sont les principaux réglemens émanés de l'autorité de Marc Auréle : & l'on doit y remarquer non-seulement la sagesse des Loix en elles-mêmes, mais une attention prudente à ne point innover sans nécessité, à travailler sur les fondemens déjà établis, & à aimer mieux rappeller un droit ancien, que de se procurer le vain honneur d'en introduire un nouveau.

Ce Prince s'aidoit dans cette opération des lumières des plus savans Jurisconsultes :

parmi lesquels l'Histoire nomme Cerbidius Scévola, maître célébre d'un disciple encore plus fameux, du grand Papinien.

Après ce tableau du Gouvernement de Marc Aurèle, il me reste à ajouter un mot sur sa conduite privée. Il est inutile d'en citer la sobriété, la tempérance, l'éloignement de tout excès. Je me contenterai d'observer que sa vie fut toujours sérieuse, toujours occupée des devoirs du rang suprême. Il mangeoit seul communément : & on lui en a fait un reproche. Mais deux raisons l'y déterminoient. Il vouloit d'une part ménager le tems, & ne pas perdre dans de longs repas des heures qu'il trouvoit bien mieux employées au travail ; de l'autre il étoit bien aise de laisser une pleine liberté à ses amis, & de ne les pas gêner par la néceſſité de se trouver à sa table.

Capit. 29.

Marc. Aurel. l. I.

Je reprends l'ordre des faits par la guerre des Marcomans, après néanmoins que j'aurai rendu compte de la mort du Philosophe Pérégrin, événement singulier, isolé, & dont la date convient ici.

Histoire de la vie & de la mort de Pérégrin.

Nous connoissons Pérégrin sur-tout par un écrit que Lucien a composé à l'occasion de sa mort, dont il fut témoin ; & nous en avions besoin pour nous former une juste idée de ce faux Philosophe, qui par une hypocrisie audacieuse en imposoit même à des hommes élevés au-dessus du vulgaire, ensorte qu'Aulu-Gelle, qui vivoit de son tems, a fait de lui une mention très-

Luc. de morte Pereg.

Gell. VIII. 3. & XII. 11.

honorable. Ce fut néanmoins un fourbe, habile à se couvrir du manteau de Philosophe, alors respecté, les désordres & les crimes les plus affreux ; & le moindre de ses vices étoit une vanité folle, & un amour extravagant de la gloire, auquel il sacrifia enfin jusqu'à sa vie.

Pérégrin né à Parium, ville voisine de Lampsaque sur la côte de l'Hellespont, mena une jeunesse très-déréglée, & il s'attira même par sa mauvaise conduite de fâcheuses affaires, dont il se tira très-mal, avec beaucoup d'ignominie, & à force d'argent. Ces premiers crimes le conduisirent au parricide. Il trouvoit que son pere vivoit trop long-tems, & impatient de jouir de sa succession, il l'étouffa. L'éclat que fit parmi ses concitoyens une action si abominable, obligea Pérégrin de prendre la fuite. Il erra en divers pays, & étant venu dans la Palestine, il y embrassa le Christianisme, comme une ressource dans la détresse où il se voyoit. Car je ne puis me persuader qu'il y allât de bonne foi, ni que sa conversion ait été sincére. Il me paroît bien plus vraisemblable, qu'un homme couvert de crimes avant & depuis la profession du Christianisme, ne fit que se masquer dans l'intervalle ; & que les Chrétiens, gens simples, incapables d'artifice, pleins d'ingénuité & de candeur, furent trompés par un hypocrite consommé.

Il les fascina si bien, qu'ils l'éléverent au

ſaint Miniſtère : & devenu Prêtre, ou même Evêque, il fut arrêté pour ce ſujet & mis en priſon au tems de la perſécution de Trajan, ou, plus probablement peut-être, ſous Adrien. Lucien, ennemi déclaré des Chrétiens, rend ici, contre ſon intention, un glorieux témoignage à leur charité & à leur zéle envers ceux qui ſouffroient pour la cauſe de leur divin Maître. Ils vénéroient Pérégrin comme un Confeſſeur de J. C. & ils n'omirent rien pour parvenir à le tirer des chaînes. N'ayant pu y réuſſir, ils lui procurerent tous les ſoulagemens imaginables. Tous les matins on voyoit à la porte de la priſon, dit Lucien, de vieilles femmes, des veuves, des enfans orphelins. Leurs Magiſtrats (c'eſt-à-dire apparemment les Prêtres & les Diacres) gagnoient par argent les geoliers, & entrant dans la priſon, ils y paſſoient les nuits avec leur confrere, & y faiſoient apporter de quoi manger, aſſaiſonnant leurs repas de converſations & de lectures pieuſes. C'étoit en Syrie que Pérégrin étoit retenu priſonnier, & il venoit de pluſieurs villes de l'Aſie Mineure des députations de Chrétiens chargés d'aumônes. Car il eſt incroyable, continue le même Ecrivain, quel empreſſement & quelle ardeur les Chrétiens témoignent dans ces occaſions. Ils ont appris de leur Maître à ſe regarder tous comme freres ; & détachés de la vie, flattés de l'idée d'une heureuſe immortalité, ils prodiguent leurs

biens, dont ils pensent que l'usage appartient à tous en commun.

Pérégrin étoit disposé à souffrir la mort par vaine gloire, si nous en croyons Lucien : & il n'y a pas d'impossibilité, puisque ce même motif le précipita dans la suite, comme nous le verrons, dans les flammes. Mais Dieu ne permit pas qu'un hypocrite méritât aux yeux des hommes la couronne sacrée du Martyre. Le Gouverneur de Syrie, qui aimoit la Philosophie & les Lettres, crut devoir user de clémence envers un homme qui se faisoit passer pour Philosophe : ou bien il le méprisa trop pour le juger digne d'être donné en spectacle, même par le supplice. Il le renvoya donc & le mit en liberté.

Pérégrin joua encore quelque tems le rôle de Chrétien, qu'il allioit, selon le rapport de Lucien qui paroît peu croyable en cette partie, avec l'équipage de Cynique, le manteau, la besace, & le bâton. Mais enfin convaincu d'avoir manqué à quelqu'une des observances Chrétiennes, c'est-à-dire, reconnu par les Chrétiens pour un fourbe qui les avoit trop long-tems dupés, il fut retranché de leur société, & par conséquent privé des secours qui lui avoient fourni jusques-là une ample subsistance.

Il se trouva alors dans un extrême besoin, parce qu'il avoit abandonné à ses compatriotes la succession de son pere, estimée trente * talens, pour étouffer les

* *Quatre-vingts-dix-mille livres.*

clameurs

clameurs qui s'élevoient contre lui au sujet du parricide dont il s'étoit rendu coupable. Quand il eut perdu les aumônes des Chrétiens, il voulut revenir contre cette donation. Mais il ne put obtenir la rescision d'un acte qu'il avoit fait de sa pleine volonté. Il prit encore une fois le parti de s'éloigner de sa patrie, où il étoit trop connu, & s'étant retiré en Egypte, il se livra tout-à-fait à l'impudence Cynique, & se fit un fond de l'admiration des sots, qui prenoient son audace pour liberté, & son effronterie pour vertu. Il est à croire que ce fut alors qu'il se donna le surnom de Protée, dans lequel il se complaisoit beaucoup, & qui lui convenoit parfaitement, après toutes les vicissitudes d'une vie qui avoit pris tant de formes.

Confirmé dans l'exercice de la licence Cynique, il voulut faire briller ses talens sur le plus grand théâtre du monde, & vint à Rome. Là il aboyoit contre tout le monde, & singuliérement contre l'Empereur, dont la bonté & la douceur (il s'agit apparemment de Tite Antonin) lui promettoient l'impunité. Il ne se trompa pas. L'Empereur méprisa l'insolence de Pérégrin, & il eut même quelque considération pour le nom de Philosophe dont ce misérable se paroit. Néanmoins le Préfet de la ville, homme sage, crut devoir prévenir les suites que pouvoient avoir des excès qui trouvoient même des admirateurs; &

il chassa de Rome le dangereux Cynique. La gloire de Pérégrin s'accrut de cette disgrace, & ses partisans en prirent occasion de le vanter comme un généreux Philosophe, à qui sa liberté avoit attiré le bannissement.

Il passa en Gréce, où il continua de se signaler par son audace à tout blâmer. Un homme illustre dans la Littérature, & qui tenoit un haut rang parmi les Grecs, (ces caractères semblent désigner Hérode Atticus) avoit à ses frais amené de l'eau à la ville d'Olympia, qui en manquoit. Cette magnifique & utile dépense, dont il n'y avoit personne qui ne fit l'éloge, devint la matière des invectives de Pérégrin. Il prétendit que fournir à une ville, où s'assembloit toute la Gréce, un secours aussi nécessaire que celui de l'eau, c'étoit amollir les Grecs : au-lieu qu'il falloit les endurcir, en les accoutumant à souffrir la soif. Et lui-même cependant il ne la souffroit pas, & il buvoit de cette eau dont l'usage lui paroissoit si pernicieux pour les autres. Ses déclamations ne lui réussirent pas pour cette fois. Peu s'en fallut que la multitude indignée ne le lapidât, & il n'évita la mort qu'en se sauvant dans le temple de Jupiter Olympien. Il chanta la palinodie aux Jeux Olympiques qui suivirent, & il prononça devant la Gréce assemblée le Panégyrique de celui à qui elle étoit redevable de l'eau amenée à Olympia.

Cette aventure fut une tache pour sa gloire, qui d'ailleurs n'étant fondée que sur des fanfaronades insensées, ne pouvoit se soutenir long-tems. Il voyoit avec douleur l'admiration se refroidir, & il ne savoit par quel moyen la ranimer & lui rendre la vigueur, ayant épuisé tous les stratagêmes que sa vanité démesurée avoit pu lui suggérer. Enfin il s'avisa d'un expédient qui ne seroit jamais venu dans l'esprit de personne. Il déclara solemnellement dans la célébrité des Jeux Olympiques qui s'exécutérent l'an de J. C. cent soixante & un, qu'à la prochaine Olympiade, en présence de toute la Gréce, il se jetteroit au milieu des flammes d'un bucher allumé. Il prenoit terme, comme l'on voit. D'une Olympiade à l'autre il devoit s'écouler quatre années, & durant cet espace, un vieillard, tel qu'il étoit alors, pouvoit espérer qu'une mort plus douce viendroit le dispenser d'exécuter sa parole. S'il se flattoit de cette idée, il se trompa. Sa carrière le mena jusqu'aux Jeux Olympiques de l'an cent soixante & cinq, & il fallut remplir son engagement. Car la vanité folle qui le lui avoit fait contracter, ne lui permit pas de reculer. Il vint donc aux Jeux, & il y fit les apprêts de la scène avec tout le faste capable d'éblouir les yeux du vulgaire.

Nous apprenons de Lucien, témoin oculaire de ce qu'il raconte, qu'un disciple de Pérégrin, nommé Théagène, harangua la

multitude, & fit un éloge pompeux de son Protée, & de la résolution où il étoit de mourir comme Hercule dans les flammes. Il l'éleva au-dessus de Diogéne, d'Antisthéne, qui avoit fondé la secte Cynique, de Socrate : il le mit en paralléle avec Jupiter. » Les deux chef-d'œuvres les plus mer» veilleux, disoit-il, que renferme l'uni» vers, sont Jupiter Olympien & Protée. » Mais l'un est l'ouvrage de Phidias, & » l'autre celui de la nature. Hélas! ce di» gne objet de notre vénération va passer » du séjour des hommes à celui des Dieux, » porté par les flammes qui lui serviront » de char; & il nous laisse orphelins. « En prononçant ces paroles il s'agitoit jusqu'à se mettre en sueur, il versoit des larmes, il portoit la main à ses cheveux comme pour les arracher, prenant garde néanmoins à ne pas tirer trop fort. Les Cyniques qui l'avoient accompagné, mirent fin à cette comédie en emmenant leur Orateur, qu'ils environnoient & qu'ils s'efforçoient de consoler.

Ce n'étoit pas sans nécessité que Pérégrin faisoit jouer tous ces ressorts. Bien des gens soupçonnoient le vrai motif de sa résolution désespérée, & le taxoient de vaine gloire. On savoit qu'il n'étoit rien moins que brave, & que la mort destituée d'appareil & d'éclat lui avoit fait peur plus d'une fois. Lucien rapporte qu'en traversant avec lui dans un même vaisseau la mer

Egée, il le vit, dans un mouvement de tempête qui commençoit à soulever les flots, oublier toute sa Philosophie, & se lamenter avec les femmes. Peu de jours avant sa mort il eut un accès de fiévre, causé vraisemblablement par son intempérance. Le médecin qu'il manda, le trouva se roulant par terre, criant qu'il ne pouvoit supporter l'ardeur qui le dévoroit, & demandant de l'eau froide pour se rafraîchir. Après lui avoir ordonné ce qu'il jugeoit à propos, le Médecin lui représenta que, puisqu'il souhaitoit si fort de mourir, c'étoit pour lui une bonne fortune que d'être conduit au tombeau par la fiévre, sans recourir à un bucher ni au feu. » La différence est grande, répondit Pérégrin. La » mort dans mon lit ne feroit pas également glorieuse. «

De pareils traits le décéloient : & d'ailleurs toute sa vie fut décrite & peinte des plus vives couleurs par un homme qui le connoissoit bien, & qui, dès que Théagéne eut fini son discours, se hâta de le relever, & sans donner à l'auditoire le tems de se séparer, traça un tableau de Pérégrin, qui n'étoit pas propre à lui attirer l'admiration. En effet, plusieurs de ceux qui étoient présens, demeurerent persuadés que ce faux Philosophe avoit bien raison de vouloir périr par le feu, qui est le supplice dû aux impies & aux parricides.

Cependant Pérégrin ne se déconcerta

point : & comptant sur l'imbécillité du grand nombre, il se flatta que l'extraordinaire de sa mort emporteroit les applaudissemens qu'il se proposoit pour récompense. D'ailleurs il n'étoit plus tout-à-fait le maître de s'en dédire : & les Cyniques, qui sans faire le même sacrifice que leur Chef prétendoient partager sa gloire, le poussoient en avant, & ne lui auroient pas permis de revenir sur ses pas.

Il fit donc bonne contenance, & il ne s'occupa que de la pensée de donner du relief & de la pompe à l'exécution de ses engagemens. Il employa les derniers jours de vie qui lui restoient, à dresser pour toutes les principales villes de l'univers des avis, des leçons, & des espèces de testamens politiques & moraux, qu'il leur envoya par quelques-uns de ses disciples, à qui il faisoit prendre la qualité de couriers du royaume des morts.

Aux approches du jour fatal, il se présenta au milieu de l'assemblée à Olympia, & exposa dans une harangue les motifs de la résolution qu'il avoit prise. Après s'être peint lui-même en beau, après avoir vanté les dangers qu'il avoit courus, les peines qu'il avoit souffertes pour l'avancement de la Philosophie, il conclut en disant, qu'il vouloit couronner une vie toute d'or par une fin qui en fût digne ; qu'après avoir vécu comme Hercule, il prétendoit mourir comme Hercule, & comme lui se per-

dre dans les airs. » Je me propose, ajouta-» t-il, d'apprendre aux hommes par mon » exemple de quelle façon ils doivent mé-» priser la mort. Ainsi au-lieu qu'Hercule » n'a eu pour témoin de sa mort que le » seul Philoctéte, il faut que tous les hom-» mes soient témoins de la mienne. «

Lucien conjecture avec beaucoup de probabilité, que le plan de Pérégrin étoit d'obtenir la gloire d'une mort volontaire sans passer jusqu'à l'effet. Il espéroit que sa constance admirée inspireroit à tous ses auditeurs le desir de le retenir de force & de mettre obstacle à son dessein. Il y eut véritablement quelques dupes qui versant des larmes lui crierent : » Conservez-vous pour » le bonheur de la Gréce. « Mais d'autres plus résolus & moins aisés à éblouir, pousserent des cris tout contraires. » Qu'il exé-» cute, disoient-ils, ce qu'il a promis. « Pérégrin fut consterné : la paleur, qui paroissoit dès auparavant sur son visage, augmenta considérablement : il trembla de tout le corps : & ne pouvant achever son discours, il prit le parti de se retirer. Une multitude immense le reconduisit ; spectacle doux pour sa vanité. Il reprit ses esprits & son assurance : & il regardoit avec complaisance cette foule dont il étoit suivi, ne faisant pas réflexion que les criminels que l'on méne au supplice sont encore mieux accompagnés.

Enfin la célébrité des Jeux étant ache-

vée, Pérégrin annonça pour la nuit suivante la consommation de son œuvre. On avoit préparé d'avance le bucher, & arrangé dans un fossé creux de six pieds une pile de bois le plus sec & le plus aisément inflammable, bordée de brossailles & de sarmens. Pérégrin attendit pour paroître que la lune fût levée. Car il vouloit que cet astre éclairât un si beau spectacle, & en fût témoin. Il s'avança alors escorté de ses fidéles Cyniques, portant un flambeau à la main, lui & toute sa suite. Arrivés près du bucher, Pérégrin s'arrêta vis-à-vis, & ses compatriotes y mirent le feu de tous les côtés. La flamme s'étant tout d'un coup élevée, Pérégrin quitta son manteau, sa besace, & ce bâton rival de la massue d'Hercule, & il parut en chemise fort sale. Il prit de l'encens de la main de l'un de ses ministres, & tourné vers le midi, (car cette circonstance étoit du cérémonial) il jetta l'encens sur le feu. Ensuite il dit ce peu de mots : » Génies de mon pere & de » ma mere, recevez-moi favorablement. « On s'étonna qu'il invoquât le Génie de son pere, à qui il avoit ôté la vie. Peut-être son intention étoit-elle de protester contre les bruits qui couroient sur ce sujet à sa honte. Quoi qu'il en soit, après cette courte invocation, il sauta au milieu des flammes : & on le perdit de vue dans le moment.

Lucien, qui étoit présent, trouva dans cette

cette scène tragicomique belle matière à exercer son talent pour la plaisanterie : & par ses propos malins il irrita tellement les Cyniques, qu'il les vit prêts à lever le bâton sur lui. Il se retira, & chemin faisant il rencontra grand nombre de curieux, qui venoient trop tard après la chose faite. Fatigué de leurs interrogations, il s'en vengea en embellissant son récit de merveilles de son invention, & en faisant partir un vautour du milieu des flammes. On l'écouta avidement, & il eut le plaisir de voir son mensonge faire fortune. A quelque distance, il trouva un vieillard à barbe vénérable, qui d'un ton d'enthousiaste racontoit à une multitude attroupée, qu'il avoit vu un vautour partir du bucher & s'élever dans les airs.

Telle fut la fin de l'insensé Pérégrin, homme (1), qui jamais, dit Lucien, ne s'étoit proposé le vrai pour but ; qui avoit toujours rapporté ses actions & ses paroles à la vaine gloire & aux applaudissemens du vulgaire ; possédé de cette aveugle manie jusqu'à se jetter dans les flammes pour se procurer des louanges, de la jouissance desquelles il se privoit par l'action même dont elles devoient être la récompense.

(1) Ἀνδρὸς . . . πρὸς ἀλήθειαν μὲν οὐδεπώποτε ἀποβλέψαντος, ἐπὶ δόξῃ δὲ, ϗ τῷ παρὰ τῶν πολλῶν ἐπαίνῳ, ἅπαντα εἰπόντος ἀεὶ ϗ πράξαντος, ὡς ϗ εἰς πῦρ ἁλέσθαι, ὅτε μηδ' ἀπολαύειν τῶν ἐπαίνων ἔμελλεν, ἀναίσθητος αὐτῶν γενόμενος.

§. II.

Idée générale de la guerre des Marcomans. Trois époques dans cette guerre. Elle fut précédée par celle des Cattes. Commencemens de la guerre des Marcomans. Préparatifs de Marc Aurèle. Les deux Empereurs partent ensemble pour la guerre. Exposé de ce qu'ils y firent. Mort de Lucius Vérus. Soupçons à ce sujet contre Marc Aurèle, réfutés. Apothéose de L. Vérus. Défaut de franchise dans la conduite de Marc Aurèle. Il en use très-bien à l'égard des sœurs & des tantes de Vérus. Il remarie sa fille à Pompéien. Grande victoire des Marcomans. Marc Aurèle retourne en Pannonie, & pousse la guerre avec vivacité pendant cinq ans. Combat contre les Jazyges sur le Danube glacé. Victoire sur les Quades, dûe au secours du Ciel, obtenu par les prieres des Chrétiens. Clémence de Marc Aurèle envers Ariogése, Roi des Quades. Il accorde la paix aux Nations qu'il avoit vaincues. Plus de cent mille prisonniers rendus aux Romains. Colonies de Barbares reçues sur les terres de l'Empire. Officiers qui se signalerent dans cette guerre. Rufus Baséus. Pompéien. Pertinax. Les illustres Morts honorés par des statues. Marc Aurèle est empêché de pousser la guerre contre les Barbares par la révolte d'Avidius Cassius. Caractère de ce rebelle. Il se fait proclamer Empereur. Marc Aurèle

apprend en Pannonie la révolte de Caſſius. Caſſius eſt tué au bout de trois mois par deux Officiers de ſon armée. Clémence de Marc Aurèle envers la famille & les complices de Caſſius. Aucun Chrétien ne prit part à la révolte de Caſſius.

LA guerre des Marcomans, dans le récit de laquelle je dois maintenant entrer, eſt ainſi appellée, non que les Marcomans l'aient ſeuls entrepriſe & ſoutenue contre les Romains, mais parce qu'ils ſont les plus célébres des peuples qui y prirent part. Dans les récits tronqués & morcelés que nous en avons, il eſt fait mention des Jazyges *, des Quades, & de pluſieurs autres Nations Germaniques, dont on peut trouver les noms dans Capitolin & dans Dion, & qui tantôt alliées entre elles, tantôt ennemies, réuniſſoient ſouvent leurs forces contre les Romains, & dans d'autres occaſions ſe faiſoient mutuellement la guerre avec haine & acharnement. Une telle complication de faits & d'intérêts devient un cahos par l'obſcurité & la briéveté des monumens qui nous reſtent. Je n'entreprendrai donc point d'en donner une hiſtoire ſuivie & liée, mais ſimplement une idée générale avec quelques-unes des circonſtances les plus importantes.

Idée générale de la guerre des Marcomans.

Dio, & *Capit. M. Ant.* 13. 14. &c.

Capit. 22.

* *Les Marcomans habitoient la Bohême. Les Jazyges, dont il s'agit ici, occupoient les bords de la Teiſſe. Le pays des Quades eſt la Moravie.*

La guerre dont il s'agit, occupa Marc Auréle pendant presque tout son regne, ne lui laissant que d'assez courts intervalles de repos, parce que les Barbares qu'il avoit à combattre, inquiets par caractère, & incapables, soit de constance dans les disgraces, soit de tranquillité, si la nécessité ne les y forçoit, étoient toujours prêts à demander la paix lorsqu'ils se sentoient pressés, & toujours prêts à reprendre les armes dès que le danger n'étoit plus.

Trois époques dans cette guerre.

Je distingue dans la guerre des Marcomans trois époques, dont l'une nous conduit jusqu'à la mort de L. Vérus; l'autre, jusqu'à la rébellion de Cassius en Syrie; & la troisieme se termine avec la vie & le regne de Marc Auréle.

Elle fut précédée de celle des Cattes.

Spart. Did. Jul. 1.

La guerre des Cattes, dont j'ai déjà dit un mot, avoit comme préludé à celle des Marcomans. Les Cattes pénétrerent dans la Rhétie, & ils menaçoient l'Italie d'une irruption. Ils furent repoussés & vaincus. Didius Julianus, qui fut dans la suite Empereur, acheva de les subjuguer : & depuis ce tems il n'est plus guères parlé des Cattes dans l'Histoire. Leur nom s'est perdu dans celui des Francs, de la ligue desquels ils firent partie.

Commencement de la guerre des Marcomans.

Capit. M. Ant. 13. & 14.

Les mouvemens des Marcomans suivirent de près la guerre des Cattes, & commencerent dès le tems que les principales forces des Romains étoient occupées contre les Parthes en Orient. Les Marcomans,

puiſſans par eux-mêmes, étoient ſoutenus des Victovales, &., comme je l'ai dit, de pluſieurs autres Nations, qui chaſſées de leur pays par des peuples plus ſeptentrionaux, étoient devenues fugitives & errantes, & ſe cherchoient un établiſſement ſur les terres de l'Empire. C'étoit du côté du Danube & de la Pannonie que tournoient leurs efforts. Marc Auréle crut avec raiſon devoir éviter d'avoir à la fois deux grandes guerres ſur les bras. Il amuſa les Marcomans, & en temporiſant ſagement il arrêta leur activité juſqu'à la paix concluе avec les Parthes. Mais d'un autre côté ces délais donnerent le tems aux Barbares d'augmenter leurs forces : & lorſqu'après le triomphe ſur les Parthes Marc Auréle ſe trouva en liberté d'agir contre les Germains, la guerre étoit devenue très-conſidérable, & capable d'allarmer ſur le ſort de l'Empire, d'autant plus qu'elle concouroit avec les ravages de la peſte, qui emporta une multitude infinie de citoyens & de ſoldats.

Il fallut donc recourir à des remèdes extraordinaires. Dans une guerre qui paroiſſoit auſſi importante que l'avoit été celle d'Annibal, on imita ce qui s'étoit pratiqué après la bataille de Cannes. On arma des eſclaves de bonne volonté, qui ne s'enrôlant que de leur plein gré furent appellés *Volontaires*, à la différence des ſoldats de condition libre, qui par la loi de l'Etat

Prépa-ratifs de Marc Au-réle. *Capit.* 21.

étoient obligés de servir. On résolut d'employer les gladiateurs, dont la ville de Rome & l'Italie étoient pleines, au service de la guerre. On forma des corps de troupes légéres. On ramassa dans la Dalmatie & dans la Dardanie des brigands accoutumés aux courses & aux coups de main, & on les enrégimenta. Enfin on achera des troupes auxiliaires de Germains pour combattre contre des Nations Germaniques.

A ces précautions de prudence humaine Marc Aurèle joignit le soin de se rendre les Dieux favorables par toutes les cérémonies que sa Religion autorisoit. Il manda *Capit.* 13. de toutes parts des Prêtres & des Sacrificateurs, il immola un nombre prodigieux de victimes, il expia Rome par toute sorte de purifications & de lustrations. Il remplit même la ville de rits étrangers, contre les anciennes maximes de la politique Romaine. Sa philosophie, plus discréte que celle d'Adrien, l'avoit prémuni contre la Magie & contre les opérations où l'on invoquoit les Démons : mais à cela près elle l'avoit laissé engagé dans toutes les superstitions du culte idolatrique.

Les deux Empereurs partent ensemble pour la guerre. *Capit. Ver.* 9.

Tous les préparatifs étant faits, il déclara dans le Sénat qu'il étoit nécessaire que les deux Empereurs allassent en personne commander leurs armées. Il n'avoit pas été assez content de la conduite de Vérus dans la guerre contre les Parthes, pour l'envoyer seul à celle des Marcomans : & il

étoit encore moins disposé à le laisser dans Rome pendant qu'il s'en éloigneroit lui-même. Il craignoit non-seulement que Vérus ne se livrât sans aucune retenue en son absence aux délices & à la débauche, mais qu'il ne cabalât contre lui. Car il s'en défioit, & peut-être non sans quelque fondement; quoiqu'il affectât de cacher ses soupçons, & de conserver tous les dehors d'une parfaite union avec son frere.

Les deux Empereurs partirent de Rome la même année qu'ils avoient triomphé des Parthes, c'est-à-dire, l'an de J. C. cent soixante & six, & ils vinrent passer l'hiver à Aquilée, pour entrer de bonne heure en campagne l'année suivante. Il paroît qu'effectivement ils se transporterent en Pannonie l'an de J. C. cent soixante & sept : mais nous ne pouvons donner aucun détail sur ce qu'ils y firent, tant nos Mémoires sont mutilés, imparfaits, sans ordre, sans date, remplis d'obscurités, & de transpositions de faits. Tout ce que nous croyons pouvoir assurer, c'est que dans l'espace qui s'écoula depuis 166. jusqu'en 169. il se donna un grand nombre de combats, dans l'un desquels Furius Victorinus, Préfet du Prétoire, fut vaincu & tué, mais dont la plûpart eurent un succès avantageux pour les Romains; qu'il y eut encore plus de négociations, parce que les Barbares effrayés de leurs disgraces ne cherchoient qu'à entrer en traité, mais de mauvaise

An. Rom. 917.
Capit. M. Ant. 14.

An. Rom. 918.

Exposé de ce qu'ils y firent.

foi, & avec une intention frauduleuse; que Marc Auréle ne laissa pas de prêter l'oreille à leurs propositions, fatigué peut-être des dégoûts que lui donnoit L. Vérus, qui ne l'accompagnoit que de mauvaise grace & avec une répugnance marquée, qui s'ennuyoit beaucoup de la guerre, qui regrettoit sans cesse les plaisirs de Rome, & à qui toute raison sembloit bonne pour y revenir. Le principal bien qui résulta de ces expéditions de Marc Auréle, c'est que les frontières de l'Italie & de l'Illyrie furent mieux fortifiées qu'auparavant, & mises à l'abri des insultes des Barbares.

Mort de L. Vérus.

An. Rom. 920.

Les choses étant en cet état, L. Vérus voulut déterminément retourner d'Aquilée à Rome, & il fallut bien que son frere y consentît. Mais enfin une mort prompte & imprévue délivra Marc Auréle d'un collégue qui lui étoit si fort à charge. Pendant qu'ils étoient ensemble en marche, & dans la même voiture, Vérus fut attaqué d'une apoplexie violente. On le saigna sur le champ, on le transporta à Altinum, qui n'étoit pas loin. Il y vécut seulement trois jours, au bout desquels il mourut sans avoir recouvré l'usage de la parole, âgé de trente-neuf ans, dont il avoit régné près de neuf avec Marc Auréle.

Soupçons à ce sujet contre Marc Auréle.

La calomnie épargne si peu les Princes même les plus vertueux, qu'il se trouva des gens qui oserent accuser Marc Auréle d'avoir causé la mort de son frere, soit en

l'empoisonnant, soit en le faisant saigner mal-à-propos après l'accident qui lui étoit survenu. D'autres ont attribué cette mort à Faustine, qui ayant eu pour son gendre les complaisances les plus criminelles, & sachant qu'il en avoit révélé l'horrible mystère, se vengea par le poison. Selon une troisieme leçon, Faustine avoit eu un autre motif. Vérus, disoit-on, étoit mieux avec Fabia, sa sœur, qu'il ne convient à un frere, & ils formerent ensemble le dessein de faire périr Marc Aurele. Ce noir complot vint à la connoissance de Faustine, qui en empêcha l'effet en prévenant Vérus.

Capit. M. Ant. 14. & 15. & Ver. 9. & 10.

La seule diversité de ces bruits contradictoires suffiroit pour leur ôter toute créance. D'ailleurs on connoît sur ce point la manie des hommes, qui ne veulent point que les Princes meurent comme d'autres de mort naturelle. Mais sur-tout il faudroit être souverainement injuste, & même insensé, pour mettre un pareil crime sur le compte de Marc Auréle : & ce seroit un sacrilége (1), selon l'expression de son Historien, que d'outrager sa vertu par un tel soupçon.

Il n'aimoit pas Vérus, sans doute, & il ne pouvoit pas l'aimer. Outre la contrariété universelle de leurs caractères & de leurs mœurs, Capitolin nous administre un fait particulier, qui dut indisposer beaucoup l'esprit de Marc Aurélé. Annius Libo, son

(1) Hoc nefas est de Marco putari. *Capit. Ver. 11.*

parent, servant en Syrie comme Lieutenant général sous Vérus, manqua de déférence pour ce Prince, & au-lieu de prendre ses ordres, il déclaroit que dans les doutes qu'il pourroit avoir il écriroit à Rome. Il mourut subitement, & il parut sur son corps des marques de poison : ensorte que tout le monde demeura persuadé que Vérus étoit l'auteur de cette mort. Marc Auréle, si nous nous en rapportons à Capitolin, ne crut point son frere coupable : & il est vrai qu'il ne lui donna aucune marque de mécontentement. Il souffrit même que Vérus mariât la veuve de Libon à Agaclytus, l'un de ses affranchis ; & il poussa la complaisance jusqu'à assister à ces nôces. Mais tout ce qu'on peut conclure de-là, c'est l'extrême patience de Marc Auréle ; & il n'en résulte en aucune façon qu'il fût persuadé de l'innocence de Vérus.

Dio. p. 802. Si l'on ajoute les soupçons & les inquiétudes sur les mauvais desseins tramés contre lui-même, il sera aisé de croire que Marc Auréle ne fut pas fort affligé de la mort de son frere : mais la malignité la plus outrée ne pourra jamais se persuader qu'il y ait eu part.

Apothéose de L. Vérus.

Ce qu'on peut blâmer en lui, c'est l'excès des honneurs qu'il rendit à la mémoire d'un Prince si peu digne d'être honoré par Marc Auréle. Je ne parle point des obséques magnifiques qu'il lui célébra, & de la pompe avec laquelle il fit porter son corps

au mausolée d'Adrien. Mais il mit au rang des Dieux celui qui à la cruauté près étoit, comme je l'ai déjà dit, un second Néron. Il lui établit un culte, des sacrifices, un Prêtre, un collége d'adorateurs consacrés à son nom : impiété aussi comique & aussi ridicule devant les hommes, qu'injurieuse à la majesté du seul Dieu véritable.

Marc Auréle a usé de la même affectation dans l'ouvrage que nous avons de lui. Ecrivant pour la postérité, il n'a point eu honte de remercier les Dieux de lui avoir donné un frere, qui véritablement par ses mœurs devenoit pour lui un aiguillon de vigilance & d'attention sur lui-même, mais par lequel il avoit eu la douce consolation de se voir honoré & chéri.

Défaut de franchise dans la conduite de Marc Auréle.

M. Aurel. l. I.

Il parla plus franchement dans le Sénat. En remerciant cette Compagnie d'avoir décerné les honneurs divins à Vérus, il déclara qu'il datoit en quelque façon de ce jour le commencement de son Empire, n'ayant plus un Collégue dont la négligence nuisoit aux affaires. Il fit même entendre que c'étoit à ses conseils, & non aux soins de Vérus, que la République étoit redevable de l'heureux succès de la guerre contre les Parthes. En un mot, le sens de tout son discours, & l'impression qui en résulta dans l'esprit des Sénateurs, fut que la mort de Vérus le délivroit d'un poids qu'il lui avoit été très-difficile & très-pénible de porter.

Capitol. M. Anton. 20.

Toute cette conduite n'eſt point droite : & Vérus, ſi peu capable de ſoutenir dans tout le reſte la comparaiſon avec Marc Auréle, lui étoit préférable pour la franchiſe. Car ce Prince, tout vicieux qu'il étoit, avoit au moins des mœurs ſimples, & ennemies de la feinte & de la diſſimulation.

Capit. Ver. 1.

Il en uſe très-bien à l'égard des ſœurs & des tantes de Vérus.

Capit. M. Ant 20. & Ver. 9.

C'eſt à regret, & par l'obligation de ſuivre la loi de l'Hiſtoire, que je fais remarquer ces taches dans la vie de Marc Auréle, & j'aime bien mieux avoir à rapporter les attentions de bienveillance qu'il eut pour les ſœurs & les tantes de ſon frere. Il les fit jouir des honneurs dûs à leur rang, & il leur aſſigna des penſions pour les aider à en ſoutenir la ſplendeur. Il eſt encore digne d'éloges pour la conduite qu'il tint à l'égard des affranchis de Vérus, qui avoient pris trop d'aſcendant ſur l'eſprit de ce Prince, & en avoient abuſé. Marc Auréle les congédia tous, & ne garda dans le Palais que le ſeul Eclectus, qui ne valoit pas mieux que les autres, mais que la Providence deſtinoit à délivrer l'univers des fureurs de Commode.

Il remarie ſa fille à Pompeien

Il ne paroît point que Vérus ait eu d'enfans de ſa femme Lucille, fille de Marc Auréle. Elle fut mariée par ſon pere à Pompeien, homme de mérite, mais d'un âge peu proportionné à celui de l'épouſe qu'on lui donnoit ; & qui d'ailleurs étant fils d'un ſimple Chevalier Romain d'Antioche, ne paroiſſoit pas être né pour devenir le mari

de la fille de l'Empereur. Aussi ce mariage ne fut-il du goût ni de la Princesse, ni de sa mere : mais Marc Auréle donnoit tout à la vertu.

Grande victoire des Marcomans. Marc Auréle retourne en Pannonie, & pousse la guerre avec vivacité pendant cinq ans.

Dio. & Capit. M. Ant. 17. 21. 22. Lucian, Pseudom.

Durant qu'il étoit occupé de ces différens soins dans Rome, il ne perdoit point de vue la guerre contre les Marcomans, qui de leur côté ne se laisserent point oublier. Car c'est probablement à ce tems-ci que l'on doit rapporter la grande victoire qu'ils remporterent sur Vindex, Préfet du Prétoire, & qui paroît être la même dans laquelle Lucien dit qu'ils tuerent vingt mille hommes aux Romains. Les vainqueurs profitant de leur avantage s'avancerent vers l'Italie, pénétrerent jusqu'à Aquilée, & peu s'en fallut qu'ils ne prissent cette ville. Le danger fut capable d'allarmer : & c'est peut-être à cette même occasion que Marc Auréle fit les grands & extraordinaires préparatifs, que j'ai placés dès le commencement de la guerre. Tous ces faits ne sont point datés dans les originaux. Ce qui est certain, c'est que Marc Auréle poussa alors la guerre avec une vivacité & une persévérance tout autres qu'il n'avoit pu faire du vivant de Vérus.

An. Rom. 921.

Il partit de Rome pour la Pannonie, l'année même qui suivit la mort de son Collégue, & pendant cinq années consécutives il demeura sur les lieux, supportant des fatigues incroyables avec un courage qui suppléoit à la foiblesse de son corps & de

ſa ſanté, & impoſant aux autres par ſon exemple la néceſſité d'une vie dure & pénible, qui fit ſouvent murmurer contre la ſévérité des maximes de la Philoſophie. Il eut de grands ſuccès, il ſouffrit auſſi quelques pertes. Mais les ſuccès l'encouragerent, & les pertes furent pour lui une raiſon de s'opiniâtrer à les réparer. Il n'écouta point les repréſentations de ſes amis, qui vouloient l'engager à laiſſer une guerre ſi remplie de travaux & de dangers. Son plan étoit de ne point revenir à Rome, qu'il n'eût réduit les Barbares à ſe ſoumettre pleinement.

Nous devrions avoir ici à raconter beaucoup de faits d'armes. Mais je n'en trouve que deux un peu circonſtanciés.

Combat contre les Jazyges ſur le Danube glacé.

Dio.

Le premier eſt un combat contre les Jazyges ſur le Danube glacé. Ces peuples ayant été vaincus non loin du fleuve, prirent la fuite, & ſe crurent en ſûreté lorſqu'ils ſe virent ſur la glace. Pourſuivis néanmoins par les Romains, ils s'arrêterent & firent ferme, comptant avoir un grand avantage contre eux en un pareil champ de bataille. Car leurs chevaux étoient accoutumés à courir ſur la glace comme ſur la terre, au-lieu que le pied gliſſoit aux Romains, & ils avoient peine à ſe ſoutenir. L'événement montra aux Jazyges qu'ils ſe trompoient, & que la valeur & la préſence d'eſprit dans des troupes bien diſciplinées triomphent de tous les obſtacles.

Les Romains attaqués en front & par les flancs, se rangerent de manière à faire face de tous les côtés. Pour affermir leurs pas, ils jetterent bas leurs boucliers, & mirent le pied dessus. En cet état ils reçurent les ennemis, & se battirent contre eux corps à corps, comme dans une espèce de lutte. Ils les renversoient hommes & chevaux, & si le Barbare avoit le tems de se relever, le Romain le saisissoit, & les deux combattans, glissant l'un & l'autre, ne pouvoient guères éviter de tomber. Mais de quelque façon qu'ils tombassent, le Romain ne manquoit pas de prendre la supériorité. Même lorsqu'il se trouvoit couché sur le dos, & ayant son ennemi sur lui, d'un coup de pied lancé avec roideur il le jettoit de l'autre côté; & se remettant en pied par un mouvement également agile & vigoureux, il se portoit ensuite sur le Barbare, & s'en rendoit le maître. Les Jazyges, qui ne connoissoient pas cette façon de combattre, & dont toute la force, comme il a été observé ailleurs, consistoit dans l'usage qu'ils savoient faire de leurs chevaux, furent entiérement déconcertés, perdirent courage, & se laisserent tuer presque sans résistance: ensorte que d'un très-grand nombre qu'ils étoient, il ne s'en sauva que très-peu.

Tom. V. p. 103.

La suite de cette victoire des Romains, & de plusieurs autres remportées sur les Marcomans & les Jazyges, fut que ces peuples se soumirent; & Marc Aurèle

vainqueur prit le nom de Germanique.

Victoire sur les Quades dûe au secours du Ciel obtenu par les prieres des Chrétiens.

Le second fait que j'ai annoncé se passa dans le pays des Quades, & il est tout autrement important, soit en lui-même, soit par le rapport qu'il a avec la gloire de notre Religion. C'est la pluie miraculeuse, qui, obtenue par les prieres des Chrétiens, sauva l'Empereur & son armée d'un très-grand péril. Voici de quelle maniere Dion raconte cet événement.

Dio. p. 805.

» Marc Auréle (1) remporta sur les » Quades une victoire merveilleuse dans » ses circonstances, ou plûtôt elle lui fut » donnée de Dieu. Car les Romains cou» roient un extrême danger, & la Divini» té les en tira par une merveille étonnan» te. Les Quades les avoient enveloppés » dans un lieu où ils avoient tout l'avan» tage. Cependant les Romains ayant for» mé de leurs boucliers une tortue, se » préparoient à les bien recevoir. Mais les » Barbares voulurent vaincre sans tirer » l'épée, espérant faire périr toute l'armée » ennemie par l'excès du chaud & par la » soif : & comme ils l'emportoient beau» coup pour le nombre, ils enfermerent » tellement les Romains, qu'ils leur ôtoient » tout moyen d'avoir de l'eau. C'étoit » après un combat que les Romains se » trouvoient dans une position si fâcheu-

(1) Νίκη παράδοξος. ὥσπερ γὰρ ἐν τῇ μάχῃ εὐτυχήθη, μᾶλλον δὲ πάνυ τοὺς Ῥωμαίους παραδοξότατα παρὰ θεοῦ ἐδωρήθη· κινδυνεύοντας τὸ θεῖον ἐξέσωσε.

» se :

» se : ensorte que la fatigue, les blessures » que plusieurs avoient reçues, l'ardeur » du soleil, la soif se réunissoient pour les » accabler ; & il ne leur restoit pas même » la ressource de mourir en braves gens » l'épée à la main, parce que les Barbares » occupant des postes inaccessibles, s'y » tenoient tranquilles & refusoient de com- » battre. Tout d'un coup les nuées se ras- » semblent, elles s'épaississent, & il en » tombe, (1) non sans une protection par- » ticuliere de Dieu, une pluie abondante. » Ce bienfait du Ciel rendit la vie aux » Romains. D'abord ils lévent en haut la » tête & le visage, & veulent recevoir » l'eau dans leurs bouches : ensuite ils » prennent leurs casques, les présentent » à la pluie, & lorsqu'ils les en ont rem- » plis, ils boivent avidement, & donnent » à boire à leurs chevaux. Les Barbares » crurent ce moment favorable pour les » attaquer, & pendant qu'ils les voyent » occupés du soin de désaltérer une soif » long-tems soufferte, ils se préparent à » fondre sur eux. Mais le Ciel armé con- » tre les ennemis des Romains, lance sur » les Quades une grosse grêle & des ton- » nerres, qui les dissipent, qui les brû- » lent, pendant que les troupes de Marc » Aurèle étoient arrosées d'une pluie dou- » ce & salutaire. Ce double prodige rendit » les Romains vainqueurs. Les Barbares »

(1) Οὐκ ἀθεεί.

» jetterent leurs armes, & vinrent cher-
» cher un asyle au milieu de leurs enne-
» mis, pour se mettre à l'abri des foudres
» dont ils étoient écrasés. Marc Auréle y
» consentit, accorda la vie sauve aux Qua-
» des, & fut proclamé par ses soldats *Im-
» perator*, ou Général victorieux pour la
» septieme fois. «

Claud. de VI. Conf. Honorii, v. 340. Un Poëte Payen a rendu témoignage à cette même merveille. Claudien parlant de la victoire de Marc Auréle sur les Quades, dit, » Que (1) l'honneur ne doit point en
» être attribué aux Généraux. Car, ajou-
» te-t-il, une pluie de feu tomba sur l'en-
» nemi. Le coursier environné de flâmes
» agite & secoue son cavalier tremblant.
» Le soldat sentoit son casque se fondre : il
» voyoit le fer de sa pique & son épée se
» convertir en des ruisseaux de métal de-
» venu fluide & coulant. Dans ce combat
» le Ciel agit seul, & les armes des mor-
» tels n'eurent rien à faire. «

Nardini Roma Vetus, VI. 9. La colonne Antonine, monument contemporain, qui subsiste encore aujourd'hui dans Rome, atteste aussi le prodige dont nous parlons. Il y est représenté en bas-

(1) Laus ibi nulla ducum. Nam flammeus imber in hostem
Decidit : hunc dorso trepidum flammante ferebat
Ambustus sonipes ; hic tabescente solutus
Subsidit galeâ, liquefactaque fulgure cuspis
Canduit, & subitis fluxere vaporibus enses.
Tum contenta polo mortalis nescia teli
Pugna fuit.

relief avec les autres exploits de Marc Auréle contre les Germains.

Le fait doit donc passer pour constant : il ne s'agit que d'en assigner la cause. Dion a recours à une opération magique. Il nous débite qu'un certain Arnuphis, Egyptien, savant dans la Magie, invoqua Mercure aërien, & en obtint la pluie souhaitée. Cette idée frivole & absurde n'a pas besoin d'être réfutée : & Marc Auréle nous apprend lui-même qu'il ne croyoit pas à la Magie. Capitolin (1) & Claudien font honneur du prodige à la vertu de l'Empereur, qui lui mérita cette insigne faveur du Ciel. On sent assez que la Religion & la vérité ne nous permettent point d'adopter ce dénoûment. Les Chrétiens seuls nous ont donné la cause que nous cherchons. *M. Aureb. l. I.* *Capit. M. Ant. c. 24.*

Nous apprenons d'Eusébe que dans l'armée Romaine étoit la Légion Mélitène, dont les soldats étoient Chrétiens : que ces pieux soldats, dans une si grande détresse, mettant les genoux en terre, adresserent leurs prieres & leurs voeux au Dieu vivant & véritable, qui envoya cet orage miraculeux, salutaire aux Romains, funeste à leurs ennemis. S. Apollinaire d'Hiéraple, qui vivoit dans le tems même, avoit rendu *Euf. Hist. Eccl. L. V. c. 5.*

(1) Fulmen de cœlo precibus suis contra hostium machinamentum extorsit, suis pluviâ impetratâ quum siti laborarent. *Capit.*

. . . . omne Tonantis
Obsequium Marci mores potuere mereri. *Claudian.*

Tertull. Apologet. c. 7.

témoignage à ce fait. Tertullien cite une lettre de l'Empereur, qui en rendant compte au Sénat de la merveille dont il s'agit, reconnoissoit en être redevable aux prieres des soldats Chrétiens. Il seroit à souhaiter que cette lettre se fût conservée jusqu'à nous. Mais quoiqu'elle soit perdue, il ne doit pas moins demeurer pour constant, qu'un événement regardé unanimement comme miraculeux, ne peut avoir pour auteur & pour cause que Dieu seul, fléchi par la piété de ses fidéles adorateurs. * La date de ce prodige si glorieux pour les Chrétiens, est fixée par M. de Tillemont à l'an de J. C. 174.

An. Rom. 925.

Clémence de Marc Aurèle envers Ariogése, Roi des Quades.

Dio. p. 808. & ap. Val.

Je ne sais si c'est en cette occasion qu'Ariogése, Roi des Quades, fut pris par les Romains : mais je ne dois pas omettre que ce Prince Barbare est un grand exemple de la clémence de Marc Aurèle. Les Quades l'avoient établi leur Roi, sans le consentement, & même contre le gré de l'Empereur, qui en fut tellement irrité, qu'il mit sa tête à prix, promettant cinq cens piéces d'or à quiconque le tueroit, & mille à celui qui le lui ameneroit vivant. Ariogése fut fait prisonnier : & Marc Aurèle se contenta de le reléguer à Alexandrie.

* *Il reste quelques légéres difficultés sur certaines circonstances moins importantes On peut consulter M. de Tillemont, les Notes de Scaliger sur la Chronique d'Eusébe, & celles de M. de Valois sur l'Histoire Ecclésiastique du même Auteur.*

Les victoires de Marc Aurèle contraignirent les différens peuples Germains à qui il faisoit la guerre, de lui demander la paix, non pas tous ensemble, mais tantôt les uns, tantôt les autres, selon la diversité des intérêts & des circonstances. Il seroit inutile & peut-être fastidieux de donner ici les détails imparfaits que nous offrent sur ce sujet les extraits tronqués & confus de Dion. Voici ce que j'y trouve de plus digne de mémoire.

Il accorde la paix aux nations qu'il avoit vaincues.

Dio. p. 807. & seqq.

J'observe d'abord qu'il faut que les Romains dans ces guerres de Germanie aient souffert de grandes pertes, puisqu'il est fait mention de plus de cent mille prisonniers qui leur furent rendus en vertu des traités de paix.

Plus de cent mille prisonniers rendus aux Romains.

En second lieu, il est important de remarquer pour la suite, que Marc Aurèle se rendit assez facile à accorder des établissemens sur les terres de l'Empire aux Barbares vaincus, qui obtinrent ainsi de lui, au moins en partie, ce qui avoit fait le sujet de la guerre. Il en reçut des colonies dans la Dace, dans la Pannonie, dans les deux Germanies, sur le Rhin, & même en Italie & à Ravenne. Mais ceux qu'il avoit établis dans cette derniere ville, ayant tramé un complot pour s'en emparer, il sentit le danger de prendre trop de confiance en ces hôtes violens & toujours avides de manier les armes. Il les chassa d'Italie, & ne voulut plus y admettre aucune peuplade Barbare.

Colonies de Barbares reçues sur les terres de l'Empire.

Officiers Romains qui se signalerent dans cette guerre. Rufus Baséus.

Dio. p. 803. & ap. Val.

Parmi les Généraux qui se signalerent sous les ordres de Marc Auréle dans la guerre des Marcomans, l'Histoire nomme Rufus Baséus, parvenu du plus bas dégré de la milice au rang de Préfet du Prétoire. Il étoit né pauvre paysan, & il retint toute sa vie la grossiéreté de son premier état, parlant si mal, qu'à peine pouvoit-on l'entendre. Il ne laissa pas de devenir un excellent Officier, & il est une preuve que la nature toute seule, lorsqu'elle est forte & vigoureuse, se suffit à elle-même pour former, sans le secours de l'éducation, des hommes de mérite.

Pompeien. Dio. p. 802. & 833.

Pompeien, gendre de l'Empereur, acquit aussi beaucoup de gloire en divers commandemens importans qu'il exerça dans cette guerre. Mais ce qui lui fait plus d'honneur encore que ses exploits, dont nous ignorons d'ailleurs le détail, c'est la justice qu'il sçut rendre au mérite opprimé en la personne de Pertinax, & le soin qu'il eut de le produire, & de lui procurer de l'emploi.

Pertinax. Dio. p. 831. & Capit. Pertin. 1. & 2.

* Albe dans le Montferrat.

Pertinax, qui fut Empereur après Commode, n'étoit point né pour une si haute fortune. Fils d'un affranchi, qui exerçoit une profession méchanique dans la petite ville d'Alba * Pompeia en Ligurie, & qui lui laissa pour principal patrimoine une éducation honnête, il tint d'abord école & donna des leçons de Grammaire. Un emploi si borné ne satisfaisant pas son ambi-

tion, il prit le parti des armes, & il obtint une Compagnie par le crédit de Lollianus Avitus, perſonnage Conſulaire, patron de ſon pere. Il ſervit en Syrie ſous le regne de Tite Antonin, & dans la guerre contre les Parthes ſous les ordres de L. Vérus, & il s'acquit la réputation de brave & habile Officier. Il s'éleva ainſi par dégrés, ſe montrant toujours ſupérieur aux poſtes qu'il occupoit actuellement, & il étoit devenu Intendant de la Dace, lorſqu'une intrigue de Cour ſe forma contre lui. Marc Aurèle, tout ſage qu'il étoit, ſe laiſſa prévenir par des rapports que dictoient l'envie & la malignité, & il révoqua Pertinax. Pompeien oſa ſe déclarer pour un homme diſgracié par l'Empereur, ſon beau-pere, & il donna de l'emploi à Pertinax dans le corps de troupes qu'il commandoit. Celui-ci s'en acquitta avec ſa vigueur & ſon activité ordinaire : il réuſſit, & ſe ſignala. Alors la fraude tramée contre lui fut approfondie & pleinement découverte. Marc Aurèle ne rougit point d'avouer qu'il avoit fait injuſtice à un homme de bien : & pour réparer ſon tort, il combla Pertinax de ſes faveurs. Il lui donna entrée au Sénat : il le mit au rang des anciens Préteurs : il lui confia le commandement d'une Légion. Il n'eut pas lieu de s'en repentir : il tira de lui de grands ſervices dans la guerre de Germanie, & il l'en récompenſa par le Conſulat. Cette élé-

Dio. p. 810. vation ſuprême irrita de nouveau l'envie. Bien des gens regarderent la gloire du Conſulat comme avilie & ſouillée par la naiſſance obſcure de celui qui venoit d'y parvenir. Marc Auréle prit hautement la défenſe de ſon choix. Dans un diſcours, que cite & qu'avoit vû Capitolin, l'Empereur loua beaucoup Pertinax, & raconta tout ce que cet illuſtre guerrier avoit fait & ſouffert : & en pluſieurs autres occaſions il le combla d'éloges, ſoit devant les ſoldats, ſoit dans le Sénat, témoignant ſon regret de ne pouvoir, à cauſe de ſa dignité de Sénateur, le faire Préfet du Prétoire. Car cette charge, dont le pouvoir étoit alors très-grand, & qui étoit devenue la plus importante de l'Etat, ne pouvoit réguliérement être poſſédée que par un Chevalier Romain. *Capit.*

Les illuſtres Morts honorés par des ſtatues. *Capit. M. Ant. 22.*

Marc Auréle, qui ſe plaiſoit à honorer la vertu, parce qu'il en avoit beaucoup lui-même, dreſſa des ſtatues dans la place de Trajan à tous les perſonnages illuſtres qui avoient perdu la vie dans la guerre des Marcomans.

Marc Auréle eſt empêché de pouſſer la guerre contre les Barbares par la révolte d'Avidius Caſſius.

Le fruit qu'il retira de cette guerre & des victoires qu'il y remporta, fut la délivrance de la Pannonie, qui avoit été envahie par les Barbares, & la ſûreté des Provinces frontières. Il eût ſouhaité conquérir la Marcomanie, & la Sarmatie, c'eſt-à-dire, le pays habité par les Sarmates Jazyges. La révolte d'Avidius Caſſius l'empêcha

l'empêcha d'exécuter son projet, & l'obligea de laisser, au moins pour un tems, les Barbares en paix.

Id ibid. 17. & 24.

J'ai déjà eu occasion de parler d'Avidius Cassius, qui eut plus de part qu'aucun autre Général Romain au succès de la guerre contre les Parthes. C'est ici le lieu de le faire connoître plus particuliérement.

Caractère de ce rébelle.

Capit. M. Ant. 24. 25. & Vulcat. Gall. Avid. Cass.

Nous ne pouvons rien apporter de certain sur son origine. Dion le fait Syrien de naissance, natif de la ville de Cyr, & fils du Rhéteur Héliodore, qui est sans doute le même dont j'ai fait mention sous l'Empire d'Adrien, & qui ayant acquis un grand crédit auprès de cet Empereur, devint Préfet d'Egypte. Vulcatius Gallicanus, dont le texte est fort confus, & peut-être altéré, semble lui donner pour pere Avidius Sévérus, qui du grade de Centurion s'éleva aux plus éminentes dignités, homme de mérite, dit-on, & qui fut extrêmement considéré de Marc Auréle. Ce qui est constant, c'est que le nom de Cassius, que portoit celui dont nous parlons, ne doit point en imposer, ni le faire regarder comme descendant de ces anciens Cassius, célébres au tems de la République, & en particulier du fameux meurtrier de César. Mais il en avoit toute la fierté, toute l'audace, toute l'antipathie contre le Gouvernement Monarchique. Ce qui rendoit en lui ces qualités plus dangereuses, c'est qu'elles étoient soutenues de l'habileté dans le m..-

tier des armes, & du talent de se faire craindre & obéir du soldat.

Rigide exacteur de la discipline, il rappelloit dans les armées dont il avoit le commandement, la sévérité antique. Il en bannissoit absolument tout ce qui sentoit le luxe & les délices, & il ne souffroit point que le soldat portât d'autres provisions en tems de guerre, que du lard, du biscuit, & du vinaigre, qui mêlé avec l'eau servoit de boisson. Marc Aurèle, qui le connoissoit de ce caractère, lui donna à réformer les Légions de Syrie: & voici comment il s'en expliquoit dans une lettre à l'Intendant de cette armée: » J'ai confié à Avi» dius Cassius les Légions de Syrie, qui » sont noyées dans les délices, qui pren» nent journellement les bains chauds, en » un mot, qui vivent à la mode d'Antio» che, & non selon les régles de la disci» pline Romaine. Vous louerez mon choix, » si vous connoissez bien Cassius, qui re» nouvelle de nos jours la sévérité de ceux » dont il porte le nom. Car on ne peut » gouverner les troupes que par l'ancien» ne discipline. Vous savez ce Vers d'En» nius; qui est dans la bouche de tout le » monde: (1) *C'est par les mœurs antiques,* » *& par les hommes qui en conservent l'esprit,* » *que se maintient la République Romaine.* » Pour vous, ayez soin seulement de » fournir abondamment aux Légions les

(1) Moribus antiquis stat res Romana virisque.

» provisions & les vivres. Avidius, si je » me suis fait de lui une juste idée, nous » en rendra bon compte. « Vulcatius nous a transmis la réponse de l'Intendant, qui ne contient rien de remarquable sur l'article de Cassius, mais qui est terminée par une judicieuse réflexion : » (1) Tout ce qui » est nécessaire pour l'approvisionnement » de l'armée, dit cet Intendant, est prêt » de ma part. Et la chose n'est pas difficile » sous un bon Général. Car alors & les » besoins & les dépenses sont beaucoup » moindres. «

Avidius ne trompa pas l'espérance que Marc Aurele avoit conçue de lui. Sur le champ il rappella au drapeau tous ceux qui s'en étoient écartés, & il fit afficher une Ordonnance qui portoit que tout Officier ou soldat trouvé à * Daphné, seroit cassé ignominieusement. Il purgea le camp de tout ce qui est capable d'amollir les courages : & il déclara aux Légions assemblées qu'il leur feroit passer l'hiver sous les toiles, si elles ne corrigeoient leur conduite. Ce n'étoit pas une menace vaine : les troupes le savoient bien, & elles en prévinrent l'effet en se réformant. Il eut soin de les tenir en haleine. Chaque septieme jour il leur faisoit faire l'exercice, & il visitoit lui-

(1) Annona omnis parata est : neque quidquam deest sub bono duce : non enim multum aut quæritur aut impenditur. *Vulcat. Avid.* 5.

* *Lieu de délices & de débauches près d'Antioche.*

même leurs armes, leurs habits, leurs chaussures. Cette armée ainsi préparée devint victorieuse des Parthes, & fit en Arménie & en Arabie les grands exploits qui procurerent une paix glorieuse aux Romains.

La sévérité d'Avidius seroit pleinement louable, s'il ne l'eût pas outrée jusqu'à la cruauté. Mais on ne peut s'empêcher de frémir au récit des rigueurs qu'il exerçoit sur les malheureux soldats. Quiconque voloit le paysan, étoit mis en croix sur le lieu où il avoit commis le délit. Le nombre des coupables n'arrêtoit pas la dureté inexorable d'Avidius, & souvent il en faisoit jetter dix à la fois dans la rivière ou dans la mer, après les avoir liés par une chaîne commune. Il imagina même un genre de supplice nouveau & inoui. On plantoit un mât d'une hauteur démesurée, & il y faisoit attacher dans toute sa longueur ceux qu'il avoit condamnés à mourir. On allumoit au pied de ce mât un grand feu, qui brûloit les plus voisins, étouffoit les autres par la fumée, ou leur causoit la mort par la peur. Ce même Général punissoit les déserteurs en leur faisant couper ou les mains ou les jarrets. Et ce n'étoit pas par un sentiment de pitié qu'il leur laissoit la vie, mais parce qu'il pensoit que la mort anéantissoit l'exemple, qui subsistoit au contraire dans un criminel vivant misérablement.

Il ne connoissoit, comme l'on voit, au-

cune mesure, aucun de ces tempéramens qui sont nécessaires pour empêcher que ce qui est bon en soi ne devienne vicieux par l'excès. Il fut employé par Marc Aurèle dans la guerre contre les Sarmates Jazyges : & pendant qu'il y commandoit l'armée Romaine, un corps de troupes auxiliaires, conduit par ses Centurions, sans attendre les ordres du Général, attaqua près du Danube trois mille des ennemis qui ne se tenoient point sur leurs gardes, & les ayant taillés en pièces, revint au camp avec un grand butin. Les Centurions espéroient être bien récompensés pour une action de vigueur couronnée par le succès, & dans laquelle ils avoient suppléé à la négligence de leurs Officiers supérieurs, qui laissoient échapper une belle occasion. Cassius en jugea tout autrement. Il les regarda comme des téméraires, qui s'étoient exposés à tomber dans une embuscade, dont les exemples étoient fréquens ; comme des infracteurs de la discipline, qui avoient agi de leur chef contre toutes les loix militaires : & en conséquence ce fut trop peu pour lui de les condamner à la mort, s'il n'y joignoit la derniere ignominie & le supplice servile de la croix. Une telle rigueur, à laquelle on n'avoit jamais rien vu ni entendu de pareil, excita l'indignation de toute l'armée. Il s'éleve des clameurs, la sédition commence à s'allumer. Avidius, qui actuellement faisoit quelqu'un des exer-

cices ufités parmi les Romains, arrive prefque nud, & fe montrant aux féditieux d'un air intrépide, » (1) Frappez, tuez-moi, » dit-il, fi vous l'ofez : au violement de » la difcipline ajoutez le meurtre de vo» tre Général. « Les foldats le craignirent, parce qu'il avoit fçu ne les pas craindre : & tout rentra dans le calme. L'Hiftorien ajoute que cet acte de févérité inouie porta au plus haut dégré l'exactitude de la difcipline dans le camp Romain, & de plus intimida les Barbares, qui demanderent la paix à l'Empereur. L'effet eft bon : la caufe qui le produifit ne méritera, je penfe, l'approbation d'aucun juge équitable & modéré. Avidius prétendoit imiter Marius, dont un des endroits louables avoit été la févérité dans le maintien de la difcipline : mais il outroit fon modéle.

Ce qui doit paroître fingulier, c'eft que ce même homme, rigide jufqu'à la cruauté dans certains cas, fe montroit en d'autres indulgent à l'excès. C'étoit en général un caractère variable, mal décidé, fans principes. On le voyoit tantôt refpectueux envers la Religion, tantôt profane, & contempteur des chofes faintes : fouvent il fe montroit avide de vin & de viandes, & dans d'autres occafions il fe piquoit de fup-

(1) *Percutite me, fi auditis ; & corruptæ difciplinæ facinus addite.* Tunc conquiefcentibus cunctis, meruit timeri quia non timuit. *Id. ibid.* 4.

porter la faim & la soif : aujourd'hui amateur de la chasteté, demain plongé dans les plus horribles débauches. Par ces traits si disparates réunis en lui, il paroissoit faire revivre Catilina, qui avoit rassemblé toutes les apparences de vertus & tous les vices. On en donnoit le nom à Avidius, & il étoit assez peu sensé pour le recevoir & l'adopter comme un titre d'honneur. Il s'en rendit bien digne par le criminel projet qu'il forma d'arracher l'Empire & la vie à Marc Aurèle. Il ne craignit point de dire qu'il ne seroit un vrai Catilina, que lorsqu'il auroit tué *le faiseur de Dialogues Philosophiques.* Il comparoit, si je ne me trompe, Marc Aurèle à Cicéron ; & ses desseins contre un Empereur Philosophe, avec ceux qu'avoit tramés Catilina contre celui qui étoit le pere de la Philosophie comme de l'Eloquence chez les Romains.

Il nourrit toujours dans son cœur l'ambition de régner.

L'attentat contre Marc Aurèle n'étoit point dans Avidius une résolution subite, mais la suite d'une façon de penser qu'il avoit de tout tems nourrie dans son cœur. L'antipathie dont il se paroit, comme je l'ai dit, contre la Monarchie, n'étoit en lui que l'ambition de se faire Monarque. Il n'avoit qu'un zèle faux pour la liberté Républicaine, & ses vrais sentimens tendoient à la domination. On rapporte que dès sa premiere jeunesse il eut l'audacieuse & folle pensée de détrôner Tite Antonin ; & que son pere, homme sage, arrêta ce projet,

& en étouffa les indices. Mais l'ambition effrénée d'Avidius n'étoit point guérie : il continua toujours de se conduire d'une manière au moins suspecte, & voici en quels termes L. Vérus, lorsqu'il commandoit en Orient, s'exprimoit au sujet de ce Général dans une Lettre à Marc Aurèle.

» Avidius Cassius est avide de l'Empire. » Je crois en avoir des preuves, & il a » déjà donné de justes soupçons contre lui » sous Antonin, mon pere & le vôtre. Je » vous conseille de veiller sur ses démar- » ches. Tout ce que nous faisons lui dé- » plaît. Il s'accrédite & se rend puissant : il » tourne en dérision notre goût pour les » belles connoissances : il vous traite de » bonne (1) femme livrée aux chimères » de la Philosophie, & moi (2) de jeune » étourdi qui fais un bizarre mélange de » l'étude & de la débauche. Voyez quelles » mesures vous devez prendre. Je ne hais » point Avidius : mais je doute qu'il con- » vienne à votre sûreté & à celle de vos » enfans, de mettre à la tête des armées » un homme tel que lui, capable de se » faire écouter des soldats, capable de s'en » faire aimer. «

La réponse de Marc Aurèle est très-singulière. Parmi des sentimens & des pensées dignes d'un grand Prince, elle mêle les raisonnemens d'une fausse Philosophie, &

(1) Philosopham aniculam.
(2) Luxuriosum morionem.

l'expreſſion d'une douceur & d'une magnanimité qui paſſent le but, & dont par cette raiſon la ſincérité devient ſuſpecte. » J'ai » reçu, dit-il, votre lettre, pleine de dé- » fiances au-delà de ce qui convient au » rang que nous occupons, & à un Gou- » vernement tel que le nôtre. Si les Dieux » deſtinent à l'Empire celui contre lequel » vous m'exhortez à me tenir en garde, » nous ne pourrons pas nous en défaire, » quand nous le voudrions. Car vous ſa- » vez le mot de notre ayeul Adrien : Per- » ſonne n'a jamais tué ſon ſucceſſeur. Si » au contraire Avidius combat l'ordre des » Deſtins, lui-même trouvera ſa perte, » ſans que notre cruauté s'en attire le re- » proche. Ajoutez que nous ne pouvons » point mettre en juſtice un homme que » perſonne n'accuſe, & qui, ſelon que » vous l'obſervez vous-même, eſt aimé » des ſoldats. De plus, telle eſt la nature » des crimes d'Etat, que ceux-mêmes que » l'on vient à bout d'en convaincre, paſ- » ſent toujours pour opprimés. Je vous » citerai encore ici l'Empereur nôtre ayeul, » qui diſoit que la condition des Princes » étoit bien à plaindre, en ce que les conſ- » pirations tramées contre eux n'étoient » jamais crues dans le public, s'ils n'y pé- » riſſoient. Domitien avoit dit la même » choſe avant lui : mais j'ai mieux aimé » vous citer Adrien, parce que les maxi- » mes même vraies perdent leur autorité

» dans la bouche des tyrans. Laiſſons donc
» la conduite d'Avidius & ſes projets pour
» ce qu'ils ſont, puiſque d'ailleurs il eſt
» bon & vaillant Général, & néceſſaire à
» la République. Car quant à ce que vous
» dites, qu'il faut par ſa mort mettre en
» ſûreté la vie de mes enfans, périſſent
» mes enfans, ſi Avidius mérite mieux
» qu'eux d'être aimé ; & ſi le bien de la
» République demande qu'il vive plutôt
» que les enfans de Marc Aurele. «

Voilà ce que j'ai appellé un héroïſme outré & qui paſſe le but. Au reſte, Marc Aurele agit à l'égard d'Avidius comme n'ayant de lui nulle défiance. Il continua de l'employer dans la guerre d'Orient, dans la Sarmatie, & contre des rébelles d'Egypte, qui ſont appellés dans l'Hiſtoire *Bucoles*, ou Pâtres, & que l'activité de cet habile Général réduiſit au devoir. Avidius ne les vainquit par la force, qu'après avoir ſemé entre eux la diviſion par la ruſe : & il diſſipa ainſi une faction, qui avoit été aſſez puiſſante pour mettre en péril la ville même d'Alexandrie.

Dio, *p.* 803.

Ce ne fut qu'après tous ces exploits, & dans la quinzieme année du regne de Marc Aurele, qu'Avidius exécuta enfin le projet qu'il avoit roulé dans ſon eſprit toute ſa vie, & ſe fit proclamer Empereur.

Il ſe fait proclamer Empereur

On a dit qu'il fut encouragé à ſe révolter par Fauſtine, qui voyant la ſanté de Marc Aurele toujours chancelante, ſon fils

Commode encore très-jeune, & d'un caractère qui promettoit peu, craignit, si elle perdoit son époux, de périr elle-même avec toute sa famille; & par cette raison sollicita l'ambition d'Avidius, qui s'engagea à l'épouser. Ce soupçon odieux n'a rien qui répugne aux mœurs & à la méchanceté connue de Faustine: mais il est peut-être difficile de le concilier avec des lettres que nous avons d'elle, & dans lesquelles elle presse vivement l'Empereur, son époux, de tirer une vengeance sans miséricorde des enfans d'Avidius, & de tous les complices de sa rébellion: à moins que l'on ne dise qu'elle en usoit ainsi pour cacher la part qu'elle y avoit.

Quoi qu'il en puisse être, il paroît qu'Avidius profita de l'occasion d'une maladie de Marc Auréle pour faire répandre le bruit de sa mort, n'espérant pas sans cette fraude détacher ni les soldats ni les peuples de l'amour d'un si bon Prince. On sema même la nouvelle, sans doute de concert avec lui, que l'armée de Pannonie, au milieu de laquelle on supposoit que Marc Auréle étoit mort, lui avoit substitué Avidius. Les Légions de Syrie, qu'il commandoit, préoccupées de ces fausses opinions, le proclamerent Empereur, & un des principaux Officiers le revêtit des ornemens de la dignité suprême, & en récompense reçut de lui la charge de Préfet du Prétoire. Avidius attentif à jouer son personnage, affecta un

grand respect pour Marc Auréle, & le supposant mort, il le mit au rang des Dieux. Tout l'Orient reconnut le nouvel Empereur : Antioche se déclara pour lui avec emportement : l'Egypte & Alexandrie, gouvernées alors par Flavius Calvisius, se soumirent à ses loix, & il y envoya Mécianus, son fils, pour s'assurer l'obéissance de cette grande Province.

Dio, ap. Val.

Quoiqu'Avidius témoignât beaucoup de vénération pour la vertu personnelle de Marc Auréle, il ne laissoit pas, selon le style de tous les rebelles, de décrier le Gouvernement du Prince contre lequel il prenoit les armes, & de promettre la réforme des abus. On peut juger des discours qu'il tenoit par une lettre à son gendre, dans laquelle levant le masque, & ne supposant pas le faux bruit de la mort de Marc Auréle, il s'explique ainsi : » Que la République est malheureuse, d'avoir à souffrir des vautours qui la dévorent, & » que nulle proie ne peut assouvir ! Marc » Auréle est sans doute homme de bien. » Mais pour faire louer sa clémence, il » laisse vivre des hommes qu'il connoît » dignes de mort. Où est l'ancien Cassius, » dont jusqu'ici je porte inutilement le » nom ? Où est la sévérité de Caton le » Censeur ? Qu'est devenue toute la dis» cipline de nos ancêtres ? Il y a long-tems » qu'elle est perdue. Aujourd'hui on ne » songe pas même à la regretter. L'Empe-

» reur fait le métier de Philosophe : il s'oc-
» cupe à disserter sur le juste & l'injuste,
» sur la nature de l'ame, sur la clémence;
» & il ne sait point prendre à cœur les in-
» térêts de la République. Vous voyez
» qu'il faut donner bien des exemples de
» sévérité, abattre bien des têtes, pour
» rétablir le Gouvernement dans son an-
» cienne splendeur. Que ne méritent point
» ces indignes Gouverneurs de Provinces?
» Puis-je regarder comme Proconsuls ou
» Propréteurs ceux qui ne se croient mis
» à la tête des Provinces, soit par le Sé-
» nat, soit par l'Empereur, que pour vi-
» vre dans les délices, & pour s'enrichir?
» Vous connoissez le Préfet du Prétoire de
» notre Philosophe. Trois jours avant que
» d'être mis en place, il n'avoit pas de
» pain : & le voici tout d'un coup devenu
» riche à millions. Par quelle voie, je vous
» prie? si ce n'est aux dépens du sang de
» la République, & des dépouilles des
» Provinces. Qu'ils soient riches, j'y con-
» sens; qu'ils nagent dans l'opulence : leurs
» confiscations rempliront le Trésor pu-
» blic épuisé. Puissent seulement les Dieux
» être favorables au bon parti! J'agirai en
» vrai Cassius, & je rendrai à la Républi-
» que son ancienne autorité. «

Ces dernieres paroles de la lettre de Cassius n'étoient sans doute qu'un langage bien éloigné de ses vrais sentimens. Mais les menaces de verser bien du sang sont

conformes à son caractère : & il les eût probablement réalisées, si ses projets accomplis lui en eussent donné le moyen.

Marc Auréle apprend en Pannonie la révolte de Cassius.

Marc Auréle reçut la nouvelle de la révolte d'Avidius, étant en Pannonie. Il en fut instruit par Martius Vérus, alors Gouverneur de la Cappadoce, homme d'un rare mérite, & qui s'étoit signalé dans la guerre contre les Parthes. La réputation d'Avidius étoit grande, & l'idée d'avoir à soutenir une guerre contre lui effraya d'abord les troupes de Marc Auréle. Dans Rome la terreur fut si vive, que l'on s'imaginoit le voir incessamment arriver aux portes de la ville.

Sa harangue aux soldats.

Marc Auréle voyant le trouble se répandre parmi ses soldats, les convoqua, & leur tint un discours, que je rapporterai ici d'après Dion, comme tout-à-fait propre à faire connoître de plus en plus le caractère de ce Prince Philosophe ; & comme un exemple singulier, & peut-être unique, de modération en pareille circonstance. » Braves Camarades, leur dit-il, je » viens point me livrer ici à des sentimens » d'indignation. Est-il permis à un mortel » de s'irriter contre l'ordre des Destins, » qui disposent de tout avec un pouvoir » suprême ? Mais le cas où je me trouve, » autorise la plainte. N'est-ce pas en effet » une dure nécessité, que de n'avoir pas » un moment pour respirer en paix, & de » passer continuellement d'une guerre à

» une autre ? Une guerre civile n'eſt-elle » pas un malheur auquel je ne devois point » m'attendre ? Il eſt quelque choſe encore » de plus cruel pour moi : c'eſt de voir » qu'il n'y ait aucune fidélité parmi les » hommes, c'eſt d'être attaqué par un ami » comblé de mes bienfaits, & d'avoir, » ſans m'être rendu coupable d'aucune in- » juſtice, à combattre pour ma place & » pour ma tête. Après l'exemple de ce que » je ſouffre, quelle vertu ſera en sûreté ? » Sur quelle amitié pourra-t-on fonder ſes » eſpérances ? Encore ſi j'étois ſeul en dan- » ger, je prendrois aiſément mon parti, » ſachant que je ne ſuis pas né immortel. » Mais c'eſt ici un péril commun, qui in- » téreſſe tout l'Empire, & tous les ci- » toyens : la guerre n'épargne perſonne. » Il y auroit un moyen bien ſimple pour » finir la querelle, & je l'embraſſerois vo- » lontiers, s'il étoit poſſible. Je ſuis très- » diſpoſé de ma part à propoſer à Caſſius » un éclairciſſement, & à me juſtifier vis- » à-vis de lui, ſoit devant vous, ſoit de- » vant le Sénat : & je lui céderois l'Empi- » re ſans tirer l'épée, ſi l'on jugeoit que » le bien public l'exigeât ainſi. Car c'eſt » pour le ſervice de l'Etat que je ſupporte » tant de travaux, que je m'expoſe à tant » de dangers, que dans un âge déjà affoi- » bli, & avec une ſanté délicate, je me » tiens ici conſtamment loin de l'Italie de- » puis tant d'années, ſans goûter jamais

» un sommeil tranquille, sans prendre un » repas qui ne soit sujet à être troublé. » Mais je ne dois pas espérer que Cassius » se prête à un accord. Comment se fie» roit-il à moi, après s'être montré si in» fidéle à mon égard ? Il faudra en venir » aux armes ; & le succès n'est pas ce qui » m'inquiéte. Pouvez-vous, chers Cama» rades, douter de la victoire ? Des Cili» ciens, des Syriens, des Juifs, des Egyp» tiens, ne vous ont jamais résisté, & » ne vous résisteront jamais, quand même » ils vous surpasseroient autant en nombre, » qu'ils vous sont inférieurs même par cet » endroit. Avec de pareils soldats, le plus » grand Général n'est pas plus capable de » vaincre, qu'un aigle qui conduiroit une » bande de geais, ou un lion à la tête » d'une troupe de dains timides. Je sais » que Cassius est un guerrier, & qu'il s'est » acquis beaucoup de gloire dans la guerre » contre les Parthes. Mais c'est avec vous » qu'il a remporté les victoires qui illus» trent son nom. Ici il ne sera pas secon» dé : & d'ailleurs Martius Vérus, qui nous » demeure fidéle, est un Général bien ca» pable de le contrebalancer. Peut-être » Cassius se repent-il déja de sa démarche » téméraire, depuis qu'il me sait vivant. » Car ce n'est que sur les bruits de ma » mort qu'il a osé se révolter. Mais quand » même il persisteroit, au moins est-il cer» tain qu'à notre approche, la crainte de

» votre

» votre valeur, la honte de m'avoir of-
» fensé, ne peuvent manquer de jetter le
» trouble dans son ame, & de lui faire
» abandonner ses projets insensés. Tout
» ce que je crains, je vous le dirai avec
» une entiere franchise, c'est que le dé-
» sespoir ne le porte à se tuer lui-même;
» ou que quelqu'un, pensant me rendre
» service, ne se hâte de m'en défaire, &
» ne me prive du plus grand & du plus
» doux fruit de la victoire. Oui, le comble
» de mes vœux seroit de pouvoir pardon-
» ner à un homme qui m'a offensé, de
» garder la fidélité à un perfide, de me
» montrer ami de celui qui a violé à mon
» égard les droits de l'amitié. Peut-être (1)
» cette façon de penser vous paroît-elle
» peu croyable: mais vous ne devez point
» en suspecter la sincérité. Le genre hu-
» main n'est pas entiérement perverti, &
» il nous reste encore quelques vestiges de
» la vertu des anciens tems. Que si quel-
» qu'un s'opiniâtroit à me refuser créance,
» ce seroit pour moi un nouvel aiguillon,
» afin que ce qu'il auroit jugé impossible,

(1) Παράδοξα μὲν ἴσως ταῦθ' ὑμῖν φαίνεται· ἀλλ' οὐκ ἀπιστεῖν ὑμᾶς αὐτοῖς δεῖ· οὐ γάρ που καὶ ἁπλῶς πάντα τὰ ἀγαθὰ ἐκ τῶν ἀνθρώπων ἀπόλωλεν, ἀλλ' ἔστι καὶ παρ' ἡμῖν ἔτι τῆς ἀρχαίας ἀρετῆς λείψανον· ἂν δέ που ἀπιστῇ τις, καὶ διὰ τοῦτο μεῖζόν ἐστί μοι τὸ ἐπιθύμημα, ἵνα ὃ μηδεὶς ἂν πιστεύσειε γενέσθαι δύνασθαι, τοῦτο ἴδῃ γενόμενον· ὡς ἔγωγε τοῦτ' ἂν μόνον ἐκ τῶν παρόντων κακῶν κερδάναιμι, εἰ δυνηθείην καλῶς θέσθαι τὸ πρᾶγμα, καὶ δεῖξαι πᾶσιν ἀνθρώποις, ὅτι καὶ ἐμφυλίοις πολέμοις ἔστιν ὀρθῶς χρήσασθαι. *Dio.*

» il le vît accompli. Car l'unique avantage
» que je me propose de tirer des maux
» présens, c'est de les terminer d'une ma-
» nière qui fasse honneur à la vertu ; &
» de donner un exemple qui prouve à
» l'univers, que même les guerres civiles
» peuvent avoir une fin heureuse. «

Avidius Cassius est tué au bout de trois mois par deux officiers de son armée.

Telle étoit la douceur magnanime de Marc Aurèle. C'est ainsi qu'il s'exprima en parlant à ses soldats : c'est sur ce même ton qu'il écrivit au Sénat. Nulle invective, nul reproche contre Avidius, si ce n'est qu'il le traitoit souvent d'ingrat. Avidius de son côté respecta toujours Marc Auréle, & il ne se permit aucune parole outrageuse contre lui, au moins en public : car nous avons vû que dans le particulier il ne le ménageoit pas.

Marc Auréle obligé d'interrompre le cours de ses victoires en Germanie, se mit en devoir de marcher contre Avidius. Mais ce qu'il avoit prévû arriva. L'affaire fut terminée sans lui par le zèle de quelques officiers qui conspirerent la mort de l'usurpateur. Dans une marche Antoine Centurion se jetta sur lui l'épée à la main, & le blessa au cou. Il ne put redoubler, étant emporté par le mouvement de son cheval, & peu s'en fallut qu'Avidius n'échappât. Mais un Décurion *, qui étoit du complot, acheva ce que l'autre avoit commen-

* *Ce mot signifie un Officier subalterne de cavalerie.*

cé. Le rebelle fut tué sur la place, & les deux officiers lui ayant coupé la tête, la porterent à l'Empereur. Ainsi périt Avidius après un regne de trois mois & six jours, comparé avec raison par Dion à un songe. Il n'est point dit que personne ait pris sa défense contre ceux qui le tuérent. Son Préfet du Prétoire fut massacré avec lui: son fils Mæcianus eut le même sort à Alexandrie. L'abandon où se trouva le rebelle fut universel. Il paroît que les soldats & les peuples qui l'avoient reconnu, après un moment d'ivresse & d'ensorcélement, revinrent unanimement à l'affection qu'ils devoient à Marc Auréle. La fausse idée qu'ils avoient eûe de la mort de ce Prince les avoit seule séduits. Dès qu'ils le surent vivant, l'enchantement cessa : & tous se réjouirent de la mort de son rival, excepté ceux d'Antioche, que des raisons particulieres, qui ne sont pas expliquées, attachoient à Avidius.

Clémence de Marc Auréle envers la famille & les complices de Cassius.

Marc Auréle après le péril passé soutint l'honneur des engagemens de clémence qu'il avoit pris dans la naissance des troubles. Lorsqu'on lui apporta la tête de son ennemi, il ne témoigna aucune joie, & il la fit inhumer honorablement. Ce fut sans son ordre, mais uniquement par l'ardeur impétueuse du soldat, que furent tués le fils & le Préfet du Prétoire d'Avidius, avec un petit nombre de Centurions des plus coupables. Il n'y eut point d'autre sang répan-

du, & toute l'attention du Prince ſe porta à modérer les peines juſtement méritées. Le Sénat avoit déclaré Avidius ennemi public, & confiſqué tous ſes biens. Marc Auréle accorda à ſes enfans la moitié de la confiſcation, & il ne voulut pas même que l'autre moitié entrât dans le Fiſc Impérial: elle fut portée au Tréſor public. Il excepta encore de la confiſcation les bijoux en or, en argent, en pierreries, & il en fit don aux filles du rebelle. Alexandra l'une d'elles, & Druentianus ſon mari, eurent la liberté d'aller par tout où ils voudroient. Tous les enfans d'Avidius, à l'exception d'Héliodore, qui étoit apparemment plus coupable que les autres, & qui par cette raiſon fut enfermé dans une iſle, vécurent en pleine ſûreté, non comme la poſtérité d'un ennemi public, mais avec toute la ſplendeur de leur ancienne fortune. Marc Auréle pouſſa la bonté juſqu'à les mettre ſous la protection du mari de ſa tante, juſqu'à défendre qu'on leur reprochât jamais le déſaſtre de leur famille: & il y eut des perſonnes condamnées en juſtice, pour leur avoir fait inſulte. Les complices de la rébellion éprouverent la même clémence du Prince qu'ils avoient offenſé. Il pria le Sénat de ne point les traiter à la rigueur. La plus grande peine à laquelle on les ſoumit, fut l'exil: encore en furent-ils bientôt après rappellés.

Dio ap. Val. L'Hiſtoire fait mention en particulier de Flavius Calviſius, Préfet d'Egypte, qui

avoit fait révolter sa Province, & qui néanmoins ne perdit ni les biens ni la vie, & fut simplement enfermé dans une isle : & même l'Empereur fit brûler les mémoires qu'il avoit reçûs contre lui, afin qu'il n'existât aucun vestige d'un crime pardonné.

Ce ne fut pas sans éprouver quelque contradiction que Marc Auréle tint cette conduite. Plusieurs trouvoient son indulgence excessive : & il lui en fut même fait des reproches. » Si Avidius eût vaincu, » lui dit-on, en auroit-il ainsi usé à votre » égard ? » La réponse de Marc Auréle est remarquable. » Avec (1) la vie que nous » menons, dit-il, & la profession que » nous faisons d'honorer les Dieux, nous » n'avions pas à craindre d'être vaincus. » Il croyoit donc que la vertu étoit une sauve-garde contre les disgraces : opinion souvent convaincue de faux par mille expériences contraires. C'étoit chez lui néanmoins un systême réfléchi, & il l'appuyoit sur des exemples. Il prétendoit qu'aucun Empereur Romain n'avoit eu une fin funeste, qu'il ne l'eût méritée par ses vices, & il citoit en preuve Caligula, Néron, Othon, Vitellius, & Domitien. Galba l'embarrassoit : mais Marc Auréle ramenoit ce Prince au rang des autres, sur ce principe, dont la vérité pourroit être aisément contestée, que l'avarice est la plus grande ta-

(1) Non sic Deos coluimus, & sic vivimus, ut ille nos vinceret. *Vulcat. Avid.* 8.

che qui puisse flétrir la vie d'un Souverain. Au contraire il remarquoit que ni aucun de ses quatre derniers prédécesseurs, ni Auguste, le fondateur du Gouvernement Monarchique, n'avoient succombé, soit à embuches, soit à révoltes ; & que les entreprises formées contre les bons Princes avoient toujours échoué, & tourné à la perte de leurs auteurs. Mais si ces inductions peuvent opérer une probabilité morale, elles sont bien éloignées de la certitude : &, à la honte du genre humain, les exceptions n'en sont pas rares.

Marc Auréle, dans le plan de clémence qu'il suivit à l'égard des rebelles, eut surtout à résister, comme je l'ai déjà observé, aux sollicitations de Faustine. Elle lui avoit écrit * à ce sujet, lui alléguant pour motif la nécessité de pourvoir à la sûreté de sa famille par des exemples de sévérité. Voici la réponse de Marc Aurèle. » Ma chere » Faustine, en me pressant de punir les » complices d'Avidius, vous témoignez » votre tendresse pour votre mari & pour

* *M. de Tillemont soupçonne de faux les lettres de Faustine & la réponse de Marc Aurèle, parce qu'il s'y trouve certaines circonstances difficiles à concilier avec l'Histoire. Ces lettres cependant ont un air fort naturel, & qui ne ressent nullement la fiction. D'ailleurs nous sommes si peu instruits des détails historiques, & des dates précises des faits dont il s'agit, qu'il me paroît bien dur de rejetter des piéces anciennes, sans autre raison que des embarras qui peuvent venir uniquement de ce que nous manquons de lumieres suffisantes.*

» vos enfans. Mais des principes supérieurs
» me gouvernent, & je suis résolu de par-
» donner à la famille & aux complices du
» rebelle. J'écrirai même au Sénat, pour
» le prier de modérer l'ardeur de son zèle
» dans la punition des coupables. Je sais
» que rien n'est plus utile que la clémence
» pour attirer à un Empereur Romain l'a-
» mour des peuples. C'est cette vertu qui
» a élevé au rang des Dieux César & Au-
» guste : c'est elle qui a mérité particuliè-
» rement à votre pere le surnom de Pieux.
» En un mot, si la guerre eût été termi-
» née au gré de mes vœux, Avidius lui-
» même n'auroit point souffert la mort.
» Soyez tranquille. Je crois pouvoir dire
» à aussi bon titre que le Poëte Horace :
» (1) Les Dieux me protégent, ma piété
» est agréable aux Dieux. »

Marc Auréle, suivant qu'il l'avoit marqué à Faustine, écrivit au Sénat en faveur de ceux qui s'étoient montré ses ennemis.
» Je vous prie & vous conjure, Messieurs,
» disoit-il dans sa lettre, de ne point cher-
» cher à signaler votre justice, mais à con-
» server l'honneur de ma clémence, ou
» plûtôt de la vôtre. Qu'il ne soit point dit
» que le Sénat dans l'affaire présente ait
» condamné personne à mort. Je vous de-
» mande qu'aucun Sénateur ne soit puni,
» que l'on ne verse le sang d'aucun homme

(1) Di me tuentur. Dis pietas mea.
. . . . . cordi est. *Horat. Od. I. 17.*

» de distinction : que les exilés reviennent ; » que ceux dont on a confisqué les biens » les recouvrent. Plût aux Dieux que je » pûsse pareillement rendre la vie aux » morts ! Car (1) on n'approuve jamais » dans un Empereur la vengeance qu'il tire » des injures qu'il a souffertes. Si on est » obligé de convenir qu'elle n'est pas in- » juste, on la taxe de rigueur. Vous ac- » corderez donc le pardon aux enfans d'A- » vidius, à son gendre, & à sa femme. » Que dis-je, le pardon ? Ils ne sont point » criminels. Qu'ils passent leur vie tran- » quillement, sachant qu'ils vivent sous » l'Empire de Marc Auréle. Qu'ils jouis- » sent d'une partie au moins de leur patri- » moine, & de leurs bijoux les plus pré- » cieux. Qu'ils soient riches, & exempts » de toute crainte : qu'ils aillent par tout » où il leur plaira de diriger leurs pas ; & » qu'ils portent chez toutes les nations les » preuves de ma douceur & de la vôtre. » Après tout ce n'est pas un grand effort » de clémence, que d'exempter du suppli- » ce la femme & les enfans du chef de la » conspiration. Je vous prie d'user de la » même indulgence à l'égard de ses com- » plices, qui sont de l'ordre du Sénat ou » de celui des Chevaliers, & de leur épar- » gner la mort, la confiscation, la crain-

(1) Non enim unquam placet in Imperatore vindicta sui doloris : quae etsi justior fuerit, acrior videtur. *Vulcat. Avid.* 12.

» te, la flétrissure, l'infamie, & toute es-
» péce de peine. Je (1) mérite que vous
» procuriez à mon Gouvernement cette
» gloire unique, que dans une cause de ré-
» bellion personne n'ait souffert la mort,
» si ce n'est dans le tumulte & les armes à
» la main. »

Lorsque cette lettre de Marc Auréle fut lûe dans le Sénat, elle excita de très-grands applaudissemens. Vulcatius nous a conservé les acclamations qui furent prononcées en cette occasion. Ce que j'y trouve de plus remarquable par rapport à la suite de l'Histoire, c'est que le Sénat y demande pour Commode la puissance Tribunicienne. J'observerai encore que parmi les titres que le zèle & l'affection prodiguent à un Empereur si digne d'être aimé, se trouve celui de Philosophe, dont Marc Auréle, au faîte de la grandeur, se sentoit flatté.

Sa clémence à l'égard de la famille de son ennemi ne fut sujette à aucun retour. Il pardonna de si bonne foi à ceux qui appartenoient à Cassius, qu'il les admit même aux honneurs & aux charges. Une protestation de sa part, rapportée par Dion, dépare un peu la gloire d'une conduite si haute. Marc Auréle, chez cet Historien, en pressant le Sénat de faire grace aux coupables, déclare que s'il n'obtient pas ce qu'il

(1) Detisque hoc meis temporibus, ut, in causa tyrannidis, qui in tumultu cecidit, probetur occisus.

demande, il cherchera les moyens de se procurer une prompte mort : langage outré, & qui feroit capable de faire douter de la fincérité des fentimens de celui qui l'emploie, fi les effets n'en corrigeoient l'impreffion.

La révolte de Caffius, Syrien d'origine & Gouverneur de Syrie, donna lieu d'obferver qu'il étoit contre la faine politique de confier l'autorité dans un pays à un homme qui pouvoit y être déjà puiffant par fa parenté & par fes liaifons. Pour prévenir un pareil danger, on fit un réglement qui portoit défenfe de mettre à la tête d'une Province quiconque y auroit pris naiffance.

Aucun Chrétien ne prit part à la révolte de Caffius. Tertull. Apolog.

Je ne dois pas omettre ici une circonftance des troubles d'Orient, qui eft tout-à-fait glorieufe pour notre Religion : c'eft qu'aucun Chrétien ne favorifa les deffeins criminels de Caffius. Perfonne n'étoit plus fidéle aux Empereurs, que ceux qu'aucun fupplice ne pouvoit contraindre à leur rendre les honneurs qui ne font dûs qu'à Dieu.

§. III.

Marc Aurèle vifite les Provinces d'Orient. Papiers de Caffius brûlés fans avoir été lûs. Marc Aurèle pardonne aux villes & aux peuples qui avoient fuivi le parti de Caffius. Il maintient la paix avec les Rois d'Orient. M. : de Fauftine. Déréglemens de fa con-

duite. Patience excessive de Marc Aurèle à cet égard. Il lui fait rendre les honneurs divins après sa mort. Il prend une concubine. Il visite Alexandrie & Athénes. Il revient en Italie. Exposé de sa conduite trop indulgente à l'égard de son fils Commode. Mauvais caractère de ce jeune Prince. Triomphe de Marc Aurèle. Largesses. Il passe près de deux ans à Rome. Renouvellement de la guerre des Marcomans. Mariage de Commode. Requête singuliere des Philosophes à Marc Aurèle. Il part pour la guerre, & remporte de grands avantages. Il meurt en Pannonie. Famille de Marc Aurèle. Tout l'Empire pleure sa mort. On lui rend toutes sortes d'honneurs divins & humains. Fléaux publics contre lesquels sa douceur servit de reméde. Il persécuta les Chrétiens. Philosophes célébres sous son regne. Marc Aurèle lui-même. Crescent & Celse. Sextus Empiricus. Demonax. Apulée. Lucien, ennemi des Philosophes. Autres Ecrivains en différens genres. Galien. Pausanias. Aulugelle. Polyénus. Hermogéne. Histoire du faux devin Alexandre.

QUOIQUE la rébellion de Cassius eût été étouffée presque dans sa naissance, Marc Aurèle jugea avec raison qu'une aussi grande agitation devoit avoir laissé dans les Provinces d'Orient quelque reste d'ébranlement, qui avoit besoin d'être calmé par sa présence. Il partit donc pour les

Marc Aurèle visite les Provinces d'Orient.

Dio, & Capit. M. Ant. 25. 26.

aller visiter, & en même-tems qu'il eût soin d'y faire revivre le respect pour son autorité, il y laissa par tout des témoignages de sa clémence.

Papiers de Cassius brûlés sans avoir été lûs.

On lui présenta tous les papiers trouvés chez Cassius après sa mort, lettres, mémoires contenant la preuve des intelligences qu'il avoit entretenues en différentes parties de l'Empire. Marc Auréle les brûla tous sans les lire, disant, Qu'il ne vouloit point se mettre (1) dans le cas d'être forcé de haïr. Quelques-uns ont fait honneur de cette action à Martius Vérus, que l'Empereur avoit chargé de faire la guerre au rebelle. Ils disent que ce Général devenu maître des papiers de Cassius les brûla, ne doutant point que Marc Auréle ne lui en sût gré, ou en tout cas prêt à courir les risques de son indignation, parce qu'il aimoit mieux périr seul, que de causer la perte de beaucoup d'autres. Soit que Marc Auréle ait détruit lui-même ces mémoires odieux, soit qu'il ait trouvé bon que son Général lui en ôtât la connoissance, sa douceur mérite les mêmes éloges.

Marc Auréle pardonne aux villes & aux peuples qui avoient suivi le parti de Cassius.

Il pardonna aux villes & aux peuples qui avoient embrassé le parti de Cassius. La seule ville d'Antioche, qui avoit été plus ardente & plus opiniâtre que les autres dans la rébellion, ressentit d'abord quelques effets de sa juste colère. Il ne voulut point

(1) Ne, insidiatoribus cognitis, invitus quosdam habere posset offensos. *Amm. Marc. l. XXI.*

l'honorer de sa présence, lorsqu'il vint en Syrie, & il y envoya une Ordonnance sévére, qui interdisoit aux habitans d'Antioche ce qu'ils aimoient le plus, les spectacles & les divertissemens publics, & même toute assemblée, toute délibération en commun, tout exercice de ce que nous appellerions offices municipaux. Mais le ressentiment de ce bon Prince n'étoit pas de longue durée. Il ne put tenir contre les marques que ceux d'Antioche lui donnerent de leur repentir. Il leur rendit leurs priviléges, & visita leur ville avant que de sortir de la Province.

Pendant qu'il étoit en Syrie, les Rois d'Orient s'empresserent de venir lui faire leur cour, & il y reçut une Ambassade du Roi des Parthes. Sa venue en ces contrées inquiétoit sans doute des Princes qui connoissoient mieux la puissance de l'Empereur Romain, que sa modération. Toujours sage & libre d'ambition, Marc Auréle maintint la paix, renouvella les traités, se fit aimer des Princes & des peuples, & laissa par tout des monumens d'une Philosophie qui ne consistoit pas dans de beaux discours, mais dans des effets réellement utiles à la société humaine. Il maintient la paix avec les Rois d'Orient.

Il avoit mené avec lui Faustine sa femme, & il la perdit dans ce voyage. Elle mourut dans un village de la Cappadoce, situé près du mont Taurus, & appellé Halala, où elle fut attaquée d'un mal subit & Mort de Faustine. *Dio, & Capit. M. Ant. 26, 19.*

imprévû, qui l'emporta sur le champ. Ceux qui l'ont accusée de s'être rendu complice ou plutôt instigatrice de la rébellion de Cassius, n'ont point regardé sa mort comme naturelle, & ils ont supposé qu'elle se l'étoit procurée à dessein, dans la crainte que ses secrettes menées ne fussent découvertes. Mais nous avons déjà remarqué que ses intelligences avec le rebelle ne sont point prouvées : & conséquemment nous ne cherchons point de mystère dans sa mort, dont la cause fut une goutte remontée.

Déréglemens de sa conduite.

Sur le genre de vie qu'elle avoit mené, il n'y a qu'une voix. Tous les Auteurs conviennent qu'elle fut une seconde Messaline. Ils sont même entrés sur cet article dans des détails que la pudeur nous oblige de supprimer. Qu'il nous suffise d'observer qu'elle donna ample matiere de soupçonner la légitimité de la naissance de son fils Commode, qui n'ayant que des inclinations basses & sanguinaires, parut plus digne fils de quelque gladiateur que de Marc Auréle.

Patience excessive de Marc Auréle à cet égard.

Les désordres de Faustine ne furent point ignorés de son époux, qui, par une patience poussée sans doute trop loin, ne s'en émut en aucune façon, & souffrit avec un flegme inexcusable ce qu'il lui étoit honteux de ne pas empêcher. Comme on l'exhortoit à répudier une femme qui le déshonoroit, » Il faudra donc, répondit-il, lui » rendre sa dot. » Burrhus autrefois en avoit dit autant à Néron sur le sujet d'Oc-

tavie : mais le cas étoit bien différent. Marc Auréle fit plus : il inventa pour Faustine un titre d'honneur jusqu'alors inusité, & il l'appella Mere des armées & des camps : & comme s'il eût voulu pousser jusqu'au dernier excès un si indécent Stoïcisme, il accorda même des dignités & des emplois à ceux qui entretenoient des intrigues criminelles avec sa femme. L'Histoire en nomme plusieurs : on les connoissoit dans le public : & la tranquille indolence de l'Empereur fut jouée au théâtre lui présent.

Il lui fait rendre les honneurs divins après sa mort.

Il suivit le même plan de dissimultion, même après que la mort l'eût délivré de cette indigne épouse. Il pria le Sénat de lui décerner les honneurs divins & de lui construire un temple. Le Sénat y consentit, & ordonna de plus que dans le temple de Vénus à Rome on plaçât des statues de Marc Auréle & de Faustine en argent, & que devant ces statues toutes les jeunes filles qui se marieroient, vinssent avec leurs futurs époux offrir un sacrifice; que l'on portât au théâtre l'image de Faustine en or, toutes les fois que Marc Auréle assisteroit au spectacle, qu'on la mît dans la même place qu'elle occupoit vivante, & que les premieres Dames de la ville prissent séance tout autour, comme pour lui faire cortége. Aux filles Faustiniennes établies par Tite Antonin, Marc Auréle en ajouta de nouvelles en l'honneur de sa femme. Avoit-il donc dessein d'inviter toutes les femmes &

toutes les filles de Rome à devenir des Faustines ?

Il s'étudia à immortaliser par des monumens de toute espéce, le nom d'une femme à qui rien ne convenoit mieux que d'être oubliée. On voit encore aujourd'hui dans le Cabinet du Capitole un fragment de l'arc de triomphe de Marc Aurèle, où est représentée l'apothéose de Faustine. Il établit une colonie dans le village où elle étoit morte, & il en fit une ville qui fut appellée Faustinopolis. Enfin ce qui passe toute mesure, c'est que dans un ouvrage où rien ne lui imposoit la nécessité de parler de Faustine, il en fait l'éloge, & il se félicite & remercie les Dieux de ce qu'ils lui ont donné une épouse pleine de douceur, tendrement attachée à son mari, simple & unie dans ses manieres. C'est là outrer la bonté : c'est ne se pas souvenir que toutes les vertus consistent dans un sage milieu, au-delà duquel elles deviennent de vrais vices.

Mém. de Trévoux, Juin 1751. art. 74.

M. Aurel. l. I.

Il prend une concubine.

Capit. M. Ant. 29.

C'est encore un trait qui me paroît singulier dans un autre genre, que ce Prince âgé alors de plus de cinquante-quatre ans, & toujours infirme, ait pris une concubine après la mort de sa femme. Fabia, ou Fadia, sœur de L. Vérus, souhaita passionnément de l'épouser pour devenir Impératrice. Marc Aurèle crut avec raison ne pas devoir donner une belle-mere à ses enfans. Mais il n'eut pas la force de se passer d'une concubine, & il choisit la fille de l'Intendant de la maison de sa femme.

Je reprends la suite des voyages entrepris par Marc Auréle après la révolte & la mort de Cassius. De la Syrie il passa en Egypte, & vint à Alexandrie, qui avoit témoigné assez de chaleur pour le parti du rebelle. Comme néanmoins les Alexandrins n'avoient pas été aussi loin que ceux d'Antioche, il leur pardonna sans difficulté. Il se familiarisa même avec eux, & il vécut dans leur ville comme citoyen, comme Philosophe, plutôt que comme Empereur.

Il visite Alexandrie & Athènes.

Id. ibid. 26. 27. & *Dio.*

Après qu'il eût rétabli l'ordre & le calme dans toute la contrée orientale de l'Empire, se disposant à revenir en Italie, il passa par Athénes. Il s'y fit initier aux mystères de Cérès Eleusine. Il gratifia les Athéniens de divers priviléges honorifiques & utiles: & comme cette ville avoit été de tout tems la mere des Arts & des Sciences, & qu'elle attiroit un concours infini d'étrangers, qui venoient y puiser la doctrine, il compta que fonder des Professeurs à Athénes, c'étoit se rendre le bienfaiteur du genre humain, & il en établit avec de bons gages pour toutes les parties des belles connoissances.

En revenant en Italie, il fut battu de la tempête. Il arriva néanmoins heureusement à Brindes, & sur le champ il prit la toge ou l'habit de paix, lui & toute sa suite. Jamais il n'avoit souffert que les soldats parussent en habit de guerre à Rome ni dans l'Italie.

Il revient en Italie.

Ce fut un grand sujet de joie pour la Capitale que le retour triomphant de Marc Auréle. Il revenoit vainqueur des Marcomans & des Quades, & pacificateur de tout l'Orient. A l'occasion de tant d'heureux succès la maison Impériale avoit reçû des accroissemens d'honneurs & de dignités.

Vulcat. Avid. 11. 12.

L'Empereur pendant son voyage avoit nommé Pompéien son gendre au Consulat, & accumulé sur la tête de Commode son fils plusieurs titres qui l'approchoient du rang suprême, auquel il l'éleva peu après. Le peuple se réjouissoit de voir croître ce jeune Prince en splendeur & en éclat comme en âge : mais bien à tort, & il faut avouer que dans la conduite de Marc Auréle à l'égard de son fils on reconnoît plutôt un pere indulgent, qu'une ame forte & douée d'un discernement judicieux.

Exposé de sa conduite trop indulgente à l'égard de son fils Commode. Mauvais caractère de ce jeune Prince.

Lamprid. Commod. 1. 2.

Commode s'étoit montré dès ses premieres années tel qu'il fut dans la suite, sans élévation, sans sentiment, sans courage, docile à toutes les mauvaises impressions, rebelle à toute espéce de bien qu'on voulût lui inspirer ; un goût décidé pour le plaisir, une aversion violente pour le travail. S'il avoit quelque talent, c'étoit pour ce qui ne convenoit point à son rang. Il savoit tourner, danser, chanter : il étoit comédien, gladiateur. Mais les maîtres dont son pere l'environna pour lui former l'esprit & le cœur, & les leçons de sagesse & de vertu qu'il lui donna lui-même, ne trou-

vèrent dans ce jeune Prince ni ouverture ni bonne volonté. Telle eſt (1) la force du caractère, dit l'Hiſtorien, ou des mauvais conſeils des gens de Cour. Les paſſions parurent en lui de bonne heure, & ſon enfance commença déjà à ſe ſouiller par la débauche. Dès l'âge de douze ans il manifeſta ſa cruauté, en ordonnant que l'on jettât dans une fournaiſe ardente celui qui ne lui avoit pas chauffé ſuffiſamment ſon bain: & il fallut que ſon précepteur fît brûler dans la fournaiſe une peau de mouton, dont l'odeur frappât le jeune Prince, & pût lui faire croire que ſes ordres avoient été exécutés.

Il n'eſt pas aiſé de décider quelle conduite Marc Auréle devoit tenir à l'égard d'un tel fils. Julien tranche la difficulté, & il ne craint point d'aſsûrer qu'ayant un gendre d'un âge mûr, homme d'un mérite éminent, capable de gouverner l'Empire, & entre les mains duquel Commode auroit été mille fois mieux qu'entre les ſiennes propres, Marc Auréle auroit dû faire Pompéien ſon ſucceſſeur. Je n'oſe adopter entiérement un jugement ſi hardi. Je me contente d'obſerver qu'il s'en falloit beaucoup que la ſucceſſion ne fût fixée chez les Romains, comme parmi nous, par une loi invariable; que dans l'établiſſement d'un Empereur il y avoit toujours au moins une *Jul. Caſ.*

(1) Tantum valet ingenii vis, aut eorum qui in Aula inſtitutores habentur. *Lamprid.*

image d'élection; & que Marc Auréle n'auroit rien fait de contraire à la conftitution du Gouvernement, s'il fe fût donné par adoption un fucceffeur au préjudice de fon indigne fils. Il étoit bien éloigné de penfer de cette façon. Il n'eft point de précautions qu'il ne prît pour afsûrer le trône à Commode, & il fit même pour lui ce qui étoit jufques-là fans exemple.

Après l'avoir nommé Céfar, lorfqu'il étoit encore enfant, l'avoir introduit, dès qu'il commença fa quatorzieme année, dans tous les colléges de Prêtres publics, en lui donnant la même année la robe virile, il le déclara Prince de la jeuneffe. Cette cérémonie fe fit le fept Juillet de l'an de Rome 926. au milieu de l'armée de Pannonie, où Marc Auréle avoit mandé fon fils, fur la premiere nouvelle de la révolte de Caffius, voulant fans doute montrer aux mal-intentionnés un fucceffeur forti de l'enfance, & déjà en âge de lui fervir de foutien. Jufques-là Marc Auréle ne faifoit qu'imiter ce qui avoit été pratiqué par Augufte & par plufieurs autres Empereurs, & Commode étoit encore fi jeune, que l'on pouvoit n'en pas défefpérer.

Dio, & Capit. M. Ant. 22.

En partant pour la Syrie & l'Orient Marc Auréle emmena fon fils avec lui, & il lui communiqua alors, ou durant le voyage, la puiffance Tribunicienne, conformément au defir que le Sénat en avoit témoigné dans fes acclamations. Commode fut

Capit. M. Ant. 27.

donc revêtu de ce titre, qui caractérisoit le pouvoir suprême, n'ayant pas quinze ans accomplis. C'étoit là une nouveauté. Jamais aucun Prince n'avoit été porté si jeune à une telle élévation. Marc Aurèle alla encore plus loin. Il fit proclamer son fils *Imperator* avec lui, à l'occasion de quelque victoire dont nous n'avons pas de connoissance certaine : il l'associa au triomphe qu'il célébra, comme nous le dirons bientôt, le vingt-trois Décembre de l'an de Rome 927. & l'ayant nommé Consul pour l'année suivante, après une dispense d'âge obtenue du Sénat, enfin, pour ne laisser aucune distinction de titres entre lui & son fils, il le fit déclarer Auguste. C'est ce qui étoit absolument sans exemple, & ce qu'il est impossible d'excuser. *Lamprid.* *Tillem. M. Aurel. art. 24.*

Il eut bientôt lieu de s'en repentir. Car ce jeune Prince se voyant élevé si haut, prétendit être devenu le maître de sa conduite. Il ne voulut plus souffrir les moniteurs exacts & vertueux, que son pere avoit mis auprès de lui : il s'attacha des hommes sans mœurs, & qui flattoient ses mauvais penchans. Marc Aurèle entreprit de les lui ôter : il les fit sortir du Palais. Mais la douleur qu'en eut Commode l'ayant rendu malade, ce pere foible eut la mollesse de remettre auprès de son fils des conseillers de corruption & de débauche. Le jeune Prince se livra alors à toutes sortes d'excès. Le vin, les femmes, le jeu, fu- *Lamprid.*

rent ſes ſeules occupations. Non content de remplir la ville de ſes déſordres, il changea le Palais même en un lieu d'infamie. Il fit, au moins dans le ſecret, les indignes perſonnages de cocher & de gladiateur : il s'avilit par les plus ſerviles & les plus honteux miniſtères : en ſorte qu'il paroiſſoit plutôt né pour l'opprobre, que pour la haute fortune à laquelle le ſort l'avoit deſtiné. Et Marc-Auréle ſe crut obligé de ſouffrir ce qu'il s'étoit mis hors d'état d'empêcher.

Lamprid. Commod. 12.

Pour ne point interrompre l'expoſé de la conduite de ce Prince à l'égard de ſon fils, j'ai un peu anticipé l'ordre des tems. Je dois parler maintenant de ce que fit Marc Auréle à ſon retour à Rome.

Triomphe de Marc Auréle. Largeſſes.

Capit. M. Ant. 27. Aur. Vict.

Dio.

Il triompha avec Commode, ainſi que je l'ai dit, des Marcomans & autres nations Germaniques qu'il avoit vaincues. C'étoit ſon ſecond triomphe : & il l'accompagna de jeux, de ſpectacles, de libéralités qui paſſerent tout ce qu'avoient fait ſes prédéceſſeurs en pareille rencontre. Dion témoigne que l'Empereur rendant compte, ſuivant l'ancien uſage, au peuple aſſemblé, des exploits de ſon commandement militaire, obſerva que ſon abſence avoit été de pluſieurs années. » De huit, » s'écria la multitude : & au même moment tous les aſſiſtans figurant ce nombre avec leurs doigts, firent entendre qu'ils demandoient autant de piéces d'or par tête, que l'abſence de l'Empe-

teur avoit duré d'années. » Eh bien, huit », répondit Marc Auréle : & en effet on distribua par son ordre à chaque citoyen deux cens deniers, dont la valeur égaloit huit piéces d'or. Jamais aucun Empereur n'avoit porté si loin la libéralité à l'égard du peuple. C'est à ce même tems que Dion rapporte la remise accordée à tous les sujets de l'Empire, ainsi que je l'ai dit par avance, de ce qu'ils pouvoient devoir au Fisc & au Trésor public pour un espace de quarante-six ans ; & les largesses faites à la ville de Smyrne furieusement maltraitée par un tremblement de terre.

Il passe près de deux ans à Rome. *Capit.*

Il paroît que Marc Auréle revenu d'Orient passa près de deux ans à Rome : & il employa ce tems de tranquillité à réformer divers abus dans l'administration des affaires, & à établir de plus en plus le bon ordre dans le Gouvernement. Mais ces soins furent interrompus par la nécessité de retourner sur le Danube, & de reprendre la guerre contre les Marcomans.

Renouvellement de la guerre des Marcomans.

Je ne sais si, lorsque Marc Auréle avoit quitté la Germanie pour passer en Orient, cette guerre étoit véritablement terminée. Il paroît plus probable qu'il en subsista toujours quelques restes, mais assez languissans. Elle avoit tant de branches, un si grand nombre de peuples y entroient, que c'étoit une hydre, qui abattue d'un côté se ranimoit de l'autre. Peut-être aussi le renouvellement de la guerre doit-il être attribué à

l'ambition des Romains, qui ne laissoient en paix les nations Germaniques, que lorsqu'ils étoient occupés ailleurs; & qui revenoient à la charge, dès qu'ils n'avoient plus d'autres affaires sur les bras. On ne peut pas douter que Marc Auréle n'eût dessein de réduire la Marcomanie en Province Romaine.

Capit. Pertin. 2. Quoi qu'il en soit de la cause, l'effet est certain. Pertinax, qui avoit accompagné Marc Auréle en Syrie, fut de-là envoyé sur le Danube pour arrêter les courses des Germains : & les deux Quintiles, freres célébres par l'union inaltérable qui régna toujours entre eux, & recommandables d'ailleurs par leur habileté dans la guerre, par leur expérience, par leur courage, ayant été chargés, en la place de Pertinax, ou conjointement avec lui, de réduire ces fiers ennemis, ne purent y réussir, ni forcer les Barbares à se soumettre. Marc Auréle jugea donc sa présence nécessaire sur les lieux, & il résolut de se transporter de nouveau aux environs du Danube, & d'y mener avec lui son fils Commode, qu'il maria dans ce même-tems à Crispine, fille de Bruttius Præsens personnage Consulaire.

Dio.

Mariage de Commode.

Capit. M. Ant. 27. & Dio. Liv. I. 32. Dion remarque qu'il pratiqua une cérémonie usitée dès les plus anciens tems pour les déclarations de guerre, & qu'il lança du côté du pays ennemi une pique que l'on gardoit pour cet usage dans le temple de Bellone.

On raconte une circonſtance bien ſinguliere de ſon départ. C'eſt que les Philoſophes de ſa Cour le voyant s'engager dans une guerre dont il pourroit bien ne pas revenir, craignirent qu'avec lui ne périſſent les plus ſublimes ſecrets de la Philoſophie, dont il étoit inſtruit mieux que perſonne, & conſéquemment le priérent de les leur expliquer ſans nulle réſerve : & il eut, dit-on, la complaiſance de leur faire de ſavantes leçons pendant trois jours. Je ne ſais quel cas on doit faire de ce récit de deux Ecrivains, dont le mérite n'eſt pas grand. Mais je trouve dans l'ouvrage de Marc Auréle lui-même une façon de penſer plus convenable à un Prince. Il ſe loue de Junius Ruſticus, qui lui a appris à ne point donner dans le goût des Sophiſtes, à ne point compoſer des diſſertations Philoſophiques, à ne point débiter des diſcours moraux. Un Prince doit ſans doute être au fait des régles des mœurs, & en montrer l'exemple vivant dans ſa conduite. Mais il laiſſe à d'autres le ſoin d'en faire des leçons.

Requête ſinguliere des Philoſophes à Marc Auréle.

Vulcat. Avid. 3. & Aur. Vict.

M. Aurel. l. I.

Marc Auréle partit le cinq d'Août de l'an de Rome 929. Nous ſommes peu inſtruits du détail de ſes exploits. Nous ſavons ſeulement que les choſes réuſſiſſoient au gré de ſes vœux. Paternus remporta ſur les Barbares une grande victoire, en vertu de laquelle Marc Auréle fut proclamé *Imperator* pour la dixieme fois. Pertinax ſe ſignala auſſi dans la Mœſie & dans la Dace. Déjà

Il part pour la guerre, & remporte de grands avantages.

Tillem. M. Aur. art. 25.

Marc Auréle se flattoit d'achever bientôt de subjuguer des ennemis jusques-là indomptables : lorsque la mort le prévint, deux ans après son départ de Rome.

Il meurt en Pannonie.
Capit. M. Ant. 27. 28. Dio. Herodian. l. I. Aur. Vict.

Il tomba malade à Vindobona * en Pannonie. Mais la maladie, si nous en croyons Dion, ne fut pas la cause de sa mort, qui doit être attribuée au crime de ses médecins gagnés par Commode. D'autres ont écrit qu'il mourut volontairement & par son choix, ne pouvant résister à la douleur & à la honte que lui causoient les déréglemens & les vices horribles de son fils, qui se disposoit à devenir un autre Néron. Je laisse ces bruits, qui peuvent bien n'avoir d'autre fondement, que les regrets que laissa Marc Auréle après lui, & la haine que mérita la tyrannie de Commode. Il paroît que la peste s'étoit mise dans l'armée, & que c'est de ce mal que l'Empereur fut attaqué.

Le sixieme jour de sa maladie, se sentant défaillir, & moins affligé de sa mort prochaine, que des maux qu'il prévoyoit devoir la suivre, il voulut faire un dernier effort pour tâcher de mettre son fils sur les voies d'une conduite sage & d'un gouvernement vertueux. Il le manda auprès de son lit avec ses amis & ses plus fidéles conseillers, & se levant un peu sur le coude, il parla en ces termes :

» Mes amis, je ne suis point étonné

* *Vienne en Autriche.*

» que vous vous attendrissiez sur l'état où » vous me voyez. Naturellement les hom- » mes compatissent à ce que souffrent leurs » semblables, sur-tout lorsque le spectacle » en est sous leurs yeux. Je puis même » me promettre de vos sentimens quelque » chose de plus : & ceux que j'ai pour » vous, me garantissent un retour d'amitié » de votre part. Voici le tems venu pour » moi, de recueillir le fruit des bienfaits » dont je vous ai comblés depuis tant d'an- » nées ; & pour vous, de m'en témoigner » votre reconnoissance. Mon fils a besoin » de vous. C'est vous qui me l'avez élevé » jusqu'ici. Mais vous voyez à quels dan- » gers sa jeunesse est exposée, & combien, » dans un âge que l'on peut justement com- » parer à l'agitation des flots & de la tem- » pête, lui est nécessaire le secours d'habi- » les pilotes, qui le gouvernent sagement, » & qui empêchent que l'inexpérience ne « l'entraîne dans mille écueils, & ne le li- » vre à la séduction du vice. Servez-lui de » modérateurs : dirigez-le par vos conseils : » & faites qu'il retrouve en vous plusieurs » peres au lieu d'un que la mort lui enle- » ve. (1) Car, mon fils, vous devez sa-

(1) Οὔτε γὰρ χρημάτων πλῆθος οὐδὲν αὔταρκες πρὸς τυραννίδος ἀκρασίαν, οὔτε δορυφόρων φρουρὰ ἱκανὴ ῥύεσθαι τὸν ἄρχοντα, εἰ μὴ προϋπάρχοι ἡ τῶν ὑπηκόων εὔνοια· μάλιστα δὲ ἐκεῖνοι εἰς ἀρχῆς μῆκος ἀκινδύνως ἤλασαν, ὅσοι μὴ φόβον ἐξ ὠμότητος, πόθον δὲ τῆς αὑτῶν χρηστότητος ταῖς τῶν ἀρχομένων ψυχαῖς ἐνέσταξαν. οὐ γὰρ οἱ ἐξ ἀνάγκης δουλεύοντες, ἀλλ' οἱ μετὰ πειθοῦς

» voir qu'il n'eſt point de richeſſes qui ſuf-
» fiſent à remplir le gouffre inſatiable de la
» tyrannie ; point de garde, ſi nombreuſe
» qu'elle ſoit, qui puiſſe aſſûrer la vie du
» Prince, s'il n'a pas ſoin d'acquérir l'affec-
» tion de ſes ſujets. Ceux-là ſeuls ont droit
» à une longue & heureuſe jouiſſance du
» ſouverain pouvoir, qui travaillent non
» à effrayer par la cruauté, mais à régner
» ſur les cœurs par l'amour qu'inſpire leur
» bonté à tous ceux qui leur obéiſſent. Ce
» n'eſt point à des eſclaves ſoumis par la
» néceſſité que l'on peut ſe fier : c'eſt à des
» citoyens affectionnés, que la bienveil-
» lance attache, que le devoir & non la
» flatterie conduit, & dont la fidélité eſt
» auſſi inébranlable que les principes ſur
» leſquels elle eſt appuyée. Des eſprits
» ainſi diſpoſés ne ſe portent jamais à ſe-
» couer le joug, ſi la violence & l'orgueil
» du Prince ne leur en font naître la pen-
» ſée. Prenez-y garde, mon fils : car il eſt
» difficile de mettre des bornes à ſes cupi-
» dités, lorſque l'on a un pouvoir ſans
» bornes pour les ſatisfaire. Voilà, mes
» amis, les conſeils que vous devez don-
» ner à ce jeune Prince. Rappellez-lui ſou-
» vent tout ce que je viens de lui repré-

ὑπακούοντες, ἀνύποπτοι καὶ ἔξω κολακείας πρεσμένοντα δρῶντές τε καὶ πάσχοντες διατελοῦσιν· οὐδέ ποτε ἀφηνιάζουσιν, ἢν μὴ βίᾳ καὶ ὕβρει ἐπὶ τοῦτο ἀχθῶσι. χαλεπὸν δὲ μετρῆσαί τε καὶ ὅρον ἐπιθεῖναι ταῖς ἐπιθυμίαις ὑπηρετούσης ἐξουσίας. Herodian.

» ſenter. Par-là vous le ferez devenir la » ſource de votre bonheur, & du bonheur » du genre humain; & vous vous acquit» terez envers Marc Aurêle, de façon qu'il » vous devra plus que vous ne lui devez. »

Tels furent les avis, auſſi inutiles que ſages, donnés par Marc Aurêle mourant à ſon fils. Il ne ſurvécut qu'un jour & une nuit, & il expira le dix-ſépt Mars de l'an de Rome 931. étant âgé de près de cinquante-neuf ans, & ayant régné depuis la mort de Tite Antonin dix-neuf ans & quelques jours. Dion raconte que le dernier jour de ſa vie, le Tribun étant venu ſuivant l'uſage lui demander le mot, il lui répondit : » Adreſſez-vous au ſoleil levant : » pour moi, je me couche. « Cette réponſe, qui ſemble taxer Commode d'un deſir impatient de régner, eſt aſſortie au prétendu empoiſonnement, que n'ignoroit pas même le Prince mourant, ſelon cet Hiſtorien. Je trouve chez Capitolin quelques autres paroles qui lui ſont attribuées dans ces derniers momens, & je ne leur donne point de place ici, parce que je n'y vois rien qui ſoit digne de Marc Aurêle.

Famille de Marc Aurêle. *Lamprid.*

Il eut de Fauſtine ſa femme * trois fils & pluſieurs filles. Antonius Géminus frere jumeau de Commode mourut âgé de quatre

* *Je ne compte point deux jeunes Princes qui paroiſſent lui être nés avant qu'il fût Empereur, & qui moururent très-peu de tems après leur naiſſance. Voyez M. de Tillemont.*

Comm. 1. ans, & servit ainsi de preuve à la futilité
& Capit. de l'art des Astrologues, qui avoient pro-
M. Ant. mis une égale durée de vie aux deux Prin-
21. ces naissans. Un troisieme fils de Marc Aurele vécut jusqu'à l'âge de sept ans, & reçut le titre de César avec Commode. Une grosseur qui lui vint près de l'oreille, & qui exigea une opération, le fit périr. Son pere supporta ce malheur avec constance, & après avoir donné cinq jours aux sentimens de la nature, il reprit le train des affaires, & consola même les médecins, ou chirurgiens, à qui le mauvais succès de leur opération avoit causé une vive douleur. Ainsi Marc Auréle en mourant n'avoit d'autre fils que Commode, plus heureux s'il n'en eût laissé aucun.

Entre ses filles nous ne connoissons bien que Lucille, mariée en premier lieu à l'Em-
Herodian. pereur Vérus, & ensuite à Pompeien. Tout
l. I. ce que nous pouvons dire des autres, c'est que leur pere en leur choisissant des maris, eut bien plus d'attention à la noblesse des sentimens, qu'à celle de la naissance, & qu'il se donna des gendres, non qui comptassent une longue suite d'ancêtres, ou qui brillassent par leurs richesses, mais recommandables par le mérite personnel & par la vertu.

Tout l'Empire pleure sa mort.

Herodian. La mort de Marc Auréle causa un deuil aussi sincére qu'universel dans tout l'Empire. Quoiqu'il eût maintenu la discipline militaire avec exactitude, & qu'il n'eût

point eu de molles complaisances pour les soldats, il en étoit aimé. Le Sénat, le peuple, les provinces, tous ses sujets le pleurerent amérement : & très-digne de regrets par lui-même, son fils donna lieu encore de sentir plus vivement la perte que l'Empire avoit faite. *lib. I. & Capit. M. Ant. 18. & 19. & Dio.*

Dès que la nouvelle de sa mort fut arrivée à Rome, le Sénat s'assembla en habits de deuil. On commença par verser des larmes en abondance. Mais bientôt l'admiration de sa vertu excitant dans les esprits d'autres sentimens, on s'écria que prêté par le Ciel à la terre Marc Auréle venoit d'être rappellé dans le Ciel : & au jour de ses funérailles solemnelles, lorsque son corps eut été rapporté à Rome, au lieu de pleurs, la place & le champ de Mars retentirent de ses éloges. Le Sénat & le peuple réunis, sans les formalités ordinaires des Décrets, le proclamérent Dieu, tout d'une voix, le saluérent comme Dieu, non par flatterie, mais par une persuasion, qui, pour être fondée sur les chiméres de l'Idolâtrie, n'en étoit pas moins sérieuse. On lui décerna ensuite tous les honneurs humains & divins, arc de triomphe, statue d'or dans le Sénat, temples, autel, Prêtres. Plusieurs de ses prédécesseurs avoient reçû les mêmes témoignages extérieurs de vénération. Mais ce qui distingue ici Marc Auréle, c'est l'accord des cœurs avec le langage, & de la pratique des particuliers avec les délibéra-

On lui rend toute sorte d'honneurs divins & humains.

tions publiques. On eût regardé comme impie, dit Capitolin, celui qui n'auroit pas eu dans sa maison, parmi ses dieux Pénates, une représentation de Marc Auréle. Et ce culte se perpétua : il étoit encore plus de cent ans après en pleine vigueur : & Dioclétien se faisoit gloire d'honorer Marc Auréle comme une de ses principales Divinités.

Ce n'est pas que ce Prince n'ait eu des défauts, qu'il n'ait fait des fautes. J'ai eu soin de les remarquer. Mais sa bonté constante & inaltérable a couvert aux yeux de ses contemporains & de la postérité les taches qui pouvoient diminuer l'estime à son égard. Son nom a passé presque pour celui de la vertu : & il n'est aucun bon Prince parmi ses successeurs qui ne se le soit proposé pour modélé. Moins guerrier que Trajan, moins ferme & moins franc que Tite Antonin, il les a surpassés en gloire : preuve évidente, que la bonté est la voie la plus sûre ouverte aux Princes pour s'illustrer à jamais.

Fléaux publics, contre lesquels sa douceur servit de remède. *Vict. Epit.*

En effet Marc Auréle fit seul la félicité du tems où il régna, qui d'ailleurs fut très-malheureux. La peste & la famine désolérent l'Italie & les Provinces. Les guerres furent continuelles, d'abord contre les Parthes, ensuite contre les Marcomans : révolte d'Avidius Cassius en Orient ; autres mouvemens de rébellion, dont je n'ai fait que peu, ou même point de mention ; parce

parce que nous en ignorons les détails, dans l'Egypte, dans le pays des Séquanois, dans la Lusitanie, & dans toute l'Espagne. Au milieu de tant de maux, la sagesse & la bonté du Prince entretinrent le bonheur public, & furent, selon la remarque des Payens mêmes un adoucissement envoyé par la Providence aux fléaux dont le genre humain étoit affligé.

Les Chrétiens furent les seuls qui ne se ressentirent point de la douceur du gouvernement de Marc Aurèle. Il est compté dans nos Fastes pour auteur de la quatrieme persécution, qui fit un très-grand nombre de Martyrs dans toute l'étendue de l'Empire. Les plus célébres sont S. Polycarpe à Smyrne, S. Justin à Rome, S. Pothin, Sainte-Blandine, & leurs compagnons, à Lyon.

Il persécuta les Chrétiens.
Tillem.

Si l'on s'étonne qu'un Empereur si bienfaisant, par caractère & par principes, ait traité avec une rigueur inhumaine les plus fidéles & les plus vertueux de ses sujets, nous répondrons, avec M. de Tillemont, premiérement que Marc Aurèle étoit attaché jusqu'à la superstition au culte idolatrique, dont le Christianisme est la ruine; en second lieu, que les Philosophes, qui avoient beaucoup de crédit auprès de ce Prince, étoient les ennemis déclarés des Chrétiens, qui par leurs exemples, & souvent même par leurs discours, démasquoient les fausses vertus de ces prétendus sectateurs de la sagesse; enfin que Marc Aurèle avoit

un grand respect pour les Loix. Or les Loix de l'Empire proscrivoient la Religion Chrétienne, qui attaquoit à front découvert la Religion de l'Etat.

Il est pourtant vrai que Marc Aurèle ne donna point d'Edit contre les Chrétiens. Il défendit même, après le miracle qui le tira de péril dans le pays des Quades, qu'on les accusât pour cause de leur Religion. Mais il ne les exempta point de la mort lorsqu'ils seroient mis en justice : il laissa subsister les Edits de ses prédécesseurs : & d'ailleurs le zèle fanatique des Magistrats, & l'emportement forcené des peuples, n'attendoient point les ordres des Empereurs pour exercer les plus grandes cruautés sur des hommes dont la sainteté leur étoit à charge, & leur reprochoit leurs vices & leur impiété.

Philosophes célébres sous son regne.

Le regne de Marc Aurèle fut le regne de la Philosophie. J'entens la Philosophie Morale, la seule qui ait été estimée des Romains, comme je l'ai observé plus d'une fois. Le goût décidé du Souverain pour cette étude ne pouvoit manquer d'être imité de

Marc Aurèle lui-même.

ses sujets. Aussi son siècle produisit-il un grand nombre de Philosophes, à la tête desquels il doit être mis lui-même, non-seulement comme présentant dans sa conduite le modéle le plus parfait de la Philosophie pratique, mais comme Auteur d'un excellent ouvrage, que j'ai cité assez souvent, & qui négligé pour le style, mais tissu de maximes

excellentes, établit la morale la plus pure à laquelle puisse s'élever la raison humaine. Cet ouvrage est écrit en Grec, qui est la langue naturelle de la Philosophie.

Entre les particuliers qui se signalérent dans ce même tems par le nom de Philosophes, je remarque d'abord deux célébres ennemis du Christianisme : Crescent, cynique, qui entra en dispute avec S. Justin, & contribua à lui procurer la couronne du martyre ; & Celse, épicurien, dont les écrits contre la Religion Chrétienne ont été dans la suite réfutés par Origéne. Crescent & Celse. *Tillem.*

Sextus, surnommé Empiricus, nous a laissé des livres Pirrhoniens, dans lesquels poussant la subtilité au-delà de toutes mesures, il est une preuve que la raison à force d'analyser ses idées, les fait s'évaporer ; que n'écoutant point la voix de la nature, & cherchant des principes de ce qui est principe, elle détruit les fondemens de la certitude ; & qu'accumulant difficultés sur difficultés, elle se prend enfin dans ses propres piéges. Sextus Empiricus.

Démonax ne nous est connu que par la vie que Lucien a écrite de ce Philosophe. Entre un assez grand nombre de mots remarquables que l'Auteur de sa vie rapporte de lui, il en est un fameux & bien digne de mémoire. Les Athéniens, parmi lesquels il passa la plus grande partie de ses jours, quoique né dans l'isle de Chypre, ayant voulu introduire dans leur ville l'usage d.s Démonax.

combats de gladiateurs, « Commencez » donc, leur dit Démonax, par détruire » l'autel que vous avez élevé à la Miséri» corde. »

Apulée.

Apulée doit être mis au rang de ces Philosophes qui prétendoient associer la Magie à la Philosophie. Ç'a été en petit un Apollonius de Tyanes. On lui a attribué des miracles, & un commerce surnaturel avec les Dieux ou les Démons. Dans le fond tout son fait étoit pure charlatanerie, par laquelle il se proposoit de relever son savoir, & de se rendre un objet d'admiration. Il étoit Africain, né à Madaure en Numidie, & il se disoit descendu de Plutarque par sa mere. Son style forcé se ressent bien du climat sous lequel il avoit pris naissance.

Lucien ennemi des Philosophes.

Il ne faut pas compter parmi les Philosophes, mais parmi leurs ennemis, l'aimable & enjoué Lucien, le meilleur Ecrivain sans contredit des tems dont nous parlons, & comparable aux anciens pour la pureté du langage, pour la netteté du style, pour l'urbanité & l'agrément d'une plume légére, qui répand les graces sur tout ce qu'elle traite, & qui ôtant à la raison son visage sévére, lui fait prendre une forme attrayante, & fait mêler l'amusement avec la solidité. Il seroit pleinement louable, s'il n'avoit employé son talent exquis & la finesse de son esprit, qu'à déceler les vices des faux Philosophes, & à faire sentir tout le ridicule des folies qu'ils débitoient gravement. Mais,

rien ne lui fut sacré, ni les mœurs, ni la Religion. Il a semé des obscénités dans ses ouvrages : il a blasphêmé le Christianisme : il a même attaqué les principes de la Religion naturelle. Déterminé railleur, il lui suffit de mettre les rieurs de son côté. Habile à saisir le ridicule, incapable d'établir rien de sérieux, le vrai & le faux, l'honnête & le honteux, lui sont indifférens. Ses Dialogues des Morts, & quelques autres de ses écrits peuvent être lûs utilement par la jeunesse. En général la lecture de cet Auteur demande des têtes mûres & déjà affermies dans le bien. Il fut le fléau des imposteurs de son tems. J'ai donné d'après lui le récit de la vie & de la mort de Pérégrin. Je rendrai pareillement compte au Lecteur de ce qu'il nous apprend touchant les fourberies du faux Devin Alexandre, après que j'aurai achevé de faire connoître en peu de mots ceux qui se sont rendu illustres par leur esprit sous le regne de Marc Aurèle.

Autres Ecrivains en différens genres.

Galien.

La Philosophie ne fut pas seule cultivée sous ce regne : il produisit aussi des Ecrivains en d'autres genres, dont le plus fameux & le plus estimable sans comparaison est Galien, le second pere de la Médecine, qui fut honoré de la confiance de Marc Aurèle, & qui le survécut. C'étoit lui qui préparoit la thériaque, dont cet Empereur faisoit un usage continuel, & à laquelle il attribuoit ce qu'il conserva de santé.

Pausan

Pausanias nous a laissé un Voyage de la

Gréce, dans lequel il décrit ce que chaque pays & chaque ville contiennent de plus remarquable en édifices publics, temples, théâtres, ſtades, ſtatues, tableaux. C'eſt un tréſor précieux pour les amateurs de l'Antiquité.

Aulugelle.

Aulugelle eſt un Grammairien, de qui nous avons une collection d'obſervations diverſes, qui ne ſont point à mépriſer. Mais ce n'eſt qu'un Grammairien, de peu de goût, ſans élévation, idolâtre des rides de l'antique, & qui rempli de citations d'Ennius, de Caton le Cenſeur, de Claudius Quadrigarius, ne nomme pas une ſeule fois Horace, Tite-Live, ni Tacite.

Polyénus.

Polyénus, de Macédoine, dédia aux Empereurs Marc Auréle & L. Vérus, pendant qu'ils faiſoient la guerre contre les Parthes, un recueil de Stratagêmes.

Hermogéne.

Le Rhéteur Hermogéne eſt ſur-tout connu par la triſte cataſtrophe de ſon eſprit. Maître d'Eloquence à quinze ans, & digne par ſes diſcours & par ſes leçons d'attirer l'attention de Marc Auréle, il oublia tout à vingt-quatre, & traîna long-tems une vie obſcure : homme (1) fait dans ſon enfance, enfant à cheveux gris.

Hiſtoire du faux Devin Alexandre. *Luc. Pſeudom.*

Il ne me reſte plus, pour terminer tout ce qui appartient au regne de Marc Auréle, que d'expoſer, ſuivant que je l'ai promis aux yeux du Lecteur la comédie que

(1) Ἐν παισὶ μὲν γέρων, ἐν δὲ γέρουσι παῖς. Philoſtr. Soph. II. 7.

joua le fameux imposteur Alexandre. Ce fut un homme vraiment singulier dans son genre : & il n'est pas inutile de voir, dans un exemple célébre & bien circonstancié, jusqu'où peuvent être poussées la fourberie d'une part, & la crédulité de l'autre.

Alexandre étoit né à Abonotique petite ville de la Paphlagonie ; & par la subtilité de son esprit, le plus délié qui fut jamais, il démentoit étrangement le climat qui lui avoit donné le jour, & qui ne produisoit communément que des génies grossiers, épais, & faits pour être dupes. Alexandre au contraire avoit reçu de la nature tous les talens qui forment les grands fourbes, nés pour tourner à leur profit la simplicité du vulgaire. Il possédoit en un degré éminent la facilité à imaginer, la hardiesse à entreprendre, une éloquence populaire & capable d'éblouir, enfin une hypocrisie raffinée, qui savoit cacher le vice sous les dehors les plus séduisans : en sorte qu'il n'étoit personne qui le voyant pour la premiere fois, ne sortît d'avec lui dans la persuasion qu'il avoit eu affaire au plus honnête homme qui fût au monde. Ajoutez les avantages extérieurs, une grande taille, une belle prestance, un air enchanteur, des yeux pleins de feu, une voix sonore, & tout ce qui peut imposer.

Né sans biens, sa premiere ressource fut la débauche, ou plutôt l'ignominie de servir à la débauche d'autrui. Parmi ceux de

qui il tiroit un infâme salaire, il rencontra un compatriote & disciple d'Apollonius de Tyanes, médecin de profession, mais se couvrant de ce titre honorable pour exercer l'indigne métier de charlatan & de magicien, d'homme à secrets, & habile à procurer à ceux qui le consultoient le succès dans leurs amours, la vengeance de leurs ennemis, des successions, des découvertes de trésors. Alexandre prit avidement les leçons d'un maître savant dans un art si convenable à son inclination : & le maître de son côté se fit un plaisir de former un disciple en qui il trouvoit les plus heureuses dispositions pour devenir un fourbe accompli.

Ce médecin étant mort, Alexandre héritier de son savoir, commença à mettre en œuvre les enseignemens qu'il avoit reçûs de lui : & s'étant associé un digne compagnon, nommé Cocconas, ils coururent ensemble la Province, vivant aux dépens des sots & des dupes, qui payoient grassement leurs impudens mensonges. Entre autres ils firent la conquête d'une femme Macédonienne riche, déjà sur l'âge, & qui néanmoins vouloit encore faire l'aimable. Ils l'ensorcelérent si bien, qu'elle se chargea de leur subsistance ; & ils la suivirent de Bithynie, où ils l'avoient trouvée, en Macédoine, & à Pella, ancienne Capitale des Rois Macédoniens.

Là ils firent une découverte excellente par rapport aux vûes qu'ils avoient. Les

environs de Pella font remplis de ferpens d'une grandeur démefurée, & d'une douceur furprenante. Ils fe familiarifent avec les hommes, on les nourrit dans les maifons, ils dorment à côté des enfans : fi on marche fur eux, ils le fouffrent : fi on les froiffe, ils ne s'irritent point ; ils tétent les femmes qui veulent s'y prêter. C'eft fans doute quelque ferpent de cette efpéce, qui trouvé dans le lit d'Olympias, a donné lieu à la fable de la naiffance miraculeufe du Conquérant de l'Afie & des Indes. Nos deux fourbes acheterent moyennant quelques oboles le plus beau de ces ferpens qu'ils purent choifir : & fur cette acquifition ils bâtirent le fyftême d'une impofture du premier ordre. Ils réfolurent d'ériger un oracle, qui pût attirer le concours de ceux que la crainte & l'efpérance, ces deux tyrans de la vie humaine, rendent avides de la connoiffance de l'avenir, & fufceptibles de féduction.

Il ne fut queftion entre eux que du lieu où ils établiroient la fcène. Cocconas inclinoit pour Chalcédoine, ville d'un grand abord, & d'où leur réputation pourroit fe répandre d'une part dans la Thrace, & de l'autre dans la Bithynie, la Galatie, & les régions circonvoifines. Mais Alexandre penfa avec raifon que pour l'entreprife qu'ils méditoient, il leur falloit un pays dont les habitans groffiers fuffent difpofés à donner aifément dans le piége. Or il favoit que tels

étoient ses compatriotes les Paphlagoniens, peuples d'une simplicité rustique, & qui, s'ils voyoient paroître seulement au milieu d'eux un charlatan de village, accompagné d'un violon, l'écoutoient avec transport comme une Divinité. Il crut néanmoins pouvoir tirer parti de Chalcédoine, mais pour donner simplement le branle à l'affaire : & s'étant rendu dans cette ville avec Cocconas, ils enfouirent de concert dans un ancien temple d'Apollon des tablettes d'airain, sur lesquelles il étoit écrit qu'incessamment Esculape avec Apollon son pere se transporteroit dans le Pont, & qu'il établiroit sa résidence à Abonotique. Ces tablettes furent découvertes par des gens qui étoient du complot : & l'imposture fit si bien son effet, que sur le champ les Abonotiquites commencerent à jetter les fondemens d'un temple pour Esculape, qui alloit les honorer de sa présence. Cocconas resta à Chalcédoine, & y mourut peu après.

Pour ce qui est d'Alexandre, comme il vit que la fourberie prospéroit, il poussa son œuvre, & il se fit annoncer par un prétendu oracle comme descendant du Héros Persée, & fils de Podalire : & ses malhabiles concitoyens, qui avoient connu son pere & sa mere, gens obscurs & de la lie du peuple, ajoutoient foi à cette magnifique généalogie. Pour paroître dans un équipage convenable à sa haute dignité, Alexandre prit un habillement fastueux, une tunique

mi-partie de blanc & de pourpre, un manteau blanc : & portant à la main un cimeterre, ſymbole de l'origine qu'il tiroit de Perſée, laiſſant flotter ſes cheveux en boucle, il entra ainſi à Abonotique.

Il ne ſe hâta point d'exécuter tout d'un coup la piéce qui étoit l'objet de ſon voyage : mais il y prépara les eſprits, & les tint dans l'admiration & dans l'attente, en feignant de tems en tems des accés de fureur prophétique, dans leſquels il faiſoit ſortir de l'écume de ſa bouche, au moyen d'une herbe * qu'il avoit pris ſoin de mâcher, & qui a la vertu de produire cet effet. Cependant il gardoit ſon ſerpent ſoigneuſement caché dans la maiſon, & il ſe propoſoit de lui ajuſter une figure de tête humaine, façonnée avec du linge. Sur le devant de cette tête étoient tracées, & peintes de leurs couleurs naturelles, toutes les parties & tous les traits d'un viſage, & elle avoit une bouche qui s'ouvroit, & une langue ſemblable à celle des ſerpens, qui ſe dardoit en dehors, à l'aide de quelques crins de cheval, qu'il ne s'agiſſoit que de tirer ſubtilement. Tout étant ainſi diſpoſé, il n'étoit plus queſtion que de faire paroître Eſculape : & voici la ruſe qu'employa l'impoſteur.

Il alla de nuit cacher dans l'eau, qui s'étoit amaſſée autour des fondations du tem-

* *Cette herbe s'appelle en Latin* ſtruthium, *ou* radicula. *Elle eſt connue parmi nous ſous le nom* d'herbe aux foulons.

ple que l'on conſtruiſoit actuellement, un œuf d'oie, qu'il avoit eu la précaution de vuider, & dans lequel il avoit enfermé un petit ſerpent qui ne venoit que de naître. L'eau en détrempant la terre formoit une boue, qui pouvoit ſervir à l'œuf de logement aſſuré. Le lendemain de cette opération, Alexandre nû & portant ſeulement autour des reins une écharpe d'étoffe d'or, tenant ſon cimeterre à la main, ſecouant ſa chevelure qui flottoit au gré des vents, court à la place publique, monte ſur un autel, & delà haranguant la multitude, il félicite la ville d'Abonotique du bonheur qui va lui être accordé de recevoir le Dieu perſonnellement & viſiblement habitant dans ſes murs. Preſque tous les Abonotiquites s'étoient rendus dans la place, femmes, enfans, vieillards, & ils paroiſſoient ravis en extaſe : ils faiſoient des vœux, ils adoroient d'avance le Dieu qui devoit ſe manifeſter. L'impoſteur, pour augmenter leur admiration, leur parla une langue inconnue, mêlant ſeulement dans un diſcours Hébreu, ou Phénicien, les noms d'Apollon & d'Eſculape. Enſuite il prend ſon eſſor, court ſuivi de tout le peuple aux fondations du temple, & s'étant fait donner une coupe, il la plonge dans la boue, à l'endroit où il avoit mis l'œuf. Il le retire ainſi, le place ſur ſa main, le montre en s'écriant qu'il a le Dieu. Il caſſe l'œuf, & l'on eſt bien ſurpris d'en voir ſortir un embryon de ſerpent;

qui se roule autour des doigts du devin. On sait qu'Esculape étoit adoré sous cette forme : personne n'ignore l'histoire du serpent d'Epidaure. Le peuple d'Abonotique resta donc persuadé qu'il possédoit Esculape présent & vivant. Les acclamations redoublent : chacun lui demande la santé, les richesses, la prospérité. Alexandre toujours en enthousiasme, reprend sa course ; & porte le nouveau Dieu dans sa maison.

Il laissa s'écouler quelques jours, afin de donner le tems à la Renommée de publier dans tout le pays des environs la nouvelle de la merveille qui venoit de s'opérer. Il vouloit avoir un plus grand nombre de spectateurs pour le dernier acte de la piéce. En effet arrivent à grands flots les Paphlagoniens, troupeau de moutons, dit Lucien, sous la figure humaine, simples masques, vuides au-dedans, & sans aucune cervelle. Ce fut en présence de cette multitude, si bien assortie aux desseins d'un fourbe, qu'Alexandre acheva sa comédie. Couché sur un lit dans une chambre peu éclairée, vêtu en ministre des Dieux, il parut ayant sur lui ce grand & beau serpent qu'il avoit apporté de Macédoine, & qui lui formoit un collier autour du cou, étendant au loin sa queue. La tête étoit cachée sous l'aisselle du charlatan, qui montroit au lieu d'elle cette représentation de tête humaine formée avec du linge.

Il est aisé de s'imaginer qu'elle fut la sur-

prise des spectateurs sur cet amas de merveilles. Comment concevoir qu'un petit embryon fût devenu dans l'espace de peu de jours un grand & magnifique serpent, ayant une tête humaine, & familier jusqu'à se laisser toucher par tous ceux qui le vouloient ? Car Alexandre leur procuroit cette facilité. Certes des Paphlagoniens ne pouvoient manquer d'être pris par une ruse si bien concertée. A peine des Philosophes s'en seroient-ils garantis. Aussi la séduction fut générale, & elle gagna toutes les contrées voisines. De la Galatie, de la Bithynie, de la Thrace, on accouroit à Abonotique, pour voir de ses yeux un si étonnant prodige. Tous ces pays se remplirent d'images & de petites figures du nouveau Dieu, à qui le Prophête donna le nom de Glycon. *Tillem.* Il nous reste encore aujourd'hui des monumens de cette crédulité Payenne.

Après de si beaux préparatifs, il n'étoit pas difficile d'établir un oracle, fin unique à laquelle tendoit tout l'ouvrage, comme à une voie sûre d'attirer de l'argent. La construction du temple étant achevée, Alexandre marqua un jour, auquel le Dieu commenceroit à donner ses réponses à ceux qui le consulteroient : & voici de quelle manière se faisoit la consultation. On remettoit un billet bien cacheté au Devin, qui l'emportoit dans le sanctuaire, prenoit du tems pour interroger le Dieu, & ensuite remettoit le billet cacheté, tel qu'il l'avoit reçû,

l'accompagnant de sa réponse par écrit. Le fourbe avoit divers moyens d'ouvrir les billets sans qu'il y parût, & les crédules consultans, surpris de trouver une réponse assortie à leur demande, attribuoient à lumière divine ce qui étoit l'effet de l'artifice. Du reste ces prétendus oracles étoient compassés avec beaucoup d'adresse : paroles ambigues & susceptibles de divers sens, si la matière étoit difficile; promesses conditionnelles, & qui ne faisoient espérer le succès, que dans le cas où le Prophête auroit obtenu du Dieu la faveur désirée; recettes de remédes, dont il avoit acquis la connoissance avec le médecin son premier maître : pardessus tout, sa ressource étoit de payer d'effronterie, si l'événement le dementoit. Ainsi Sévérien, Général d'une armée Romaine, au commencement de la guerre contre les Parthes, ayant consulté, comme je l'ai dit, le nouvel oracle, & s'étant fait battre & tuer malheureusement, au grand scandale d'Esculape, qui lui avoit promis la victoire, Alexandre effaça de son regiftre la réponse qu'il lui avoit rendue, & en substitua une autre toute contraire. A l'occasion de la guerre contre les Marcomans, il ordonna que l'on jettât deux lions dans le Danube, assûrant que la victoire suivroit. L'ordre fut exécuté, & les Romains perdirent vingt mille hommes : Aquilée fut en danger de la part des Barbares. L'imposteur se tira d'affaire, comme autrefois l'Oracle de Delphes

par rapport à Crésus. Il dit que le Dieu avoit bien promis une victoire ; mais sans expliquer si ce seroient les Romains ou les Marcomans qui la remporteroient. Et ces traits qui déceloient si visiblement la supercherie, ne nuisoient point au fourbe. La crédulité superstitieuse aveugloit les esprits.

Pour fortifier l'enchantement, en augmentant le merveilleux, il s'avisa de faire rendre à son Dieu des oracles de vive voix (1) : ainsi les appelloit-il. Il inséroit dans cette tête de linge, dont j'ai parlé, un canal, qui rendoit dans la bouche. Quelqu'un caché par derrière, faisoit passer la réponse par ce canal, & elle sortoit par la bouche du Dieu. Ces sortes d'oracles étoient des graces signalées, qui ne s'accordoient qu'aux riches & aux puissans.

Le succès de ces divers artifices fut prodigieux. Chaque réponse d'Oracle ne coutoit qu'une dragme & un tiers : & le produit qui en revenoit dans le cours d'une année, se montoit à sept & huit cens mille dragmes : ensorte que le Prophête trouvoit dans une si ample récolte de quoi entretenir magnifiquement le service de son temple, & de quoi payer des interprêtes, des écrivains, des hérauts, & tous les ministres qui lui étoient nécessaires pour exécuter son jeu : & il lui en restoit encore la plus grosse part pour lui-même.

L'usage qu'il faisoit de cet argent conve-

(1) Χρησμοὺς αὐτοφώνους.

noit

noit aux voies par lesquelles il l'amassoit. Il menoit un grand train, vivoit somptueusement, se livroit aux plus infâmes débauches : & souvent les peres & les maris étoient tellement ensorcelés, qu'ils tiroient vanité de ce que leurs enfans & leurs femmes servoient aux plaisirs du Prophête.

Sa réputation vola jusqu'à Rome ; & Rutilien, l'un des premiers Sénateurs, homme estimable d'ailleurs, mais extrêmement superstitieux, ayant donné dans le piége, en entraîna un très-grand nombre d'autres par son autorité. Alexandre reçut de Rome une infinité de consultations, dont il se tira habilement & heureusement : & les habitans de la Capitale se trouverent aussi dupes que des Paphlagoniens.

J'omets plusieurs circonstances pour abréger : mais Lucien rapporte une attention du fourbe, qui mérite d'être rapportée. Parmi les consultations qui vinrent de Rome, quelques-unes rouloient sur des matières délicates. Des hommes curieux & avides, croyant n'écrire que pour eux-mêmes & pour le Dieu, donnoient l'essor à leurs desirs & à leurs espérances. Le Devin, qui ouvroit tous les billets, quand il en rencontroit quelqu'un de cette nature, le gardoit, afin de tenir dans sa dépendance, par la crainte d'être découvert, le téméraire qui avoit hazardé une question indiscrette & périlleuse.

Il n'eut pas besoin de pareille précaution

à l'égard de Rutilien, qui aidoit à l'imposture, & cherchoit à être trompé. Ce grave Sénateur eſt un exemple de l'excès auquel l'aveuglement en ce genre peut ſe porter.

Dès qu'il eut entendu parler de l'Oracle d'Abonotique, livré comme il étoit à toute ſuperſtition, peu s'en fallut qu'il ne quittât le poſte dont il étoit actuellement chargé, pour courir en Paphlagonie. Il ſe contenta pourtant d'envoyer meſſagers ſur meſſagers, avec ordre de lui rendre de tout un fidéle compte. Mais il choiſit mal ſes obſervateurs. C'étoient des eſclaves ignorans & groſſiers, capables de voir le mal, & d'ajouter même à ce qu'ils auroient vû. Rutilien n'eut pas le moindre doute ſur tout ce qu'ils lui rapporterent, & ſéduit par eux, il en ſéduiſit, comme je l'ai dit, pluſieurs autres, & attira au charlatan un grand nombre d'admirateurs.

Il étoit tellement faſciné, que ce qui auroit dû lui ouvrir les yeux ne ſervit qu'à l'aveugler de plus en plus. Il avoit un fils en âge d'étudier les Lettres, & il demanda à Eſculape, quel précepteur il lui donneroit. » Homére & Pythagore, « répondit le Dieu. Peu de tems après l'enfant mourut, & Alexandre ne ſavoit pas trop comment ſe tirer de l'embarras où le jettoit ce triſte événement. Rutilien vint à ſon ſecours, & prétendit que tel étoit préciſément le ſens de l'Oracle, qui n'ayant déſigné à ſon fils aucun homme vivant pour

précepteur, mais Homére & Pythagore, morts depuis plusieurs siécles, marquoit clairement que l'enfant iroit aux champs Elisées prendre leurs leçons.

Cette imbécillité stupide rendit le Devin plus hardi, & il conçut qu'il pouvoit tout hazarder avec une telle dupe. Ainsi Rutilien, qui croyoit à la métempsychose, ayant voulu apprendre de lui sous quelle forme il avoit vécu dans les siécles précédens, & qui étoit celui dont l'ame avoit passé dans son corps, Alexandre répondit sans hésiter, » Tu as été d'abord le fils de » Pélée, ensuite le Poëte Ménandre, en » troisieme lieu ce que tu es maintenant : » & tu deviendras l'un des rayons du so- » leil, après que tu auras passé sur la terre » cent quatre-vingts ans. «

La piéce n'auroit pas été compléte, si elle n'eût fini par un mariage. Alexandre étoit pere d'une fille, qu'il disoit avoir eue de la Lune, devenue amoureuse de lui, comme autrefois d'Endymion, pendant qu'il dormoit. Rutilien, qui avoit soixante ans, pensant à se remarier, s'adressa à l'Oracle pour se déterminer sur le choix qu'il devoit faire. Il lui fut répondu, » Epouse » la fille d'Alexandre & de la Lune. « Rutilien obéit avec une parfaite docilité : il se maria à la fille d'Alexandre; & gendre de la Lune, il offroit des Hécatombes à la Déesse sa belle-mere, se croyant déja lui-même au rang des Divinités.

Parmi tant de succès, Alexandre éprouva quelques chagrins. Il avoit deux sortes d'ennemis, qui étrangement différens les uns des autres, se réunissoient pour démasquer l'imposteur. C'étoient les Chrétiens & les Epicuriens : dont les uns éclairés des lumières de la Révélation, les autres instruits par leur maître audacieux à braver toute Religion, se rendoient également redoutables à un fourbe, qui fondoit son crédit sur la superstition la plus absurde.

S'ils le traversoient & lui nuisoient par leurs discours, il leur rendoit bien le change. Dans de prétendus mystères, qu'il institua à l'imitation de ceux d'Eleusine, il commençoit la cérémonie par crier : » Hors » d'ici les Chrétiens : « & le chœur répondoit : » Hors d'ici les Epicuriens. « Il répétoit souvent que le Pont étoit rempli d'Athées & de Chrétiens, & qu'il falloit assommer à coups de pierres ces ennemis des Dieux. Ce qu'il conseilloit, il se mit plus d'une fois en devoir de l'exécuter. S'il soupçonnoit quelqu'un de venir à son temple à dessein de lui tendre des piéges, sa réponse étoit, » A la potence : « & celui contre lequel il avoit prononcé cet arrêt, s'estimoit heureux, s'il pouvoit échapper à la fureur des assistans, qui couroient sur lui comme des forcenés. Lucien, qui tenta ce jeu dangereux, pensa avoir grand lieu de s'en repentir.

Il prit plusieurs fois le Devin en défaut;

& il fit trophée des bévues dans lesquelles il l'avoit fait tomber. De plus, il essaya, quoiqu'inutilement, de désabuser Rutilien, & de le détourner d'une alliance indécente avec la fille d'un Charlatan. Après de si graves offenses, il osa néanmoins venir à Abonotique, où il devoit s'embarquer pour un voyage d'Italie. Il est vrai qu'il étoit accompagné de deux soldats, que le Gouverneur de Cappadoce lui avoit donnés pour escorte jusqu'à la mer.

Quand Alexandre sçut que Lucien étoit arrivé dans la ville où il régnoit, il forma le dessein de le perdre, mais par la ruse. Il le manda fort poliment, & Lucien étant venu avec ses deux soldats, le trouva environné d'une cour nombreuse. Le Prophête, suivant son usage fastueux, lui ayant présenté sa main à baiser, notre Epicurien, par un trait de malice plus convenable à un jeune écolier qu'à un homme grave, lui mordit la main très-violemment. Toute l'assemblée entra en fureur, & il ne s'agissoit de rien moins que d'étouffer un impie, qui outrageoit le Prophête. Alexandre se posséda : il appaisa même la colere de ses adorateurs, & il leur dit qu'ils alloient voir un effet de la puissance de Glycon, qui savoit changer en amis ceux qui lui avoient déclaré une guerre irréconciliable. Alors il fit sortir tout le monde, & prenant Lucien en particulier, il lui dit : » Je sais quels conseils vous avez donnés

» à Rutilien contre moi. Pourquoi me trai-
» tez-vous ainsi, pendant que je puis vous
» rendre service auprès de ce Sénateur,
» & améliorer par son crédit votre fortu-
» ne ? « Lucien sentit quel danger il y avoit pour lui à se refuser à de pareilles avances. Il témoigna donc s'y prêter avec joie, & la conversation finit par des marques réciproques d'amitié. En gage de réconciliation, Alexandre lui envoya des présens, & lorsqu'il le sçut prêt à partir, il lui offrit de lui fournir un vaisseau & des rameurs. Lucien avoit oublié la maxime qui recommande de se défier d'un ennemi réconcilié. Il accepta l'offre du fourbe, & s'embarqua.

Quand il fut avancé en mer, il remarqua que le Pilote pleuroit, & disputoit avec un air de mystère contre les matelots. L'inquiétude le saisit, mais elle ne dura pas long-tems. Le Pilote vint à lui les larmes aux yeux, & lui dit qu'ayant vécu jusqu'à l'âge de soixante ans sans crime, il ne pouvoit se résoudre à déshonorer ses vieux jours, & à attirer sur lui & sur sa famille la colere des Dieux par un homicide. Il s'expliqua ensuite, & lui déclara qu'il avoit reçu ordre d'Alexandre de le jetter dans la mer. Mais il ajouta qu'il étoit résolu de ne point exécuter cette cruelle commission, & qu'il alloit le mettre à bord. Telle étoit la scélératesse de l'imposteur : & Lucien, trop heureux d'avoir évité un si grand

péril, ne put jamais obtenir justice contre un ennemi trop bien appuyé, & que la protection de Rutilien mettoit à l'abri de toute poursuite.

La vengeance divine ne laissa pas impunis dès cette vie même les crimes du faux Devin. Il périt rongé des vers, en conséquence d'une horrible maladie, qui lui fit tomber en pourriture le pied, la jambe, & la cuisse.

L'illusion avoit duré plus de vingt ans, puisqu'Alexandre rendoit déjà des oracles au commencement du regne de Marc Auréle, & qu'il survécut à cet Empereur. Elle finit avec l'auteur de l'imposture; & ceux qu'il avoit formés ou séduits, mais qui n'avoient pas son talent, firent de vains efforts pour entretenir une trop difficile comédie.





LIVRE VINGT-ET-UNIEME.

FASTES DU REGNE DE COMMODE.

An. Rom. 931. De J. C. 180.

L. FULVIUS BRUTTIUS PRÆSENS II.
SEX. QUINTILIUS CONDIANUS.

Commode fait la paix avec les Barbares voisins du Danube, contre l'avis des sages Ministres que son pere lui avoit laissés, & revient jouir des délices de Rome. Il triomphe pour la seconde fois.

Il prend le titre de *Pius*.

An. Rom. 932. De J. C. 181.

COMMODUS AUGUSTUS III.
..... BURRUS.

On croit que Burrus, Consul cette année, étoit un des gendres de Marc Auréle, beaux-freres de Commode.

On trouve sur une médaille de Commode de cette année le titre de *Felix*. Ce Prince est le premier qui ait pris les titres de *Pius*, *Felix*, très-communs sur les médailles des Empereurs suivans.

.... MAMERTINUS

. . . . . MAMERTINUS. An. Rom. 933. De J. C. 182.
. . . . . RUFUS.

Il paroît que Mamertinus étoit aussi un des gendres de Marc Auréle.

On peut rapporter à cette année une guerre contre les Daces ou contre les Sarmates, dans laquelle Albin & Niger s'acquirent de la gloire.

COMMODUS AUGUSTUS IV. An. Rom. 934. De J. C. 183.
M. AUFIDIUS VICTORINUS II.

Guerre dans la Grande-Bretagne. Ulpius Marcellus y remporte plusieurs avantages sur les Barbares. Commode prend le surnom de *Britannicus.*

Conjuration de Lucille contre l'Empereur son frere. Elle est enfermée dans l'Isle de Caprée, & mise à mort.

L'Impératrice Crispine peu de tems après a le même sort.

Marcia devient concubine de Commode.

Tarruntius Paternus, Préfet du Prétoire, qui avoit eu part à la conjuration de Lucille, est accusé d'en avoir formé une nouvelle. Il est condamné à mourir, aussibien que Salvius Julianus, les deux Quintiles, & Sex. Condianus, fils de l'un, neveu de l'autre. Didius Julianus, depuis Empereur, est impliqué dans cette affaire, & s'en tire heureusement.

An. rom. 935. De J. C. 184.

M. EGGIUS MARULLUS.
CN. PAPIRIUS ÆLIANUS.

Pérennis demeuré ſeul Préfet du Prétoire par la diſgrace & la ruine de Paternus, prend un crédit énorme, Commode négligeant entiérement les affaires pour ſe livrer à ſes plaiſirs.

Pertinax relégué dans la Ligurie, où il étoit né.

An. Rom. 936. De J. C. 185.

. . . . . MATERNUS.
. . . . . BRADUA.

An. rom. 937. De J. C. 186.

COMMODUS AUGUSTUS V.
M. ACILIUS GLABRIO II.

Chûte de Pérennis, qui avoit conſpiré contre ſon maître. Il périt avec toute ſa famille.

Commode paroît vouloir ſe réformer, & s'appliquer aux affaires. Mais ſa bonne réſolution ne dure que trente jours, au bout deſquels l'affranchi Cléandre prend ſur lui le même aſcendant qu'avoit eu Pérennis.

Pertinax eſt rappellé d'exil, & envoyé dans la Grande-Bretagne, où il tient les peuples & les ſoldats dans la ſoumiſſion.

Antiſtius Burrus, beau-frere de l'Empereur, eſt mis à mort par les intrigues de Cléandre.

Cléandre se fait Préfet du Prétoire avec deux autres.

. . . . . CRISPINUS. An. rom. 938.
. . . . . ÆLIANUS. De J. C. 187.

Révolte & mort de Maternus, chef de déserteurs & de brigands.

Commencement d'une peste, qui affligea long-tems Rome & l'Italie. Commode se retire à Laurentum.

C. ALLIUS FUSCIANUS II. An. rom. 939.
DULLIUS SILANUS II. De J. C. 188.

Commode feint de vouloir faire un voyage en Afrique, & il exige de l'argent sous ce prétexte.

Incendie causée par le tonnerre.

DUO SILANI. An. rom. 940. De J. C. 189.

Vingt-cinq Consuls dans le cours de cette année. Sévére fut du nombre.

Famine.

Desseins ambitieux de Cléandre, qui projette de s'élever à la souveraine Puissance. Le peuple se souléve contre lui. Commode le fait tuer.

Il ôte la tête du colosse du soleil, & y fait mettre la sienne.

An. rom. 941. De J. C. 190.

COMMODUS AUGUSTUS VI.
PETRONIUS SEPTIMIANUS.

Continuation de la peste. Aiguilles empoisonnées.

Commode devient défiant & plus cruel que jamais. Six Consulaires à la fois condamnés à mort. Il fait aussi mourir Pétronius Mamertinus, son beau-frere, Antonin, fils de Pétronius, Annia Faustina, cousine germaine de son pere, & plusieurs autres personnes illustres.

Mort de Jule Alexandre.

An. rom. 942. De J. C. 191.

CASSIUS APRONIANUS.
MAURICUS BRADUA.

Incendie qui consume le temple de la Paix, la partie du Palais Impérial où l'on gardoit les Archives, le temple de Vesta, &c. Les Vestales ont bien de la peine à sauver le Palladium.

An. rom. 943. De J. C. 192.

COMMODUS AUGUSTUS VII.
P. HELVIDIUS PERTINAX II.

Jeux à la fin de Décembre, dans lesquels Commode se donne en spectacle, avec moins de pudeur que jamais, combattant contre les bêtes & contre les gladiateurs.

Marcia, sa concubine, Lætus, son Pré

fet du Prétoire, Eclectus, son chambellan, sachant qu'il devoit les faire mourir la nuit du dernier Décembre au premier Janvier, le previennent, en lui donnant du poison, & ensuite le faisant étrangler.

On emporte furtivement son cadavre hors du Palais, & on le met dans le tombeau de ses peres.

Sa mémoire est détestée.



HISTOIRE DU REGNE DE COMMODE.

§. I.

Le regne de Commode, commencement d'un siécle de fer. Commode entre tout d'un coup en exercice de la puissance Impériale. Il écoute d'abord les conseils des amis de son pere. Sa harangue aux soldats. Les flatteurs le portent à retourner promptement à Rome. Il en fait la proposition au Conseil. Pompeien s'y oppose, & veut l'engager à achever la guerre. Commode est embarrassé. Enhardi par les flatteurs, il prend son parti, traite avec les Barbares, & revient à Rome. Il y est reçu avec une grande joie. Il triomphe des Germains. Il laisse pendant quelque tems gouverner les amis de son pere. Pour lui il s'occupe tout entier de la débauche. Il manifeste aussi son inclination sanguinaire. Il donne sa confiance à Pérennis, flatteur intéressé & ambitieux. Lucille, sa sœur, forme une conspiration contre lui. La conspiration échoue. Punition de Lucille & des autres conjurés. Haine de Commode contre le Sénat. Paternus, Préfet du Prétoire,

accusé d'une nouvelle conspiration. Il périt avec plusieurs des premieres têtes du Sénat. Didius Julianus absous. Mort de Crispine. Marcia, concubine de Commode. Puissance & tyrannie de Pérennis. Ses projets ambitieux & sa chûte. Contradiction entre Hérodien & Dion sur le fait de Pérennis. Commode paroît vouloir changer de conduite, & s'appliquer aux affaires. Il retombe dans la mollesse. Pertinax envoyé dans la Grande-Bretagne. Guerre & séditions dans cette Isle. Caractère d'Ulpius Marcellus, qui y commanda avant Pertinax. Pertinax après de grandes difficultés éprouvées de la part des soldats, demande & obtient son rappel. Mauvais & tyrannique gouvernement de Cléandre, qui succéda à la puissance de Pérennis. Il fait périr Antistius Burrus, beau-frere de l'Empereur, & Arrius Antoninus. Soulévement du peuple contre Cléandre. Commode sacrifie son Ministre, qui périt avec ses enfans, & un grand nombre de ses créatures. Allarmes de Commode. Danger qu'il avoit couru de la part de Maternus. Les cruautés & la débauche partagent la vie de Commode. Ses cruautés. De tous les amis de Marc Aurèle, trois seulement épargnés par Commode, Pompeien, Pertinax, & Victorinus. Bassesse ignominieuse de sa conduite. Sa folle vanité. Calamités sous le regne de Commode. Famine. Incendies. Il y eut peu de guerres, & les événemens en sont peu considérables. Commode universellement mé-

prisé & détesté. Ses craintes. Nouveaux & derniers excès de ses fureurs. Conspiration formée contre lui. Il meurt empoisonné & étranglé. Presque tous ses successeurs périrent comme lui de mort violente. Sa mémoire est détestée. Il ne fit aucun ouvrage public. Etablissement utile dont il fut l'auteur. Il ne persécuta point les Chrétiens. Pollux & Athénée ont écrit de son tems.

Le regne de Commode, commencement d'un siécle de fer.

DION, en passant du regne de Marc Aurèle à celui de Commode, dit qu'il tombe du siécle d'or dans le siécle de fer. En effet, rien n'est plus opposé, que le Gouvernement du fils à celui du pere. Mais de plus, le mal introduit par Commode dans l'Etat fut un mal de durée, & qui influa sur toute la suite des événemens. Nous avons vu que les bons Princes s'étoient attachés depuis un long espace de tems à relever l'autorité du Sénat, & à contenir les troupes dans l'obéissance & dans la soumission, qui sont leur appanage. Commode, devenu par sa mauvaise conduite l'objet de la haine du Sénat & des gens de bien, se tourna vers les soldats. Il abbaissa la puissance civile, il accrut la licence des gens de guerre : & comme il mourut sans héritier, il laissa l'Empire à leur discretion. Cette position des choses, toute semblable à celle qui avoit suivi la mort de Néron, produisit les mêmes effets : catastrophes sanglantes d'Empereurs mas-

ſacrés, révolutions amenées coup ſur coup, guerres civiles entre pluſieurs contendans à l'Empire.

Mais une triſte différence, c'eſt que le calme ne vint point après la tempête. Rome n'eut pas dans les circonſtances dont je parle, le bonheur qui l'avoit ſauvée après les orages occaſionnés par la mort de Néron. Elle ne trouva point un Veſpaſien, dont la ſageſſe lui ſervît de port, ni une ſuite de bons Princes tels que ceux qui la gouvernerent après Domitien. Nous ne verrons que très-peu d'Empereurs dignes de notre eſtime: & s'il s'en trouva quelqu'un de ce caractère, les ſoldats ne purent le ſouffrir. Tels furent les funeſtes effets du trop grand pouvoir que prirent les troupes dans l'Empire Romain, & d'une ſucceſſion incertaine, & abandonnée au caprice & au ſort des armes, enſorte que celui qui étoit le plus fort avoit toujours le plus de droit.

C'étoit un vice radical, comme je l'ai obſervé ailleurs, dans la Monarchie des Céſars, qui avoit été fondée par la violence & par la guerre. Mais l'impreſſion en fut ſuſpendue, d'abord par le reſpect pour les droits de la maiſon fondatrice du nouveau Gouvernement, & enſuite par la ſageſſe & la bonne adminiſtration des Empereurs. Ce dernier frein étoit moins puiſſant que le premier: & Commode en ayant délivré les gens de guerre, ils ſentirent alors

toute leur force, qui leur avoit été déja prouvée à eux-mêmes par des expériences réitérées : leur audace prit un plein essor que rien ne fut plus capable de retenir, & elle changea l'Empire Romain en un grand brigandage.

Dio. Commode étoit bien digne de donner le signal d'un pareil changement, Prince sans esprit, méchant & débauché brutalement, livré à l'indolence, & en conséquence de sa paresse & de son incapacité, gouverné par d'indignes Ministres.

Commode entre tout d'un coup en exercice de la puissance Impériale.

Il ne fut besoin d'aucun cérémonial préliminaire, ni du vœu des soldats, ni de la délibération du Sénat, pour l'installer dans la dignité Impériale, à laquelle il avoit été associé par son pere. Commode entra tout d'un coup en exercice de la souveraine puissance : & il ne tarda pas à faire voir ce qu'on devoit attendre de lui, par la précipitation avec laquelle il prit le parti de retourner à Rome, contre le sentiment de tous les amis de son pere, laissant l'entreprise de la guerre imparfaite.

Il écoute d'abord les conseils des amis de son pere.

Marc Auréle lui avoit formé un Conseil composé des meilleures & des plus sages têtes du Sénat, qui l'avoient accompagné dans son expédition. Le jeune Empereur écouta leurs avis pendant quelques jours ; *Herod. l. I.* & après les premiers soins donnés aux obséques de son pere, il eut la docilité de prononcer devant l'armée assemblée par son ordre le discours qu'ils lui avoient dres-

se, & qu'Hérodien rapporte en ces termes.

» Braves Camarades, nous venons de » faire une perte commune, & je suis intimement persuadé que votre douleur » égale la mienne. Car du vivant de mon » pere, je n'avois sur vous aucun avan» tage auprès de lui. Il nous aimoit tous » comme un seul : & il se plaisoit à m'ap» peller plutôt son camarade de guerre, » que son fils : préférant une société de » vertu à la liaison de la nature. Souvent » dans mon enfance il me prenoit entre » ses bras, pour me recommander à vo» tre fidélité. Je puis donc compter sur » votre affection à bien des titres. Les » vieux soldats me regarderont comme » leur nourrisson ; & je me ferai un plai» sir de traiter ceux de mon âge comme » les compagnons de mes travaux mili» taires. » Sa harangue aux soldats.

» Je n'arrive point au rang suprême, » comme mes prédécesseurs, en vertu » d'un droit acquis par des circonstances » étrangeres. Seul de tous ceux qui vous » ont jamais commandé, je suis né dans » le Palais d'un pere Empereur : les langes » de mon enfance ont été la pourpre Im» périale : & le soleil m'a vu destiné à l'Em» pire au même moment où j'ai apperçu » sa lumière. Comment donc n'aimeriez» vous pas avec tendresse celui qui n'a pas » été établi, mais qui est né votre Prince ? »

» C'est ce que mon pere attend de vous.
» Elevé maintenant au Ciel, il partage le
» sort & la gloire des Dieux, & il nous a
» laissé le soin des choses humaines. Votre
» devoir est d'achever son ouvrage, en
» terminant tout ce qui reste de la guerre,
» & en étendant la puissance du nom Ro-
» main jusqu'à la mer qui baigne les côtes
» septentrionales de la Germanie. Vous
» trouverez votre gloire dans l'exécution
» de ce plan, & en même-tems vous té-
» moignerez votre reconnoissance à la mé-
» moire de notre pere commun, qui du
» haut des cieux entend ce que nous di-
» sons, voit ce que nous faisons. Quel
» bonheur pour nous d'avoir un si respec-
» table témoin de nos faits glorieux? Les
» succès que vous avez remportés sous son
» commandement étoient attribués à sa sa-
» gesse, & aux ordres par lesquels il diri-
» geoit vos bras. Il n'en sera pas de même
» de ce que vous ferez avec moi, jeune
» & nouvel Empereur: tout l'honneur en
» sera pour vous; tout sera dû à votre fi-
» délité & à votre courage. Vous couvri-
» rez ma jeunesse de gloire & de majesté
» par les exploits de votre bravoure: &
» les Barbares vaincus dans les commen-
» cemens d'un nouvel Empire, appren-
» dront à quitter pour le présent la fausse
» confiance que leur inspire la foiblesse de
» mon âge, & à craindre pour l'avenir
» par l'expérience du passé.

A ce discours flatteur Commode ajouta les largesses qui étoient d'usage au commencement d'un nouveau regne, & il les fit avec magnificence.

Jusques-là tout etoit louable. Ceux que son pere lui avoit donnés pour conseillers, & en quelque façon pour tuteurs, gouvernoient l'Empire sous son autorité & en son nom. Ils ne le quittoient point : ils l'accoutumoient à prendre connoissance des affaires, & ils distribuoient sa journée de manière qu'une grande partie fût remplie d'occupations sérieuses, lui laissant néanmoins un tems convenable pour les délassemens nécessaires à un jeune Prince.

Les flatteurs le portent à retourner promptement à Rome.

Une telle vie parut bientôt à Commode trop gênante & trop tendue. Il se lassa d'écouter des conseillérs si sévéres, & il prêta des oreilles avides à des flatteurs, à des valets de Cour, auxquels dès son enfance il n'avoit donné que trop de crédit sur son esprit ; gens sans honneur & sans aucun sentiment, qui mesuroient la félicité sur les occasions que l'on peut avoir d'assouvir la gourmandise & les plus honteux desirs, & qui lui rappelloient le souvenir des délices de Rome, des spectacles, des concerts, & de l'abondance de tous les plaisirs qu'offroit cette grande ville. » Que faites-vous ici, » lui disoient-ils, sur les bords du Danu- » be, dans un climat de brouillards & de » frimats, dans une terre ingrate & stéri- » le ? Jusqu'à quand boirez-vous de l'eau

» glacée, qu'il faut fendre à coups de ha-
» che, & vous apporter en masse solide ;
» pendant que vos heureux sujets jouissent
» des bains chauds, des eaux courantes,
» de la douce température & de la fertilité
» de l'Italie ? «

Il en fait la proposition au Conseil.

Ces discours étoient trop bien assortis au génie de Commode, pour ne pas faire une profonde impression sur lui. Il assemble son Conseil, & cachant les vrais motifs de sa détermination, il déclare que l'amour de la patrie le rappelle à Rome. Que d'ailleurs l'intérêt de sa sûreté demande son retour, & qu'il est à craindre que quelqu'un des Grands ne profite de son absence pour s'emparer du Palais & de l'Empire, & ne trouve dans cette multitude immense qui habite la Capitale des forces suffisantes pour se faire redouter.

Pompéien s'y oppose, & veut l'engager à achever la guerre.

Aucun de ceux qui étoient présens ne fut la dupe des prétextes grossiers qu'alléguoit le jeune Empereur. Tous virent du premier coup d'œil les vraies raisons qui le décidoient, & ils en demeurerent consternés, immobiles, baissant les yeux en terre, & témoignant leur improbation par la tristesse qui paroissoit sur leur visage. Pompeien, gendre de Marc Auréle & beau-frere de Commode, d'ailleurs vénérable par son âge, prit la parole pour exprimer ce que tous les autres pensoient sans oser le dire.

» Mon fils & mon maître, dit-il, je con-

» çois qu'il eſt tout naturel que vous ſou-
» haitiez de revoir votre patrie. Nous-mê-
» mes nous ſommes affectés d'un sembla-
» ble ſentiment. Mais les affaires de ce
» pays-ci, plus importantes & plus preſ-
» ſées, ſont un obſtacle qui nous arrête.
» Vous aurez tout le tems, Seigneur, de
» jouir de ce qui vous fait regretter Rome.
» Vous ne courez aucun riſque à différer
» votre départ. Au contraire, abandonner
» la guerre commencée, c'eſt un parti peu
» honorable, & tout enſemble périlleux.
» Il eſt à craindre que nous n'inſpirions de
» la confiance aux Barbares, qui regarde-
» roient notre retraite, non comme l'effet
» du deſir de retourner en Italie, mais
» comme une fuite & une preuve de timi-
» dité. Combien vous eſt-il plus glorieux,
» de ſubjuguer vos ennemis, de reculer
» les bornes de l'Empire juſqu'à l'Océan,
» & de revenir enſuite triomphant, &
» amenant chargés de chaînes les Rois &
» les Princes Barbares qui oſent vous ré-
» ſiſter? C'eſt ainſi que les anciens Ro-
» mains ſe ſont fait un nom immortel. Du
» reſte vous n'avez pas lieu de craindre
» qu'il ſe forme un parti contre vous dans
» Rome. Vous avez avec vous les premie-
» res têtes du Sénat : les plus puiſſantes
» forces de l'Empire vous environnent &
» vous défendent : votre tréſor vous ac-
» compagne : & la mémoire de votre pere
» vous garantit la fidélité & l'attachement

» de tous ceux qui doivent vous obéir. «

Commode est embarrassé.

La remontrance de Pompéien embarrassa Commode. Il respectoit l'âge & la vertu de son beau-frere : il ne pouvoit rien opposer de raisonnable à son discours, & il n'avoit pas encore appris à braver la raison & l'autorité réunies ensemble. D'un autre côté il ne vouloit pas renoncer à un parti dicté par l'amour du plaisir. Il répondit donc qu'il penseroit à ce qu'on venoit de lui représenter.

Enhardi par les flatteurs, il prend son parti, traite avec les Barbares, & revient à Rome. *Dio.*

Les flatteurs revinrent à la charge ; ils l'enhardirent à se mettre au-dessus de ces maîtres orgueilleux qui vouloient le dominer : & Commode, sans en rien communiquer à son Conseil, se prépara au départ.

Il conclut des traités avec les Barbares qu'il lui étoit aisé de subjuguer. Les Marcomans manquoient, & de vivres, & de troupes. Les pertes qu'ils venoient de faire dans plusieurs combats, & les ravages exercés sur leurs terres, les avoient réduits à une foiblesse qui ne leur permettoit plus de soutenir la guerre, & qui ne leur laissoit de ressource que dans la paix. Commode la leur accorda aux mêmes conditions à peu près qui leur avoient été autrefois imposées par son pere. Il exigea qu'ils donnassent des ôtages, qu'ils rendissent les prisonniers, qu'ils payassent tous les ans un tribut en bled, dont la quantité fut fixée, qu'ils lui fournissent un certain nombre de troupes auxiliaires. Il leur interdit toute assemblée,

semblée, si ce n'est une fois le mois, en un lieu marqué, & en présence d'un Centurion Romain. Il leur défendit de faire la guerre aux Jazyges & aux Vandales. A ces conditions il abandonna les forts construits dans leur pays, & en retira les garnisons. Ainsi il renonçoit à une conquête bien avancée : il privoit les Romains de la gloire infiniment précieuse pour eux d'étendre leur Empire : & ce qui mettoit le sceau de l'ignominie à cette paix, c'est qu'il l'achetoit par d'abondantes distributions d'argent faites à des peuples prêts de subir le joug. *Herod.*

Il négocia pareillement & dans le même esprit avec les Bures, qui habitoient vers les sources de l'Oder & de la Vistule. Une clause remarquable du Traité qu'il fit avec ceux-ci, c'est qu'il exigea qu'ils laissassent entre eux & la Dace quarante stades de pays désert, sans habitation & sans culture. *Dio.*

Enfin un corps de douze mille Daces, qui chassés de leur pays pouvoient devenir un renfort considérable pour les nations voisines, supposé qu'elles voulussent tenter une révolte, furent engagés par Sabinien, l'un des Généraux en qui Commode avoit confiance, à se soumettre à l'Empire, moyennant des terres qui leur furent données dans la Dace Romaine.

Toutes ces différentes négociations ayant été réglées en peu de tems, Commode libre de tout soin, & comptant avoir pacifié & assuré la rive du Danube, ne songea *Herod.*

plus qu'à un prompt retour, & sans demander avis à personne, il annonça publiquement son départ. Cet ordre causa un mouvement dans l'armée. L'exemple du Prince fit naître dans le cœur des soldats le desir de s'éloigner, comme lui, d'un climat rigoureux, & d'aller chercher le repos & les plaisirs en Italie. Hérodien, qui nous instruit de cette disposition des esprits, ne nous apprend pas quelles en furent les suites. Mais il fallut bien sans doute que les Légions destinées à la garde de la Pannonie & des Provinces voisines, restassent sur les lieux. Commode n'emmena avec lui que les Prétoriens, & les troupes qui avoient suivi son pere pour la guerre.

Quoique ce départ fût précipité, indécent, résolu contre l'avis des têtes les plus sages, cependant la faveur d'un jeune Prince est telle, que par-tout sur son passage Commode fut reçu avec des applaudissemens & des acclamations vives & sincéres. On aimoit le fils de Marc Auréle, on s'en promettoit mille biens & la continuation de la félicité publique. Quand il approcha de Rome, le Sénat en corps, & toute la multitude des habitans, allerent bien loin au-devant de lui, portant des branches de laurier, couronnées de fleurs. Toutes sortes de motifs extérieurs concouroient à lui gagner les cœurs : sa noblesse, avantage rare parmi les Empereurs Romains, les graces de l'âge, sa bonne mine. Il étoit

Il y est reçu avec une grande joie.

bien fait de sa personne, un visage charmant, des yeux pleins de feu, une belle chevelure. Chacun donc vantoit à l'envi un Prince né dans la pourpre, fils & petit-fils d'Empereurs, dont la jeunesse aimable sembloit n'annoncer que les ris & les jeux. On faisoit des vœux ardens pour sa prospérité, on le couvroit de fleurs & de guirlandes. Ce fut au milieu de ces témoignages d'une joie universelle, que Commode entra dans Rome.

Il triomphe des Germains.

Cette joie étoit bien vaine, & toute la conduite précédente du Prince suffisoit pour en prévenir l'erreur. Il fit voir dans son triomphe qu'il n'étoit point changé. Car il triompha des Germains, quoiqu'il n'eût guères mérité cet honneur : & dans une pompe si auguste, il plaça sur son char un vil & misérable compagnon de ses honteuses débauches, nommé Saotérus, vers lequel il se retournoit sans cesse pour le baiser à la bouche. Il monta ainsi au Capitole : il visita quelques autres temples : & ensuite il rendit graces au Sénat & aux troupes restées dans la ville, de la fidélité qu'on lui avoit gardée en son absence. Dans la harangue qu'il fit au Sénat, il manifesta son peu de génie par les puérilités & les basses fanfaronades dont il la remplit. Il cita en particulier comme un grand exploit le secours qu'il avoit donné à son pere pour le tirer d'un amas de boue, dans lequel il le voyoit s'enfoncer. La cérémonie de ce

Lamprid. Commod. c. 3.

Herodi.

Lamprid. Comm. 14.

triomphe s'exécuta le vingt-deux Octobre.

Il laisse pendant quelque tems gouverner les amis de son pere. *Herod.* *Lamprid.* *5.* *Dio ap. Val.*

Hérodien témoigne que Commode revenu à Rome laissa encore pendant un petit nombre d'années le gouvernement de l'Etat entre les mains du Conseil que son pere lui avoit donné. C'est sans doute à ce tems qu'il faut rapporter la seule bonne action que l'Histoire attribue à Commode. Un certain Manlius, qui avoit été secrétaire du rebelle Cassius, ayant été pris, promettoit de découvrir bien des choses, de donner bien des lumières, de fournir des mémoires qui serviroient à la conviction de plusieurs coupables. Commode ne l'écouta point, & fit jetter au feu tous ses papiers. A ce trait de clémence il est aisé de reconnoître l'esprit de Marc Auréle, vivant encore dans ses amis après sa mort. Commode n'y eut probablement de part, qu'à raison de l'indolence qui le portoit à abandonner à son Conseil la décision de toutes les affaires : car pour lui, je ne dirai pas le plaisir, mais la licence des plus horribles débauches l'occupoit tout entier. Le Lecteur sage me dispensera aisément de lui tracer des images qui lui révolteroient sa pudeur. Seulement, pour satisfaire à la loi de l'Histoire, je dirai que Commode abusa de toutes ses sœurs ; qu'il passa sa vie dans un serrail de six cens victimes de prostitution, de l'un & de l'autre sexe ; & qu'il n'est point de si monstrueuse débauche, dont il ne tînt à honneur de se souiller.

Pour lui, il s'occupe tout entier de la débauche.

Son avidité pour répandre le sang ne laissoit pas de paroître au milieu de ces voluptueuses infamies. Il se faisoit un plaisir d'égorger des victimes, en prenant l'habillement des bas officiers que l'usage destinoit à ces sortes de fonctions. Il combattoit contre les gladiateurs : & aussi lâche que cruel, il employoit dans ces combats une épée bien acérée, pendant que ses adversaires n'avoient que des fleurets garnis de plomb à la pointe.

Il manifeste aussi son inclination sanguinaire.

Aurel. Vict.

Une conduite si basse ne pouvoit que lui attirer le mépris de tout ce qu'il y avoit de gens d'honneur dans Rome : & il prit soin d'y ajouter la haine, en se livrant aux mauvais conseils d'un flatteur intéressé & ambitieux, qui vouloit élever sa fortune sur la ruine des vrais amis que Marc Aurèle avoit laissés à son fils.

Il donne sa confiance à Pérennis, flatteur intéressé & ambitieux.

Herod. Lamprid.

Pérennis, c'étoit le nom de ce favori, né en Italie, & s'étant acquis quelque réputation dans le service, avoit été fait par Commode Préfet du Prétoire, & donné pour collègue à Tarruntius Paternus, qui tenoit la même charge par le choix de Marc Aurèle. Le nouveau Préfet du Prétoire s'étudia à flatter la pente violente qu'il connoissoit au jeune Prince pour le plaisir : il le débarrassoit du soin fastidieux des affaires : il se chargeoit de tout le poids du Gouvernement. Il gagna ainsi la confiance de Commode : & sans perdre de tems il travailla tout de suite à lui rendre suspecte &

Dio.

odieuse la sévérité des anciens Ministres, qui l'exhortoient sans cesse à prendre par lui-même connoissance de ses affaires, & à s'occuper de soins dignes d'un Empereur. Il réussit sans peine auprès d'un Prince facile & paresseux : bientôt lui seul eut du crédit : & l'on s'apperçut que son plan alloit jusqu'à faire périr ceux à qui il avoit ôté l'amitié du Prince, & qu'aussi avide de richesses que de pouvoir & d'honneurs, il se proposoit, en les soumettant à des condamnations injustes, de profiter de leurs dépouilles.

Lucille, sa sœur, forme une conspiration contre lui.

Toute la vieille Cour fut allarmée : & Lucille, sœur de Commode, vint joindre des piques & des intrigues de femme au mécontentement général contre le mauvais Gouvernement.

Elle avoit été mariée, comme on l'a vu, en premieres nôces à L. Vérus : & quoique son second mari Pompeien fût d'un rang bien inférieur, elle avoit conservé, par une concession expresse de son pere, tous les honneurs de la dignité Impériale. Elle garda le titre d'*Augusta* : on portoit * le feu devant elle : après la mort de Faustine, sa mere, elle fut pendant quelque tems la premiere Princesse de la Cour. Le mariage de

* *Hérodien parle en plus d'un endroit de ce feu porté par honneur devant les Empereurs Romains & les Impératrices. Il y a lieu d'être surpris qu'un usage aussi singulier ne soit attesté que par ce seul Ecrivain. On peut voir ce qu'en dit Juste-Lipse dans son Commentaire sur Tacite*, Ann. l. I. c. 7.

Commode la fit décheoir : il fallut qu'elle cédât le pas à Crispine, Impératrice régnante : & ce fut pour elle un levain d'aigreur & d'animosité contre son frere. Pour venger cette injure prétendue, elle ne s'adressa pas à Pompeien, son mari, qu'elle n'aimoit pas, & qu'elle savoit être fidéle à Commode. Elle confia ses douleurs à un jeune Sénateur d'illustre naissance & fort riche, nommé Quadratus, avec lequel elle avoit d'ailleurs des liaisons très-suspectes. Car digne fille de Faustine, elle marchoit sur les pas de sa mere. Quadratus se laissa éblouir par l'espérance de la premiere place. Il trouva plusieurs Sénateurs disposés à entrer dans ses vues, & à délivrer l'Empire de l'indigne joug de Commode. Le Préfet du Prétoire Tarruntius Paternus fortifia la conjuration du pouvoir que lui donnoit sa charge : & Quintianus *, jeune Sénateur,

* *Dion, qui vint à Rome sous le regne de Commode, & qui y étoit probablement lorsque se passoient les faits dont je rends compte, nomme, au lieu de Quintianus, un Claudius Pompeianus, qu'il prétend avoir été gendre de Lucille, & en commerce incestueux avec elle. Hérodien, que j'ai suivi, vivoit aussi du même tems. Il est plus aisé de s'étonner de cette contrariété entre deux Ecrivains contemporains, que de décider auquel des deux on doit donner la préférence: Dion étoit plus élevé en dignité, & par conséquent plus à portée d'être instruit exactement de la vérité des faits. Mais nous n'avons que des extraits de son Histoire, qui peuvent n'avoir pas été faits avec assez d'intelligence & d'attention. Au contraire l'Ouvrage d'Hérodien nous reste en entier. D'ailleurs son récit*

qui avoit ses accès très-libres auprès de la personne du Prince, parce qu'il étoit de ses plaisirs, se chargea de l'exécution. Quadratus comptoit, lorsque Commode seroit tué, se montrer, & mettre à fin l'entreprise par ses largesses.

La conspiration échoue.

Il s'en fallut peu que le complot ne réussît, & s'il manqua, ce ne fut que par l'indiscrétion de celui qui devoit porter le premier coup. Lorsque Commode entroit au Théâtre par une allée obscure, Quintien s'approche, tire son poignard, & lui crie : » Voilà ce que le Sénat t'envoie. « Cette menace avertissoit le Prince de se précautionner, & les Gardes dont il étoit accompagné saisissent Quintien, le désarment, & l'emmenent prisonnier.

Punition de Lucille & des autres conjurés.

Pérennis, aux vues duquel cet événement étoit si favorable, se chargea avec joie d'informer de la conjuration. Les chefs furent tout d'un coup découverts. Quadratus paya de sa tête ses folles espérances. Quintianus ne pouvoit être épargné. Lucille fut reléguée dans l'Isle de Caprée, & peu après mise à mort. La plûpart de leurs complices eurent le même sort, & subirent la juste peine d'un attentat aussi téméraire que criminel. Mais ce qu'il y eut de fâcheux, c'est que le mot de Quintianus resta pro-

Haine de Commode contre le Sénat.

est plus suivi, mieux lié, plus circonstancié. Ce sont ces considérations qui m'ont déterminé en faveur d'Hérodien, sans prétendre dominer sur le jugement de personne.

fondemens

fondement gravé dans la mémoire de Commode, & laissa dans son cœur une plaie qui ne se ferma jamais. Toujours il regarda le Sénat comme ennemi de sa personne & de sa vie, & cette persuasion funeste, aidée & aigrie par les instigations de Pérennis, lui fit verser les flots de sang illustre & innocent.

Paternus n'avoit point été nommé parmi les complices de la conjuration : & Commode ignora pendant quelque tems la part que ce Préfet du Prétoire y avoit prise. Un coup hardi que le même Paternus osa faire dans une si périlleuse circonstance, amena sa ruine. Il ne pouvoit supporter le crédit que l'infâme Saotérus, dont j'ai déjà parlé, s'étoit acquis sur l'esprit du Prince par les voies les plus honteuses, & il fit assassiner ce misérable par la main de l'affranchi Cléandre, qui devint dans la suite encore plus puissant, & bien plus pernicieux à l'Empire que Saotérus. Commode en fut outré : le complot formé contre sa personne ne l'avoit pas irrité plus vivement. Se croyant néanmoins obligé de ménager Paternus, il déguisa son projet de vengeance sous le desir apparent de l'honorer davantage. Il le fit Sénateur, & lui donna les ornemens Consulaires, pour avoir un prétexte de lui ôter la charge de Préfet du Prétoire, qui ne pouvoit être possédée que par un Chevalier Romain. Les ennemis de Paternus le voyant dans la disgrace, profi-

Paternus, Préfet du Prétoire, accusé d'une nouvelle conspiration.

Lamprid.

Dio. ap. Val.

terent de l'occaſion pour achever de le per-
Lamprid. dre. Ils recueillirent tous les indices qui le rendoient légitimement ſuſpect d'être entré dans la conjuration de Lucille, & d'avoir enſuite employé le pouvoir que lui donnoit ſa charge pour ſauver pluſieurs de ſes complices.

Commode réſolu de l'immoler à ſon reſſentiment, ne fut pas content d'une ſeule victime. Il voulut abattre d'un même coup pluſieurs têtes illuſtres, & ſatisfaire ainſi ſa haine ſanguinaire contre le Sénat. Paternus
Dio. & Lamprid. fut accuſé d'une nouvelle conſpiration tramée avec Salvius Julianus, petit-fils de l'auteur de l'Edit perpétuel, dont il a été fait mention ſous Adrien : homme recommandable par ſon mérite & par ſa doctrine, & qui ayant paſſé par les plus hautes dignités,
Dio, ap. Val. & s'étant vu à la tête d'une grande & puiſſante armée lorſqu'arriva la mort de Marc Auréle, n'avoit rien attenté contre ſon devoir & contre la fidélité envers ſon Prince. Il y avoit un projet de mariage entre le fils de Salvius & la fille de Paternus : & l'on prétendit que cette alliance cachoit le
Il périt avec pluſieurs des premieres têtes du Sénat. deſſein d'élever Salvius à l'Empire. Ils ſuccomberent tous deux ſous cette fauſſe accuſation, & perdirent la vie.

Comme une conſpiration ne ſe forme point ſans le concours de pluſieurs, on leur donna des complices, tous grands & renommés perſonnages, & quelques Dames des plus qualifiées de Rome. Preſque

tous périrent par le fer, ou furent envoyés en exil. Parmi les exilés je remarque les deux Consuls en charge, mais subrogés *, Emilius Junctus & Atilius Sévérus. Entre ceux à qui il en coûta la vie, les plus dignes de mémoire sont les deux freres Quintiles, dont j'ai déjà parlé sous le regne de Marc Auréle. Comme ils avoient été parfaitement unis pendant leur vie, ils le furent aussi par la mort qu'ils souffrirent ensemble, ayant tous deux été étranglés en même tems. Sextus Condianus, fils de l'un, neveu de l'autre, étoit en Syrie lorsqu'il apprit l'arrêt de mort prononcé pareillement contre lui. Il se cacha, il erra longtems, & poursuivi dans ses diverses retraites, il occasionna la perte de plusieurs de ceux qui lui avoient offert un asyle. Enfin il périt lui-même, sans qu'on sache de quelle maniére. Mais on ne le revit plus, & un fourbe qui aussitôt après la mort de Commode voulut usurper le nom de Condianus, pour se mettre en possession de ses grands biens, fut convaincu d'imposture.

Didius Julianus, neveu de Salvius, fut impliqué dans la cause de son oncle, mais en un tems où l'affaire languissoit déjà, & où Commode las de meurtres commençoit même à craindre la haine qui en résultoit contre lui. Il fut absous, & son accusateur

Didius Julianus absous.
Spart. Did. 1.

* *Je dis que ces Consuls étoient subrogés, & non ordinaires, parce que leurs noms ne se trouvent point dans les Fastes.*

condamné. Didius auroit été heureux, si le danger qu'il courut alors l'eût guéri pour toujours de l'ambition de régner.

Mort de Crispine. *Dio.*

Vers le même tems l'Impératrice Crispine s'étant rendue coupable d'adultére, fût transportée dans l'Isle de Caprées, & bientôt après tuée par ordre de Commode.

Marcia, concubine de Commode.

Ce Prince prit une concubine dans une maison ennemie. Marcia, qu'avoit entretenue Quadratus, passa sur le même pied au Palais Impérial : & elle se maintint en faveur jusqu'à la mort de Commode, à laquelle elle eut grande part. Xiphilin témoigne qu'elle protégea les Chrétiens, qui réellement jouirent d'une grande paix pendant tout ce regne. Il ne nous a point instruit des motifs qui pouvoient déterminer une femme de cette espèce à employer son crédit pour des personnes qui lui ressembloient si peu.

Puissance & tyrannie de Pérennis. Ses projets ambitieux, & sa chûte. *Herod. Lamprid. s. 6.*

Pérennis resté seul Préfet du Prétoire par la mort de Paternus, & ayant affaire à un Prince qui craignoit le travail, & ne respiroit que le plaisir, réunissoit en lui seul toute l'autorité du Gouvernement, & il le fit dégénérer en une horrible tyrannie. Il renversa toutes les Loix : il se défit de tous ceux qui lui faisoient ombrage, tuant les uns, exilant les autres, & s'appropriant la dépouille de tous. Aucun ordre, aucune condition n'étoit à l'abri de sa cruelle avarice. Non-seulement les Sénateurs, mais les riches Provinciaux, les femmes mêmes dont

l'opulence tentoit ſon avidité, périſſoient ſous de fauſſes accuſations : &, ce qui paroîtroit incroyable, ſi la tyrannie connoiſſoit des bornes, les perſonnes contre leſquelles on ne pouvoit rien imaginer qui les rendît coupables, on les perſécutoit comme ayant eu la volonté de nommer Commode leur héritier, & lui faiſant attendre trop long-tems leur ſucceſſion. Sur-tout, Pérennis s'attachoit à exterminer les anciens amis de Marc Aurèle, ou du moins à les éloigner de la Cour. Pertinax fut du nombre de ces derniers, & relégué en Ligurie. Il y paſſa trois ans entiers dans la petite métairie de ſon pere. *Capit. Pertin. c. 3.*

Commode ainſi privé par ſon perfide Miniſtre de tous ſes bons & fidéles ſerviteurs, de tous ceux qui étoient capables d'une ſincere affection pour lui, devenoit une proie ſans défenſe ; & Pérennis, dont l'ambition aſpiroit au trône, croyoit n'avoir plus qu'un pas à faire pour y monter. Pendant qu'il diſpoſoit de tout dans Rome avec un pouvoir abſolu, qu'il s'y faiſoit des créatures par ſes largeſſes, qu'il y réduiſoit au ſilence par la terreur tous ceux qu'il ne pouvoit gagner, il avoit revêtu ſon * fils, encore très-jeune, du commandement des armées d'Illyrie : & il comptoit, qu'après *Herod.*

* *Hérodien dit* ſes fils *au pluriel. Mais dans la ſuite il fait mention d'un ſeul comme Commandant en chef. Le plus jeune étoit vraiſemblablement Lieutenant de ſon frere.*

qu'il auroit ôté la vie à Commode, ce qui lui paroiſſoit fort aiſé, les troupes commandées par ſon fils l'établiroient en pleine & ſolide poſſeſſion de la ſouveraine puiſſance.

Ses deſſeins criminels furent mis au jour par une voie bien ſinguliere. Pendant que l'Empereur aſſiſtoit aux Jeux Capitolins, établis, comme je l'ai rapporté, par Domitien, un Philoſophe Cynique avec le bâton & la beſace, ſe préſente au milieu de l'aſſemblée, monte ſur le Théâtre, & d'un geſte de la main impoſant ſilence à la multitude des ſpectateurs, il adreſſe ces paroles à Commode : » Ce n'eſt pas ici le tems » pour vous de vous amuſer à des jeux, » ni de célébrer des fêtes. L'épée de Pé- » rennis menace votre tête, & ſi vous ne » vous précautionnez contre un danger » qui n'eſt pas prochain, mais préſent, » vous périrez au moment où vous vous » y attendrez le moins. Pérennis aſſemble » ici des forces, & fait des amas d'argent » contre vous : ſon fils ſéduit les armées » d'Illyrie, dont il a le commandement : » ſi vous ne le prévenez, vous êtes mort. « Commode fut troublé : les aſſiſtans, qui trouvoient ce diſcours très-vraiſemblable, feignirent pourtant de n'en rien croire. Pérennis, qui étoit préſent, paya d'audace : & traitant de fou ce Philoſophe, il le fit prendre & brûler vif. Telle fut la récompenſe que reçut le malheureux Cynique

pour un avis fidéle, mais inconſidérément hazardé.

Cependant le coup étoit porté. Quoique Commode n'eût point empêché le ſupplice de celui qui avoit voulu lui inſpirer des ſoupçons contre ſon Miniſtre, il lui en étoit reſté quelques nuages dans l'eſprit. Les ennemis de Pérennis s'en apperçurent, & vinrent à l'appui. Il en avoit beaucoup. Orgueilleux & inſolent, comme le ſont d'ordinaire les favoris, il s'étoit rendu odieux à toute la Cour. Le Prince, ébranlé par les diſcours qui retentiſſoient de toutes parts à ſes oreilles, reçut dans le même tems des preuves palpables & ſenſibles de l'infidélité du Préfet du Prétoire. Quelques ſoldats de l'armée d'Illyrie s'étant échappés du camp, lui apporterent des monnoies frappées par l'ordre du fils de Pérennis avec l'empreinte de ſon viſage & de ſon nom.

C'en étoit ſans doute aſſez pour le perdre. Une députation militaire, envoyée contre lui, acheva ſa ruine. Quinze cens ſoldats arriverent à Rome, chargés par l'armée de la Grande-Bretagne, dont ils faiſoient partie, de ſe plaindre de la tyrannie que Pérennis exerçoit ſur les troupes, de l'accuſer d'intrigues tramées par lui pour faire ſon fils Empereur, & en conſéquence de demander ſon ſupplice & ſa mort. Commode ouvrit enfin les yeux. Pérennis fut déclaré ennemi public, & livré aux ſoldats, qui l'outragerent en mille façons &

Dio. & Lamprid.

le mirent en péces. Sa femme, sa sœur; ses deux fils, dont l'un commandoit l'armée d'Illyrie, & l'autre y avoit un emploi important, suivirent son malheureux sort : & cette maison, un peu auparavant si puissante, fut détruite en un instant, sans qu'il en restât de vestige. Pérennis ne peut pas avoir été plus de trois ans Préfet du Prétoire.

Contradiction entre Hérodien & Dion sur le fait de Pérennis.

Dans ce que j'ai rapporté de sa conduite, j'ai préféré l'autorité d'Hérodien suivi de Lampride à celle de Dion. Ce dernier comble d'éloges le Favori, que les autres peignent avec de si noires couleurs. Il ne lui reproche que d'avoir causé le désastre de Paternus, son collégue, pour demeurer seul en possession de la charge de Préfet du Prétoire. Du reste il le loue comme un Ministre désintéressé & incorruptible, comme n'ayant jamais rien fait pour ses intérêts, comme s'étant rendu le soutien de son Prince & de l'Etat, & il blâme Commode de l'avoir lâchement abandonné aux clameurs séditieuses des soldats. Il est pourtant difficile de supposer qu'Hérodien ait inventé les faits qu'il allégue : & Dion pourroit avoir eu quelque raison particuliere de flatter la mémoire de Pérennis. Quoi qu'il en soit du motif, son témoignage n'a point paru à M. de Tillemont, qui le suit pourtant volontiers, devoir ici emporter la balance.

Commode

Le danger que Commode avoit couru

par l'entreprise ambitieuse de Pérennis, le tira un peu de sa léthargie. Car tant qu'avoit duré le ministère de ce favori, le Prince se reposoit de tout sur lui, ne voyant que par les yeux de Pérennis, & ne prenant connoissance d'aucune affaire, qu'autant qu'il plaisoit au Préfet du Prétoire de l'en instruire. Il paroissoit même peu en public, depuis l'attentat de Quintianus sur sa personne. Renfermé dans le Palais, il partageoit tout son tems entre la débauche, & les méprisables combats auxquels il s'exerçoit contre des gladiateurs & contre des bêtes. Il y réussissoit, joignant la force du corps à l'adresse. On rapporte qu'il tua cinq hippopotames à la fois, deux éléphans en deux jours différens, un rhinocéros, un animal mêlé de la forme de chameau & de panthère. Il tiroit avec tant de justesse & de dextérité, qu'un jour dans un spectacle voyant une panthére qui s'élançoit sur un malheureux destiné à combattre contre elle, d'une flèche lancée subitement il abattit la bête sans toucher à l'homme. C'étoit par ces indignes exploits qu'il se plaisoit à briller, & il en tiroit vanité comme d'un héroïsme qui l'eût égalé à Hercule & à César. Pérennis l'avoit entretenu dans ce goût, très-favorable à l'ambition d'un ministre qui considere ses intérêts plus que la gloire de son maître.

paroît vouloir changer de conduite, & s'appliquer aux affaires.

Lamprid. 6. *Herod.* & *Dio.*

L'éclat que firent les projets audacieux de ce Préfet du Prétoire, rompit pour

quelques momens le charme, comme je viens de le dire. Commode parut sortir de son ivresse. Il témoigna vouloir s'appliquer aux affaires. Il répara plusieurs des injustices commises par Pérennis. Il résolut de ne plus donner la charge de Préfet du Prétoire à un seul, & de la partager entre deux collégues, pour l'affoiblir & la rendre moins redoutable. Mais ce n'étoient-là que les efforts impuissans d'un homme dompté par le sommeil, & qui après quelques légéres secousses qu'il s'est données, se laisse vaincre & se rendort. La résipiscence de Commode ne dûra que trente jours, au bout desquels il retomba dans sa mollesse, & laissa Cléandre, simple affranchi, prendre sur lui le même ascendant qu'avoit eu Pérennis.

Il retombe dans sa mollesse.

Pertinax envoyé dans la Grande-Bretagne. Guerres & séditions dans cette Isle. *Capit. Pertin.* 3.

Pendant l'intervalle lucide que la phrénésie à demi calmée avoit laissé à Commode, ce Prince rendit justice à Pertinax : il le tira de l'exil où Pérennis l'avoit tenu pendant trois ans, & l'envoya commander les Légions de la Grande-Bretagne. Pertinax avoit passé le tems de son loisir à bâtir dans le lieu de sa naissance : & ne rougissant point de la médiocrité de sa premiere fortune, au milieu des grands édifices qu'il éleva, il avoit conservé la petite cabane de son pere, telle qu'elle étoit, sans aucun changement. Rappellé aux affaires, il alla rétablir la tranquillité dans une Province troublée par l'esprit séditieux qui agitoit l'armée Romaine.

Ces troubles avoient été précédés de mouvemens de la part des Barbares. La guerre s'étoit allumée dans la Grande-Bretagne dès les commencemens de Commode, & elle eſt la plus importante qui ſe ſoit faite ſous ſon regne. Nous en connoiſſons peu les détails : l'Abbréviateur de Dion nous apprend ſeulement que les Bretons franchirent le mur qui traverſoit l'Iſle d'une mer à l'autre ; qu'ils firent le dégât dans la Province Romaine ; qu'ils vainquirent un Général Romain qui marcha à leur rencontre, & taillerent en piéces ſon armée. Ulpius Marcellus fut envoyé de Rome pour réprimer les courſes des Barbares, & il y réuſſit, & matta leur fierté par les avantages multipliés qu'il remporta ſur eux. C'eſt tout ce que nous ſavons de ſes exploits. Son caractère nous eſt plus connu. *Dio, l. LXXII.*

Ce guerrier, formé à l'école de Marc Aurèle, en imitoit & en ſurpaſſoit même la ſimplicité, la frugalité & la ſévére diſcipline. Il s'étoit perſuadé qu'à peine étoit-il permis à un Général de dormir. Il donnoit donc très-peu de tems au ſommeil, & il tenoit tous ſes ſubalternes éveillés & alertes, en leur diſtribuant ſur le ſoir des ordres pour toutes les différentes heures de la nuit. Il ne mangeoit préciſément que pour vivre : & ce que Dion raconte de ſon auſtérité ſur ce point paroîtra ſans doute incroyable à pluſieurs. Ulpius, au rapport de l'Hiſtorien, étant dans la Grande-Breta- **Caractère d'Ulpius Marcellus qui y commanda avant Pertinax.**

gne, prenoit la précaution de faire venir ſon pain de Rome, non qu'il ne pût manger de celui qui ſe faiſoit dans la Province, mais afin de l'avoir ſi dur, qu'il ſe trouvât forcé de ſe renfermer dans les bornes de l'exacte néceſſité. Si ce fait n'eſt pas vrai, au moins ſuppoſe-t-il dans celui à qui on l'attribue une ſinguliere ſévérité de mœurs. En déclarant la guerre à la molleſſe & aux délices, Ulpius avoit coupé la racine du deſir des grandes richeſſes. Auſſi étoit-il parfaitement déſintéreſſé, & d'une intégrité incorruptible. Mais il ſe montroit dur aux autres comme à lui-même, & conſéquemment peu capable de ſe faire aimer.

L'Etat n'en fut pas moins bien ſervi par lui, & l'éclat de ſes ſuccès & de ſa vertu lui attira la haine de Commode. Pour récompenſe de ſes ſervices, il ſe vit en danger de périr ſur de fauſſes accuſations. Il échappa néanmoins, ſans que nous puiſſions dire par quel moyen, & on lui permit de vivre.

Pertinax, après de grandes difficultés éprouvées de la part des ſoldats, demande & obtient ſon rappel. *Capit. Pert.*

Ulpius avoit donc réduit au devoir les Barbares ſeptentrionaux, & rendu le calme à la Province de la part des ennemis. Il auroit auſſi maintenu l'obéiſſance parmi les troupes, s'il fût demeuré en place. Mais après qu'il eut été rappellé, la tranquillité rétablie au-dehors par ſes ſoins fut ſuivie de trouble & de ſéditions au-dedans. Nous avons vu juſqu'où les Légions de la Grande-Bretagne avoient porté la hardieſſe con-

tre Pérennis. La mort de ce ministre n'appaisa point leurs murmures : le Gouvernement étoit méprisé & haï : & Pertinax, envoyé pour remédier au mal, trouva les esprits dans une grande fermentation. Les soldats vouloient un changement d'Empereur : & si leur nouveau Commandant avoit consenti à se prêter à leurs vœux, il eût été proclamé Auguste. Pertinax garda fidélité à son Prince. Il arrêta les séditions, au risque même de sa vie. Car il y en eut une si furieuse, que plusieurs furent tués, & lui-même resta pour mort sur la place. Il revint à lui, reprit son autorité, & châtia sévérement les coupables. Mais las d'un emploi si périlleux, & voyant qu'il n'étoit pas possible de ramener à l'ancienne discipline des troupes corrompues par l'orgueil & par l'insolence, il demanda son rappel & l'obtint, & de retour en Italie il fut chargé de la surintendance des vivres.

Mauvais & tyrannique gouvernement de Cléandre, qui succéde à la puissance de Pérennis.

L'insolence des gens de guerre étoit sans doute occasionnée par les vices du Gouvernement. Car Cléandre, qui succéda, comme je l'ai dit, à la puissance de Pérennis, & qui même avoit beaucoup contribué à la ruine de ce ministre, étoit encore plus vicieux que celui qu'il avoit détruit. Il est un exemple fameux de ce qu'on appelle les jeux de la Fortune.

Dio, & Herod. l. I. & Lamprid. Commod. 6.

Phrygien de naissance, & esclave, il fut vendu dans son pays, & transporté à Rome pour y remplir les plus vils ministères.

Etant entré dans le palais, & devenu esclave de l'Empereur, il plut à Commode encore enfant, par la société des mêmes inclinations. Il nourrit soigneusement ce commencement de faveur : & le jeune Prince, après la mort de son pere, l'affranchit, le prit pour son premier chambellan, & lui fit épouser l'une de ses concubines, nommée Damostratia. Cléandre étoit de tous les plaisirs, ou pour parler plus juste, de toutes les débauches de Commode; & ayant ainsi gagné sa confiance, il fut pendant quelque tems le rival de Pérennis, & enfin appuyé de la faction des affranchis du palais, dont il étoit le chef, il parvint à le perdre. Héritier de son pouvoir, il en abusa avec toute l'indignité d'une ame basse, & il porta dans le ministère tous les vices de la condition servile. Tout étoit à vendre auprès de lui, les places des Sénateurs, les commandemens des armées, les Gouvernemens des Provinces, les Intendances. Et il se faisoit payer fort cher. Il y eut des acheteurs, que la fureur de l'ambition engagea à se dépouiller de tout ce qu'ils possédoient pour devenir Sénateurs. De ce nombre fut Julius Solo, homme inconnu, de qui l'on disoit, que par la confiscation de ses biens il étoit parvenu à se faire reléguer dans le Sénat. Ni le mérite, ni la naissance n'étoient comptés pour rien. Des affranchis furent faits Sénateurs, & même mis au rang des Patriciens, titre jusqu'alors

réservé aux premieres maisons de Rome. Cléandre, pour multiplier ses gains, multiplioit les charges, & il nomma, ce qui ne s'étoit jamais vu, vingt-cinq Consuls pour une seule année. Il ne respectoit ni les Loix, ni les choses jugées. Quiconque avoit de l'argent à donner, étoit sûr d'être absous, quelque crime qu'il eût commis ; ou réintégré, s'il avoit subi précédemment la condamnation, & souvent même avec un accroissement de dignité & de splendeur. Nul citoyen ne pouvoit se promettre de conserver ni ses biens, ni sa vie même, s'il avoit un ennemi riche, qui voulût donner de l'argent pour le perdre. Condamnation à l'exil, à la mort, à divers genres de supplices, confiscation, privation de sépulture, tout s'achetoit : il ne s'agissoit que du prix. Le favori amassa, par ces cruels & abominables trafics, des trésors immenses ; & pour s'assurer la possession de la plus grande partie de sa proie, il la partageoit avec les concubines du Prince, & avec le Prince lui-même. Au reste, il usoit magnifiquement de ses richesses, somptueux en bâtimens, non-seulement pour son usage, mais pour la commodité & la décoration de plusieurs villes. Il bâtit dans Rome des Thermes, qu'il appella Commodiennes du nom de son maître.

Lamprid. 14.

Lamprid. 17.

Il ne prit pas d'abord la charge de Préfet du Prétoire, trop disproportionnée à la bassesse de sa condition ; mais il s'y fraya les

Lamprid. 6.

voies en la dégradant & l'avilissant par de fréquentes mutations. Il faisoit & défaisoit les Préfets du Prétoire à sa volonté. Il y en eut un de cinq jours, un autre de six heures. Enfin lorsque Cléandre crut avoir mis cette puissante charge à sa portée, il s'en revêtit, en se donnant deux collégues, qui étoient ses créatures, & entiérement dans sa dépendance. Alors on vit pour la premiere fois trois Préfets du Prétoire.

Il fait périr Antistius Burrus, beau-frere de l'Empereur, & Arrius Antoninus.

Avant que Cléandre fût parvenu à ce haut grade, un des premiers Sénateurs, beau-frere de Commode, Antistius Burrus, osa élever sa voix contre les excès énormes de l'insolent affranchi, & porter ses plaintes à l'Empereur de l'abus que l'on faisoit de son autorité & de son nom. Cléandre retourna l'attaque contre son aggresseur : il l'accusa de projets ambitieux, de dessein formé d'usurper le trône. Antistius succomba, fut mis à mort, & entraîna dans son infortune ceux qui eurent le courage de prendre sa défense. Une autre victime non moins illustre de la tyrannie de Cléandre, fut Arrius Antoninus, dont le * nom semble annoncer une liaison de parenté avec Commode. Il fut sacrifié par le Préfet du Prétoire à la vengeance d'un certain

* *Il descendoit apparemment, comme l'observe M. de Tillemont, d'Arrius Antoninus, ayeul maternel de l'Empereur Antonin, qui étoit grand-pere de Commode par adoption.*

Attale,

Attale, qu'il avoit condamné étant Proconſul d'Aſie.

Je ſuis fâché de trouver dans Capitolin, que Pertinax fut ſoupçonné d'avoir trempé dans les odieuſes affaires ſuſcitées contre ces deux Sénateurs, auſſi recommandables par leur vertu que par la ſplendeur de leur rang. Mais ce ne ſont que des ſoupçons : & il eſt permis de les croire mal fondés. *Capit. Pert. 3.*

Arrius Antoninus étoit tellement eſtimé dans Rome, que Lampride attribue à l'indignation que cauſa ſa mort injuſte & cruelle, le ſoulévement du peuple qui amena la chûte de Cléandre. Dion & Hérodien donnent pour cauſe de ce ſoulévement une famine violente : intérêt tout autrement puiſſant ſur les eſprits d'une multitude. Ces deux récits peuvent ſe concilier. Il eſt très-poſſible que deux motifs différens aient concouru à un même effet. Soulévement du peuple contre Cléandre. *Lamprid. 7. Dio, & Herod.*

Quoi qu'il en ſoit, une maladie contagieuſe qui avoit précédé, & ravagé pendant long-tems Rome & l'Italie, produiſit la famine par une ſuite naturelle : & la malice des hommes augmenta la calamité. Ici nos deux Auteurs Grecs ſe partagent. Suivant Dion, ce fut l'Intendant des vivres, Papirius Dionyſius, qui au-lieu de remédier au mal affecta de l'aggraver, dans le deſſein de perdre Cléandre, en faiſant retomber ſur lui la haine de la miſére publique. Hérodien charge de tout le ſeul Cléan-

dre. Il dit que ce favori, enivré de sa fortune, donna l'essor à ses desirs, & ne voyant que l'Empereur au-dessus de lui, projetta de le détrôner & d'usurper sa place. Que dans cet esprit, ayant fait de grands amas d'argent & de bled, il accrut à dessein la cherté & la disette, afin que les secours qu'il donneroit ensuite par ses largesses fussent d'autant mieux reçus, & lui gagnassent à l'instant tous les cœurs.

S'il avoit cette pensée, elle lui réussit très-mal. Le peuple, qui le haïssoit depuis long-tems à cause de son insatiable avidité, s'en prit à lui des maux qu'il souffroit. Dans les théâtres, dans les jeux, il s'éleva des clameurs menaçantes contre le Ministre qui affamoit la ville de Rome. Dion raconte à ce sujet une scène singuliere, & qu'il habille presque en merveille, mais dont les ressorts sont bien aisés à deviner. Il nous débite qu'au milieu d'une course de chariots qui s'exécutoit dans le Cirque, une troupe d'enfans tout d'un coup s'avança, ayant à sa tête une jeune fille d'une grande taille, & d'un regard fier & audacieux. On jugea, ajoute-t-il, par l'événement qui suivit, que ce devoit être quelque démon, quelque génie. Il étoit bien plus simple de penser, & Dion eût dû le dire, qu'une main habile & intriguante faisoit jouer cette machine pour ameuter le peuple déjà très-mécontent, & porté à la sédition.

Ce chœur d'enfans éleve la voix, pousse

des cris, ſouhaitant mille proſpérités à Commode, & faiſant des imprécations contre Cléandre. Ce fut un ſignal pour toute l'aſſemblée. On répete les mêmes cris, on ſe léve, on quitte le ſpectacle, on court en foule au lieu où Commode ſe tenoit renfermé, ne ſongeant qu'à ſes plaiſirs, pendant que la ville étoit en feu. C'étoit une grande & vaſte maiſon dans un des fauxbourgs de Rome. Il ne fut pas poſſible à la multitude de pénétrer juſqu'à l'Empereur. Cléandre, qui obſédoit toutes les avenues, empêcha qu'on ne l'avertît de ce qui ſe paſſoit: & il fit ſortir ſur cette troupe ſans armes la cavalerie Prétorienne, qui en bleſſa & tua pluſieurs, en foula d'autres ſous les pieds des chevaux. Le peuple ſi cruellement maltraité s'enfuit en déſordre juſqu'aux portes de la ville, mais ne ſe rendit pas: & là ayant reçu un puiſſant renfort par la jonction des cohortes de la ville, qu'une ancienne jalouſie diſpoſoit à prendre parti contre les Prétoriens, il renouvelle le combat, dont la fortune ſe balance, enſorte qu'il périſſoit beaucoup de monde de part & d'autre.

Commode ſacrifie ſon Miniſtre, qui périt avec ſes enfans & un grand nombre de ſes créatures.

Dans un ſi grand mal, pendant qu'une eſpèce de guerre civile inondoit Rome de ſang, perſonne n'oſoit en donner avis à Commode, tant le Miniſtre étoit redouté. Enfin l'extrêmité du péril enhardit Fadilla, grand ſœur de Commode, ſi nous en croyons Hérodien, ou Marcia, ſa concubine, ſi

nous aimons mieux nous en rapporter à Dion. L'une ou l'autre, ayant les cheveux épars, & avec tous les signes de la plus vive consternation, vint se jetter aux pieds de Commode, & lui représenta le danger qu'il couroit, les vues ambitieuses & criminelles de Cléandre, & la nécessité de sacrifier ce misérable esclave à la haine de la multitude, & à sa propre sûreté. Commode étoit une ame timide, sur qui la peur pouvoit beaucoup. Effrayé du discours, soit de Fadilla, soit de Marcia, il n'hésita pas, & ayant mandé Cléandre, il lui fit couper la tête en sa présence. On attacha cette tête au bout d'une pique, & on en donna le doux & agréable spectacle au peuple irrité. Dans le moment tout le tumulte cessa. Le peuple étoit satisfait. Les Prétoriens comprirent que Cléandre les avoit fait combattre pour sa querelle contre les intentions du Maître. Toutes les haines se réunirent contre la famille & les créatures de l'indigne Ministre. Deux enfans mâles qu'il avoit, & dont l'un encore en bas âge, étoit élevé sur les genoux de Commode, furent massacrés : on extermina tous ses amis, toutes ses liaisons, & en particulier un grand nombre d'affranchis du Palais : & leurs corps outragés en mille manières, traînés avec des crocs dans les rues, furent jettés dans les égouts. L'Intendant des vivres fut tué quelque tems après par ordre de Commode.

Ce Prince avoit été tellement intimidé par le ſoulévement du peuple, & ſans doute par le ſentiment intime qui lui apprenoit combien il méritoit peu d'en être aimé, qu'il n'oſa, lors même que la ſédition fut appaiſée, reparoître dans la ville. Il eut beſoin d'être encouragé par ceux qui l'approchoient pour prendre la réſolution de retourner au Palais. Il n'eut pas lieu de s'en repentir. Le peuple, qui venoit d'être délivré d'un Miniſtre odieux, reçut ſon Empereur avec de grandes acclamations de joie, & lui donna tous les témoignages poſſibles d'attachement & de reſpect. Allarmes de Commode.

Au reſte les allarmes de Commode n'étoient pas ſans fondement. Depuis qu'il régnoit, il n'avoit entendu parler que de conjurations. Nous en avons vû trois bien réelles, tramées ſucceſſivement par Lucille ſa ſœur, & par ſes deux Miniſtres, Pérennis & Cléandre, ſans compter celles dont on lui avoit fait peur à tort. Dans l'intervalle entre les deux dernières Hérodien place les mouvemens d'un chef de bandits, qui mit auſſi Commode en péril.

Marternus, ſimple ſoldat & déſerteur, mais d'une audace déterminée à tout entreprendre, aſſembla d'abord quelques déſerteurs comme lui, avec leſquels il fit dans les Gaules le métier de brigand. Ses ſuccès lui attirerent de nouveaux aſſociés : ſon peloton groſſit peu-à-peu, & devint enfin une armée : il fallut lui faire la guerre dans Danger qu'il avoit couru de là part de Maternus, chef de bandits. *Herod.*

Spart. Nigr. 3. les formes, & Niger, qui disputa dans la suite l'Empire à Sévére, fut employé à combattre un si méprisable ennemi, & il s'y comporta en brave & habile Capitaine. Cependant Maternus, malgré les pertes qu'il avoit souffertes, augmenta ses forces au *Herod.* point d'oser former le projet de tuer Commode, & de se faire Empereur en sa place.

Il comprit bien qu'il ne réussiroit pas dans un pareil dessein, s'il se montroit à découvert : & comme il n'étoit pas moins rusé qu'audacieux, il dressa un plan adroitement concerté. Il sépara ses troupes, & leur ordonna de passer en Italie & à Rome par petites bandes, & il s'y rendit lui-même. Son arrangement étoit de profiter de l'occasion de la fête de Cybéle, qui se célébroit à Rome avec une grande pompe, & pendant laquelle chacun avoit la liberté de se déguiser. Il résolut donc de prendre lui & les siens l'habillement & l'armure des Gardes du Prince, de se mêler parmi eux dans une espéce de Procession solemnelle, à laquelle l'Empereur assistoit, de s'approcher de sa personne, de l'envelopper, & de le massacrer.

Le projet n'avoit rien que de très-possible dans l'exécution. Mais quelques-uns de ceux qui y étoient d'abord entrés, conçurent de la jalousie contre leur chef. Ils s'étoient regardés jusques-là à-peu-près comme ses égaux, & ils ne purent se résoudre à le faire leur maître. Ils le décélérent : Ma-

ternus fut arrêté avec un grand nombre de ses complices, & ils furent tous punis de mort.

Les cruautés & la débauche partagent la vie de Commode.

Tant de dangers auxquels Commode s'étoit vû exposé coup sur coup, le rendirent non-seulement timide, mais défiant, & , par une conséquence naturelle, cruel envers tous ceux qui eurent le malheur de lui devenir suspects. Il n'avoit déjà que trop de pente à ces vices. Mais les circonstances les fortifiérent, les accrurent, & les portérent aux derniers excès. Voici le tableau que fait Hérodien de sa conduite en général après la mort de Cléandre. Commode, dit cet Historien, depuis ce moment se défia de tout le monde, répandant les flots de sang, ouvrant une oreille facile à toutes les calomnies, & ne donnant accès auprès de lui à aucun homme digne d'estime. Ses cruautés, ajoute Hérodien, ne firent aucune interruption aux plaisirs & aux débauches dont il s'étoit rendu l'esclave. Tout homme sage, quiconque étoit même médiocrement initié dans les belles connoissances, devoit s'attendre à être chassé de la Cour comme un ennemi dangereux. Des farceurs, d'obscènes Pantomimes gouvernoient & dominoient le Prince, dont toutes les occupations se réduisoient à mener des chars, & à combattre contre des bêtes: & les flatteurs lui exaltoient ces indignes exercices comme de grands & glorieux exploits. Ainsi cruautés d'une part, infamies,

extravagances, & indécences de l'autre; voilà ce qui compose le portrait de Commode, & ce que nous avons à rapporter de lui jusqu'à sa mort, en ménageant toujours la pudeur du Lecteur & la nôtre.

Ses cruautés.
Lamprid. Comm. 7. Dio.

Il créa, en la place de Cléandre, deux Préfets du Prétoire, Julianus & Regillus, & peu après il les fit mourir. Il avoit pourtant donné de grandes marques de considération à Julianus : il le baisoit à la bouche, au lieu de recevoir simplement ses respects, & il l'appelloit son pere. Mais après l'avoir déshonoré, en le forçant de danser devant ses concubines comme un saltimbanque, en le faisant jetter par manière de jeu dans un vivier, il lui ôta la vie par le fer. En général aucun de ses Préfets du Pretoire ne jouit long-tems d'un poste aussi dangereux qu'élevé, aucun ne demeura en place plus de trois ans, & presque tous perdirent la vie avec leur charge.

Vulcat. Avid. 13.
Lamprid. Comm.

Lampride nomme plusieurs autres illustres victimes de la cruauté de Commode, six Consulaires à la fois, Pétronius Mamertinus beau-frere de l'Empereur, & Antonin son neveu, Annia Faustina cousine germaine de son pere. Il fit brûler vifs les enfans & descendans d'Avidius Cassius, que Marc Auréle avoit épargnés. D'autres fois il employoit le poison, lorsqu'il vouloit éviter un trop grand éclat. Et ce n'étoient pas seulement des soupçons & des défiances ombrageuses qui le portoient à ces barbaries;

ries;

ries : l'avidité pour l'argent y avoit grande part. Les revenus de l'Empire ne suffisoient pas à ses folles dépenses : & pour y fournir, il ordonnoit la mort des personnes les plus riches, hommes & femmes, afin de s'emparer de leurs biens.

Par quelque endroit que l'on pût lui déplaire, la mort étoit l'infaillible salaire de tout ce qu'il prenoit pour offense. Il condamnoit aux bêtes ceux qui faisoient contre lui des plaisanteries. Il punit pareillement de cet affreux supplice la simple lecture de la vie de Caligula écrite par Suétone. Il avoit raison de s'intéresser à la réputation d'un Prince auquel il ressembloit si fort. Le moindre trait de convenance entre eux est celui qui est cité par Lampride, qu'ils étoient tous deux nés à pareil jour, le trente-&-un d'Août.

Dion fait mention d'un certain Jule Alexandre, homme extrêmement robuste, & adroit tireur, qui combattit à cheval contre un lion, & le tua à coups de traits. Dès-lors Commode regarda ce brave comme un rival qui obscurcissoit sa gloire, & il résolut de s'en défaire. Au moins Dion n'allégue aucune autre chose de la mort de Jule Alexandre. Il est vrai que Lampride fait *Lamprid.* mention de révolte. Mais c'étoit le prétexte 8. à la mode pour faire périr tous ceux que l'Empereur haïssoit. Quoi qu'il en puisse être, cet Arrêt ne fut pas aussi aisé à exécuter qu'à prononcer. Jule Alexandre étoit

à Emese sa patrie, lorsqu'il apprit que des soldats avoient été envoyés pour le tuer. Il se tint prêt, il les surprit de nuit dans une embuscade, & les massacra tous. Il traita de même les ennemis qu'il avoit dans la ville : & aussitôt montant à cheval, il se disposa à s'enfuir chez les Barbares de son voisinage. Sa tendresse criminelle pour un jeune enfant fut cause de sa perte. Il voulut l'emmener avec lui, & comme la foiblesse de cet enfant retardoit sa marche, ceux qui le poursuivoient eurent le tems de l'atteindre. A leur approche, voyant la mort inévitable, il commença par tuer son compagnon, & se tua ensuite lui-même.

Telles étoient les vengeances sanguinaires que tiroit Commode, soit de simples paroles, soit d'actions tout-à-fait innocentes. Il faisoit plus. C'étoit pour lui un jeu, à la lettre, que de tuer & d'estropier les hommes. S'il savoit que quelqu'un eût déclaré être las de vivre, il le prenoit au mot, & le faisoit jetter malgré lui dans des précipices. Il fit ouvrir le ventre d'un homme fort gras, pour se donner le plaisir de voir ses entrailles se répandre. Par forme d'amusement il privoit les uns d'un œil, les autres d'une jambe, & il en faisoit ensuite des
Dio. railleries. Il se divertissoit à abattre avec le rasoir le nés ou les oreilles des malheureux officiers de sa maison, qu'il forçoit de se
Lamprid. prêter à lui, comme s'il eût voulu leur faire
11. la barbe. Quelquefois c'étoit le ministère

de chirurgien qu'il prétendoit remplir, & sous le prétexte de faire une saignée & d'ouvrir la veine, il tailladoit les bras, & épuisoit de sang toute la personne.

Je finirai ce détail horrible, & qui ne peut manquer de causer de l'impatience au Lecteur, par un dernier trait qui passe tous les autres. Comme il se prétendoit le rival d'Hercule, il voulut, ainsi que ce Héros, combattre contre des géans & des monstres. Pour cet effet il rassembla tous ceux qui dans la ville avoient perdu l'usage de leurs jambes par maladie ou autrement, & il les fit envelopper depuis les genoux de draps & de linges, qui s'étendoient en longueur, figurés en queues de dragons. Il leur donna pour armes des éponges au lieu de pierres, & ensuite il courut sur eux, & les assomma tous à coups de massue. On auroit peine à ajouter foi à ce bizarre mélange d'extravagance & de cruauté, s'il n'étoit attesté par Dion témoin oculaire. Cet Historien observe que lui, & tous les spectateurs eurent grande peur: & c'est ce qu'il est aisé de concevoir.

Dio, & *Lamprid.* 9.

De tous les amis de Marc Auréle, trois seulement épargnés par Commode, Pompeien Pertinax, & Victorinus. *Dio.*

On ne sera pas étonné que l'indigne fils de Marc Auréle ait fait périr presque tous les amis de son pere. Ce qui a plutôt droit de nous surprendre, c'est qu'il en ait échappé trois à ses fureurs, Pompeien, Pertinax & Victorinus. Dion déclare qu'il ne peut rendre raison pourquoi ceux-ci furent privilégiés. Il est probable que les deux pre-

miers étoient des hommes extrêmement ſages, & attentifs à modérer le zèle de la vertu par les tempéramens d'une prudence, qui évite d'irriter quoiqu'elle déſapprouve. Nous avons vû que Pompeien en particulier chériſſoit & reſpectoit la mémoire de Marc Auréle dans ſon fils. Il toléroit ce qu'il ne pouvoit empêcher. Seulement il s'abſtenoit d'aller aux ſpectacles, dans leſquels l'Empereur ſon beau-frere s'avilliſſoit par l'infâme métier de gladiateur : encore y envoyoit-il ſes enfans. On peut juger que Pertinax ſe gouverna par de ſemblables principes. Mais Victorinus brava même la cruauté de Commode, & l'orgueil de ſes miniſtres.

C'étoit un caractère ferme & intrépide : & comme il couroit des bruits dans la ville qui le menaçoient d'une mort prochaine, il vint trouver Pérennis, qui étoit alors en faveur. » On m'avertit, lui dit-il, que l'in-» tention de l'Empereur & la vôtre eſt de » m'ôter la vie. Qu'attendez-vous ? Pour-» quoi différez-vous ? Vous pouvez exécu-» ter dès aujourd'hui le deſſein que vous » avez dans l'eſprit. » Cette fierté devoit naturellement hâter ſa perte. Victorinus étoit d'ailleurs d'un mérite éminent & capable de faire ombrage. Il avoit le talent de la parole, & paſſoit pour le meilleur Orateur de ſon ſiécle. Dion nous a conſervé deux traits de ſa vigueur dans le commandement. Lorſqu'il étoit Gouverneur de la Germanie, ſachant que ſon Lieutenant Général étoit

avide & pillard, il commença par le reprendre en particulier, & il l'exhorta à se corriger. Ce vice est de ceux qui ne se guérissent point, & les représentations de Victorinus furent infructueuses. Alors il prit son parti, & ayant assemblé l'armée, il se fit d'abord citer lui-même par le héraut, & il jura qu'il n'avoit jamais reçû de présens & n'en recevroit jamais. Il ordonna ensuite que son Lieutenant fût cité pour prêter le même serment : & cet Officier n'ayant osé commettre un parjure dont il auroit été trop aisément convaincu, fut cassé sur le champ. Dans la suite Victorinus fut Proconsul d'Afrique, & dans cet emploi il renouvella le même exemple contre un de ses assesseurs infecté de la même lépre. Il le fit embarquer sur un vaisseau qui partoit des côtes d'Afrique, & emmener en Italie. Il exerça aussi la charge de Gouverneur de Rome, & il s'y comporta si dignement, que pour honorer sa vertu on lui érigea une statue. C'étoient-là bien des titres pour mériter la haine de Commode, & cependant Victorinus mourut paisiblement dans son lit.

Bassesse ignominieuse de sa conduite.

Pour achever le tableau de Commode, il faut ajouter ici ce qui regarde ses débauches & la honteuse bassesse de sa conduite. J'ai parlé suffisamment du premier article, & il est plus à propos de tirer le rideau sur ces turpitudes, que de les dévoiler. Ce que je dois observer, c'est que tout sentiment

étoit tellement éteint en lui, qu'il tiroit vanité de son propre déshonneur.

Dio, & Herod. & Lamprid. 8-12. Il avoit toujours eu une folle passion de se donner en spectacle, soit en menant des chars, soit combattant contre les bêtes ou comme gladiateur. Cependant un reste de pudeur l'engagea d'abord, sinon à s'interdire des exercices si peu dignes de son rang, du moins à les renfermer dans l'enceinte de son Palais. Mais enfin il secoua toute retenue, & il rendit les yeux du Public témoins de toute sa honte. Il alloit souvent passer un tems considérable dans les écoles où l'on dressoit les gladiateurs. Il en sortoit avec eux, il paroissoit au milieu d'eux sur l'arène, il combattoit, il se faisoit proclamer vainqueur, il vouloit être applaudi par le peuple & par le Sénat, & les plus graves Sénateurs se prêtoient, quoiqu'à regret, à cette misérable adulation; il exigeoit son salaire, comme gladiateur, si ce n'est qu'il le montoit à un plus haut prix que les autres: & pour comble d'impudence, il travailloit à perpétuer le souvenir de *Lamprid. 15.* son ignominie. Toutes les fois qu'il faisoit quelque chose de bas, de honteux, de cruel, quelque acte de gladiateur, de maître de débauche, il ordonnoit qu'il en fût fait mention dans les regîtres journaux que l'on tenoit exactement de tout ce qui se passoit de mémorable dans la ville. C'est par cette voie que nous savons qu'il a combattu trois cens soixante-&-cinq fois du vivant de son

pere, & sept cens trente-cinq fois depuis sa mort, & qu'il a remporté mille palmes, mille victoires dans ces indignes combats. Il en étoit si glorieux, que s'étant approprié le * Collosse du Soleil, dont il fit ôter la tête pour y mettre la sienne, il voulut que l'on inscrivît sur la base, au lieu des titres de la souveraine puissance, celui de *Vainqueur de mille gladiateurs.* *Herod. & Lamprid. 17.*

Par le même goût d'indécence, & non, je pense, par superstition, il se voua aux mystères d'Isis, & il les célébra avec les Prêtres de cette divinité Egyptienne. Comme eux il se faisoit raser la tête, il portoit avec eux le simulacre d'Anubis ; & n'oubliant pas même dans cette cérémonie religieuse ses inclinations malfaisantes, il agitoit le brancart qui soutenoit la statue, de façon que la gueule & les dents de ce Dieu chien frappassent de rudes coups sur la tête rase de ses ministres. *Lamprid. 9.*

Aussi bas dans ses procédés avides pour avoir de l'argent, que dans tout le reste de sa conduite, Commode, au jour anniversaire de sa naissance, changeoit les présens qu'il étoit d'usage de lui apporter en contributions fixées & déterminées. Les Sénateurs de Rome, leurs femmes & leurs enfans, étoient taxés à deux piéces d'or par tête, valant cinquante deniers. Dans les autres villes les Sénateurs en étoient quittes pour *Dio, & Lamprid.*

* *Néron avoit fait élever ce Colosse pour lui, & Vespasien l'avoit consacré au Soleil.*

cinq deniers ou dragmes, qui peuvent s'évaluer à cinquante sols de notre monnoie. Dans une occasion où l'argent lui manquoit, il feignit de vouloir aller en Afrique, & il exigea sous ce prétexte les sommes nécessaires pour un grand voyage. Lorsqu'il les eut touchées, il les dissipa en festins de débauche, & ne partit point, supposant que le Sénat & le peuple ne pouvoient se résoudre à le voir s'éloigner de Rome.

Sa folle vanité.

Avec cette indignité de mœurs, qui le couvroit d'opprobre, Commode étoit plein de vanité, amateur de titres fastueux : & il en accumuloit sur sa tête une multitude qui ne servoit qu'à le rendre pleinement ridicule, & qui fait bien sentir le peu de prix de tout ce qui n'est que décoration extérieure, appanage de la fortune, & non du mérite. Voici quelle étoit la suscription de ses lettres au Sénat, telle que Dion la rapporte : L'EMPEREUR CÉSAR LUCIUS ELIUS AURELIUS COMMODE AUGUSTE, LE PIEUX, L'HEUREUX, LE SARMATIQUE, LE TRÉS-GRAND GERMANIQUE, LE BRITANNIQUE, LE PACIFICATEUR DE L'UNIVERS, L'INVINCIBLE, L'HERCULE ROMAIN, GRAND PONTIFE, JOUISSANT DE LA PUISSANCE TRIBUNICIENNE POUR LA DIX-HUITIEME FOIS, HUIT FOIS *IMPERATOR*, SEPT FOIS CONSUL, PERE DE LA PATRIE, AUX CONSULS, AUX PRÉTEURS, AUX TRIBUNS DU PEUPLE, ET A L'HEUREUX SÉNAT COMMODIEN, SALUT. Plusieurs de ces titres

ont besoin de quelque explication, & il est utile de les bien entendre pour se faire une idée plus juste & plus complette de la vanité absurde qui portoit Commode à les rechercher.

Il pouvoit s'attribuer le surnom de *Pieux* comme héréditaire, puisque son ayeul adoptif Tite Antonin l'avoit porté. Celui d'*Heureux* étoit renouvellé en sa personne d'après l'exemple de Sylla, modéle odieux, & qu'un bon Prince ne se seroit pas proposé d'imiter. Commode est le premier qui ait réuni ces deux titres, qu'il méritoit si peu. Ils furent adoptés par la plûpart de ses successeurs, sur les médailles desquels on les trouve très-communément.

Commode prenoit les titres de *Sarmatique*, de *Germanique*, de *Britannique*, pour des victoires assez peu considérables, gagnées par ses Lieutenans sur les nations auxquelles ces noms se rapportent. On doit remarquer que celui de *Germanique* avoit été employé par un si grand nombre d'Empereurs, que la gloire en paroissoit alors usée. Il falloit le relever, &, pour ainsi dire, le rajeunir par l'épithéte *très-grand*, aussi aisée à copier que le nom même.

Je ne trouve dans le regne de Commode aucun fondement au titre de *Pacificateur de l'Univers*. La paix qu'il avoit conclue après la mort de son pere avec les Barbares voisins du Danube, ne fut pas honorable à l'Empire, & elle ne regardoit qu'une par-

tie des frontières. Celle dont jouissoit l'Etat au-dedans, n'étoit point son ouvrage, mais l'effet de la valeur & de la sagesse de ceux qui l'avoient précédé : & par ses cruautés il la rendit plus sanglante que la guerre même. Le nom d'ennemi du genre humain lui eût mieux convenu que celui de Pacificateur.

Il s'attribuoit la qualité d'*Invincible* à raison de ses combats contre les bêtes & contre les gladiateurs. Il n'y réussissoit que trop bien : & rien ne prouve mieux la bassesse de ses sentimens, que les trophées qu'il faisoit de ces honteuses victoires.

C'étoit aux mêmes titres qu'il s'appelloit l'*Hercule Romain*. Imitateur des travaux d'Hercule, il se croyoit en droit de prendre le nom de ce Dieu, & les symboles qui le caractérisoient. Il paroissoit souvent revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une massue : ou bien il faisoit porter devant lui ces marques glorieuses de sa divinité, & il en étoit si jaloux que lors même qu'il n'assistoit point aux jeux, il vouloit qu'on les plaçât sur le trône qui lui étoit destiné. Ce qu'il y a de bien singulier, c'est qu'en même-tems il s'habilloit des étoffes les plus fines & les plus riches : en sorte qu'il étaloit en sa personne un bizarre assemblage de la mollesse des femmes & de la vigueur des Héros. Il réunissoit aussi quelque fois sur sa personne les attributs de Mercure à ceux d'Hercule : composition dont il n'étoit pas l'in-

venteur, & dans laquelle il imitoit les Herméracles *, que l'on plaçoit communément dans les paleſtres.

Commode s'étant ainſi fait Dieu, voulut être honoré comme tel. Il exigeoit les adorations, le culte des ſacrifices. Il établit un Prêtre conſacré à ſon nom. Il remplit Rome de ſes ſtatues : & portant juſques dans l'exercice de ſa vanité ſacrilége ſon caractère cruel & féroce, il ſe fit dreſſer vis-à-vis du lieu où le Sénat s'aſſembloit, une ſtatue dans une attitude menaçante, tenant un arc bandé & dirigé contre le Sénat. On abattit cette ſtatue après ſa mort, & l'on y en ſubſtitua une de la Liberté. *Lamprid.* 17.

Ce Sénat que Commode haïſſoit ſi violemment, il l'avoit pourtant appellé de ſon nom *Sénat Commodien*, comme il paroît par la ſuſcription que j'ai rapportée : tant il y avoit d'inconſéquence & de contradiction dans les vûes, ou plutôt dans les fantaiſies de cet Empereur inſenſé. Il vouloit voir ſon nom par-tout. Le Sénat fut donc appellé *Commodien*; la ville de Rome, *Colonie Commodienne*; les légions & les armées, *Commodiennes*; le jour où tout cela fut réglé & arrêté, *Commodien* : enfin le ſiécle où il vivoit, & qu'il prétendoit être le ſiécle d'or, *Lamprid.* 8. & 15.

* *C'étoient des ſtatues qui portoient une tête d'Hercule ſur une baſe quarrée qui repréſentoit Mercure. On en peut voir la figure dans le premier Tome des Antiquités du P. de Montfaucon. Mercure en Grec étoit appellé* Hermès, *& Hercule* Héraclès.

Lamprid. 14. il l'appella *Commodien.* Il changea les noms des douze mois de l'année, & il leur en assigna de nouveaux, tous tirés des noms qu'il portoit lui-même, & des surnoms qu'il s'attribuoit. Dion nous en donne la liste. J'y remarquerai seulement celui d'Amazonien, substitué à Janvier. Ce nom plaisoit par deux endroits à Commode, comme lui rappellant & Hercule vainqueur des Amazones, & Marcia sa concubine, qu'il aimoit à faire peindre dans l'habillement de ces femmes guerrières. Lui-même il eut la pensée de paroître sur l'arène de l'Amphithéâtre en cet équipage. On ne dit pas si l'exécution suivit : mais rien n'empêche de le croire, puisqu'il se montroit souvent en public en habit de femme. Lamprid. 13.

Je ne doute pas que le récit de ces extravagances n'ennuie mon Lecteur. Je m'ennuie beaucoup moi-même à les rapporter. Mais aprés tout, ces traits de folie outrée, réunis avec la plus haute fortune, sont une leçon néceſſaire aux hommes pour réformer leurs jugemens, & pour les convaincre de l'erreur où ils sont lorsqu'ils regardent comme les plus grands des biens, l'autorité, l'affluence des richesses, le rang suprême. Heureux encore ! si cette conviction devenoit intime & sérieuse, & influoit dans la pratique.

Calamités sous le regne de Commode.

Rome, déja si malheureuse par les vices de son Prince, éprouva encore sous ce même regne, les accidens les plus funes-

tes, la famine, la peſte, & des incendies furieux.

J'ai parlé de la famine, qui ne fut point l'effet de la ſtérilité de la terre, mais de la méchanceté des hommes; & que les remédes mêmes mal appliqués, & mal conduits, ne firent qu'aggraver. Famine. *Lamprid.* 14.

La peſte, dont je n'ai dit qu'un mot, ravagea toute l'Italie, mais elle ne ſe fit ſentir nulle part plus violente qu'à Rome. Dion aſsûre qu'il y mouroit deux mille perſonnes par jour. Hérodien rapporte que les bêtes comme les hommes ſouffroient les mortelles atteintes du mal contagieux. L'Hiſtoire ne fait mention d'aucune ſenſibilité que Commode ait montrée, d'aucun ſoin qu'il ait pris pour ſoulager ſes ſujets attaqués d'un ſi redoutable fléau. Mais elle nous inſtruit des précautions prudentes dont il uſa pour ſa ſûreté. Il ſe retira dans la campagne de Laurentum, pays agréable, & embaumé par les forêts de lauriers dont il étoit couvert, & qui par leur odeur ſalutaire ſervoient de préſervatif contre la corruption de l'air. Peſte. *Dio*, & *Herod.*

Dion joint à la peſte, des aſſaſſinats commis dans tout l'Empire par des aiguilles empoiſonnées. C'eſt le ſecond exemple de cette horreur, déjà miſe en pratique, comme nous l'avons vû, au tems de Domitien.

Il y eut deux incendies dans Rome ſous le regne de Commode: le premier cauſé par le tonnerre, qui étant tombé ſur le Ca- Incendies. *Euſeb. Chron.*

pitole, y mit le feu, & consuma des Bibliothéques & plusieurs édifices du voisinage. Nous avons plus de détail sur le second, que Dion & Hérodien décrivent avec quelque étendue. Le feu prit à une maison de particulier, & il gagna le Temple de la Paix, qui en étoit proche. Ce Temple, bâti par Vespasien, étoit l'un des plus magnifiques de Rome, & rempli de riches offrandes. On se souvient que Vespasien y avoit porté les dépouilles du Temple de Jérusalem. D'ailleurs les grands bâtimens qui l'accompagnoient, servoient de magasins pour les marchandises précieuses de l'Egypte & de l'Arabie. Tout fut consumé, & non-seulement la ville fut privée d'un de ses plus beaux ornemens, mais plusieurs particuliers y perdirent toute leur fortune. Le feu se communiqua ensuite au Palais Impérial, & il s'attacha au lieu où se gardoient les archives de l'Empire, dont il détruisit une grande partie. Le Temple de Vesta, qui étoit le sanctuaire des Dieux Pénates de la ville de Rome, périt aussi dans ce même incendie. On eut bien de la peine à sauver le Palladium : & ce gage sacré, qui n'avoit jamais été exposé aux regards d'aucun mortel, parut alors à la vûe de tout le monde, porté par les Vestales, qui le déroboient aux flammes, & cherchoient à le déposer en lieu de sûreté. Le feu dura dans une grande violence pendant plusieurs jours, & il ne cessa, selon Dion, que faute de nour-

Dio, & Herod.

riture. Hérodien fait venir au ſecours d'abondantes pluies, qui l'éteignirent. C'étoit une grande calamité, & la ſuperſtition en fit un prodige, qui par l'embraſement du Temple de la Paix prédiſoit les guerres civiles, dont la mort de Commode fut ſuivie.

Il y eut peu de guerres, & les événemens en ſont peu conſidérables.

L'Empire Romain eut donc à ſouffrir ſous Commode toutes les eſpéces de malheurs, excepté néanmoins ceux de la guerre. La paix fut peu troublée au-dedans : ſur les frontières les Barbares furent contenus, non par les exploits du Prince, mais par la valeur & l'habileté de ſes Lieutenans. Il en eut pluſieurs d'un mérite diſtingué dans le métier des armes. J'ai fait mention d'Ulpius Marcellus. Pertinax, Sévére, Albin, Niger, qui tous parvinrent à l'Empire, ou le diſputerent, étoient de braves guerriers. Après tout leurs exploits ne paroiſſent pas avoir été conſidérables, ſans doute parce que leurs talens n'eurent pas un champ libre pour s'exercer.

Ce que nous ſavons des guerres faites ſous Commode, ſe réduit donc à très-peu de choſes. J'ai parlé de ce qui ſe paſſa dans la Grande-Bretagne. Lampride témoigne que les armes Romaines remporterent des avantages ſur les Maures, ſur les Daces, ſur les Sarmates. Niger commandant en Orient eut affaire aux Sarraſins, peuple devenu depuis ſi fameux par ſes conquêtes prodigieuſes, & qui paroît ici pour la premiere fois dans l'hiſtoire. En conſéquence de ſes ſuccès,

Lamprid. 6. & 13.

Spart. Nig. 7.

Tillem.

Commode, qui avoit pris quatre fois le titre d'*Imperator* avec son pere, le prit aussi quatre fois durant le cours de son regne. Et voilà tout ce que les monumens anciens nous apprennent touchant les expéditions militaires faites sous les auspices de cet Empereur.

Commode universellement méprisé & détesté.

Après l'idée que nous avons donnée du Gouvernement de Commode, il est aisé de concevoir jusqu'à quel point il étoit en même-tems méprisé & détesté. On trouvoit en lui l'assemblage de tous les vices, sans mélange d'aucune qualité estimable. Nulle regle, nul principe de conduite, non-seulement par rapport au bien de l'état, mais en ce qui regardoit ses intérêts propres & personnels. Une vie toute de caprice, un attrait insensé pour la débauche la plus honteuse, une prodigalité inouie, une barbarie qui fait horreur, voilà ce qui composoit le caractère de ce Prince. Haï des Grands & des Sénateurs, dont il versoit le sang à flots, il n'eut pas même l'attention de se gagner l'affection du peuple. Les citoyens de Rome étoient accoutumés à recevoir des largesses de leurs Empereurs. Commode, à qui les revenus de l'Empire ne suffisoient pas, & qui étoit toujours aux expédiens pour trouver de l'argent, n'avoit point de quoi donner, & dans les distributions de deniers, ou de vivres, que l'usage rendoit nécessaires, à l'exception d'une seule fois, il se montra toujours avare & sordide. Les sujets

Lamprid. 6. 13. 15. 17.

de

de la République dans les Provinces maltraités & vexés, ne demandoient qu'à secouer le joug. Enfin les officiers de sa maison, entre les mains desquels étoit sa vie, devenoient souvent les victimes de sa cruauté, & il fit mourir un grand nombre de ses chambellans.

Se voyant l'objet d'une haine universelle il comprit le danger : mais il ne vouloit pas y opposer la seule sauvegarde efficace, qui eût été le changement de conduite ; & il recourut à des précautions insuffisantes, se cachant dans ses maisons de plaisance, d'où il sortoit rarement, & portant la défiance jusqu'à employer, à l'exemple de Denys le tyran, une flamme légére pour se brûler les poils de la barbe & les extrêmités des cheveux, de peur de confier sa tête au rasoir d'un barbier. Ses craintes.

Il ne put néanmoins éviter le malheur qu'il s'efforçoit de mériter ; & après treize ans de regne, ou plutôt de tyrannie, il trouva enfin parmi ceux qui approchoient le plus de sa personne des ennemis qui vengerent l'univers.

Il provoqua & hâta sa perte par de nouvelles fureurs, qui enchérirent encore sur les précédentes. Ce fut peu de tems avant sa mort, que pendant une fête qui dura quatorze jours il se donna en spectacle, avec moins de pudeur & de retenue que jamais, tuant à coups de fléches & de javelots des bêtes de toute espéce, qu'il avoit Nouveaux & derniers excès de ses fureurs. *Dio*, & *Herod.*

amassées de toutes les parties de la terre, & combattans contre les gladiateurs.

On l'accabloit d'applaudissemens : les Sénateurs eux-mêmes, comme le témoigne Dion qui étoit du nombre, répétoient les acclamations qui leur étoient dictées : & tout retentissoit de louanges, pendant qu'il n'étoit aucun des spectateurs qui ne rougît jusqu'au fond de l'ame du déshonneur dont se couvroit le chef de l'Empire. Il faut qu'à travers ces applaudissemens concertés il ait échappé quelques marques involontaires des sentimens intérieurs qui les démentoient.

Lamprid. 15.

Car Commode soupçonna que l'on se moquoit de lui : il en conçut une telle indignation, qu'il fut prêt de donner ordre à une troupe de soldats de faire main-basse sur le peuple. Il vouloit aussi mettre le feu à la ville, qu'il regardoit comme d'autant plus coupable envers lui, qu'étant sa colonie, elle lui devoit à ce titre un nouveau degré d'attachement & de respect. Lætus Préfet du Prétoire, le détourna de ces desseins furieux, mais ils transpirerent dans le Public, & il est aisé de juger quel surcroît de haine ils excitérent contre le Prince qui les avoit formés.

Dio, & Herod.

Commode n'en suivit pas moins ses idées folles & sanguinaires : & le dernier Décembre il arrangea un plan digne de lui. Il résolut de faire tuer le lendemain matin les deux Consuls qui devoient entrer en charge, Erucius Clarus & Sosius Falco, de se faire

lui-même Conſul, & de réunir ſur ſa perſonne avec les ornemens de la dignité Conſulaire l'équipage de gladiateur. Afin que la ſcène fût complette, il prétendoit aller paſſer la nuit dans la demeure des Gladiateurs, où il avoit depuis long-tems une loge, comme l'un d'entre eux: enſorte que pour prendre poſſeſſion du Conſulat il ſeroit ſorti, non du Palais Impérial, mais de cet infâme domicile, gladiateur & Conſul tout à la fois, & auroit été s'acquitter ainſi traveſti des auguſtes cérémonies du premier jour de l'année.

Il communiqua cet horrible deſſein à Marcia ſa concubine chérie, qui eut aſſez de ſens pour entreprendre de l'en diſſuader. Elle employa les prieres & les larmes, le conjurant de ne point déshonorer le rang ſuprême par de ſemblables excès, & lui repréſentant quel danger il y avoit pour lui à confier ſa perſonne & ſa vie à des gladiateurs, à des hommes qui n'ayant ni éducation ni ſentiment, étoient capables de ſe porter aux plus lâches & aux plus noirs attentats. Commode fut ſi peu touché de ces remontrances, que ſur le champ il manda le Préfet du Prétoire Lætus, & Eclectus ſon chambellan, & leur donna ordre de faire les préparatifs néceſſaires afin qu'il pût aller coucher dans l'école des gladiateurs. Le Préfet du Prétoire & le Chambellan ne furent pas moins étonné ni moins confus que l'avoit été Marcia, & ils oſérent té-

moigner au Prince leur improbation. Commode fatigué de tant de contradictions, renvoya ces importuns censeurs avec hauteur & dureté, & il entra dans sa chambre comme pour faire sa méridienne selon sa coutume. Etant seul il prit des tablettes, sur lesquelles il écrivit les noms de ceux qu'il se proposoit de faire tuer la nuit suivante. A la tête étoit le nom de Marcia; ensuite venoient Lætus & Eclectus : & il y avoit joint plusieurs des principaux du Sénat, voulant se délivrer une bonne fois de tout ce qui restoit encore d'admirateurs zèlés de son pere, dont la vûe le gênoit, & partager leurs dépouilles entre les soldats de sa garde & les gladiateurs. Après avoir achevé sa liste, il referma ces funestes tablettes, & par une négligence de Prince il les laissa sur un petit lit de repos, pendant qu'il alloit prendre le bain.

Conspiration formée contre lui.
Lamprid. 9. *Herod.*

Un enfant, dont Commode se faisoit un jouet, suivant un usage bien peu modeste pratiqué par les Romains voluptueux, qui avoient dans leurs maisons de petits enfans nûs, & seulement décorés de colliers & de brasselets où brilloient l'or & les pierreries, un enfant de cette espéce, que Commode aimoit tellement qu'il l'appelloit Philocommodus, *ami de Commode*, vint dans la chambre de l'Empereur, où il avoit ses entrées, & ayant trouvé ces tablettes, il les prit par badinage & pour s'en amuser. Comme il sortoit, Marcia le rencontra, & après l'a-

voir embraſſé & careſſé, lui voyant en main des tablettes, qu'elle ſoupçonna pouvoir être quelque piéce d'importance, qu'il ne falloit pas laiſſer égarer par un enfant, elle les lui ôta. En les ouvrant, elle reconnut l'écriture de Commode, & piquée de curioſité elle lut, & fut bien étonnée de voir une liſte fatale de perſonnes condamnées à mourir, à la tête deſquelles étoit ſon nom, avec ceux de Lætus & d'Eclectus. » Je te » loue, Commode, dit-elle en elle-même. » Voilà la digne récompenſe de ma ten- » dreſſe pour toi, & de la patience avec » laquelle je ſupporte depuis tant d'années » tes brutalités. Mais ivre perpétuellement » de vin & de débauche, comme tu fais » gloire de l'être, tu ne réuſſiras pas con- » tre une femme qui a toute ſa tête & toute » ſa raiſon. «

Elle mande auſſitôt Eclectus, qu'elle aimoit, dit-on, plus que Commode : & lui préſentant les tablettes. » Voyez lui dit- » elle, quelle fête on nous prépare pour » cette nuit. « Eclectus étoit un Egyptien capable de tout oſer. Il ne balança pas un moment. Il fait avertir Lætus, & tous deux enſemble ils vont tenir conſeil chez Marcia, ſous prétexte de préparer l'exécution des ordres que l'Empereur avoit donnés pour la nuit. Le danger preſſoit : il falloit prévenir Commode, ou périr. Marcia ſe chargea de l'empoiſonner au ſortir du bain. La choſe étoit aiſée, & pouvoit s'exécuter ſans don- *Lamprid. 15. & 17. Herod.*

ner de soupçon. Car Marcia avoit coutume de lui présenter elle-même à boire lorsqu'il rentroit, soit après le bain, soit après les exercices violens auxquels il se plaisoit.

Il meurt empoisonné & étranglé. Le poison fut préparé, mêlé avec un vin exquis, & donné par Marcia à Commode, qui après le bain ayant combattu contre des bêtes revenoit fort altéré. Il le prit sans aucune défiance, & peu après il se sentit la tête pesante, & voulut dormir. Lætus & Marcia firent retirer tout le monde, comme pour laisser reposer l'Empereur : & on n'en fut point étonné. Commode n'observoit aucun ordre dans son régime. Il prenoit le bain sept à huit fois par jour : Il mangeoit à tout heure, dormoit de même. Ainsi il ne resta personne auprès de lui que les conjurés, qui se trouverent absolument maîtres de sa vie.

Après quelques momens de sommeil, il s'éveilla avec des convulsions & de violentes tranchées. Il vomit beaucoup, & Marcia appréhenda que le poison ou ne sortit tout entier, ou ne restât en si petite quantité dans le corps qu'il ne pût pas produire son effet. *Aur. Vict.* Le médecin, qu'elle avoit mis dans sa confidence, persuada à l'Empereur, que pour dissiper l'engourdissement qu'il se sentoit, il devoit prendre l'exercice de la lutte. On lui donna pour adversaire l'athléte Narcisse, que l'on avoit bien instruit de ce qu'il auroit à faire. Celui-ci en luttant contre Commode, le saisit à la gorge, & la lui serra tellement qu'il l'étouffa.

Dès que Commode fut mort, les conjurés, qui vouloient dérober aux soldats de la garde la connoissance de ce qui venoit d'arriver, envelopperent son corps dans quelques méchantes hardes, & ils en chargerent deux esclaves affidés, comme d'un paquet de choses inutiles qu'il falloit emporter hors du Palais. Ce cadavre fut déposé à la hâte dans un lieu * inconnu, d'où Pertinax successeur de Commode le fit transférer au tombeau de ses ancêtres. *Herod. l. II.*

Il y a quelques variations dans les différens Historiens sur les circonstances de cet événement tragique. Mais tous conviennent sur le fonds, tous rapportent que Commode fut empoisonné & étranglé, & ils assignent pour auteurs de sa mort Marcia, Lætus, & Eclectus. Dans le détail j'ai suivi principalement le récit d'Hérodien, comme le mieux circonstancié.

Commode périt âgé de trente-&-un ans & quatre mois, ayant régné depuis la mort de son pere douze ans neuf mois & quelques jours. Quoique ceux qui attenterent à sa vie aient commis sans doute un très-grand crime, il faut convenir d'un autre côté que jamais homme ne mérita mieux

* *Nous lisons dans Hérodien le mot ἡρῷον que M. de Tillemont croit pouvoit interprêter* tombeau de gens illustres. *Je soupçonne quelque altération dans le texte de l'Historien Grec. Il paroit peu vraisemblable que ceux qui vouloient cacher le corps de Commode, l'aient porté dans un monument de Héros.*

Presque tous ses successeurs périrent comme lui de mort violente.

une fin funeste. Son malheur fut comme un signal & un présage pour ses successeurs, qui presque tous périrent de mort violente. Il avoit anéanti les Loix, qui sont la sûreté des Souverains comme celle des peuples. Il porta le premier la peine de sa folie. Mais le mal se perpétua, comme je l'ai déjà observé : & le mépris qu'il avoit attiré sur sa personne rejaillit sur la majesté Impériale, qui ne se releva plus de l'avilissement où il l'avoit fait tomber, & qui devint le jouet des gens de guerre, dont il avoit nourri la licence.

Sa mémoire détestée.

Lamprid. 18-20.

Sa mémoire fut détestée. Le Sénat, dans des acclamations que Lampride rapporte fort au long, lui prodigua les titres les plus injurieux, le traitant d'ennemi des Dieux, de parricide, de tyran plus cruel que Domitien, plus impur que Néron. Il demanda que l'on traînât son corps avec le croc dans les rues, qu'on le privât de sépulture : & après que Pertinax l'eut fait inhumer ; le Sénat vouloit qu'on le déterrât & qu'on jettât ses cendres au vent. On renversa ses statues, on effaça des monumens publics toutes les inscriptions qui pouvoient lui être honorables ; & on lui rendit ainsi la pareille pour l'ignominie injuste qu'il avoit fait subir à un grand nombre d'innocens, dont il ôtoit les noms des Fastes, après leur avoir ôté la vie. Le peuple entroit avec transport dans les sentimens du Sénat. Les soldats seuls regretterent un Prince qui les

Tillem. art. 8.

Dio, l. LXXIII.

comblois

combloit de ses dons, & les laissoit vivre dans la mollesse.

Il ne fit aucun ouvrage public pour l'embellissement ou pour l'utilité, soit de Rome, soit des autres villes de l'Empire : & il eut l'indécente vanité de faire mettre son nom sur des édifices que d'autres avoient construits.

Il ne fit aucun ouvrage public.
Lamprid. 17.

On lui fait honneur néanmoins d'un établissement avantageux pour l'approvisionnement de Rome & de l'Italie. La flotte d'Alexandrie y apportoit les bleds de l'Egypte. Commode en établit une semblable à Carthage pour le transport des bleds de l'Afrique : afin que dans le besoin l'une suppléât à l'autre. Mais il gâta encore cette institution louable par la vanité ridicule qu'il y mêla, en changeant le nom de Carthage en celui d'*Alexandrie Commodienne*, & en voulant que la flotte fût appellée *flotte de Commode Hercule.*

Etablissement utile dont il fut l'auteur.

Ce Prince si digne de mépris & d'horreur ne fut point contraire aux Chrétiens. L'Eglise jouit de la paix sous son regne, & elle prit de grands accroissemens. Commode étoit trop occupé de ses plaisirs pour être capable d'aucune autre attention. Dieu se sert ainsi des vices mêmes des hommes pour l'accomplissement de ses desseins.

Il ne persécuta point les Chrétiens.

Nous ne pouvons citer aucun Ecrivain Latin du tems de Commode. Les plus célébres entre les Grecs sont Pollux & Athénée : tous deux Grammairiens, tous deux

Pollux & Athénée ont écrit de son tems.
Tillem.

faiſant preuve d'érudition & de recherches ; l'un par rapport à ſa langue, l'autre en ce qui regarde les Antiquités Hiſtoriques. Mais cette élévation, ce génie, ce beau feu, qui caractériſent un mérite ſupérieur, c'eſt ce qu'il ne faut pas chercher dans les Ecrivains du ſiécle dont je fais l'Hiſtoire. Les talens n'étoient pas encouragés par un Prince qu'abrutiſſoient les voluptés, & qui ſoupçonnoit à peine qu'il eût une ame.

Ainſi périſſoient les études, qui avoient ſouffert déjà depuis long-tems de conſidérables altérations. Nous n'avons point vû chez les Romains d'Orateurs depuis Pline, d'Hiſtorien depuis Tacite, de Poëte depuis Juvenal. A la belle Littérature ſuccéda la Philoſophie, au goût Philoſophique la Barbarie.

Fin du Tome Huitieme.



TABLE
DU HUITIEME VOLUME.

LIVRE XIX.
ADRIEN.

TITE ANTONIN.



LIVRE VINGTIEME.

MARC AURÉLE.



LIVRE VINGT-ET-UNIEME.

COMMODE.

Fin de la Table.



